Espace européen : les élections allemandes

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15464 – 7 F

SAMEDI 15 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Paris, Washington, Bagdad

LA France n'a-t-elle qu'une politique étrangère, comme l'affirment tous les responsables gouvernementaux ? Les interventions du ministre de la défense François Léotard à propos de l'Algérie et de l'Irak témoignent d'un manque de discipline, pour ne pas dire d'un manque de cohésion au sein du gouvernement français sur la politique extérieure.

Après avoir jugé utile de prédire publiquement la victoire prochaine des intégristes en Algérie, le ministre de la défense s'en est pris mercredi 12 octobre sur France 2 à la politique américaine en Irak, la disant inspirée par des raisons purement électorales. Une sortie très peu diplomatique qui a valu jeudi à la France deux volées de bois vert de la part du département d'Etat et de l'ambassadeur américain à l'ONU.

LES propos de M. Léotard ne faisaient sans doute que refléter maladroitement le débat qui a eu lieu le matin même au conseil des ministres et que certains membres du gouvernement ne se privent pas de propager en privé : la France, disent-ils, « colle » trop aux Américains ; elle n'a pas le même intérêt que Washington à diaboliser Saddam Hussein et devrait se démarquer d'eux plus nettement. Il arrive même d'entendre, de la bouche d'un membre du gouvernement, des propos que ne renierait pas M. Chevènement sur l'erreur stratégique que constituerait le maintien du leader irakien dans sa quarantaine internationale.

Dans ce contexte, le Quai d'Orsay a bien du mal à faire comprendre les nuances de la politique officielle de la France en direction de l'Irak. Depuis plusieurs mois, Paris a pris acte des « progrès » accomplis par Bagdad pour se conformer aux contraintes qui lui sont imposées par l'ONU. Elle voulait y voir le début d'un processus qui, après que Saddam Hussein eut obéi à toutes les résolutions de l'ONU, devrait déboucher sur une levée de l'embargo. Certains ont, il est vrai, devancé l'appel, tels ces hommes d'affaires qui vont depuis des mois jeter des jalons dans la capitale irakienne.

DÈS l'annonce des gesticulations militaires de Saddam Hussein la semaine dernière, le débat s'est ouvert à Paris : les Américains, disait-on, en faisaient trop. Il fut néanmoins exclu de se désolidariser de Washington, en vertu de considérations relatives au Proche-Orient mais aussi à d'autres terrains où la France a besoin des Etats-Unis, comme l'ex-Yougoslavie. Paris n'a pas « collé » à Washington au-delà de cette réaction initiale : dès lors que le retrait des troupes irakiennes était annoncé, la France a très rapidement pris position contre l'idée américaine d'instaurer une zone d'exclusion terrestre au sud de l'Irak.

Cette attitude vaut au gouvernement français des félicitations irakiennes dont il se serait sans doute passé. Les critiques émanant de ses propres rangs, dont certaines invoquent une fois encore les mânes du gaullisme, n'en sont que plus paradoxales.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 1015 - 7,00 F

Malgré la démission de l'un des cinq membres du jury

Le Nobel de la paix décerné à MM. Arafat, Pérès et Rabin

Le prix Nobel de la paix 1994 a été décerné, vendredi 14 octobre, conjointement à Itzhak Rabin, premier ministre israélien, Shimon Pérès, chef de la diplomatie de l'Etat juif, et Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne. L'un des cinq membres du comité Nobel, Kaare Kristiansen, hostile à l'attribution du prix à Yasser Arafat, a démissionné du comité. La veille, le prix Nobel de littérature avait été attribué à l'écrivain japonais Kenzaburô Oe.



La troïka de la réconciliation

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les lauréats en conviendraient volontiers : le prix Nobel de la paix ne pouvait leur être attribué à un plus mauvais moment. Leur cohabitation traverse une phase de dépression sur fond de menaces, de blocus, de répression et de rapt... Le jury d'Oslo pourrait rétorquer que le pire n'est jamais sûr, qu'une crise, aussi grave et dangereuse soit-elle, ne suffit pas forcément à assassiner l'espoir. Ils auront raison.

Il reste que la distinction la plus courue de la planète ne pouvait échoir à des hommes plus dissemblables qu'Itzhak Rabin, Shimon Pérès et Yasser Arafat. Par-delà les sourires et les poignées de main, qu'ils seront bien obligés d'échanger une nouvelle fois, en décembre, lors de la cérémonie d'intronisation, c'est peu de dire que ces trois-là ne s'aiment pas.

« De toutes les mains, celle d'Arafat est bien celle que j'ai le moins envie de serrer », confiait, en septembre 1993, M. Rabin, premier ministre d'Israël. Quelques jours plus tard, sur l'insistance personnelle de Bill Clinton, c'était fait.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 4

Un entretien avec M. Pasqua

• *« L'union de la majorité ne peut se réaliser qu'au travers de primaires »* • *« Je reste hostile à une tournée publique de Taslima Nasreen en France »*

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Pasqua défend le système des primaires, que M. Juppé juge « dépassé ». Le ministre de l'intérieur affirme que ce système est la condition de l'union de la majorité pour l'élection présidentielle et que, s'il n'est pas adopté, le candidat de l'opposition peut l'emporter. Critiquant le manque de solidarité gouvernementale, M. Pasqua se déclare hostile à une tournée publique de l'écrivain bangladais Taslima Nasreen en France.

« Alain Carignon, qui était ministre il y a peu, est en prison. Un ministre est menacé d'être mis en examen dans quelques semaines. D'autres sont cités soit dans des documents judiciaires, soit dans la presse. Les juges vont-ils éliminer un à un tous les membres du gouvernement ?

– J'espère bien que non !... Mais d'abord, il faut se souvenir que nous sommes dans un pays de droit et que nul n'est au-dessus des lois, fût-il ministre. Les juges font leur métier, et il n'y a pas de commentaire à faire là-dessus, sauf à ajouter ceci : toute personne est présumée innocente jusqu'à ce qu'elle ait été condamnée. Ce qu'on peut regretter, dans le climat actuel, c'est que l'on jette en pâture à l'opinion publique les noms de personnalités politiques, ministres ou non, et que ceux-ci, sans avoir eu le loisir de se défendre, apparaissent coupables. Ce n'est pas là le signe d'une société en bonne santé.

– Les juges sont-ils responsables de ce non-respect de la présomption d'innocence ?

– Non, je ne dis pas cela. D'une part, les journalistes font leur métier, qui est l'investigation, mais, d'autre part, le secret de l'instruction n'est pas respecté. Qui est à l'origine de ces violations du secret de l'instruction ? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'elles ont des conséquences malsaines.

– Les faits que révèlent ces affaires de corruption ne risquent-ils pas de déstabiliser le monde politique ?

– Ne généralisons pas. Ces faits, semble-t-il, sont antérieurs à l'adoption de la loi de 1990, ce qui signifie qu'ils relevaient d'un système assez hypocrite de financement des partis politiques. Depuis cette loi qui, après celle de 1988, a posé clairement les limites du financement des partis politiques et des campagnes, les choses sont simples : à partir du moment où les dispositions de la loi sont enfreintes, tant pis pour les contrevenants ! Même chose pour les actes qui relèveraient de l'enrichissement personnel.

– Est-ce que la législation actuelle vous paraît suffisante, ou bien y a-t-il des points sur lesquels il faudrait la renforcer ?

– Cette question fait actuellement l'objet de la concertation entre le gouvernement et les formations politiques. Si l'on décidait de s'en remettre au seul financement public, on risquerait d'être conduit à un système sclérosé : seuls les partis existants bénéficieraient d'un financement. A moins de prévoir qu'une part du financement public soit attribuée à des formations nouvelles qui se constituent pour des élections, mais on sait qu'une disposition de ce type peut être détournée de son objet par des groupes qui présentent des candidats « bidon ».

– Faut-il renforcer le contrôle du patrimoine des élus ?

– Sans doute. On contrôle déjà le patrimoine des présidents de conseils régionaux et généraux. Pourquoi ne pas l'étendre aux parlementaires et aux maires ? Mais il faudrait soumettre à un tel contrôle non seulement les responsables politiques, mais aussi toux ceux dont les fonctions peuvent conduire à un enrichissement illicite. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU,
EDWY PLENEL
et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 12

Une Finlande « défінlandisée »

Dimanche 16 octobre, l'adhésion à l'Union européenne devrait obtenir un « oui » inquiet

HELSINKI

de notre envoyé spécial

Voici seulement quelques années, celui qui, ici, avançait l'idée d'une adhésion de la Finlande à la Communauté européenne était considéré comme un farfelu, voire un « traître », ignorant tout de la géopolitique existant dans le nord de l'Europe. Depuis la fin de la guerre, la Finlande neutre était liée à l'ex-Union soviétique par un pacte d'amitié et de coopération qui garantissait sa souveraineté mais limitait sa marge de manœuvre. Ainsi, le traité de libre-échange qu'elle avait signé, en 1973, avec la CEE avait été longtemps contesté par Moscou.

Si l'effondrement de l'URSS a complètement, et rapidement, changé la donne, de nombreux Finlandais, qui vont se prononcer dimanche 16 octobre par référendum sur l'adhésion à l'Union européenne, éprouvent, apparemment, quelques difficultés à suivre ce nouveau cap.

« Nous vivons dans une Europe différente de celle à laquelle nous étions habitués, explique Pertti Salolainen, ministre du commerce extérieur, *nous avions l'Est et l'Ouest, l'OTAN et le Pacte de Varsovie, les démocraties occidentales et l'Europe de l'Est totalitaire. Et nous, Finlandais, nous étions officiellement entre les deux. »* Ce rôle de « pont » entre les blocs, cette extrême prudence imposée par le grand voisin en matière de politique étrangère, n'avaient pas que des inconvénients.

Pendant plusieurs décennies, le commerce bilatéral aura été florissant et à l'avantage des Finlandais, qui échangeaient, par un système de *clearing*, du pétrole soviétique contre des usines clés en mains, des navires, des équipements industriels ou des biens de consommation.

Ce privilège du « troc », qui a représenté jusqu'à plus de 20 % du commerce extérieur finlandais, n'existe plus aujourd'hui, et sa disparition explique en partie un taux de chômage (près de 20 %) jamais vu depuis la guerre. Les rapports entre Moscou et Helsinki sont aujourd'hui normaux ; la Finlande et la Russie ont, ainsi, signé, en janvier 1992, un traité *« tout à fait comparable au traité franco-allemand »*, dit-on à l'Institut des relations internationales (UPI), et Boris Eltsine a publiquement condamné les tentatives soviétiques de l'après-guerre d'intervenir dans les affaires intérieures finlandaises.

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 7

Haïti : retour du président Aristide

Après trois années d'exil à Washington, le président Jean-Bertrand Aristide doit rentrer, samedi 15 octobre à Port-au-Prince, en compagnie du secrétaire d'Etat Warren Christopher. M. Aristide a réitéré ses engagements à travailler pour la *« réconciliation nationale »*.

page 6

Protestations au CNRS

Après la décision de la direction du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de geler 40 % des autorisations de programme des laboratoires, les chercheurs se sont mobilisés, vendredi 14 octobre, pour protester contre de telles mesures, qui, disent-ils, les obligent à interrompre nombre d'expériences en cours.

page 15

Deux conceptions du patronat

Jean Gandois et Jean-Louis Giral sont officiellement candidats à la succession de François Perigot à la présidence du CNPF. Le débat suscité par cette élection, prévue pour le 13 décembre, fait apparaître deux conceptions du rôle de l'organisation patronale.

page 21

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU MONDE

L'ARGENT ET LA POLITIQUE

Le choix du citoyen

Le financement de l'activité politique est-il si complexe ? En cette période de rigueur budgétaire et, pour une fois, mesurons les dépenses avant d'évaluer les recettes :

– Les lois de 1988 et 1990 ont surévalué les coûts des campagnes, moyens d'expression des candidats : les plafonds des dépenses peuvent être divisés par quatre sans problème de communication ; la qualité du débat démocratique n'en souffrirait pas.

– Le financement des partis : dans la mesure où ils reçoivent des fonds publics, un contrôle par la Cour des comptes est normal (300 millions de francs méritent une attention tout de même).

– Les élus : déclaration du patrimoine pour tous.

– Arrêt du cumul des mandats : l'ouverture de la classe politique au plus grand nombre est démocratique.

Et le citoyen ? Personne n'en parle et pourtant il paie ! Si son statut de contribuable mérite des égards, son statut d'électeur appelle un encouragement. Pourquoi pas une forte déduction fiscale pour sa contribution au parti de son choix ? Et pour une fois, intérêt électoral et intérêt général s'orienteraient vers un même objectif. La démocratie sans compter.

MARIE-JEANNE COURTIER
(Saint-Julien-les-Villas, Aube)

La démocratie biaisée

En donnant aux entreprises la possibilité de financer des frais de campagne des candidats, la loi de la République (loi Rocard) a biaisé la démocratie et a permis la sur-représentation des forces économiques du pays par rapport à la représentation populaire. De par leurs fonctions et leurs moyens, certains citoyens ont ainsi la possibilité d'influencer de manière très efficace le résultat d'élections. En outre, il y a là abus de biens sociaux : les actionnaires de ces entreprises, fussent-ils minoritaires, sont-ils bien d'accord pour financer tel parti plutôt que tel autre ?

Aussi importantes que soient pour le pays nos structures économiques, les représentations électives nationales ne sont pas faites pour leur expression. Le vote du budget national, l'éthique médicale, la paix ou la guerre, la nécessité d'une intervention en Bosnie ou ailleurs ne doivent pas dépendre de sur-éléments économiques. Ces agents disposent d'organisations et de moyens très bien organisés et très en place, fort bien reçus et écoutés sans qu'il soit nécessaire d'en rajouter.

A tout prendre, il vaut bien mieux un financement par le budget de l'État et les cotisations personnelles des membres des organisations politiques.

ALAIN HIS
(Meudon)

Refus du carriérisme

La lecture dans *le Monde* de la liste des élus actuellement condamnés ou poursuivis, conduit à trois constatations. D'abord, dans l'écrasante majorité des cas, ces citoyens ont utilisé leurs mandats pour augmenter leur fortune ou leur train de vie. Ensuite, ils possèdent presque toujours plusieurs mandats. Enfin, on est frappé par la longévité politique de nombre de ces indélicats. Le cumul de mandats et leur reconduction indéfinie font qu'on peut, dans ce pays, faire de la politique un métier. (...)

Les choses iront en s'aggravant sur le long terme tant que les Français ne comprendront pas qu'à la source de leurs maux, il y a cette possibilité qu'ils donnent à certains d'entre eux de faire carrière en politique. S'ils veulent vraiment une autre société pour eux et surtout, pour leurs enfants s'ils les aiment, ils doivent massivement exiger qu'un citoyen ne puisse avoir plus d'un mandat, ni l'exercer plus de deux fois consécutives. Replonger dans la vie civile pour une période sabbatique de cinq ans ferait à nos politiciens de métier le plus grand bien.

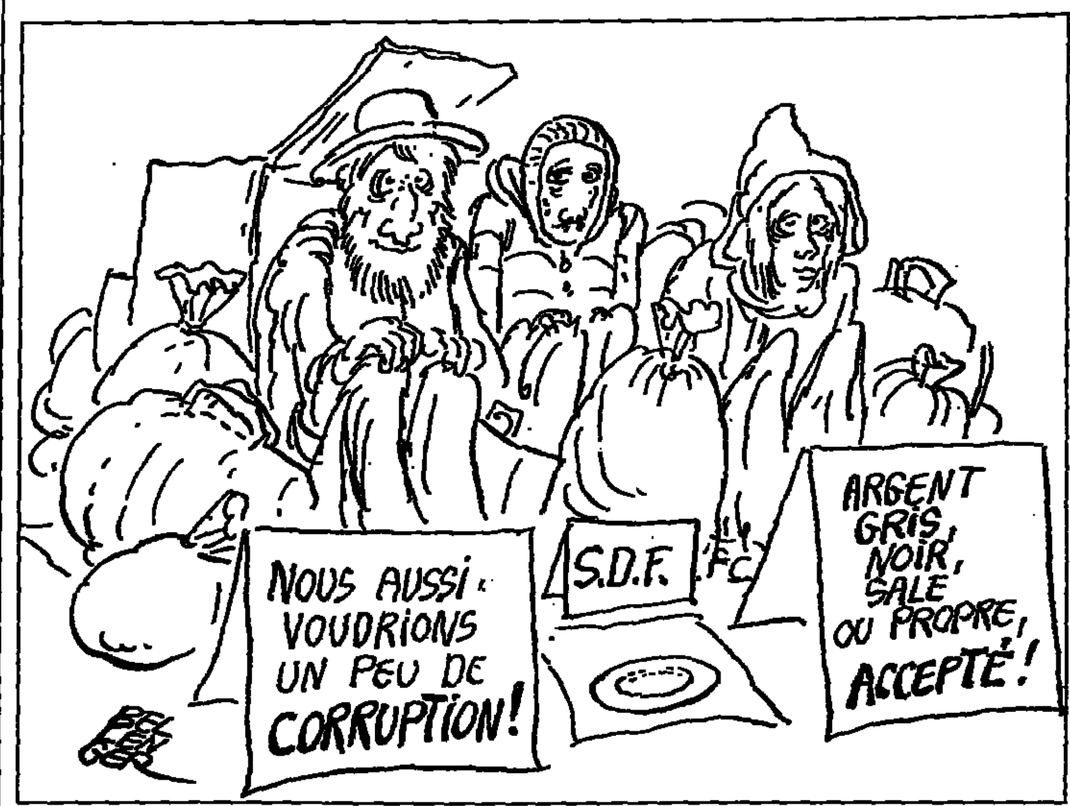
EDGAR FIN
(Vannes)

Le vieux tabou

Comment s'étonner du financement occulte, secret, des partis politiques ? Pourrait-on se rappeler que le Français considère comme tabou le montant réel de son salaire. L'Etat ne donne guère l'exemple puisque ses hauts fonctionnaires perçoivent des rémunérations qu'il est impossible de connaître (une vague fronde moralisatrice à l'ENA a fait long feu). Sans aller jusqu'à l'ostentation américaine qui lie la respectabilité d'un individu à son poids en dollars, une lueur sur la réalité des salaires serait la bienvenue. On oscillerait moins entre la honte discrète et la cupidité finaude en passant par le silence entendu. Parmi les plus offusqués des affaires actuelles se trouvent sans doute beaucoup de citoyens qui ne voudraient pas pour un empire – un procès ? – que l'on révèle leurs gains annuels.

JACQUES MONNET
(Saint-Germain-en-Laye)

TRAIT LIBRE



CRÉDIT LYONNAIS

Argent public et publicité

Qu'une entreprise privée, soumise aux marchés concurrentiels, use de la publicité, rien de plus normal. Q'une entreprise publique, offrant des services équivalents à ceux d'entreprises privées, use de la publicité peut se concevoir. Qu'une entreprise publique comme Electricité de France fasse des campagnes promotionnelles pour vanter les mérites de l'électricité face aux autres formes d'énergie, peut aussi se concevoir. Mais qu'elle finance avec les fonds des consommateurs, une campagne télévisuelle onéreuse pour promouvoir ses services auprès de ses clients du grand public, qui n'ont comme option possible, absence de concurrence oblige, qu'EDF pour brancher leur téléviseur..., est beaucoup moins concevable. S'il est louable qu'EDF souhaite améliorer ses services, puisque c'est, rappelons-le, le propre de toute entreprise publique, et qu'elle le fasse savoir, elle pourrait le faire simultanément à l'envoi des factures ce qui serait beaucoup moins coûteux.

Mais qu'une entreprise publique comme le Crédit lyonnais dont la gestion est, ou a été, pour le moins douteuse – 6,9 milliards de perte en 1993 et 3,9 milliards sur le premier semestre 1994 –, se permette de lancer une campagne promotionnelle pleine page dans plusieurs médias de la presse quotidienne et magazine – coût de l'opération 21 millions – pour justifier ses résultats et expliquer sa stratégie à venir, me paraît parfaitement scandaleux et inadmissible... (...)

A quand le financement de campagnes publicitaires pour promouvoir notre Sécurité sociale nationale à l'aide des fonds collectés par les prélèvements de la CSG ?

JEAN-LOUIS VISTE
cadre commercial (Paris)

UNION EUROPEENNE

Frontière absurde

Je suis allemande, professeur d'EPS et de français en Allemagne où j'exerce mon métier depuis vingt-cinq ans. L'année dernière, la France a eu le mérite d'ouvrir ses concours de recrutement de fonctionnaires aux ressortissants de l'Union européenne. J'ai donc pu passer l'agrégation externe d'allemand, et j'ai été reçue. J'aimerais bien venir enseigner en France, mais je me heurte à d'énormes difficultés administratives et juridiques étant donné que le passage de la fonction publique d'un pays à l'autre n'a pas encore été défini en ce qui concerne le reclassement, la retraite, la Sécurité sociale. Le règlement n° 1408/71 n'est qu'un projet de la Commission européenne, et n'est pas valable pour les fonctionnaires.

Si je commençais, en tant qu'agrégé au 1er échelon, mon traitement net s'éleverait à 8298,83 FF. En Allemagne, mon traitement actuel est de 7023,62 DM soit 23 178 FF environ.

D'autre part, j'ai vingt-cinq ans d'ancienneté en Allemagne, et pour des raisons d'âge évidentes, au niveau de la retraite aussi, je ne peux pas non plus me permettre de repartir à zéro : il faudrait que j'enseigne jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans pour obtenir une retraite complète !

Dans ces conditions, je me sens victime de ma réussite parce que je n'ai même pas le droit d'être traitée comme un enseignant français qui, au bout de vingt-cinq ans de carrière, serait promu agrégé. Pour moi, la réussite au concours aboutit à une absurdité administrative et financière.

HEDI OSWALD
(Gevelsberg, Allemagne)

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Privé de jeux

Il y a aussi, figurez-vous, une place pour les jeux dans le Monde, et des lecteurs qui en sont friands. Quelle ne fut pas leur déconvenue d'en être privés, sans autre explication, dans le numéro du 8 octobre ! Le supplément « Temps libre », qui accueille les rubriques des mots croisés et Anacroisés, des échecs, des dames et du bridge, a été, cette semaine-là, supprimé pour laisser la place au supplément « Terres d'Asies ». Nous aurions dû en avertir préalablement nos lecteurs. L'annonce prévue à cet effet est restée en rade.

Que nos lecteurs mécontents, à juste titre, de cette impolitesse involontaire trouvent ici nos excuses, tardives mais sincères. Qu'ils ne nous reprochent pas, toutefois, ces invitations au voyage, qui reviennent, sous cette forme, à un rythme saisonnier : ce sont les compléments naturels de « Temps libre » et de la rubrique du tourisme, qui ne déparent pas dans un journal intitulé le Monde.

ANDRÉ LAURENS

DIESEL

La victoire discrète d'un lobby

L'Etat va augmenter en 1995 la taxe intérieure sur les produits pétroliers, fortement sur l'essence sans plomb (20 à 30 centimes) et très peu sur le gazole (4 centimes). C'est une victoire discrète, mais nette, du lobby des utilisateurs et fabricants de voitures à moteur Diesel et une défaite pour l'environnement.

La pollution d'origine industrielle régresse actuellement grâce aux efforts des industriels et à la pression de l'opinion publique. Par contre, la pollution globale augmente en raison de l'usage excessif de l'automobile et du transport routier. Cette pollution ne trouble malheureusement pas la majorité des Français. Au lieu de favoriser le transport du fret par ferroutage pour les longues distances, de taxer le diesel pour les véhicules particuliers (vignette élevée, par exemple) et d'encourager l'utilisation de l'essence sans plomb et de véhicules équipés de pots catalytiques, c'est la direction contraire qui est prise. Tout ça pour flatter une grande partie de l'électorat avant les grandes échéances et sauver quelques milliards de francs, c'est-à-dire presque rien à côté des déficits budgétaires colossaux de ces dernières années.

BERNARD MEUNIER
(Castanet, Haute-Garonne)

IRAK

Une ignominie

J'ai lu votre article « l'Irak survit d'espoir » (Jean-Pierre Tuquoi) dans *le Monde* du 24 août.

Enfin quelques mots vrais sur la situation tragique que vivent les populations civiles de l'Irak, du fait de l'embargo imposé et maintenu depuis août 1990, sans aucun débat national ou parlementaire !

La France est coresponsable de cette situation par son vote répété au comité des sanctions auprès du Conseil de sécurité.

Depuis 1991, je refuse de payer mes impôts nationaux pour n'être en rien complice de cette ignominie.

Manifestations, pétitions, réunions publiques et témoignages, conférences de presse, conférences internationales, lettres et articles envoyés tous azimuts. Rien n'y fit, tant la chappe de plomb était pesante.

Le 5 mai 1994, j'ai donc porté plainte auprès du procureur de la République envers MM. Mitterrand, Balladur et Juppé, seuls coresponsables de la politique étrangère française actuelle, pour crimes contre l'humanité, selon l'article 211-1 du code pénal.

Jamais plus deux poids et deux mesures. Que le débat de fond s'engage ! Pour réformer la Constitution française et le système exécutif et judiciaire de l'ONU.

BERNARD CORNU
(Paris)

DIDEROT

Le manuscrit du « Neveu de Rameau »

Dans la chronique « Les chemins de la gloire » de Michel Braudeau (*le Monde* du 22 septembre), j'ai lu : « *Les romans de Diderot furent publiés après sa mort et en allemand. C'est le cas de* Jacques le Fataliste *et celui du* Neveu de Rameau *que l'on ne connaît que dans la traduction française de la traduction allemande qu'en avait faite Goethe.* »

Le manuscrit du *Neveu de Rameau*, confié à Waigeon pour une publication posthume disparut, en effet, durant plus d'un siècle. Trois copies manuscrites, plus ou moins fidèles, circulaient cependant en Europe. C'est sur l'une d'elles, égarée à Weimar, que, par Goethe et en allemand, *le Neveu de Rameau* sera édité pour la première fois en 1805, à Leipzig. Le texte, retraduit, ne paraîtra en France qu'en 1821.

Mais, en 1890, l'archiviste et bibliothécaire de la Comédie-Française, Georges Monval, découvre, alors qu'il bouquine sur le quai Voltaire, le manuscrit original du *Neveu de Rameau*, donc de la main même de Diderot !

Il publie ce texte, et tel quel, chez Plon, en 1891.

FERNAND SCHMITT
(Labaroche, Haut-Rhin)

MÉMOIRE

Amnésie volontaire

Les récentes « révélations » sur le passé de M. Mitterrand suscitent chez l'enseignant d'histoire que je suis les réflexions suivantes.

M. Péan a obtenu, comme les historiens qui étudient cette période, des dérogations pour consulter certaines archives. Il faut rappeler que dans ce cas la dérogation est accordée sous réserve que le chercheur s'engage à ne publier aucun nom de personne (qu'elle soit vivante ou non). Autrement dit, le devoir de mémoire, auquel on ne cesse en ce moment de nous appeler, trouve ses limites dans les entraves légales que la législation sur les archives met au travail des historiens. Rien de ce que M. Péan a découvert n'aurait été connu si M. Mitterrand n'avait accepté qu'on le publie. J'avoue ne pas comprendre l'approbation, par la plupart des historiens, de cette législation extrêmement restrictive, renforcée sous le septennat de M. Giscard d'Estaing.

Travaillant actuellement sur l'histoire d'un camp d'internement en Saône-et-Loire (dont l'existence semble avoir disparu de la mémoire des « commémorateurs » officiels), il m'est par exemple interdit de publier les noms des directeurs successifs de ce camp où furent internés environ cinq cents personnes, pour la plupart des juifs ou des républicains espagnols. Quelle manière étrange pour un pays comme la France de se pencher sur son passé !

L'amnésie est d'ailleurs entretenue par les différentes lois d'amnistie dont la dernière date de 1953 et qui interdisent à quiconque de rappeler des faits de collaboration jugés à la Libération (...).

En plus de cette amnésie entretenue, il existe une amnésie acceptée. Je veux parler de ces faits connus de tous ceux qui ont bien voulu se donner la peine de consulter les ouvrages de Robert Paxton ou de Pascal Ory par exemple, mais que l'on semble s'ingénier à oublier. Et puisque l'on reproche à M. Mitterrand d'avoir fréquenté René Bousquet, pouvait-on également fréquenter sans le moindre scrupule les écrivains qui avaient accepté d'écrire dans la presse de la collaboration, dans des titres tels que *Je suis partout* ou *la Gerbe*.

Seul un véritable travail de mémoire peut permettre aux Français trop friands de commémorations superficielles d'affronter leur passé. Or, quoiqu'en disent certains historiens, les conditions de ce travail ne sont pas encore établies.

PATRICK LARUE
(Givry)

PRÉCISION : le cas Villain. Plusieurs lecteurs, notamment Jean-Jacques Gandini (Montpellier), nous rappellent, à la suite d'une correspondance concernant l'assassin de Jean Jaurès (*le Monde* du 30 août), que Raoul Villain se rattachait au nationalisme et non à l'anarchisme. M. Claude Nepper (Paris) souligne « *l'engagement résolument pacifiste des anarchistes et autres syndicalistes révolutionnaires* ». M. Chris Fisher (Moscou) fait état de recherches personnelles à Ibiza – où s'était retiré Villain – qui l'on conduit à conclure que l'assassin de Jaurès aurait été abattu par des partisans de la République, parmi lesquels des Français, au début de la guerre civile espagnole.

Alors que Bagdad manifeste enfin l'intention de reconnaître la souveraineté du Koweït

Les Etats-Unis annoncent un allègement de leur dispositif dans le Golfe

Dans un communiqué publié *jeudi 13 octobre*, à Bagdad, au terme d'un entretien entre Saddam Hussein et le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, l'Irak a affirmé être prêt à reconnaître la souveraineté du Koweït et le nouveau tracé des frontières entre les deux pays tel qu'il a été fixé par l'ONU, en échange d'une promesse de levée progressive des sanctions internationales imposées à Bagdad.

■ RETRAIT INTERROMPU. Les Etats-Unis ont, pour leur part, annoncé une éventuelle réduction de leur déploiement militaire dans le Golfe, mais le Pentagone a ensuite fait savoir que ce projet pourrait être reconsidéré car le retrait d'une partie des troupes irakiennes semblait s'être interrompu.

WASHINGTON

de notre correspondant

Place à la diplomatie, quitte à ce qu'elle prenne la forme du jeu *du chat et de la souris*. L'annonce, à quelques heures d'intervalle, d'*une réduction du potentiel* militaire américain déployé dans la *région du Golfe* et d'*une possible* reconnaissance de la souveraineté du Koweït par l'Irak semble indiquer que le temps de l'affrontement est passé. Elle illustre la volonté des principaux acteurs de la crise de calmer le jeu.

Les Etats-Unis ne sont certes pas prêts à baisser leur garde tant que la menace irakienne ne sera *pas définitivement levée, mais ils* sont entrés dans une autre *logique : le secrétaire à la défense* William Perry a annoncé que *30 000 soldats (et non plus* 40 000) seront déployés, et qu'ils *pourraient regagner leurs bases « dans quelques semaines, après le retrait de toutes les troupes irakiennes de la frontière koweïtienne »*. Washington conservera cependant des moyens de riposte *rapide en maintenant son aviation* sur place, de manière à s'assurer que l'armée de Bagdad ne menacera *« plus jamais »* les pays du Golfe.

« Capacité de nuisance »

« L'Irak a entendu notre message », a déclaré Bill Clinton en parlant d'un *« ample retrait »* des troupes irakiennes. Optimisme prématuré ? Jeudi dans la soirée, le Pentagone, puis la Maison Blanche, ont annoncé que trois brigades de la garde républicaine (environ 3 500 hommes) avaient interrompu leur mouvement de retrait vers le nord, à hauteur de Nassiryah, à une distance de 24 heures de la frontière koweïtienne.

Quoi qu'il en soit, la détermination de M. Clinton semble avoir été payante. C'est elle qui a convaincu son homologue irakien qu'il se fourvoyait en pensant que les divisions d'élite de sa garde républicaine pourraient exercer un utile chantage sur le Conseil de sécurité de l'ONU afin d'obtenir la levée des sanctions internationales.

Sans doute Saddam Hussein a-t-il compté sur cette réputation de *« faiblesse »* qui était celle du président américain avant qu'il ne décide de dépêcher des troupes en Haïti et au Koweït. Peut-être aussi l'explication du général Norman Schwarzkopf, l'ancien commandant en chef des forces alliées lors de la guerre du Golfe, est-elle la bonne : Saddam Hussein aurait médité l'exemple des compromis passés par Washington, s'agissant de la Corée du Nord et de Haïti. *« Il a donc envoyé ses troupes à la frontière*, a expliqué le général, *puis il les as retirées en disant : « Bon ! Regardez comme j'ai été gentil. Maintenant envoyez-moi Jimmy Carter pour arranger cela. »*

Pourtant, le fait que les Etats-Unis aient été obligés de mobiliser une partie non négligeable de leur armée pour faire plier le président irakien confirme que la « capacité de nuisance » de celui-ci reste intacte. Ni les sanctions économiques ni les missiles de croisière dirigés sur Bagdad n'ont réussi à déboulonner Saddam Hussein.

Dans l'immédiat, il est même probable que la perspective d'une nouvelle confrontation militaire avec les Etats-Unis a ressoudé la population autour du « dictateur de Bagdad », tout comme elle a permis à M. Clinton de bénéficier d'un réflexe d'unanimité nationale auprès de ses compatriotes. Il s'agit probablement d'un simple *répit pour le président irakien*, que l'on dit potentiellement menacé par des complots militaires. M. Clinton sait, pour sa part, que lors des élections législatives du 8 novembre, ce succès de politique étrangère risque de ne pas peser lourd.

En obtenant de Saddam Hussein l'engagement selon lequel l'Irak est *« prêt à régler positivement la question de la reconnaissance de la souveraineté et des frontières du Koweït »*, Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, a coupé l'herbe sous le pied de Washington. Dès lors que Bagdad parle de respecter la résolution 833 du Conseil de sécurité (qui a trait à l'*« inviolabilité de la frontière internationale »* entre l'Irak et le Koweït), il devient difficile aux Etats-Unis de justifier, auprès des autres membres du Conseil de sécurité, l'emploi de la force.

Le communiqué russo-irakien est cependant loin de constituer une garantie des bonnes intentions de Bagdad. Il prévoit en effet que la Russie s'engage, *« après une reconnaissance officielle du Koweït et de ses frontières, à œuvrer en vue de la fixation d'une date pour le démarrage officiel du mécanisme de surveillance à long terme »* du désarmement irakien.



Intérêts commerciaux

Il s'agit d'une référence au système mis en place par la commission spéciale de l'ONU chargée de surveiller le désarmement irakien (UNSCOM), présidée par le Suédois Rolf Ekeus, système dont Moscou s'engage à appuyer le démarrage pour une période probatoire de six mois, à l'issue de laquelle le Conseil de sécurité *« devra décider »* d'appliquer la résolution 687, qui a trait à la levée de l'embargo pétrolier. En clair, l'Irak est prêt à reconnaître le Koweït, à condition que l'ONU s'engage à lever les sanctions qui asphyxient son économie et que la Russie s'emploie à convaincre les autres membres du Conseil d'accepter ce « marchandage ».

La question de la levée des sanctions constitue un ferment potentiel de division entre les membres du Conseil de sécurité. La soudaine tension entre Washington et Paris qui s'est manifestée, jeudi, était certes due aux propos de François Léotard qui avait laissé entendre que la politique américaine en Irak pouvait être influencée par les élections du 8 novembre. Mais elle révèle des *divergences entre les deux capitales* qui, contrairement à ce qu'a affirmé Madeleine Albright, ambassadeur américain aux Nations unies, ne sont pas *« minimes »*.

S'il est peu probable que la France – *a fortiori* les Etats-Unis et la Grande-Bretagne – acceptent un quelconque « lien » entre la reconnaissance par l'Irak de la souveraineté du Koweït et la levée de l'embargo pétrolier, il reste que Mme Albright n'a pas eu tort de souligner que *« des pays ont des intérêts commerciaux avec l'Irak »*. Il est difficile d'imaginer que cet aspect des choses – tout comme les élections législatives américaines – n'influence pas, dans une certaine mesure, la diplomatie de certains Etats. Les arriérés de la dette irakienne à l'égard de Moscou s'élèvent en effet à plus de 6 milliards de dollars, et la dette civile et militaire de Bagdad vis-à-vis de la France atteint environ 80 milliards de francs.

Nul n'ignore qu'avant la guerre du Golfe, la France a toujours été un partenaire privilégié de l'Irak, et qu'elle entend bien le redevenir. Au reste, la mission du CNPF qui s'est rendue, à Bagdad, en juin, avait-elle d'autre objectif ? L'Irak détient, en outre, 10 % des réserves mondiales de pétrole, soit une source d'approvisionnement considérable pour des pays industrialisés non producteurs comme la France.

Mais une levée de l'embargo irakien ne signifierait pas que les compagnies pétrolières françaises se tailleront la part du lion. Compte tenu de leur implantation historique, les compagnies britanniques et américaines (les secondes étant liées aux premières), disposent d'un avantage bien supérieur. Washington et Londres le savent bien, ce qui tend à relativiser certaine indignation vertueuse...

Il est non moins vrai que l'Arabie saoudite, le Koweït et d'autres monarchies du Golfe, alliés des Etats-Unis y compris pour des raisons commerciales, ne voient pas d'un bon œil le retour de l'Irak sur le marché pétrolier mondial. Même si, selon certains experts, la production irakienne absorberait *grosso modo* un accroissement de la demande dû à la croissance de l'économie internationale, il est possible que l'on assiste à un fléchissement des cours mondiaux.

Ces arrière-pensées ne sont pas absentes des positions adoptées par les différentes capitales dans la crise irakienne. Les discussions n'en seront pas facilitées, qui vont s'engager, dans les prochains jours, au Conseil de sécurité, à la fois sur l'initiative russo-irakienne et sur la demande des Etats-Unis de contraindre davantage l'Irak à se plier aux résolutions de l'ONU.

LAURENT ZECCHINI

Alain Juppé au Koweït. – Le *ministre français des affaires étrangères*, Alain Juppé, a annoncé, jeudi 13 octobre, qu'il se rendrait au Koweït, lundi 17 octobre, au terme d'une tournée dans trois autres pays du Golfe. Cette tournée conduira M. Juppé au Qatar, dans les Emirats arabes unis et à Oman. – *(AFP.)*

Le débat sur la frontière koweïtienne

Des tentatives d'arrangements frontaliers entre l'Irak et le Koweït avaient échoué trois mois avant l'invasion de l'Emirat, le 2 août 1990. *Elles* envisageaient que le Koweït puisse louer à l'Irak ses îles de Warba et de Boubiane ; en échange, Bagdad ratifierait à l'ONU le document reconnaissant l'indépendance de l'émirat, qui avait été signé en 1963 par le président Hassan El Bakr et l'émir Abdallah El Sabah.

Le 16 avril 1992, le Koweït avait officiellement récupéré une partie de son territoire, *riche en* pétrole, jusqu'alors placée sous souveraineté irakienne, ce qui aboutissait à déplacer de quelque 600 mètres, au profit de l'émirat, une grande partie de la frontière terrestre irako-koweïtienne, de reprendre *ainsi* le contrôle du champ pétrolier de Roumeila et d'une partie du port irakien d'Oum-Qasr, sur le Khor Abdallah, un bras de mer qui donne accès au Golfe.

La résolution 833, votée le 27 mai 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU, à laquelle fait *référence* le communiqué conjoint russo-irakien, affirmait la décision de garantir l'inviolabilité de la frontière terrestre et maritime entre l'Irak et le Koweït telle qu'elle avait été définie, la semaine précédente, par une commission spéciale de l'*ONU* dont Bagdad avait boycotté les travaux. En préambule, le Conseil rappelait que la commission de l'ONU n'avait procédé à *« aucune réattribution »* de territoire entre les deux pays, mais s'acquittait de la *« tâche technique »* d'établir le tracé précis de la frontière définie *par l'accord bilatéral de 1963*.

M. Chevènement recommande que la France se démarque de la politique américaine

Dans une lettre qu'il a adressée, lundi 10 octobre, à François Mitterrand et à Edouard Balladur à propos de la situation dans le Golfe, Jean-Pierre Chevènement recommande que Paris se démarque de Washington et met en garde contre les conséquences qu'aurait, selon lui, *« une nouvelle crise ouverte au Moyen-Orient »* favorisée par une politique étrangère américaine *« à la merci de la politique intérieure »*.

« L'évolution de cette crise serait incontrôlable : le démembrement de l'Irak, Etat composite, donc fragile, pourrait en résulter, au plus grand bénéfice de l'intégrisme », écrit M. Chevènement, qui affirme que *« plus de la moitié de la population irakienne est d'obédience chiite »*. *« Après les épreuves subies, provoquant misère et humiliation, les voix de l'intégrisme commencent à séduire »*, assure-t-il encore, pour s'interroger : *« Quelle logique y a-t-il pour la France et pour l'Europe à faire le lit de l'intégrisme en Mésopotamie, tout en déplorant l'assassinat en Algérie de celles et ceux qui incarnent la liberté de pensée, sans parler du meurtre de nos propres nationaux ? »*.

L'ancien ministre de la défense – qui démissionna de ce poste lors de la crise du Golfe de 1990-1991 pour marquer son opposition à l'intervention militaire internationale contre l'Irak – s'élève en outre contre *« le maintien de l'embargo sur l'Irak, sans véritable fondement juridique »*, qui, selon lui, *« provoque à nouveau un début de crise au Moyen-Orient »*.

Retard dans le repli des troupes irakiennes

« L'Irak affirme être prêt à régler positivement la question de la reconnaissance de la souveraineté et des frontières du Koweït conformément à la résolution 833 du Conseil de sécurité de l'ONU », indique un communiqué conjoint russo-irakien, publié, jeudi 13 octobre, à Bagdad, par l'agence de presse INA, à l'issue d'un entretien entre le président Saddam Hussein et le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev.

La Russie s'engage, *« après une reconnaissance officielle irakienne du Koweït et de ses frontières, à œuvrer en vue de la fixation d'une date pour le démarrage officiel du mécanisme de surveillance à long terme* (de l'armement irakien) *conformément à la résolution 715 du Conseil de sécurité »*, ajoute le communiqué. Moscou appuiera *« dans le même temps le démarrage simultané de la période probatoire limitée dans le temps, destinée à s'assurer du bon fonctionnement du mécanisme de surveillance »*, ajoute le texte.

A l'issue de cette période probatoire qui ne pourra excéder *« une durée de six mois »*, *« le Conseil de sécurité devra décider d'appliquer le paragraphe 22 de la résolution 687 »*, relatif à la levée de l'embargo pétrolier imposé à l'Irak en août 1990. *« La Russie assure, en outre, qu'elle appuiera la levée des autres sanctions au rythme des progrès que réalisera l'Irak dans l'application des résolutions correspondantes »* de l'ONU.

L'Irak a annoncé, jeudi, que ses troupes déployées près de la frontière koweïtienne avaient achevé, mercredi 12 octobre, dans la soirée, leur repli *« vers des positions à l'arrière »*. Pour sa part, le Pentagone a indiqué, le même jour dans la soirée, que des unités de la Garde républicaine qui avaient amorcé un retrait du sud du pays, l'avaient interrompu. *« Nous n'aimons pas ce que nous voyons*, a dit un responsable. *Ils sont manifestement au sud de l'endroit où nous voudrions qu'ils soient »*. Le ministre koweïtien de l'information a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que *« certaines unités ont été retirées, mais pas toutes »*. En raison de ce nouveau développement, la décision des Etats-Unis de ralentir le déploiement de leurs forces dans le Golfe va être reconsidérée, a ajouté ce responsable du Pentagone. – *(AFP.)*

Propos aigres-doux entre Paris et Washington

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

De manière significative, les premières réactions au « plan de paix » russo-irakien sont venues de France et des Etats-Unis. *« C'est un développement très positif »*, a déclaré, jeudi 13 octobre, l'ambassadeur de France à l'ONU, Jean-Bernard Mérimée. *« Nous sommes extrêmement sceptiques »* a commenté son homologue américain Madeleine Albright.

La polémique entre le gouvernement français et l'administration américaine risque donc d'être attisée par la visite, lundi à New-York, du chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev. La politique de Washington à l'égard de l'Irak n'est pas *« sans relation avec la politique intérieure américaine »* avait assuré, mercredi, François Léotard. *« Puisqu'on parle de politique, il y a des pays qui ont des intérêts commerciaux avec l'Irak »*, a répliqué, le lendemain, Mme Albright.

Cette échange de propos aigre-doux entre Paris et Washington a surpris par sa virulence, pas par son contenu. M. Léotard et Mme Albright ont dit tout haut ce que tout le monde, ici, pense tout bas. Il y a, selon les diplomates en poste à l'ONU, une part de vérité d'un côté comme de l'autre : la politique anti-irakienne de Washington reste très populaire aux Etats-Unis et les intérêts commerciaux de la France seraient bien servis par une levée de l'embargo irakien.

La polémique entre les deux pays remet au premier plan les divergences qui existent entre Paris et Washington. S'appuyant sur une lecture « juridique » de la résolution sur le désarmement de l'Irak, Paris souhaite, dès que possible, un allègement des sanctions contre Bagdad. Washington insiste sur une lecture « politique » de la même résolution et préfère, aussi longtemps que possible, empêcher *la vente du pétrole irakien sur le* marché mondial.

Pourtant, les Etats-Unis font aussi une lecture juridique d'une autre résolution en soulignant que le paragraphe 3 de la résolution sur le cessez-le-feu *« exige »* que l'Irak *« mette fin aux actes d'hostilité ou de provocation dirigés par ses forces contre les Etats-membres des Nations unies »*. Washington entend ainsi se réserver le droit de recourir à l'utilisation de la force contre l'Irak sans nouvelle autorisation du Conseil de sécurité. Paris estime que le déploiement des troupes irakiennes à l'intérieur de l'Irak n'est pas illégal et souligne que toute action militaire contre Bagdad nécessiterait donc le vote d'une nouvelle résolution du Conseil.

Malgré tout, les ambassadeurs français et américain s'efforcent de parler d'une *« coopération étroite »* entre leurs deux délégations. Ayant abandonné l'idée – à laquelle la France est opposée – de créer une zone d'exclusion terrestre au sud de l'Irak, les Américains auraient accepté un texte qui *réaffirme les « positions de principes »* du Conseil, *« condamne »* le déploiement des troupes irakiennes à la frontière koweïtienne et *« demande »* que Bagdad *« évite d'accroître ses capacités militaires au sud de l'Irak »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

L'attribution conjointe du prix Nobel de la paix au chef de l'OLP, au premier ministre

Itzhak Rabin : un « faucon » mué en « colombe »

Issu de l'aristocratie juive sioniste son père était soldat de la Légion juive britannique –, Itzhak Rabin est né en 1922 à Jérusalem. Ses parents, originaires *de Russie, où ils avaient pris part* aux activités du parti révolutionnaire clandestin avant de devoir fuir la police tsariste, s'installent en Palestine en 1918, après un *bref passage aux Etats-Unis.* Ils emportent avec eux en Terre promise leur goût pour la clandestinité et leur idéalisme. Ils militent au sein de l'organisation *sioniste* Haganah.

En 1940, Itzhak sort diplômé avec mention de l'école d'agriculture de Kaddouri. Ne pouvant profiter de la bourse qui lui est *proposée pour poursuivre ses* études aux Etats-Unis, car la guerre rend impossible tout transport, il entre tout naturellement dans l'armée juive clan*destine qui s'organise sous le* mandat britannique en Palestine. Il y rencontre Moshe Dayan à qui il doit probablement son enrôlement dans le fameux *bataillon du Palmach, où il se* distinguera comme le plus jeune commandant, à vingt-trois ans. Quelques semaines plus tard, il franchit pour la première fois les *lignes libanaises, dans l'objectif* de contenir l'avancée des troupes françaises, sous l'autorité de Vichy.

En 1947, il est fait prisonnier par les Anglais et connaît une période de bannissement de six mois... à Gaza. Advient la créa*tion de l'État d'Israël en 1948* et la première guerre israélo-arabe (1948-1949). Après s'être illustré dans les combats, il fait partie de la délégation israélienne à la *commission d'armistice de* Rhodes. En 1952, il suit une formation militaire en Grande-Bretagne. De retour en Israël, il devient général du front nord en 1956. Chef d'état-major en 1967, il mène avec brio l'offensive de la guerre de six jours.

En 1968, il est nommé ambas*sadeur d'Israël à Washington.* Après cette expérience, il fera de la nécessité d'entretenir des relations privilégiées avec les Etats-Unis un des principaux *axes de sa politique.* Golda Meir, le rappelle pour lui succéder à la *tête du Parti travailliste. Chef du* gouvernement d'avril 1974 à *avril 1977, il* devra tenir compte des lendemains peu chantants de la guerre du Kippour. En 1976, il est obligé de quitter les commandes de l'état en raison *d'une – mince – affaire de cor*ruption. Il n'y reviendra qu'en 1984, comme ministre de *la* défense, dans le cadre du gou*vernement d'union nationale* à majorité Likoud. A l'Intifada, il oppose une sévère répression, soulignant qu'il croit en *« la force, l'agressivité et les coups. »* Au sein du parti travailliste, il est considéré comme un « faucon ». Et pourtant, au plus fort du soulèvement palestinien, *il déclare que l'Intifada n'est pas* un *« mouvement terroriste, mais un mouvement nationaliste. »* Le 13 juillet 1992, après la victoire des travaillistes aux élections, il devient premier ministre, s'attribuant aussi le portefeuille de la *défense.*

Le 14 septembre 1993, à Washington, il assiste avec Yasser Arafat à la signature de la Déclaration de principes israélo-pales*tinienne qui a été négociée* secrètement à Oslo.

Yasser Arafat : un personnage de mystère et de légende

D'une famille de la petite bourgeoisie de la diaspora palestinienne, *Yasser Arafat est* né au Caire, en août 1929, à une date incertaine qui fait partie du mystère ou de la légende du personnage. A la mort de sa *mère, en 1933, il part pour Jéru*salem chez des parents proches du mufti, avant de revenir en Egypte en 1937.

Il fait au Caire des études d'ingénieur et s'engage *dans* l'action politique à travers l'Union des étudiants palesti*niens,* qu'il préside de 1952 à 1956. C'est à cette époque qu'il fréquente *les Frères musulmans. S'enrôlant* dans l'armée égyptienne lorsqu'éclate la crise de Suez, en 1956, il est pourtant obligé de s'installer au Koweït en 1957, poursuivi par la police de Nasser. Il y *fonde, en 1959,* le Fatah.

Devant la réticence des pays arabes à défendre la cause palestinienne, après s'être installé à Beyrouth, il engage, en 1965, *la lutte armée contre* Israël, en organisant une première opération de commando. Après la défaite militaire des Etats arabes en 1967, Yasser *Arafat obtient la présidence de* l'OLP, créée en 1964. Il assoit son autorité sur le mouvement palestinien et impose peu à peu son autonomie vis-à-vis des *gouvernements arabes.* Il sauve l'OLP du désastre de Septembre noir en Jordanie, en 1970, et, après la guerre de 1973, obtient du sommet arabe de Rabat la reconnaissance de l'OLP comme *« seul et légitime représentant du peuple palestinien »* (1974). Le discours de *Yasser Arafat* à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, le 13 novembre 1974, marque l'apogée de l'OLP sur la scène internationale.

S'installant à *Beyrouth* en 1971, le leader palestinien doit, à la fois, tenir un discours et une *position modéré,* propres à lui assurer légitimité et reconnaissance *internatio*nales, affronter les tendances terroristes et radicalisantes du mouvement palestinien, et déjouer les calculs des pays arabes. *Chassé du Liban par* Israël, en 1982, Arafat, installé à Tunis, se trouve affaibli par les dissidences au sein de l'OLP, en 1983, et l'accord d'Amman sur la Fédération *jordano-palestinienne,* en 1985.

Le déclenchement de l'Intifada, en *1987, relance pourtant* l'unité du mouvement palestinien, qui entame un grand tour*nant* lors du Conseil *national* palestinien d'Alger de novembre 1988, en se préparant à la reconnaissance d'Israël et à la renonciation au *terrorisme. Elu chef del'«* Etat de Palestine », le 26 mars 1989, Yasser Arafat s'impose comme le seul interlocuteur légitime dans le processus de paix qui *s'engage avec la conférence de* Madrid, en septembre 1991, malgré sa prise de position en faveur de Saddam Hussein.

Après la rencontre historique de Washington, le 13 septembre 1993, et les accords du Caire de mai 1994 *sur* l'auto*nomie palestinienne, il s'ins*talle à Gaza en juillet, à la tête de l'Autorité palestinienne.



La troïka de la réconciliation

Suite de la première page

On se rappelle pourtant que cette poignée de mains fut sans aménité particulière et même, côté Rabin, avec un dixième de seconde de réticence en Mondovision.

Les témoins se sont souvent demandé ce que l'ancien général avait *in petto* chuchoté dans l'oreille de Shimon Pérès tandis que l'homme-au-keffieh, rayonnant de bonheur, tendait à nouveau sa main. La version qui court Jérusalem est celle-ci : *« C'est toi qui m'a mis dans ce pétrin, maintenant c'est ton tour... »*

Architecte patient et discret des accords célébrés aujourd'hui le chef de la diplomatie s'était exécuté avec un grand sourire. Par leurs tempéraments, Shimon Pérès et Yasser Arafat sont sans doute plus proches l'un de l'autre que chacun ne l'est d'Itzhak Rabin. Mais les partenaires obligés de l'improbable tandem honoré aujourd'hui ont tout de même quelques points communs. Leur formation en témoigne. Ainsi Itzhak Rabin se destinait-il à l'ingénierie des eaux – il possède un diplôme supérieur en hydraulique –, tandis que Yasser Arafat, avant de devenir révolutionnaire, fut ingénieur du bâtiment et patron d'une très prospère entreprise de construction au Koweït. *« J'étais milliardaire »*, rappelle souvent l'intéressé.

Aujourd'hui, patinés par les épreuves, les deux hommes demeurent obstinés, infatigables au labeur, spartiates dans leur mode de vie, indifférents au luxe et à la fortune. L'un et l'autre ont montré, au travers de bien des tourmentes, qu'il savaient se comporter en hommes d'épée, avec une détermination et un courage physique supérieur à la moyenne.

Itzhak Rabin et Yasser Arafat partagent aussi une propension forte à l'autoritarisme. Ni l'un ni l'autre ne délègue aisément. Ils se fient à leur instinct. Itzhak Rabin et Yasser Arafat n'ont jamais répugné non plus à employer la force, la main de fer, pour amener un ennemi, un opposant, à la raison. Mais tandis que les tendances autocratiques de l'Israélien sont naturellement limitées par le caractère profondément démocratique de l'Etat hébreu, celles du Palestinien s'expriment dans un vide institutionnel persistant.

Un militaire carré et un acrobate volubile

Faut-il recenser aussi dans *l'inventaire analogique des* funambules de la paix leur naissance, à sept années d'écart, dans la ville sainte de Jérusalem ? Pour l'ancien général, né en 1922 dans une vieille famille sioniste, il n'y a pas de doute. Pour le chef de l'Autonomie palestinienne, en revanche, les versions divergent.

« J'ai vu le jour le 29 août 1929 à Jérusalem », affirme M. Arafat. *« Il est né le 27 août 1929 au Caire »*, indiquait pour sa part Rémi Favret, notre confrère du *Figaro* récemment disparu, qui avait retrouvé en Egypte l'acte de naissance de Mohammed Yasser El Koudoua, le vrai nom d'Arafat. Passons. Pour un chef de légende, voir le jour *au cœur de la Palestine* historique est plus fortement symbolique que de commencer sa vie, sixième d'une famille de sept enfants, dans un quartier populaire d'une capitale étrangère.

Nul ne l'ignore, le père de la révolution palestinienne devenu son *normalisateur adore les symboles.* Le premier ministre n'y est guère sensible, même si sa carrière politique et militaire en est un pour Israël tout entier. Ici commence la très longue liste des dissemblances de ce Nobel au deux visages.

Entre l'oriental charmeur, chaleureux, expansif et le sabra *timide, froid et taciturne,* y aurait-il place au moins pour le respect mutuel ? Yasser Arafat a souvent salué son partenaire-adversaire : *« Un brave, un homme d'honneur, un homme de parole. »* En face, rien de ce genre. *« Je hais tout ce qu'il représente »*, confiait M. Rabin en 1976. Aujourd'hui ? *« Arafat est certainement un maître en matière de survie. Mais ce n'est pas un bâtisseur. Il blablate sans cesse, il est d'abord et avant tout le président de la parole. »*

Les trente années de diabolisation officielle, systématique et forcenée du personnage ont laissé des traces profondes dans la conscience nationale israélienne. Pour l'habitant de Tel-Aviv moyen, Arafat reste *« un bipède avec du poil sur la figure »*. L'expression venait de l'ancien *premier ministre* Menahem Begin, décédé en 1992. Itzhak Rabin partage-t-il cette répulsion populaire pour le chef de l'Autonomie ? La *question se pose sérieusement* quand on connaît les efforts obsessionnels déployés à chaque rencontre par le premier ministre pour éviter les embrassades de l'homme-au-keffieh.

Entre le laborieux stratège en civil et le vibrionnant tacticien en *uniforme, entre le militaire carré,* introverti, un peu balourd et l'acrobate volatile, volubile, et virevoltant, il n'y a pas de place pour la sympathie. *« Dans l'esprit de Rabin,* résume un vice-ministre, *Arafat souffrira toujours d'une présomption de culpabilité»*. Par tempérament et peut-être aussi par manque d'imagination, l'Israélien, *fondamentalement* pessimiste sur la nature humaine, est peu porté au compromis. Le Palestinien, lui, a érigé l'ambiguïté en doctrine, fondé sa survie sur une puissante capacité à louvoyer, à transformer par le verbe ses plus cruelles défaites en triomphes.

De Henry Kissinger, son men*tor* pendant les six années où *il* a été ambassadeur à Washington, Itzhak Rabin a appris et retenu la formule magique de la *Realpolitik* : on ne négocie avec l'ennemi qu'en position de force. Du coup, force est d'admettre que le Nobel 1994 couronne non seulement un déséquilibre mais des projets de *paix parmi* les plus antinomiques qui soient.

Deux dynamiques

Malgré leurs différences et leur absence de sympathie réciproque, Nelson Mandela et Frederik De Klerk avaient l'an dernier un dessein commun. Rien de tel cette année. Le projet de l'ancien général israélien – il ne cesse de le clamer mais nul n'écoute plus – est en effet exactement inverse à celui de Yasser Arafat. Ce dernier, affaibli, ruiné, abandonné par ses *principaux alliés, n'a-t-il pas signé* les accords d'il y a treize mois pour poser, à Gaza et Jéricho, *« la première pierre de l'Etat palestinien »* ?

De son côté, Itzhak Rabin met activement en œuvre une stratégie dont l'objectif est précisément de rendre impossible tout accouchement d'un *« nouvel état arabe entre nous et le royaume de Jordanie ».* Conséquence : l'autonomie palestinienne apparaît chaque jour un peu moins comme un début de réconciliation historique entre les deux nationalismes de terre sainte que comme un sous-produit de la politique intérieure d'Israël.

On dira que l'issue de l'affron*tement entre les deux dynamiques* engendrées il y a treize mois n'est pas jouée. L'option « Gaza-Jéricho d'abord » a, en principe, une durée de vie limitée à cinq années, au-delà desquelles un statut définitif des territoires occupés depuis 1967 par Israël aura dû être trouvé. Mais peut-on suggérer qu'il est permis de douter de l'émergence d'une souveraineté palestinienne lorsque l'on observe de près la situation de même que l'état des forces en présence, matérielles et *politiques* ?

Les accords d'Oslo comportent il est vrai une troisième dyna*mique, non écrite, dont le succès* n'est pas garanti d'avance, mais qui s'affirme de jour en jour. On peut penser que c'est cette logique-là que les Nobel, dans leur sagesse, ont choisi de récompenser. Aucun doute n'est plus permis : la poignée de mains de Washington, le 13 septembre 1993, a bel et bien désintégré *« un mur d'incompréhension »*.

Une autre muraille s'est effondrée. Celle qui séparait l'Etat juif de sa « reconnaissance » dans le monde arabe. Pour avoir fait sauter le dernier verrou qui *retenait* encore l'Arabie saoudite et les monarchies du Golfe, le royaume jordanien, le Maroc, la Tunisie et bientôt la Syrie, le Liban de reconnaître Israël et de s'en rapprocher, Yasser Arafat mérite sans doute sa part du prix.

Qu'il soit personnellement fort marri de ces développements, *qu'il se sente* abandonné, voire trahi une nouvelle fois par ce qu'il était convenu d'appeler naguère, avant la guerre du Golfe, le camp arabe ne change rien à l'affaire. *En tout état de cause,* quel que soit l'avenir de l'Autonomie palestinienne, aucun régime « frère » ne bougera plus le petit doigt pour sauver un homme qui a négocié en catimini, même si ce fut l'épée dans le dos.

Le monde a changé. La *« solidarité fraternelle autour de la cause palestinienne »* fut trop souvent factice pour résister au vent américain qui souffle sur l'Histoire de la région. On dira qu'après tout cette paix-là aussi est de bonne guerre...

PATRICE CLAUDE

CLÉS/ *les précédents lauréats*

■ *1973 :* Henry Kissinger (Etats-Unis) et Le Duc Tho (Vietnam)
■ *1974 :* Sato Eisaku (Japon) et Sean MacBride (Irlande)
■ *1975 : Andréï Sakharov (URSS)*
■ *1976 :* Mairead Corrigan et Betty Williams (Irlande-du-Nord)
■ *1977 :* Amnesty International
■ *1978 :* Anouar el-Sadate (Egypte), Menahem Begin (Israël)
■ *1979 :* Mère Theresa (Inde)
■ *1980 :* Adolfo Perez Esquivel (Argentine)
■ *1981 :* Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR)
■ *1982 :* Alva Myrdal (Suède), Alfonso Garcia Robles (Mexique)
■ *1983 :* Lech Walesa (Pologne)
■ *1984 :* Desmond Tutu (Afrique du Sud)
■ *1985 :* Internationale des médecins contre la guerre nucléaire
■ *1986 : Elie Wiesel (Etats-Unis)*
■ *1987 :* Oscar Arias-Sanchez (Costa Rica)
■ *1988 :* Forces des Nations unies, gardienne des la paix
■ *1989 :* Dalaï Lama (Tibet)
■ *1990 :* Mikhaïl Gorbatchev (URSS)
■ *1991 :* Aung San Sou Kyi (Birmanie)
■ *1992 :* Rigoberta Menchu (Guatemala)
■ *1993 :* Frederik de Klerk et Nelson Mandela (Afrique du Sud)

et au ministre des affaires étrangères israéliens

Shimon Pérès : l'artisan des accords d'Oslo

Né en 1923 à Vichnieva, en Pologne, Shimon Pérès est arrivé en Palestine (sous mandat britannique) à l'âge de 11 ans. Il a débuté ses études à Tel Aviv, puis, devenu membre des Jeunesses travaillistes – mouvement dont il deviendra le secrétaire général –, à l'école agricole de Ben Shemen.

Il vit dans différents kibboutz, de 1940 à 1947, avant d'être appelé à travailler au quartier général de la Haganah, la principale organisation militaire juive, à partir de laquelle sera formée l'armée d'Israël, lors de la proclamation de l'Etat juif en 1948. C'est ainsi qu'il commence à collaborer avec David Ben Gourion, futur premier chef du gouvernement israélien, et c'est ce qui décidera de sa carrière politique. A la fin de la guerre d'indépendance, il est désigné à la tête d'une délégation du ministère de la défense aux Etats-Unis, avant d'être nommé à la direction générale de ce ministère-clé à l'âge de 29 ans.

Il a engagé le développement de solides liens avec la France, ce qui devait permettre à l'armée israélienne de s'équiper jusqu'à la guerre des Six jours, après laquelle le général de Gaulle mettra un terme à cette coopération. Il a été le premier responsable de la recherche nucléaire en Israël, avec l'aide française.

En 1959, il est élu à la Knesset. En 1979, il devient ministre de la défense, après la guerre du Kippour. Lorsqu'en 1977, le parti travailliste passe dans l'opposition, il en devient le président. A la suyite des élections de 1984, il est désigné à la tête du gouvernement d'union nationale avec le Likoud, et c'est sous son autorité qu'Israël se retire du Liban. Il confirme ainsi son image de « colombe».

En juillet 1992, après la victoire des travaillistes sur le Likoud, son vieux rival, Itzhak Rabin ne peut que le nommer chef de la diplomatie israélienne et c'est à ce titre qu'il entamera les négociations secrètes avec l'OLP, qui aboutiront aux accords d'Oslo.

PROCHE-ORIENT

Alors que le Hamas maintient son ultimatum

Yasser Arafat tente de négocier la libération du soldat israélien

Le mouvement intégriste palestinien Hamas a renouvelé, jeudi 13 octobre, son ultimatum, menaçant de tuer le soldat israélien qu'il détient depuis dimanche si *« un certain nombre »* de ses dirigeants *ainsi que 180 Palestiniens* et Libanais incarcérés dans les prisons israéliennes n'étaient pas libérés vendredi soir.

Cependant, l'Autorité autonome palestinienne a entamé des négociations pour obtenir la libération du caporal Nachshon Waksman, a révélé Ahmed Tibi, conseiller arabe israélien du chef de l'OLP, Yasser Arafat. Interrogé par la radio israélienne, il a affirmé qu'il y avait *« des négociations en cours »*, refusant cependant d'indiquer qui étaient les interlocuteurs de l'Autorité dans ces négociations. *« Nous faisons tout notre possible pour que nos efforts soient fructueux. Nous savons qu'il y a une heure* [jeudi, en début d'après-midi], *il était en bonne santé »*, a-t-il ajouté. Selon la radio israélienne, des contacts auraient été noués par l'Autorité autonome avec le Hamas par l'entremise soit du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), soit du consul d'un pays européen.

Des représentants des prisonniers palestiniens ont, de leur côté, lancé un appel au Hamas pour qu'il ne tue pas le militaire israélien, même si Israël ne cède pas à ses exigences. Le fondateur du Hamas, cheikh Ahmad Yassine, a fait de même. Le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, a affirmé que le soldat était détenu dans la bande de Gaza, ce que l'Autorité palestinienne dément. M. Rabin a estimé que sa libération constituait *« un test essentiel »* de la crédibilité de Yasser Arafat. – *(AFP.)*

ISRAËL

Un ministre accuse les rabbins orthodoxes d'entretenir « l'ignorance et la superstition »

Le ministre israélien de la science et des télécommunications, Mme Shulamit Aloni, a *accusé les rabbins orthodoxes* en Israël d'être un *« instrument de pouvoir qui entretient l'ignorance et la superstition ».*

« Bête noire » des religieux orthodoxes, Mme Aloni, membre du parti Meretz (gauche), a également critiqué, lors d'une assemblée du judaïsme réformé à Jérusalem, jeudi 13 octobre, *« l'arbitraire de l'establishment religieux qui éloigne les Israéliens du judaïsme au lieu de les en approcher ».* Elle a aussi dénoncé le *« fanatisme messianique des juifs nationalistes qui tentent d'arracher à leur terre les habitants* [palestiniens] *du pays ».* – *(AFP.)*

EN BREF

Damas et Jérusalem sur la voie du *« règlement des problèmes »*. –Après un entretien de près de quatre heures avec le président syrien Hafez El Assad, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a déclaré, jeudi 13 octobre à Damas, qu'Israël et la Syrie étaient dans une phase d'aplanissement des obstacles qui les séparent. *« L'Etat d'esprit de la Syrie et d'Israël est plus que jamais au règlement des problèmes »*, a affirmé M. Christopher. Il devait remettre à Damas les réponses israéliennes à des propositions syriennes qui, selon une source diplomatique américaine, portent sur *« la durée du retrait israélien »* du Golan syrien, occupé en 1967 et annexé en 1981, et sur *« des arrangements de sécurité »* sur ce plateau. – *(AFP.)*

INDE : l'épidémie de peste serait terminée. – Le récent épisode de peste en Inde, qui a fait officiellement 58 morts en trois semaines, est *« terminé »*, *ont estimé jeudi* 13 octobre deux spécialistes français. Les professeurs Jean-Luc Durosoir, délégué général au réseau international des instituts Pasteur, et Henri Mollaret, ancien chef du service de la peste à l'Institut Pasteur, achevaient une mission dans le pays à l'initiative de la compagnie Air France, qui assure plusieurs liaisons hebdomadaires avec l'Inde et souhaitait l'évaluation de spécialistes. Les deux hommes ont salué la rapidité et l'efficacité des autorités sanitaires indiennes. – *(AFP.)*

PAKISTAN : Mme Bhutto en voyage officiel en France début novembre. – Le premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, se rendra en visite officielle *en France* début novembre. Elle pourrait à cette occasion discuter de l'achat d'avions de combat ainsi que d'une centrale nucléaire, a indiqué jeudi 13 octobre à Islamabad le secrétaire des affaires étrangères, Najmuddin Sheikh, qui revient d'une visite à Paris, a souligné que le Mirage 2000-5 était en cours d'évaluation par l'armée pakistanaise après que les Etats-Unis eurent décidé de différer, en raison d'un contentieux sur la politique nucléaire d'Islamabad, la livraison d'avions F-16 – *(Reuter.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA

L'opposant Ken Saro-Wiwa lauréat d'un « prix Nobel alternatif »

LAGOS

de notre correspondante

*L'écrivain nigérian Ken Saro-*Wiwa, président du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (MOSOP) et figure de proue de la lutte écologique des minorités dans les régions pétrolières, s'est vu attribuer par une institution suédoise le « prix de la bonne façon de vivre », considéré comme le « prix Nobel alternatif ». Créé en 1980 par le germano-suédois Jakob von Uexkull, ce prix, doté de 250 000 dollars, récompense *« ceux qui proposent des réponses pratiques et exemplaires aux défis les plus urgents »*. Le MOSOP le partage cette année avec une organisation fondée par un *médecin en Inde* et un mouvement de Trinidad.

C'est un cadeau inespéré *pour Ken Saro-Wiwa, qui vient* de fêter son cinquante-troisième anniversaire en détention *et qui avait entamé* le 19 septembre une grève de la faim dans l'espoir d'être enfin traduit devant un tribunal. Depuis son arrestation, le 22 mai, il est maintenu au secret par les militaires (près de Bori, la principale localité du « pays ogoni »), sans aucun contact avec le monde extérieur. L'administration militaire oppose toujours une fin de non-recevoir aux demandes de visite formulées par des diplomates étrangers.

Un modèle pour les autres minorités

L'écrivain s'est attiré les foudres du gouvernement fédéral en prenant, il y a trois ans, la tête d'une croisade pour les droits écologiques et politiques de son peuple, l'une des centaines de minorités ethniques qui composent la nation nigériane (*le Monde* du 16 février). Les Ogonis – ils sont environ un demi-million – vivent dans la région de Port-Harcourt, dans l'état de Rivers, où la compagnie anglo-hollandaise Shell a *foré il y a plus de trente ans ses* premiers puits de pétrole au Nigéria. Mais ils se plaignent d'avoir retiré peu d'avantages *de l'exploitation de leur sous*-sol qui aurait, selon eux, surtout nui à l'environnement et à *l'agriculture*.

Disposant de relais dans les médias internationaux comme auprès de *la commission des* Nations unies pour les droits de l'homme, le MOSOP est devenu un modèle pour les autres minorités, mais aussi *« la bête noire »* du gouvernement fédéral et des compagnies pétrolières. Son activisme a contribué à faire inscrire le partage plus équitable de la rente pétrolière à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle chargée par le général Abacha *de redéfinir le consensus national*.

Ken Saro-Wiwa aurait dû être l'un des ténors de cette conférence, dont il soutenait le principe, alors que la plupart des *minorités « sudistes » avaient* décidé de la boycotter. Mais la veille de l'élection des délégués *à la conférence, le 21 mai*, quatre notables ogonis (dont un ancien fondateur du MOSOP) ont été atrocement massacrés.

L'administration militaire a aussitôt imputé au chef du MOSOP la responsabilité de ce quadruple meurtre et mené, pendant plusieurs semaines, en juin et juillet, une campagne de terreur contre la population : des témoignages indépendants, émanant de missions catholiques, font état de l'attaque et du pillage de dizaines de villages, ainsi que de nombreux viols. *Les autorités attribuent* ces désordres à des luttes *« fratricides »* entre factions du *MOSOP. La version officielle n'a* pas convaincu les jurés suédois, qui ont voulu récompenser l'écrivain prisonnier pour son *« courage exemplaire »* et son *« engagement non violent en faveur des droits civiques, économiques et écologiques de son peuple »*.

MICHÈLE MARINGUES

BOTSWANA

Elections législatives dans un climat d'« apathie »

Des élections législatives et *locales auront lieu samedi 16 octo*bre au Botswana, petit pays enclavé qui disposait du seul système parlementaire pluraliste de l'Afrique australe jusqu'à ce que le Zimbabwe en 1980, la Namibie en 1990, et l'Afrique du Sud en avril 1994, réussissent leur transition vers la démocratie. Mais aujourd'hui, le système en vigueur *depuis l'indépendance de l'ancien* protectorat britannique du Bechuanaland, en 1966, donne des signes de fatigue, selon l'opposition.

Le système électoral est au centre des critiques. La majorité simple ne donne qu'une image approximative des rapports de force politiques, estiment les *opposants*. Le Parlement sortant compte trente-cinq députés du Parti démocrate du Botswana (BDP, conservateur, au pouvoir depuis vingt et un ans) du président Ketumile Masire, contre trois du Front national du Botswana (FNB) de Kenneth Koma.

Absence de contrôle

L'opposition se plaint également de l'absence d'organisme *indépendant de contrôle des élec*tions. Forte essentiellement dans la capitale, Gaborone – une ville assoupie de 120 000 habitants aux franges du désert du Kalahari –, elle estime que les choses ne changeront pas tant que le système électoral assurera au BDP une majorité écrasante à l'Assemblée nationale.

Avec un produit national brut de 2 450 dollars par habitant et un taux de croissance de 5,8 % – en baisse par rapport au taux supérieur à 10 % des années 80 –, les *enjeux, dans ce pays producteur* de diamants, sont cependant très éloignés de ceux des autres pays africains. L'absence de questions vitales, comme la pauvreté et les conflits ethniques (la population est à 95 % tswana) engendrent une *« apathie »* et une *faible* participation électorale, se plaint un responsable. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Insoumission massive des anciens guérilleros dans l'armée

Un mouvement d'insoumission sans précédent a gagné les rangs de l'armée, où quelque dix mille anciens guérilleros du Congrès national africain (ANC) et du Congrès panafricain (PAC), en cours d'intégration, refusent de regagner leurs camps d'entraînement. Les insoumis exigent notamment la démission de Joe Modise et de Siphiwe Nyanda, deux anciens chefs de la branche militaire de l'ANC, aujourd'hui ministre de la défense et chef d'état-major des forces armées.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Mécontents de leur nourriture, de leurs locaux, de leur solde et du non-paiement des indemnités qui *leur auraient été promises*, les anciens guérilleros d'Umkhonto we Sizwe (MK, « la lance de la nation », l'aile militaire de l'ANC) et ceux de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA, branche militaire du PAC) ont déclenché un mouvement sans précédent qui témoigne des difficultés d'une réconciliation nationale. *Au-delà de simples* revendications matérielles, ces manifestations expriment la déception des anciens guérilleros qui pensaient que leurs états de service leur ouvriraient toute grandes les portes de la reconnaissance sociale.

Or il leur faut aujourd'hui subir un entraînement qu'ils estiment *superflu et, depuis de longs mois*, végéter dans des camps en attendant une hypothétique affectation. Pis, ce sont leurs anciens ennemis qui font aujourd'hui la loi, en imposant les règles d'un métier bien différent de celui qu'ils pratiquaient sur le terrain. Du coup, les accusations de racisme et de discrimination fusent, de même que les *récriminations* selon lesquelles l'armée refuserait de reconnaître les grades gagnés *« dans la lutte »*, en exil.

L'intervention de Nelson Mandela

Le 18 septembre, quelque 500 ex-guérilleros avaient déjà quitté sans autorisation leur base de Wahlmanstal, près de Pretoria, pour marcher sur Union Buildings, le siège du gouvernement. L'*intervention du président* Nelson Mandela – qui s'était porté à leur rencontre – les avait convaincus de rejoindre leurs quartiers. Un mois plus tard, le mouvement a fait tache d'huile : 11 000 soldats, disséminés dans sept provinces, refusent toujours de regagner leurs casernes.

Mardi 11 octobre, le chef *adjoint de l'armée de terre*, le général Berthie Botha, annonçait que sur 7 000 recrues que compte habituellement la base de Wahlmanstal, 1 300 répondaient à l'appel. Le taux d'absence sans autorisation était encore plus *élevé à Hoedspruit (Transvaal* oriental) où 16 soldats, sur 743, étaient rentrés de permission.

Nelson Mandela a multiplié les entrevues pour tenter de résoudre une crise aux conséquences *imprévisibles. Tout en les mettant* en demeure de respecter la discipline, *« faute de quoi le gouvernement en tirerait les conséquences »*, le chef de l'Etat a promis de se rendre bientôt dans les camps, reconnaissant au passage que les exigences des insoumis méritaient d'être prises en considération. Cette ouverture, autant que des menaces de poursuites disciplinaires évoquées par l'état-major, semblent avoir provoqué un début d'apaisement. Mercredi soir, le colonel Connie van Rensburg, porte-parole de l'armée de terre, pouvait annoncer *qu'il ne manquait plus « que »* 4 500 soldats à Wahlmanstal.

La nature et le nombre des revendications soulignent l'ampleur du malaise « culturel » suscité par la fusion d'anciens ennemis au sein d'une même armée. Les autorités militaires évoquent le manque d'entraînement des guérilleros et leur nécessaire formation pour conserver à l'armée sud-africaine son professionnalisme et ses capacités d'intervention. Des arguments fondés. Les recrues viennent d'horizons divers : à côté d'anciens soldats de MK qui ont combattu dans plusieurs pays africains, des milliers d'autres, restés au pays, n'ont reçu qu'une ins*truction sommaire*.

De l'avis même de l'ANC, la direction de MK, passablement débordée lors de la distribution des rôles, a été incapable de faire le tri. Alors qu'elle avançait initialement le chiffre de 12 000 hommes, ce sont 21 000 « anciens combattants » qui se sont présentés à la porte des *casernes*. De même, l'APLA a vu ses effectifs gonfler de 1 000 à 6 000 hommes.

Ces difficultés retardent le processus d'intégration. Alors que pour des raisons politiques évidentes, quelques dizaines d'anciens hauts responsables de MK et de l'APLA ont été intégrés avec le grade de général ou de colonel, des milliers de simples soldats se heurtent aujourd'hui aux difficultés du recyclage et à ce qu'ils dénoncent comme de la condescendance de la part de l'autorité militaire.

GEORGES MARION

RWANDA : le Zaïre prêt à extrader l'animateur de Radio Mille Collines. – *Le Zaïre* pourrait extrader vers la Belgique l'animateur de la radio rwandaise Mille Collines, a indiqué, jeudi 13 octobre, le premier ministre zaïrois en visite à Bruxelles. Cet organe avait incité la majorité hutue à massacrer la minorité tutsie, et mené une campagne anti-belge après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril. *D'autre part*, Mary Robinson, président de la République d'Irlande, s'est entretenue jeudi avec les autorités de Kigali, lors d'une visite privée au Rwanda. – *(AFP.)*

Le chef de l'Etat haïtien rentre dans son pays après plus de trois ans d'exil

Avant son retour à Port-au-Prince, prévu pour samedi 15 octobre, après plus de trois ans d'exil aux Etats-Unis, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a déclaré, jeudi 13 octobre, au siège de l'Organisation des Etats américains à Washington, qu'il souhaitait œuvrer pour « un nouvel ordre basé sur la solidarité, le respect mutuel et la réconciliation ».

■ DÉLÉGATION. Le secrétaire d'Etat Warren Christopher doit conduire samedi la délégation américaine accompagnant le président Aristide lors de son retour à Port-au-Prince

■ ACCUEIL. Les Etats-Unis ont « chaleureusement » remercié le président panaméen Ernesto Perez, qui a offert l'asile aux putschistes Cédras et Biamby. Le porte-parole de l'ambassade américaine à Port-au-Prince a indiqué que Washington a dû louer les deux résidences haïtiennes du général Cédras, qui craignait les pillages, afin de faciliter son départ.

Un président rétif aux pressions des Etats-Unis

Vieille habitude liée à leur histoire, les Haïtiens sont réputés soucieux de ne pas contrarier ouvertement le « Blanc » (c'est-à-dire l'étranger, quelle que soit la couleur de sa peau) – tout en n'en faisant qu'à leur tête. Le président Aristide, qui devait rentrer samedi 15 octobre de trois ans d'exil aux Etats-Unis, suivra-t-il cette ligne de conduite ?

Il a écouté, ces dernières semaines, les responsables de la Maison Blanche lui conseiller aimablement de nommer au plus vite un nouveau premier ministre modéré, susceptible de ne pas effaroucher l'élite du pays. Il n'en a rien fait jusqu'à présent ; il annoncera son choix *« le moment venu »*, après avoir repris les commandes. Chargées par l'ONU de chasser les putschistes (c'est chose faite) et de créer un *« climat sûr et stable »* pour faciliter le retour du président renversé (objectif *« relativement atteint »*, selon Washington), les troupes américaines de l'opération « Soutenir la démocratie » n'ont pas pour mandat de se mêler de politique intérieure.

M. Aristide n'a pas davantage énoncé son programme, en dépit des pressions américaines. Dans son discours prononcé à la tribune des Nations unies le 4 octobre, il s'est contenté de prôner *« la constitution d'une nation haïtienne socialement juste, économiquement libre et politiquement indépendante »*. Tout au plus a-t-il promis *« d'ouvrir l'économie pour attirer les investissements étrangers »*.

Dans ce discours, il n'a même pas évoqué l'action des « GI's » dans son pays. Le *« peuple américain »* avait déjà attendu trois longues journées, après le début de « Soutenir la démocratie », avant d'être *« remercié »* par le chef d'Etat haïtien. A la tribune new-yorkaise, le président a, en revanche, répété que les militaires coupables de *« crime contre l'humanité »* ne sauraient échapper à la justice. *« Oui à la réconciliation, non à la violence, non à la vengeance, non à l'impunité, oui à la justice ! »*, s'est-il écrié. Il a ensuite laissé le Parlement haïtien adopter une loi aux termes si vagues qu'ils peuvent autoriser aussi bien une amnistie générale qu'une amnistie limitée aux *« crimes politiques »*. Le texte ne fait nulle mention de la notion de « crime contre l'humanité ».

Est-ce un indice ? Dans un entretien publié le 9 octobre par le magazine américain *Time*, le Père Aristide estimait qu'Emmanuel Constant, chef du mouvement paramilitaire FRAPH, qui rassemblait les « attachés » chargés des basses besognes d'une répression qui fit entre 3 000 et 5 000 morts, *« devra, comme les autres auteurs d'actes de violence, répondre de ses actes devant la justice »*. Il s'en est tenu aux mêmes principes lorsqu'il s'est trouvé aux côtés du président Nelson Mandela, en visite à Washington – que la Maison Blanche n'a cessé de citer en exemple pour avoir œuvré à la réconciliation de communautés sud-africaines divisées, sans exiger de procès.

L'avenir de l'armée haïtienne est une autre pomme de discorde entre les Etats-Unis et M. Aristide. Son projet de limoger l'état-major et de réduire les effectifs de 7 500 à 4 000 hommes est mal accueilli au Pentagone. Burton Wider, un des conseillers de M. Aristide, s'en est ouvertement plaint le 11 octobre. Les responsables américains de la défense, a-t-il dit, *« veulent que les colonels haïtiens décident eux-mêmes qui doit faire partie des forces de sécurité »*.

Le « messie des bidonvilles », comme est surnommé le Père Aristide, devra expliquer comment il entend concilier « justice » et « réconciliation dans un climat de paix ». Il évaluera, dans son bureau retrouvé de Port-au-Prince, sa latitude à indisposer les « Blancs » – ceux qui lui ont offert l'asile, l'ont réinstallé, maintiennent un contigent de 18 000 hommes dans son pays, et veulent se convaincre que son séjour à Washington a *« mûri »* le *« prêtre rouge »* d'autrefois.

MARTINE JACOT

Du renversement à la réinstallation

■ 1991

– **30 septembre** : élu le 16 décembre 1990 avec 66,7 % des suffrages, et entré en fonctions le 7 février suivant, le président Aristide est renversé par un coup d'Etat militaire conduit par le général Raoul Cédras. Les affrontements qui s'ensuivent font plusieurs dizaines de victimes. Plusieurs pays, dont la France et les Etats-Unis, ainsi que la CEE, suspendent leur aide économique et militaire.

– **30 octobre** : Washington décrète un embargo commercial.

■ 1992

– **24 février** : sous l'égide de l'OEA, le président Aristide et des représentants du Parlement haïtien signent, dans la nuit du 23 au 24, à Washington, un accord en vue du rétablissement de la démocratie à Port-au-Prince.

■ 1993

– **22 mars** : le médiateur de l'ONU et de l'OEA, Dante Caputo, arrive à Port-au-Prince. Sa mission échoue le 16 avril.

– **4 juin** : Bill Clinton annonce un renforcement des sanctions.

– **16 juin** : le Conseil de sécurité adopte la résolution 841 imposant un embargo sur le pétrole et les armes.

– **2 juillet** : Raoul Cédras juge « acceptables » les propositions du médiateur Dante Caputo, visant à permettre le retour de M. Aristide en Haïti et à restaurer la démocratie. Le président légitime signe le plan en dix points, baptisé « accord de l'île des Gouverneurs » (près de New-York) le 3 juillet.

– **16 août** : choisi par le Père Aristide le 16 juillet, Robert Malval est officiellement désigné premier ministre.

– **26 août** : le Conseil de sécurité vote – à l'unanimité – la suspension des sanctions contre Haïti adoptées en juin.

– **11 octobre** : reculant devant quelques dizaines de néo-duvaliéristes manifestant sur le quai de Port-au-Prince, le navire *Harlan County*, qui transporte des soldats américains et quelques Canadiens d'un contigent de l'ONU, fait demi-tour.

– **13 octobre** : le Conseil de sécurité adopte – à l'unanimité – la résolution 873 rétablissant les sanctions contre Haïti (embargo pétrolier et militaire, gel des avoirs financiers à l'étranger des autorités militaires de Port-au-Prince). Les sanctions entrent en vigueur le 18 octobre.

– **14 octobre** : le ministre de la justice Guy Malary est assassiné. Le 15, les Etats-Unis décrètent un blocus naval.

– **15 décembre** : le premier ministre Robert Malval démissionne.

■ 1994

– **6 mai** : par la résolution 917, l'ONU menace les putschistes d'un embargo total s'ils ne s'en vont pas avant le 21 mai.

– **11 mai** : des sénateurs « élus » en janvier 1993 nomment le juge Emile Jonassaint président provisoire de la République.

– **22 mai** : l'embargo comercial « total » décidé le 20 par l'ONU entre en vigueur.

– **31 juillet** : le Conseil de sécurité adopte la résolution 940 autorisant les Etats-Unis à « utiliser tous les moyens nécessaires », y compris la force, pour chasser les militaires.

– **15 septembre** : dans une allocution télévisée, Bill Clinton exige une nouvelle fois le départ des militaires : *« Partez maintenant ou nous vous ferons partir par la force »*.

– **18 septembre** : une mission « de la dernière chance » conduite par Jimmy Carter obtient des militaires qu'ils quittent le pouvoir le 15 octobre au plus tard, à condition que le parlement vote d'ici là une loi d'amnistie.

– **19 septembre** : les soldats américains de l'opération « Soutenir la démocratie » débarquent à Port-au-Prince dans le cadre d'une mission « pacifique ». Le médiateur de l'ONU pour Haïti, Dante Caputo, démissionne de ses fonctions.

– **20 septembre** : un manifestant est tué et plusieurs autres blessés lors d'affrontements avec les forces de l'ordre.

– **21 septembre** : coupant court à un dangereux processus de dégradation de ses relations avec le gouvernement américain, le président Aristide remercie *« le peuple des Etats-Unis »* pour l'opération « Soutenir la démocratie ».

– **24 septembre** : une fusillade oppose des Marines à la police de Cap-Haïtien, provoquant la mort de dix policiers haïtiens.

– **29 septembre** : un attentat fait trois morts dans la capitale ; le Conseil de sécurité adopte la résolution 944 levant l'embargo au lendemain du retour du président Aristide.

– **3 octobre** : des militaires américains donnent l'assaut au quartier général du mouvement paramilitaire FRAPH (Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti).

– **4 octobre** : le chef de la police, Michel François, se réfugie en République dominicaine.

– **7 octobre** : le Parlement approuve un projet de loi sur l'amnistie des putschistes.

– **10 octobre** : le général Cédras démissionne de ses fonctions de commandant en chef de l'armée. Son chef d'état-major fait de même. Tous deux partiront en exil vers le Panama le 13.

– **11 octobre** : les soldats américains investissent palais présidentiel et ministères et délogent les autorités de fait.

Le pénitencier de Port-au-Prince est en effervescence

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

« Non il n'y a pas eu de tueries, j'ai simplement interdit les visites en raison des désordres intérieurs ». Devant une foule surexcitée, le major Serge Justafort a le plus grand mal à se faire entendre. Les clameurs continuent de plus belle lorsqu'il rentre dans le pénitencier de Port-au-Prince qu'il dirige depuis trois ans. Les familles s'inquiètent de la situation et veulent simplement *« pouvoir amener de la nourriture aux prisonniers »*. Après une visite à l'intérieur du bâtiment, un « moniteur de police » américain demande l'intervention de la Croix-Rouge, en expliquant que *« quelques détenus sont dans un état de dénutrition avancé »* et que *« l'infirmerie n'est pas approvisionnée »*.

Dix prisonniers par cellule

Devant les grilles, les manifestants scandent des slogans favorables à *« notre président Titide »* et plusieurs s'insurgent que *« des prisonniers politiques se trouvent encore derrière les barreaux »*. En l'absence ici de troupes américaines, les « moniteurs » peinent à rétablir un semblant d'ordre d'autant que, venus de différents pays (1), ils usent de traducteurs.

Pour en finir avec cette situation quelque peu insolite, un journaliste étranger tente de persuader le major haïtien qu'il lui faut demander du renfort aux troupes américaines. Le major expliquant qu'il n'arrive pas à joindre son supérieur ni au bureau ni chez lui, le journaliste appellera lui-même l'ambassade américaine, depuis le bureau du major ! La situation se calme peu après. Sous la pression des militaires, les manifestants décident de porter leurs pas vers le palais présidentiel tout proche, et les familles sont autorisées à déposer de la nourriture pour les prisonniers.

« C'est toujours la même chose », nous confie quelques instants plus tard le major Justafort. Située en plein cœur de la capitale, la plus grande prison du pays est *« en effervescence dès qu'un changement de gouvernement se produit ou que la situation politique bouge. Les rumeurs les plus folles circulent alors. Depuis le 17 septembre, on se bat tous les jours pour tenter de ramener le calme, mais nous ne sommes que 70 militaires pour plus de 400 prisonniers »*. Cette fois, la « révolte » est venue de l'extérieur, car, depuis une semaine, les prisonniers n'ont plus droit aux visites et restent enfermés dans leurs cellules – un bien grand mot d'ailleurs pour désigner ces espaces restreints où ils s'entassent à une dizaine. Le « grand hall » accueille 240 personnes pour une capacité de 60 à 70 personnes.

« C'est vrai que cette prison, construite en 1905 et jamais réformée, est vétuste, explique le major. *Mais*, poursuit-il, *nous n'avons pratiquement aucun budget pour la faire fonctionner, et les personnes qui n'ont pas de famille ou d'amis sont dans une situation peu enviable »*. Conçue pour 300 personnes, elle en héberge 450. Une partie importante y est dévolue aux prisonniers militaires, nettement plus à l'aise. Ils sont 39 à se partager 24 cellules, alors que dans le « grand hall » et 12 autres cellules s'entassent les 400 civils.

La plupart des détenus se trouvent en préventive. Seuls 39 ont été condamnés à des peines allant de 3 à 15 ans *« pour meurtre, trafic divers ou vols »*, dit le major. Il y a une dizaine de jours, la prison avait été inspectée par des troupes américaines et la Croix-Rouge. Cette visite est apparemment restée sans effet. Les prisonniers veulent, comme le crie l'un d'eux, que *« pour nous aussi, la situation s'améliore »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Quelque 300 hommes, venus des pays caraïbes surtout, apportent depuis le 5 octobre leur concours à l'opération américaine « Soutenir la démocratie ».

ÉTATS-UNIS : démission de deux hauts responsables de la CIA menacés de sanctions. – L'affaire Aldrich Ames, agent de la CIA qui avait travaillé pendant près de dix ans pour les services soviétiques puis russes, continue de faire des vagues au sein de la Centrale, dont deux responsables viennent de présenter leur démission. Selon une importante personnalité de la CIA, s'exprimant jeudi 13 octobre sous couvert de l'anonymat, il s'agit du directeur adjoint aux opérations, John McGaffney, et du chef des opérations pour le Proche-Orient, Frank Anderson. Menacés d'être rétrogradés pour avoir récompensé un agent sanctionné par la direction, ils auraient préféré démissionner. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF : le rapport sur la sexualité aux Etats-Unis. – Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible un passage de l'article de notre correspondant à Washington intitulé : *« La libération sexuelle, une légende américaine »* (*le Monde* du 14 octobre). Il fallait lire : *« Plus de 80 % des adultes indiquent qu'ils n'ont eu qu'un seul partenaire sexuel (voire aucun) depuis un an, 75 % des hommes et 85 % des femmes se déclarant fidèles à leur conjoint »*.

L'ego envahissant de Jean-Bertrand Aristide

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Prophète incarnant les aspirations démocratiques du peuple haïtien pour les uns, dangereux illuminé aux penchants dictatoriaux pour les autres, Jean-Bertrand Aristide est un personnage controversé. Propulsé au cœur de l'interminable crise haïtienne, il n'est pas parvenu à dissiper les réticences, même si la communauté internationale et les démocrates de son pays reconnaissaient que le rétablissement de la démocratie passait par son retour au pouvoir.

Elu président en décembre 1990 à une écrasante majorité (67 % des suffrages), Jean-Bertrand Aristide est renversé neuf mois plus tard par un sanglant coup d'Etat militaire. Petit, d'apparence frêle, le jeune prêtre connu comme le *« prophète des bidonvilles »* a été porté à la présidence par un raz-de-marée (*Lavallas*, en créole) de voix populaires. Pour le petit peuple des campagnes et des bidonvilles, qui constitue la grande masse de la population, « Titide » incarne le changement. Après trente ans de dictature duvaliériste et huit années de sanglante « transition démocratique », il demeure le symbole de la soif de justice et de dignité des laissés-pour-compte.

Les trois années de répression et de souffrances qui ont suivi le coup d'Etat n'ont pas entamé sa popularité auprès des masses. Les intellectuels, les étudiants et les quelques bourgeois qui s'étaient ralliés au *lavallas* sont en revanche de plus en plus critiques. Durement affectés par les sanctions internationales, nombre d'entre eux n'ont pas compris le mot d'ordre d'*« embargo total »* lancé par le président en exil, alors qu'il était clair que cette arme ne ferait pas céder les putschistes. Il a fallu la menace d'une opération militaire américaine musclée et imminente pour que les généraux acceptent finalement de faire valoir leurs droits à la retraite, en échange d'une amnistie. De même, les hésitations et les propos contradictoires de Jean-Bertrand Aristide au sujet de l'intervention militaire américaine ont semé le trouble, y compris chez ses partisans les plus fidèles.

Le « complexe du fort en thème »

La plupart des démocrates, qui avaient favorablement accueilli la nomination de l'un des leurs, Robert Malval, au poste de premier ministre au cours de l'été 1993, ont ensuite pris leurs distances. Robert Malval lui-même a vivement critiqué son président peu après l'échec de l'accord de l'île des Gouverneurs de juillet 1993, qui devait mener au rétablissement de la démocratie. Il a alors accusé Aristide d'avoir *« un sérieux problème d'ego et de jouer avec l'avenir d'Haïti »*. *« Aristide souffre du complexe du fort en thème. Il a une extraordinaire confiance en lui-même, en son destin, en la validité de ses décisions, au point que le débat d'idées est extrêmement difficile avec lui »*, souligne un haut fonctionnaire du gouvernement constitutionnel.

Né le 15 juillet 1953 dans une famille pauvre de Port-Salut, au sud-ouest d'Haïti, orphelin de père, Jean-Bertrand Aristide est élevé par sa mère puis par les pères salésiens de Port-au-Prince. Remarqué pour son intelligence, il est envoyé au grand séminaire, puis à l'étranger, à Rome et en Israël. Il fait des études de psychologie, apprend cinq langues étrangères et découvre la théologie de la libération, dont il deviendra l'un des porte-parole à son retour en Haïti.

Sa réputation de « prêtre rouge » s'affirme lors de ses sermons enflammés dans l'église Saint-Jean-Bosco, au cœur du bidonville de La Saline, près du port de la capitale. Il attaque pêle-mêle les « macoutes », l'*« impérialisme américain »* et la hiérarchie conservatrice de l'Eglise catholique. Traqué par les duvaliéristes, qui tentent de l'assassiner à plusieurs reprises, il devient la bête noire du nonce apostolique, Paolo Romero, et des évêques qui l'accusent *« d'exalter la lutte des classes »*. Le conflit atteint son point culminant en novembre 1988, lorsque le père Jean-Bertrand Aristide est expulsé de l'ordre des salésiens. Le Vatican, qui sera le seul Etat à reconnaître les autorités de fait mises en place par les putschistes, ne lui pardonnera jamais.

L'appel au supplice du « père Lebrun »

Au cours de son bref passage à la présidence, Jean-Bertrand Aristide s'est efforcé de réformer l'administration et d'assainir les finances publiques. Mais plusieurs de ses discours, menaçants à l'égard de la bourgeoisie, ont créé un climat peu propice à la reprise de l'investissement. Ses adversaires l'ont accusé d'avoir méprisé le Parlement et les partis politiques et surtout d'avoir incité ses partisans à la violence. Deux jours avant le coup d'Etat, il invitait ses supporters à recourir, sans le nommer, au supplice du « père Lebrun » (pneu enflammé autour du cou) pour faire face aux menaces putschistes.

« La dimension messianique et charismatique du personnage s'est révélée être un obstacle à l'institutionnalisation démocratique », ajoute le haut fonctionnaire du gouvernement constitutionnel. Adepte de la démocratie directe, qu'il pratiquait lors de son passage au palais national en répondant aux questions des auditeurs de radio, Jean-Bertrand Aristide est resté très méfiant à l'égard des organisations politiques. Il préfère s'entourer de collaborateurs qui lui ressemblent, comme René Préval, son premier chef de gouvernement, qui est demeuré son principal homme de confiance.

Durant son exil à Washington, il n'a pas renoncé à son discours souvent déroutant, marqué par le prophétisme religieux. Prisonnier des hésitations de la communauté internationale, il a joué, parfois habilement, des contradictions qui marquent les jeux de pouvoir aux Etats-Unis. Mais la fréquentation des grands de ce monde et les applaudissements recueillis dans les forums internationaux n'ont pas contribué à dégonfler son ego. En attendant de retrouver son fauteuil présidentiel, cet ascète, qui dort peu et mange encore moins, a publié à tour de bras : quatre livres en quatre ans, dont un traité abscons sur la *névrose vétéro-testamentaire*.

JEAN-MICHEL CAROIT

هكذا من الأصل

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes de Bosnie tentent de s'emparer des principales voies de ravitaillement

Quarante-deux des deux cents tonnes de nourriture nécessaires chaque jour pour reconstituer les stocks d'aide humanitaire avant l'hiver ont pu être déchargées, jeudi 13 octobre, sur l'aéroport de Sarajevo, qui a été rouvert en fin d'après midi. Alors qu'il ne reste plus que l'équivalent de cinq jours de réserves alimentaires pour la capitale assiégée, le HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés) devait tenter, vendredi 14 octobre, de faire atterrir vingt-quatre avions, le ravitaillement par voie terrestre de Sarajevo étant devenu quasiment impossible en raison du blocus serbe. Un blocus qui touche également la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), puisque un nouveau convoi de carburant destiné à ses troupes stationnées à Sarajevo, dont les réserves ont atteint un seuil alarmant, n'a pas été autorisé, jeudi, à entrer dans Sarajevo.

Par ailleurs, les combats aux abords de Sarajevo et sur les routes d'approvisionnement qui sillonnent la Bosnie se sont intensifiés ces derniers jours, laissant craindre le pire au HCR. La route du sud, utilisée par les convois en provenance de la côte adriatique, est menacée depuis mercredi par les forces serbes bosniaques qui ont lancé une offensive au niveau de Mostar. Quelque 300 tirs d'artillerie au nord-est de la ville, sur la ligne de confrontation entre l'armée gouvernementale et les forces serbes bosniaques, ont été dénombrés, mercredi, par l'ONU. La piste reliant Sarajevo au nord de la Bosnie est également menacée par les Serbes. Selon la FORPRONU, les Serbes bosniaques ont progressé au nord de la capitale, près d'Olovo et de Breza, où ils tentent de s'emparer des hauteurs stratégiques qui verrouillent la route reliant la deuxième ville du pays, Tuzla, au reste de la Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Le procureur du Tribunal international réclame un criminel emprisonné en Allemagne

LA HAYE

de notre correspondant

Richard Goldstone, le procureur du Tribunal pénal international pour juger les crimes commis en ex-Yougoslavie, a demandé, vendredi 14 octobre, à l'Allemagne de se desaisir du cas de Dusan « Dule » Tadic, un Serbe détenu dans ce pays et inculpé en février par le parquet fédéral de Karlsruhe de *« complicité de génocide, meurtres et coups et blessures »*. Réfugié outre-Rhin où il vivait clandestinement depuis 1993, ce milicien de 28 ans avait été reconnu et dénoncé par des survivants du camp de Omarska (nord de la Bosnie) où plus de 3 500 Bosniaques, musulmans pour la plupart, ont été détenus dans des conditions inhumaines par les Serbes, l'été 1992.

Dusan Tadic avait été arrêté le 12 janvier devant son domicile à Munich par une unité de la police spéciale bavaroise *(le Monde* du 16 février). Selon l'acte d'accusation de la justice allemande fondé sur les témoignages de rescapés, Dusan Tadic aurait pris part aux exécutions sommaires qui ont eu lieu lors de la prise par les Serbes du village de Kozarac (région de Prijedor) en mai 1992. Il aurait frappé à coups de crosse de fusil quelque 150 détenus de Omarska, dont certains ont succombé. Selon le dossier établi par le Tribunal, le cas Tadic *« fournit une illustration claire des plans visant à la destruction étendue et systématique des populations civiles de la région de Prijedor – ce que l'on nomme habituellement « purification ethnique »*.

Avec cette démarche officielle préalable à une mise en accusation formelle, l'instance internationale signe son acte de naissance judiciaire. Dix-sept mois après sa création par la résolution 827 du Conseil de sécurité de l'ONU, le Tribunal indique que l'heure du jugement des criminels de guerre a sonné. Dusan Tadic est soupçonné d'avoir *« aidé et encouragé la perpétration de génocide à Omarska en 1992, d'avoir contraint une personne à en assassiner trois autres le 15 ou le 18 juin 1992, et d'avoir agressé et torturé des détenus musulmans de ce même camp d'Omarska. »*

Le dossier repose *« sur cinq documents et dix-neuf témoignages recueillis par nos soins dans cinq pays européens »*, précise le porte-parole de l'instance siégeant à La Haye. Le texte détaille les actes assimilables à des crimes de guerre commis par Tadic, ex-policier et ex-cafetier serbe de Bosnie : tortures, meurtres – au moins dix assassinats lui sont directement attribués – et viols y sont rigoureusement consignés. Le Tribunal en conclut que *« Tadic n'occupait pas une fonction routinière dans le camp mais était chargé de la tâche spécifique de torturer et de tuer les non-Serbes perçus comme des membres éminents de leur communauté. »*

Le 8 novembre se tiendra l'audience au cours de laquelle le procureur demandera officiellement à Bonn de se desaisir du dossier. L'Allemagne ne s'est pas encore dotée de la loi qui, conformément à la résolution 827, lui permettra de remettre Tadic au Tribunal, mais elle s'est engagée à adapter sa législation.

ALAIN FRANCO

(1) La Chambre sera présidée par le juge Adolphus Karibi-Whyte (Nigéria). En sont membres les juges Elizabeth Audio Benito (Costa-Rica) et Claude Jorda (France).

REPÈRES

CHINE
Deng Xiaoping officiellement en « très bonne santé »

« Le camarade Deng Xiaoping est en très bonne santé », a assuré le jeudi 13 octobre un porte-parole des affaires étrangères à Pékin, démentant officiellement des rumeurs qui circulent depuis quinze jours sur une détérioration de la santé du patriarche chinois. Il a même *« regardé le feu d'artifice à la résidence des hôtes de marque de Diaoyutai, à Pékin, pour la fête nationale »* du 1er octobre, a dit de son côté Deng Xianqun, demi-sœur de M. Deng. L'apparition à la télévision, en début de semaine, de deux représentants de la vieille garde, Peng Zhen, 92 ans, et Wan Li, 78 ans, avait accru les spéculations sur la santé de celui qui demeure, à 90 ans, le maître de la Chine en dépit de sa retraite officielle. M. Deng n'a pourtant pas été vu en public depuis huit mois. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD
Le cessez-le-feu des milices protestantes est entré en vigueur

Le cessez-le-feu, décrété jeudi 13 octobre *(le Monde* du 14 octobre) par les milices loyalistes protestantes d'Irlande du Nord, est entré en vigueur dans la nuit de jeudi à vendredi, 43 jours après l'arrêt des violences décidé par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

La Force des volontaires de l'Ulster (UVF), les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF) et les Commandos de la Main rouge (RHC) avaient annoncé, jeudi, la *« cessation universelle de leurs opérations »* sans conditions ni limites de temps, en indiquant qu'elles *« retourneraient en guerre »* si l'IRA rompait son propre cessez-le-feu.

En visite au Canada, Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, a salué la décision des milices protestantes et a demandé au gouvernement britannique *« d'arrêter de tergiverser avec le processus de paix »*. – *(AFP.)*

Le référendum du 16 octobre sur l'adhésion à l'Union européenne

Une Finlande « définlandisée »

Suite de la première page

« Notre entrée dans l'Union européenne, si le « oui » l'emporte, est une étape logique de l'histoire de notre pays, devenu indépendant en *1917, après avoir été, depuis 1809, un grand duché de la Russie*, déclare le directeur de l'UPI, Tapani Vaahtoranta. *Nous nous sommes toujours efforcés*, ajoute-t-il, *de garder le plus de distance possible par rapport à Moscou. Pendant la seconde guerre mondiale, en refusant d'être occupés. Durant les années de guerre froide, si nous étions, il faut le reconnaître, dans la sphère d'intérêt de l'URSS, nous avons réussi à préserver l'essentiel, à savoir notre souveraineté. Et le nouveau traité, conclu il y a deux ans, avec la Russie marque l'étape finale de ce processus : nous devenons formellement membres à part entière de l'Europe. »*

Certains de ses collègues parlent de *« retour à la famille »*, en insistant sur le fait que la Finlande appartient à la civilisation européenne et non à la civilisation slave.

Un débat ouvert et rafraîchissant

Quant à la sacro-sainte neutralité, elle a été jetée aux oubliettes, à tel point que le mot a pratiquement disparu du vocabulaire politique, sans doute plus rapidement qu'en Suède. La Finlande est aujourd'hui officiellement *« libre d'alliances »* et possède *« une défense indépendante et crédible »*. Dans les négociations d'adhésion avec Bruxelles, elle a accepté sans réserve les acquis des Douze en matière de politique étrangère sans réclamer de garanties pour sa propre sécurité. Sur ce point, les dirigeants d'Helsinki paraissent attendre que les discussions sur la défense commune se décantent d'ici à la conférence gouvernementale européenne de 1996 pour préciser leur position.

Ils veulent aussi attendre de voir quelle sera la future politique des Etats-Unis en Europe. *« Pour l'heure, la Finlande n'est pas menacée, mais une réflexion sur la stabilité du continent doit absolument inclure la Russie »*, constate le ministre des affaires étrangères, Heikki Haavisto, qui confirme que son pays demandera, après le référendum de dimanche qu'il espère positif, un siège d'observateur à l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Un tel débat, ouvert et rafraîchissant, aurait été inimaginable en Finlande il y a moins de dix ans. Et pour certains, il va même trop vite. Beaucoup de vieux parlementaires, de collaborateurs de l'ancien président Kekkonen, l'architecte de cette politique de neutralité, et un ex-candidat à la présidence, Jan-Magnus Jansson, se plaignent de ne pas être suffisamment écoutés. La Finlande, qui a une frontière commune de plus de 1 200 kilomètres avec la Russie, ne prend-elle pas d'énormes risques en entrant dans l'Union européenne ? Le pays ne se jette-t-il pas, à plus ou moins longue échéance, dans les bras de l'OTAN, alors que Moscou affiche son opposition à l'élargissement de l'Alliance ? Qui viendra le soutenir en cas de conflit ? Derrière les belles paroles, que pense-t-on réellement de cette réorientation de l'autre côté de la frontière ? Les successeurs d'Eltsine auront-ils la même compréhension à notre égard ?

Autant de questions et de sentiments qui existent au sein de la *« vieille génération »* mais que l'on rencontre également parmi les Verts. *« Nous ne voulons absolument pas être entraînés dans des guerres ou des conflits qui ne seraient pas les nôtres »*, dit, par exemple, le social-démocrate Tapio Bergholm, comme si la *« finlandisation »* (mot honni, ici) n'avait pas eu que des désavantages. *« Une fois entrés* dans l'Union européenne, *pouvons-nous, et comment, en sortir ? »*, se demandent d'autres sceptiques.

Toutefois, les états-majors de la plupart des partis politiques, de même que le président de la République, Martti Ahtisaari et son prédécesseur, Mauno Koïvisto, sont favorables à la nouvelle ligne, qui a été surtout discutée pendant la dernière phase de la campagne. Mais tenants et adversaires de l'Union ont gardé un discours modéré. Dans le camp du « oui » comme dans le camp du « non », chacun s'est efforcé de ne pas hausser le ton et d'éviter l'invective. *« Nous ne sommes que cinq millions d'habitants et nous savons tous que nous serons obligés de vivre ensemble au lendemain du référendum, quelle qu'en soit l'issue »*, observe le jeune premier ministre centriste (ex-agrarien), Esko Aho. Un contraste saisissant avec la Norvège, où coups bas et attaques personnelles se multiplient à un mois et demi du scrutin sur l'Union européenne !

Dans un autre domaine, M. Aho n'a pas eu une tâche facile. Il s'est rendu régulièrement en province pour tenter de rassurer son électorat, les paysans, mécontents – surtout dans les régions arctiques – du résultat des négociations avec Bruxelles et qui doivent s'attendre à un fléchissement de leurs revenus, en dépit du « paquet » d'aides complémentaires préparé par le gouvernement. La Fédération des agriculteurs (MTK) a, ainsi, été la seule grande organisation syndicale, avec celle des employés du secteur public, à recommander le « non », dimanche. Pour son président, Esa Harmala, *« il ne plus qu'à cueillir des champignons et des baies ! Voter « oui » équivaut à dire à un ami dans un avion : Sautez et on vous donnera un parachute pendant la descente... »*

De l'avis général, l'agriculture nationale et le secteur de la production alimentaire, peu rentables, sont, Union européenne ou pas, en pleine restructuration : 690 000 emplois en 1970, moins de 230 000 cette année. *« Pour être cultivateur aujourd'hui*, dit le ministre des affaires étrangères qui a cédé sa ferme à son fils, *il faut d'abord épouser une femme qui a un bon métier ! »*

« La première fois que nous avons un vrai choix »

Les partisans du « oui », en tête dans les sondages avec environ 48 % des intentions de vote contre moins de 30 % pour le « non », lancent en résumé un message simple : la Finlande, dans l'Union européenne, aura davantage de poids et d'influence politiques que si elle choisit de rester à l'écart.

Beaucoup ont longtemps pensé, ici, qu'une adhésion à l'Union européenne ou à l'ancienne CEE était exclue, d'une part en raison de la neutralité, d'autre part *« parce que les Douze ne voulaient pas de* (la Finlande) *»* comme le fait remarquer Jaakko Iloniemi, directeur du Centre des études politiques et économiques (EVA) d'Helsinki. *« Aujourd'hui*, ajoute-t-il, *c'est la première fois que nous avons un vrai choix. Personne – même pas les Russes – ne se mêle de nos affaires et, pour certains, ce n'est pas psychologiquement très facile. »*

Le précédent référendum remonte au 30 décembre 1931. Il était également consultatif mais le choix était alors plus simple : par 70,6 % des voix, les Finlandais avaient voté l'abolition de la prohibition de l'alcool.

ALAIN DEBOVE

ALBANIE : huit morts et deux disparus dans le naufrage de deux bateaux. – Deux bateaux transportant quarante-six Albanais tentant de gagner clandestinement l'Italie se sont renversés en mer près d'Otrante (sud de l'Italie), faisant huit morts et deux disparus, selon un communiqué publié, jeudi 13 octobre, par les services de secours italiens. – *(AFP.)*

ESTONIE : le Parlement refuse d'investir le nouveau premier ministre. – Les députés estoniens ont refusé, jeudi 13 octobre, de confirmer le président de la Banque centrale, Siim Kallas, au poste de premier ministre, par cinquante-cinq voix contre quarante. M. Kallas, qui avait été proposé par le président Lennart Meri, est connu pour ses convictions libérales en économie et a été membre du Parti communiste jusqu'en 1990, un an avant l'indépendance de l'Estonie. Le président de la République a maintenant sept jours pour désigner un nouveau candidat. – *(AFP.)*

POLOGNE : la Diète ratifie le traité avec la Lituanie. – La Diète a ratifié à l'unanimité, jeudi 13 octobre, le traité d'amitié et de bon voisinage entre la Pologne et la Lituanie, signé en avril 1994. La Lituanie, dont une partie du territoire a été incorporée à la Pologne en 1920, était le dernier pays voisin avec lequel Varsovie n'avait pas encore conclu de traité bilatéral. – *(AFP.)*

RUSSIE : condamnation à mort de trois Tchétchènes auteurs d'une prise d'otages. – Trois Tchétchènes qui avaient pris en otage, fin juillet, une quarantaine de passagers d'un autocar dans le sud de la Russie, ont été condamnés à mort, jeudi 13 octobre, par un tribunal de Stavropol. L'opération avait fait cinq morts et onze blessés. Par ailleurs, entre quatre et dix personnes ont été tuées, jeudi, lors d'un accrochage au sud de Grozny, la capitale de la Tchétchénie, entre des forces gouvernementales du général Doudaev et celles de l'opposition, qui ont déclenché, début septembre, une offensive pour le renverser. – *(AFP.)*

Le résultat des libéraux et des néo-communistes décidera du sort

Un suspense exceptionnel

■ RÉUNIFICATION. *Dimanche* **16 octobre, 60,2 millions d'Allemands sont appelés à élire leurs députés au Bundestag, la première chambre du Parlement allemand qui désigne le chancelier.** ***Ce sont les premières élections fédérales « normales »*** **dans toute l'Allemagne depuis la réunification ; les précédentes, en décembre 1990, avaient eu** ***lieu dans l'euphorie de l'unité*** **retrouvée et avec une loi électorale légèrement différente à l'Est et à l'Ouest.**

■ LES FORCES EN PRÉSENCE. L'issue du scrutin dépendra du ***score des petits partis*** **et peut se jouer sur seulement quelques dizaines de milliers de voix. Les sondages les plus récents tablent cependant sur une vic***toire du chancelier Helmut Kohl.***

■ MODE DE SCRUTIN. Un double vote permet aux Allemands de désigner le député dans leur circonscription et donne en même temps aux par*tis politiques une représentation* **correspondant à peu près à leur force dans le pays.**

■ LES TENDANCES DE FOND. La montée de l'abstention, le recul des grands partis et le pragmatisme des électeurs, constatés depuis la fin des années 70 dans l'ex-RFA, sont accentués par les spécificités de l'Allemagne de l'Est.

Les précédents chanceliers

Depuis sa fondation en 1949, la République fédérale a connu six chanceliers :

– Konrad Adenauer (CDU), 1949-1963 ;

– Ludwig Erhard (CDU), 1963-1966 ;

– Kurt-Georg Kiesinger (CDU), 1966-1969 ;

– Willy Brandt (SPD), 1969-1974 ;

– Helmut Schmidt (SPD), 1974-1982 ;

– Helmut Kohl (CDU), 1982.

BONN

de notre correspondant

Vingt-deux partis sont en lice pour les élections générales du 16 octobre. Ce rendez-vous électoral, qui intervient tous les quatre ans, déterminera la composition du Bundestag (il y a 656 sièges de députés à pourvoir) et du prochain gouvernement allemand.

Les formations déjà implantées dans les parlements régionaux sont *automatiquement autorisées à présenter des candidats* : il s'agit du Parti chrétien-démocrate (CDU) et de sa branche bavaroise, la CSU, du Parti libéral (FDP) – tous trois membres de la coalition actuellement au pouvoir –, ainsi que du Parti social-démocrate (SPD), des Verts (Bündnis 90/Grünen), du Parti communiste, héritier du SED, au pouvoir à Berlin-Est de 1946 à 1990 (PDS), du parti d'extrême-droite des Republikaner, et d'un parti contestataire présent à la diète régionale de Hambourg, le Statt Partei.

Les partis qui ne sont pas représentés dans les parlements régionaux doivent recueillir des signatures de soutien pour être autorisés à présenter des candidats (au minimum un millième des électeurs du Land où ils présentent une liste). On trouve, parmi ces formations, des listes aussi hétéroclites que les panthères grises (qui défend les intérêts des personnes âgées), le parti des « Autofahrer » (automobilistes) et même un parti « des chômeurs et des exclus »... Ni la Fédération des citoyens libres de Manfred Brunner, ancien fonctionnaire bruxellois, qui se définit comme le « parti du deutschemark » et a fait campagne contre Maastricht, ni le parti d'extrême droite DVU ne présentent de candidats le 16 octobre.

Le score des petits partis

Chaque changement de législature entraîne la composition d'un nouveau gouvernement fédéral. Le ou les partis majoritaires doivent s'entendre sur le nom d'un chancelier, qui est désigné par le président de la République fédérale au plus tard un mois après les élections. Une seule fois, en 1957, la démocratie chrétienne a obtenu la majorité absolue à l'échelle fédérale. Dans tous les autres cas, il y a eu la formation d'une coalition, en règle générale à deux ou trois partis.

De l'avis général, un suspense exceptionnel plane autour des élections du 16 octobre. L'issue du scrutin dépendra du score des petits partis, et peut se jouer seulement sur quelques dizaines de milliers de voix. L'éventualité d'une défaite des libéraux du FDP (qui pourrait passer en dessous de la barre des 5 %) fait planer une menace sur la survie de l'actuelle coalition au pouvoir.

Après sept défaites consécutives aux élections régionales, les libéraux doutent de leur avenir et font campagne à l'aide d'un slogan en forme de SOS : « *Cette fois, tout est en jeu.* » C'est vrai pour le parti comme pour son président, le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel, qui se voit reprocher sa stratégie de loyauté absolue vis-à-vis de ses partenaires chrétiens-démocrates. En cas de défaite, les libéraux rejoindraient les rangs de l'opposition, où ils ne siégèrent que brièvement depuis 1949, entre 1966 et 1969, à l'époque de la grande coalition. En cas de déroute, s'ils ne franchissaient pas la barre des 5 %, la survie même du parti serait en question. Dans les deux cas, les libéraux chercheraient sans doute le salut dans la désignation d'un nouveau président, vraisemblablement Jürgen Möllemann, ancien ministre de l'économie à Bonn et président de la fédération du FDP en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, qui dut quitter le gouvernement en 1992 à la suite d'allégations sur des cas non confirmés de corruption.

Le score des communistes du PDS sera également déterminant. Ce parti, qui se veut la version rénovée du SED, se présente comme le défenseur des intérêts des habitants de l'ex-RDA, victimes de la réunification (le politologue Claus Leggewie parle à son propos de la « *ligue de l'Est* »). La vocation populiste du PDS lui assure un large succès dans certaines régions d'Allemagne orientale, et son leader, l'avocat Gregor Gysi, séduit les foules par son talent oratoire. Le PDS pourrait consolider ses positions au Bundestag et obtenir une trentaine de députés (contre dix-sept depuis 1990). Ce scénario n'est possible que si le parti, crédité seulement de 3 à 4,5 % des voix dans les sondages, parvient à obtenir trois mandats directs dans l'un ou l'autre de ses bastions d'Allemagne de l'Est. Telle est la condition – remontant aux années 50, quand la *CDU-CSU* avait besoin de l'appoint d'un petit parti de droite pour avoir la majorité – permettant d'échapper à la règle des 5 %. Une forte présence des communistes au Parlement pourrait entraîner la formation d'une grande coalition entre la *CDU* et le SPD, en l'absence de toute autre majorité possible. Une majorité *SPD/Verts soutenue tacitement par* les communistes, comme il en existe une à Magdebourg, dans le *Land de Saxe-Anhalt*, depuis le mois de juin, est formellement exclue par les dirigeants nationaux du SPD. Ceux-ci affirment qu'ils demeureront dans l'opposition plutôt que de pactiser d'une manière ou d'une autre avec les communistes.

La thèse de la continuité

Après des semaines d'incertitude, les sondages les plus récents indiquent que la coalition actuellement au pouvoir devrait être reconduite grâce à un score honorable des libéraux du FDP (crédités de 7 % des voix), *qui bénéficient* en règle générale, au niveau national, d'une « prime » par rapport à leurs résultats régionaux. Avec 42,5 %, l'Union chrétienne-démocrate (CDU/CSU) serait dès lors en mesure d'asseoir une confortable majorité avec les libéraux. Le SPD (avec 35,5 %), et les Verts (8 %), n'obtiendraient pas suffisamment de voix pour former une coalition « rouge-verte ». L'extrême-droite serait absente du Parlement (les Republikaner devraient obtenir *autour de 2 % des voix) (1)*.

A l'appui de la thèse de la continuité, les observateurs remarquent que dans l'histoire de la République fédérale aucun chancelier n'a à proprement parler été remercié par les électeurs. Les changements à la tête du gouvernement sont intervenus à la suite de renversement d'alliances entre les partis et non après une défaite électorale. L'arrivée au pouvoir de la coalition libéral-social-démocrate en 1969 n'infirme pas la règle, puisque le chancelier Kurt-Georg Kiesinger dut céder la place à Willy Brandt parce que les libéraux avaient décidé de s'allier, pour la première fois au niveau fédéral, avec le SPD. Helmut Kohl peut s'appuyer sur cette constante historique pour espérer se retrouver, dans tous les cas de figure, au palais Schaumburg après le 16 octobre.

L. D.

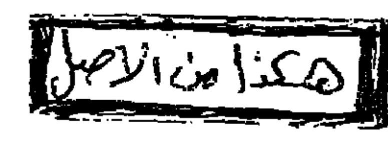
(1) *Forschungsgruppe Wahlen, Mannheim, sondage publié le 9 octobre.*

La répartition des 662 sièges au Bundestag

CDU/CSU 319 · SPD 239 · PDS 17 · "Alliance 90" 8

CDU : Union chrétienne-démocrate
CSU : Union chrétienne-sociale
FDP : Parti libéral
SPD : Parti social-démocrate
PDS : Parti du socialisme démocratique (ex-communiste)
"Alliance 90" : Ecologistes et gauche alternative





de la coalition gouvernementale lors des élections du 16 octobre en Allemagne

Baisse de la participation et volatilité de l'électorat

par Henri Ménudier

En passant de 45,7 à 60,2 millions d'électeurs, l'Allemagne a changé sur le plan quantitatif et qualitatif. Les grandes tendances de fond qui affectaient l'électorat ouest-allemand depuis la seconde moitié des années 70 – la baisse de la participation électorale, le recul des grands partis et la volatilité de l'électorat – sont accentuées par les spécificités de l'Allemagne de l'Est (l'ancienne RDA) où la vie politique ne connaît pas encore un ancrage aussi fort qu'à l'Ouest et où les changements électoraux peuvent atteindre une grande ampleur.

Abstention. – Aux premières élections fédérales de 1949, la participation était de 78,5 %. Elle augmentait régulièrement aux consultations suivantes avec des taux records en 1972 (91,1 %) et 1976 (90,7 %). Un mouvement descendant se dessine depuis, à tel point que les dernières élections fédérales, celles du 2 décembre 1990, retrouvent le taux de 1949. L'Allemagne unie a voté à 77,8 %, mais avec une participation plus forte à l'Ouest (78,6 %) qu'à l'Est (74,5 %).

Les élections municipales, régionales et européennes connaissent un recul semblable. Cette désaffection progressive correspond-elle à un alignement sur les démocraties parlementaires occidentales où la participation électorale est plus faible ? Ne convient-il pas d'y voir aussi le signe d'un mécontentement croissant à l'égard du système politique et de ses représentants ? Jamais l'Allemagne n'avait enregistré des niveaux d'abstention aussi élevé que dans les trois Länder de l'Est dont les Parlements régionaux ont été renouvelés cet été. Les désillusions de l'unité et la difficulté à accepter le brusque passage du communisme à la démocratie parlementaire renforcent le camp de l'abstention.

Recul des grands partis. – Les grands partis attirent moins d'électeurs, l'Allemagne, comme l'Autriche dimanche dernier, n'échappe pas à cette tendance de fond. En 1949, chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates totalisaient 60,2 % des votes ; portés par un mouvement de concentration, ils en réunissaient même 91,2 % en 1976. Un relâchement s'est produit depuis au profit des écologistes et de l'extrême droite et plus récemment des communistes réformateurs du PDS (à l'Est pour ces derniers). La CDU-CSU et le SPD ne recueillent que 77,3 % des votes le 2 décembre 1990 dans l'ensemble de l'Allemagne, mais l'écart entre l'Est (66,1 %) et l'Ouest (80 %) est significatif. Cette érosion ne rend que plus remarquable l'exploit de la CDU-CSU qui a toujours plus de 40 % des votes depuis 1953, avec comme résultats extrêmes 50,2 % en 1957 et 43,8 % en 1990.

Les grands partis perdent leur emprise sur les électeurs car les structures socio-économiques et les valeurs de référence de la société post-industrielle se modifient. Le pourcentage des ouvriers, des travailleurs indépendants, des professions libérales et des agriculteurs a fortement chuté au profit du secteur des services, la moitié des salariés étant des employés et des fonctionnaires. Les milieux sociaux traditionnels s'érodent, le recul rapide du nombre des syndiqués et des pratiquants à l'Eglise déstructurent l'électorat traditionnel du SPD et de la CDU-CSU. Après les douze années du IIIe Reich et les quarante-cinq années du communisme, tous les Allemands de l'Est ne sont pas convaincus de l'utilité du multipartisme. A l'Est et à l'Ouest, les 18-35 ans se retrouvent au sein du mouvement écologiste qui a accepté les grands principes du système démocratique tout en le contestant de l'intérieur.

Flexibilité. – Ces changements expliquent que le comportement électoral soit moins déterminé qu'autrefois par certaines structures socio-économiques, culturelles et religieuses. L'élévation du niveau culturel, l'émancipation des femmes, la mobilité sociale et la télévision suscitent des comportements plus changeants, voire imprévisibles, avec un rôle déterminant pour les abstentionnistes et les électeurs flottants. Les partis perdent des adhérents et les attaches partisanes n'ont plus la même intensité que dans le passé. Les formations politiques sont surtout jugées sur leur capacité à résoudre les problèmes qui préoccupent le plus les électeurs. C'est le triomphe du pragmatisme, voire de l'égoïsme et des choix électoraux faits au dernier moment, avec parfois de spectaculaires retournements de tendance.

L'Allemagne unie voit maintenant s'interpénétrer deux cultures politiques complexes, marquées par des expériences très différentes entre 1945 et 1990. Les partis et les élections n'ont pas la même signification à l'Est et à l'Ouest, le rôle des forces intermédiaires étant encore peu affirmé à l'Est. La frustration due à la brusque destruction des structures traditionnelles de la RDA engendre chez une partie des citoyens l'apathie, l'abstention ou le vote de protestation en faveur des communistes réformateurs du PDS.

L'Allemagne est devenue plus hétérogène et disparate avec d'énormes tensions entre les attentes et les besoins, d'une part, les moyens et les réalisations, d'autre part. Les partis éprouvent plus de difficultés qu'autrefois à jouer un rôle de médiateur entre la société et l'Etat. Les élections du 16 octobre montreront si les nouveaux équilibres entre continuité et changement menacent ou renforcent la stabilité du pays.

▶ Henri Ménudier est professeur à Paris-III.

Deux voix par électeur

Le mode de scrutin en Allemagne combine le système uninominal à un tour et le système proportionnel. Le dispositif, défini dans la loi électorale de 1956, veille à limiter le nombre des partis au Bundestag, notamment par la clause des 5 % de voix, seuil minimum pour être représenté.

Chaque électeur dispose de deux voix. Avec sa première voix, il vote pour un candidat dans une circonscription, avec la seconde pour la liste régionale (au niveau du Land) d'un parti. Ces deux choix figurent sur un même bulletin de vote, mais peuvent se porter sur des formations différentes.

Dans chacune des 328 circonscriptions, un député est élu (par les premières voix) selon le système uninominal, à la majorité simple.

Les deuxièmes voix recueillies par les différents partis sont comptabilisées au niveau du Land. Les sièges sont répartis à la proportionnelle, en fonction du nombre de deuxièmes voix obtenu par chaque parti. Ne sont pris en compte dans l'attribution des sièges que les partis ayant obtenu au moins 5 % des deuxièmes voix et ceux qui ont enlevé un siège avec les premières voix dans au moins trois circonscriptions.

Du nombre de députés auquel peut ainsi prétendre un parti en fonction des deuxièmes voix qu'il a recueillies est déduit le nombre de sièges directement obtenus par ce parti, avec les premières voix, dans les circonscriptions ; les autres sièges sont attribués dans l'ordre de la liste du parti pour le Land.

Un parti peut avoir des « mandats excédentaires ». Cela veut dire que le nombre de sièges qu'il a obtenus grâce aux premières voix dans les circonscriptions est supérieur au nombre de sièges auquel il pourrait prétendre en vertu des deuxièmes voix qu'il a recueillies. D'autre part, les voix obtenues par les petits partis qui n'ont pas franchi la barre des 5 % ou n'ont pas obtenu trois mandats directs, sont répartis entre les formations représentées au Bundestag au prorata de leurs résultats. Le nombre de députés au Bundestag peut ainsi être légèrement supérieur à 656.

BIBLIOGRAPHIE

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
d'Anne-Marie Le Gloannec,
Le Livre de poche, 224 pages.

Spécialiste de l'Allemagne, l'auteur donne dans ce petit livre les informations de base indispensables à la compréhension de la vie politique et sociale en Allemagne, quatre ans après la réunification. Annie-Marie Le Gloannec pose aussi les questions sur le rôle de l'Allemagne dans le monde, questions encore sans réponse parce que les Allemands eux-mêmes hésitent à se les poser.

GERMAN AND EUROPE THE CRISIS OF UNITY
de David Marsh,
Ed. Heinemann, Londres,
236 pages, 17,99 livres.

Responsable de la couverture de l'Europe au *Financial Times*, David Marsh n'est pas « eurosceptique » par profession. Bien que critique à l'égard de l'Allemagne et en particulier de cette institution de base qu'est la Bundesbank, il voit dans la coopération triangulaire entre Paris, Bonn et Londres le seul espoir pour le Vieux Continent de rester *« vigoureux, prospère et ouvert ». « Une précondition pour une Europe efficace et ayant confiance en soi est une Allemagne efficace et ayant confiance en soi,* écrit-il, *capable de fixer les tâches de l'Union européenne de concert avec ses partenaires européens. »* Une voix dissonante et appréciée dans le tohu-bohu anti-européen venu d'outre-Manche.

L'Assemblée nationale a continué, dans la nuit de jeudi 13 au vendredi 14 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 1995 en adoptant sept des dix-neuf articles de la première partie du budget, dont celui qui autorise un prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la contribution française au budget de l'Union européenne. Dans un climat, pour l'instant, épargné par les querelles internes à la majorité, les députés ont notamment adopté un amendement encadrant davantage la fiscalité des célibataires ayant élevé un enfant.

■ ENVIRONNEMENT : Le Sénat a continué la discussion du projet sur la protection de l'environnement. Ils ont imposé à M. Barnier un étalement et une limitation de l'augmentation, souhaitée par le gouvernement, de la taxe sur la mise en décharge des déchets ménagers que doivent acquitter les communes.

Refus d'une commission d'enquête sur les RG. –La commission des lois de l'Assemblée nationale a repoussé, mercredi 12 octobre, une proposition de résolution socialiste pour créer une commission d'enquête sur les contrôles exercés par les services des Renseignements généraux sur les partis politiques. Le rapporteur de la commission a estimé que *« les faits à l'origine de la proposition* [l'affaire d'espionnage du conseil national du PS] *ne justifiaient pas une commission d'enquête, dont la création était rendue particulièrement inopportune par le lancement d'une réforme »* des RG.

L'Assemblée nationale restreint les avantages fiscaux des célibataires ayant un enfant

Si l'on excepte les protestations véhémentes des socialistes contre les propos de Lucette Michaux-Chevry, le scénario de la première journée d'examen des articles du projet de budget 1995, jeudi 13 octobre, n'a pas offert de grosses surprises. Le rituel a été respecté. Les libéraux de l'UDF, Gilbert Gantier (Paris) et Jean-Pierre Thomas (Vosges), n'ont pas manqué de présenter leur traditionnel amendement proposant de réduire de 56,80 % à 56 % le taux marginal de l'impôt sur le revenu. Comme de coutume, ils ont essuyé les sarcasmes de Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis) qui, lui, proposait plutôt de taxer *« les privilégiés »* en avançant son argument de prédilection : *« Ces nouvelles recettes n'auront d'incidence que sur les achats de caviar et de fourrures. »*

Les défenseurs de la famille, dont le porte-drapeau le plus résolu est Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne), se sont également rappelés au bon souvenir de chacun. M. de Courson a une nouvelle fois dénoncé le régime existant de l'impôt sur le revenu qui *« pénalise les familles »*. Aussi a-t-il défendu un amendement proposant de supprimer la demi-part supplémentaire dont bénéficient les célibataires ayant élevé un enfant afin de *« rétablir la parité avec les couples mariés »*. Il s'est heurté à l'hostilité de Nicolas Sarkozy qui a refusé de *« revenir sur l'avantage fiscal déjà consenti »*.

Si la proposition du député de la Marne n'a pas été retenue, l'Assemblée a adopté – contre l'avis de M. Sarkozy – un amendement de M. Gantier qui s'inspire de la même démarche, même s'il est plus modéré. Cet amendement réserve l'avantage de la demi-part additionnelle accordée aux célibataires aux seules personnes ayant élevé un enfant pendant au moins dix années consécutives. *« Est-il normal*, s'est interrogé M. Gantier, *qu'un célibataire qui s'est complètement désintéressé de son enfant et n'a nullement contribué à ses frais d'éducation profite d'un tel avantage quand l'enfant est devenu majeur ?»*

Le projet du gouvernement d'encourager les emplois familiaux à travers des réductions d'impôts sur les revenus de 1995 a aussi été très discuté bien qu'il ne figure pas dans l'actuel projet de budget. Les socialistes ont exulté quand M. Sarkozy a reconnu qu'une telle mesure, lorsqu'elle entrera en application, bénéficiera avant tout aux hauts revenus. Répliquant aux partisans de l'abaissement du taux marginal de l'impôt sur le revenu, le ministre du budget a en effet lâché : *« En augmentant les avantages fiscaux pour les emplois familiaux, nous arrivons au même résultat »*. *« Ce que nous voulons, c'est créer des emplois,* a précisé M. Sarkozy. *Qu'ils soient créés par quelqu'un qui paye l'impôt de solidarité sur les grands fortunes ou non, peu importe. »*

Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général du budget, était si favorable à cette mesure qu'il a défendu un amendement anticipant son entrée en vigueur dès le 1er octobre 1994. L'Assemblée ne l'a toutefois pas suivi, se ralliant au point de vue de M. Sarkozy qui a estimé qu'*un tel avantage octroyé immédiatement « récompenserait des créations d'emplois qui ont déjà eu lieu »* alors que l'objectif est d'en susciter de nouvelles. Le rapporteur général n'a pas eu plus de chance avec trois de ses amendements proposant d'alléger la fiscalité sur la transmission des entreprises. A l'exception de quelques concessions en faveur des associations d'utilité publique ou du secteur du logement, M. Sarkozy était bien décidé à ne rien lâcher.

FRÉDÉRIC BOBIN

Les amendements adoptés

Les députés ont adopté, dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 octobre, trois amendements au projet de loi de finances 1995.

– Célibataires. Un *amendement* de Gilbert Gantier (UDF, Paris) réserve le bénéfice de la demi-part supplémentaire *accordée aux célibataires, veufs* ou divorcés ayant élevé un ou plusieurs enfants majeurs à ceux qui ont eu ces derniers à charge durant au moins dix années consécutives.

– Associations. Un amendement de Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges), réécrit par le gouvernement, allège la taxe sur les salaires payée par les associations reconnues d'utilité *publique. Le projet de budget* initial leur accordait le bénéfice d'un abattement de 18 000 francs. Cet avantage passera à 20 000 francs.

– Propriétaires. Un amendement de Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) permet aux propriétaires bailleurs de déduire, *dès le 30 septembre 1994, de* leurs revenus fonciers leurs frais réels d'assurance pour loyers impayés. Dans le même *souci de relancer le secteur du* logement, Nicolas Sarkozy a annoncé que le gouvernement augmentera de 200 millions de francs – en autorisations de *programme* – les crédits à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

Tollé socialiste contre Mme Michaux-Chevry

Le soutien chaleureux prodigué par Lucette Michaux-Chevry à son *« ami »* Edouard Chammougon, député (République et Liberté) de la Guadeloupe condamné pour corruption (*le Monde* du 14 octobre), a été une divine surprise pour les socialistes. Tout au long de la journée du jeudi 13 octobre, le groupe PS, aidé dans son offensive par Ernest Moutoussamy, député (app. PC) de Guadeloupe, n'a cessé de réclamer la venue au banc du gouvernement d'Edouard Balladur afin que celui-ci s'explique sur les propos de son ministre délégué à l'action humanitaire. *« Cette déclaration est d'une gravité considérable*, a tonné Martin Malvy, président du groupe PS. *(...) Elle constitue une insulte au Parlement et aux magistrats. »*

Mme Michaux-Chevry, elle, a donné l'impression de tomber des nues en prenant connaissance du tollé qu'a suscité ses propos. *« Mes amis sont mes amis,* a-t-elle déclaré sur RFO. *J'ai un cœur, j'ai un ami qui souffre, je lui donne la main. Je ne comprends vraiment pas pourquoi, parce que je suis membre du gouvernement, je n'ai pas le droit de manifester ma sympathie à un ami qui a été à mes côtés dans les heures sombres (...) Mes qualités de cœur, je tiens à les garder. La politique ne m'enlèvera jamais ces vertus qui sont pour moi sacrées. »*

F. B.

Les travaux du

Le Sénat limite de la taxe payée pour l'élimination

La protection de l'environnement a un coût. Le tout est de savoir qui en assume la charge. Les sénateurs de tous bords manifestaient avec force, depuis le début de la discussion du projet de loi relatif à la protection de l'environnement (*le Monde* du 14 octobre), leur refus de voir, comme il le leur était proposé, la taxe sur la mise en décharge des déchets ménagers – acquittée par les communes – passer de 20 à 50 francs. Cette taxe, dont l'objectif est d'inciter à investir dans le traitement des déchets, alimente le fonds de modernisation et de gestion des déchets de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Devant l'insistance de tous les groupes du Sénat, Michel Barnier, ministre de l'Environnement, a dû, jeudi 13 octobre, se résoudre à accepter l'étalement sur quatre ans de son augmentation et son plafonnement à 40 francs. Les sénateurs ont également prévu que le fonds aiderait les départements auxquels l'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets ménagers aura été, à leur demande, transféré.

Les sénateurs ont en revanche autorisé sans difficulté les conseils généraux à instituer une taxe, plafonnée à 20 francs, sur le passage des véhicules empruntant les ponts reliant les îles au continent. Son produit sera affecté au financement de mesures de protection et de gestion des espaces naturels de ces îles, parfois soumis à rude épreuve en raison de l'afflux touristique.

Parlement

l'augmentation par les communes des déchets ménagers

Les sénateurs se sont par ailleurs penchés sur le cas des « entrées de ville », dont beaucoup sont défigurées par une urbanisation désordonnée qui se déploie le long des principaux axes routiers. A l'initiative d'Ambroise Dupont (RI, Calvados), rapporteur de la commission des affaires culturelles, les sénateurs ont adopté un amendement dont l'objectif est d'inciter les communes à insérer dans leurs plans d'occupation des sols une réglementation spécifique à ces zones, tenant compte notamment du bruit, de la qualité architecturale et des paysages.

Faute de telles règles, le nouvel article interdit, en dehors des espaces urbanisés, les constructions dans une bande de 100 mètres de part et d'autre de l'axe des autoroutes et routes express, et de 75 mètres pour les autres routes à grande circulation.

CÉCILE CHAMBRAUD

Sur France 3

Les « primaires » présidentielles sont « une idée dépassée », estime M. Juppé

En réponse à la nouvelle offensive de Charles Pasqua en faveur des « primaires » présidentielles – le ministre de l'intérieur vient d'envoyer une lettre aux parlementaires de la majorité pour les inciter à faire pression sur les états-majors du RPR et de l'UDF (*le Monde* du 13 octobre) –, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a indiqué, jeudi 13 octobre, sur France 3, que cette procédure était *« une bonne façon »* de parvenir à la désignation d'un candidat d'union de la droite, tout en notant qu'elle était *« dépassée »*.

« Nous ne pouvons pas aujourd'hui faire fonctionner ce système parce que les candidats ne sont pas déclarés », a ajouté le secrétaire général du RPR, soulignant que *« parmi les candidats potentiels* (...) *figure le premier ministre, qui ne peut pas s'engager parce qu'il doit achever sa mission jusqu'au début de l'année prochaine ». « Nous n'avons pas pu et nous ne pouvons pas aujourd'hui faire fonctionner ce système »*, a-t-il conclu.

A l'inverse, José Rossi, secrétaire général du PR, s'est félicité de l'initiative de M. Pasqua, précisant que son parti *« comptait pousser jusqu'au bout les feux des primaires »*. Il a déclaré qu'il allait *« faire savoir au secrétaire général de l'UDF, François Bayrou, que le PR est très ouvert à la proposition de M. Pasqua, dont l'objectif essentiel est d'aboutir à une candidature unique »* de la majorité.

Dans un entretien publié par *le Parisien* du vendredi 14 octobre, Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise et conseiller diplomatique de Jacques Chirac, affirme que le maire de Paris a *« toutes ses chances dans ce système »*. Fidèle de M. Chirac, Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis et secrétaire général adjoint du RPR a déclaré, jeudi, sur l'antenne d'O'FM : *« Si Edouard Balladur veut être candidat, qu'il le dise. Il y en a ras-le-bol de cette ambiance d'hypocrisie profonde. » « Moi, je souhaite une seule chose*, a ajouté M. Raoult, *c'est que parmi ces deux-là il y en ait un qui puisse dire à l'autre : « Bonne chance, Jacques, vas-y ! »* Répondant au balladurien Jacques Baumel, qui estimait *« urgent d'arrêter la machine à perdre les élections »*, un autre secrétaire général adjoint, Jean-Jacques de Peretti, député de la Dordogne, a rétorqué qu'il fallait *« surtout arrêter les moulins à paroles dans la majorité »*.

La préparation des élections municipales

Le maire socialiste de Béziers est privé de majorité

MONTPELLIER

de notre correspondant

La solitude actuelle d'Alain Barrau est à la hauteur des espoirs qu'il avait suscités en 1989. Parachuté de Paris pour les élections législatives en *1986*, le nouveau député avait réussi à regrouper l'ensemble de la gauche locale. Sa liste « Allons Béziers » annonçait le renouveau d'une ville en proie à une grave crise économique. La victoire fut au rendez-vous. La liste conduite par M. Barrau conquit la ville jusqu'alors dirigée par Georges Fontès (RPR).

Deux ans plus tard, certains responsables socialistes locaux commençaient à dénoncer le comportement *« autocratique »* de leur nouveau maire. Le 4 avril 1991, une première crise, interne à la majorité, sera si vive que le budget de la ville sera rejeté. Il faudra une nouvelle réunion du conseil municipal et des promesses de changement du maire pour débloquer la situation. Mais les lézardes apparues lors de cet épisode ne se sont jamais refermées.

La défaite aux élections législatives de mars 1993 de M. Barrau devant Raymond Couderc (PR), les a creusées un peu plus. Au mois de juin, lors de la course à l'investiture pour les municipales, Eliane Bauduin, conseiller général, qui fut une de ses plus proches collaboratrices, s'est portée candidate contre M. Barrau. Le maire a finalement été investi par son parti, mais par une voix d'avance seulement.

La majorité municipale se trouve aujourd'hui complètement éclatée après la constition, lundi 10 octobre, d'un nouveau groupe baptisé « groupe de recherches et d'études municipales » présidé par Mme Bauduin et fort de quatorze élus. *« Quoiqu'il arrive, je ne rejoindrai pas le maire »*, affirme celle-ci. Une telle menace diminue les chances du maire de retrouver son fauteuil. M. Barrau ne peut plus compter que sur trois alliés socialistes et quelques autres élus.

L'isolement du maire est tel qu'il n'a même plus d'appuis hors de son conseil municipal. Le président du conseil général de l'Hérault, l'ancien socialiste Gérard Saumade, conserve une position de neutralité bienveillante à l'égard des rebelles. La fédération socialiste, tenue par les amis du maire de Montpellier, Georges Frêche, a condamné officiellement leur attitude, mais elle ne fera rien de plus.

JACQUES MONIN

Des personnalités de gauche à Marseille lancent un appel pour une « démarche citoyenne »

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Un groupe de personnalités de gauche, parmi lesquelles des militants politiques, associatifs et syndicalistes, lance un appel, intitulé *« Marseille citoyenne »*, visant à créer un débat public en vue des élections municipales. Cet appel condamne le *« pouvoir municipal personnel de Robert Vigouroux »* ainsi que la *« vieille droite de Jean-Claude Gaudin qui veut prendre sa revanche »*, sans épargner Bernard Tapie – *qui a toujours incarné le règne de l'argent et la défense de la seule loi du marché»*. Parmi les signataires figurent des communistes rénovateurs, dont le député Guy Hermier, et Francis Caccintolo, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône, des membres de la LCR (trotskiste), des écologistes, dont Gérard Perrier, ancien dirigeant des Verts. Il revendiquent le soutien de trois personnalités socialistes locales, Philippe Sanmarco, ancien député, Frédéric Rosmini, ancien député européen et Marie-Arlette Carloti, membre du bureau national, ainsi que des représentants du Mouvement des citoyens, qui, cependant, n'ont pas signé l'appel. *« Marseille citoyenne »*, qui se veut, selon M. Hermier, *« un aiguillon pour que les forces de gauche marseillaises se ressaisissent »*, face à l'attraction qu'exerce Tapie, prendra *« une part active à la campagne pour les municipales »* en organisant des réunions d'information et en élaborant un projet pour la ville. La publication d'une revue comportant la signature de Jean-Louis Bianco, ancien ministre socialiste, est également prévue.

G. P

La première convention nationale d'Idées-Action

M. Madelin lance son propre mouvement

Alain Madelin, ministre des entreprises, a clairement affiché ses ambitions personnelles à l'occasion de la première convention nationale du mouvement Idées-Action, qui a rassemblé à l'hippodrome d'Auteuil, à Paris, le 12 octobre, plus de 4 500 personnes.

« Idées-Action est un mouvement construit pour durer », a assuré Alain Madelin, lors de la convention nationale de son mouvement mercredi 12 à Paris. Le ministre des entreprises a tenu à préciser : *« Notre raison dépasse, et de beaucoup, la prochaine élection présidentielle (...). Pour être franc, Idées-Action exprime aussi notre volonté de ne plus se laisser faire. »*

M. Madelin s'est longtemps contenté du rôle d'agitateur d'idées, pour le compte du Parti républicain de François Léotard, pour celui de Valéry Giscard d'Estaing, ou, plus récemment, pour celui de Jacques Chirac qui a fait sien le propos du ministre des entreprises sur la panne de l'*« ascenseur social »* dont souffre la France. Aujourd'hui, le ministre souhaite cependant avancer sous ses propres couleurs.

Prudent, M. Madelin s'est bien gardé, dans le discours qu'il a prononcé mercredi, de s'éloigner du *« cœur de la majorité »*, où il entend inscrire son action et défendre ses idées en faveur d'un libéralisme nouveau à vocation sociale. Soucieux de ne pas s'avancer sur le terrain miné de la pré-campagne présidentielle, il a pris soin de bannir de son propos toute allégeance envers tel ou tel candidat, même si son exigence, en matière de réformes, le rapproche plus spontanément de Jacques Chirac, qui souhaite une rupture dans la gestion de la France, que d'Edouard Balladur, plus soucieux de continuité. Il assure à qui veut l'entendre que le programme qu'il a déjà élaboré et qui se trouve dès à présent en librairie (*le Monde* du 13 octobre) reviendra à qui saura s'en saisir.

M. Madelin a-t-il cependant les moyens de son ambition ? Comme pour tout mouvement en gestation, une large palette des nuances de la droite s'est pressée, pour « voir », à l'hippodrome d'Auteuil. Si on range de côté la très forte délégation chiraquienne, emmenée par Alain Juppé et François Baroin – Nicolas Sarkozy, pourtant annoncé, n'est pas venu –, l'œcuménisme a régné en maître, de Jean-Gilles Malliarakis, classé dans la sphère de l'extrême droite parmi les nationalistes révolutionnaires, à Claude Malhuret (UDF-PR), ancien membre du PSU, ou au démocrate-social Jean Arthuis, en passant par l'ancien juge Thierry Jean-Pierre, député européen élu sur la liste de Philippe de Villiers. En aparté, M. Madelin ne s'est d'ailleurs pas privé de se féliciter de ces bigarrures (1).

Le succès de la manifestation de mercredi ne doit pas masquer plusieurs écueils, dont le ministre est d'ailleurs bien conscient. Il sera sans doute difficile à son mouvement de conserver son statut de neutralité à mesure que la campagne présidentielle se fera plus âpre. La volonté affichée mercredi par les chiraquiens de récupérer cette boîte à idées pour leur profit immédiat en est une première illustration.

Le glissement, dans les discours, du libéralisme au libéralisme social, peut également être, à l'avenir, une source douloureuse de malentendus. M. Madelin n'a eu aucun mal à convaincre la *« société civile »* aisée représentée à l'hippodrome d'Auteuil de la nécessité de tailler à la hussarde dans les impôts et les charges. En revanche, l'impérieuse nécessité qu'il y aurait de réparer l'*« ascenseur social »* reste manifestement encore à démontrer.

GILLES PARIS

(1) Le chanteur Didier Barbelivien, qui figurait dans la liste des signataires de l'appel au débat pour l'élection présidentielle publiée par M. Madelin, a indiqué, jeudi 13, qu'il était étranger à cette démarche.

A l'office d'HLM des Alpes-Maritimes

Une déléguée CFDT est réintégrée dans la fonction publique

Le conseil de discipline de la fonction publique de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a statué le 12 octobre sur le recours qu'avait formé Brigitte Kaibi, déléguée syndicale CFDT de l'office public d'HLM de Nice et des Alpes-Maritimes, après sa révocation par le président de celui-ci, José Balarello, sénateur (Rép. et Ind.), *« pour manquement à l'accomplissement de ses fonctions et à l'obligation d'obéissance hiérarchique »* (*le Monde* du 10 août).

Le conseil de discipline de recours s'est prononcé pour une exclusion temporaire d'un mois. C'est une sanction, sur l'échelle disciplinaire de la fonction publique, immédiatement inférieure à la révocation. Mme Kaibi va donc pouvoir être réintégrée dans la fonction publique. Dans un communiqué, la CFDT-Interco indique que cette recommandation représente une *« victoire pour les libertés syndicales »*, et que *« le droit a triomphé de l'arbitraire »*.

Le groupe du Front national se disloque à Nice

NICE

de notre correspondant régional

Coup sur coup, deux élus du Front national au conseil municipal de Nice, Michel Moulin et Adrienne Franchi, ont annoncé, lundi 10 et mardi 11 octobre, leur démission du groupe du FN. Ils ont indiqué qu'ils rejoignaient l'ancien député Jacques Peyrat, lui-même démissionnaire du FN le 1er septembre pour créer son propre mouvement, l'Entente républicaine pour Nice. M. Peyrat a l'intention de conduire une liste aux prochaines élections municipales.

M. Moulin et Mme Franchi, qui restent membres du conseil municipal, ont été aussitôt exclus du FN par le secrétaire départemental, Jean-Pierre Gost, qui dirigera la liste lepéniste, à Nice en juin 1995. Après leur départ, le groupe FN qui comptait, en 1989, huit élus, se trouve réduit à trois membres. Indépendamment du départ de M. Peyrat, deux autres élus municipaux niçois l'avaient, en effet, déjà quitté : il s'agit de Max Baeza – par ailleurs conseiller régional et ancien directeur de campagne de M. Le Pen aux élections régionales et législatives – et de Pierre Girbal, qui ont quitté le groupe respectivement en juin 1993 (*le Monde* du 9 juin 1993) et en mars.

M. Baeza, qu'une vive inimitié opposait à M. Peyrat, alors candidat désigné du FN à la mairie, avait dénoncé le fonctionnement antidémocratique du parti. M. Girbal, également démissionnaire de son mandat de conseiller municipal, avait estimé de son côté que M. Le Pen était *« dépassé »*. M. Peyrat nous a indiqué que *« plusieurs dizaines de militants du FN »* s'étaient d'ores et déjà ralliés à sa démarche, tout en restant, pour certains d'entre eux, fidèles au parti lepéniste.

Outre ces démissions, le mouvement d'extrême droite doit faire face au refus catégorique du maire de la ville et député RPR des Alpes-Maritimes, Jean-Paul Baréty, d'accueillir, en janvier 1995, au palais des congrès Acropolis, la convention nationale du FN. Le maire rappelle *« les incidents qui ont éclaboussé la ville de Nice lors de la dernière convention du FN en mars 1990 »*. L'élu fait référence à la présence de l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber, alors président du parti d'extrême droite allemand des Républicains.

GUY PORTE

***CANTONALES : le tribunal* administratif de Grenoble valide l'élection de M. Nucci.** –Le tribunal administratif de Grenoble n'a pas suivi, jeudi 13 octobre, les conclusions de la commission nationale des comptes de campagnes qui tendaient à obtenir l'annulation de l'élection de Christian Nucci (PS), en mars 1994, dans le canton de Beaurepaire (Isère), pour dépassement des dépenses autorisées (*le Monde* du 6 octobre). Il était reproché à l'ancien ministre socialiste d'avoir dépassé d'un peu plus de 8 000 francs le plafond des dépenses électorales fixé dans ce canton à 71 000 francs. Le tribunal n'a pas retenu l'avis de la commission qui avait refusé de valider ces comptes, en jugeant les motifs invoqués insuffisants et sans conséquence sur le résultat électoral.

Louis Giscard d'Estaing candidat à la mairie de Royat (Puy-de-Dôme)

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondante

La vocation politique est une solide affaire de famille chez les Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République vient à peine d'annoncer ses ambitions pour la mairie de Clermont-Ferrand que son propre fils, Louis, se déclare à son tour candidat à Royat, station thermale élégante quoique moins huppée que Chamalières, située à la périphérie de la capitale auvergnate.

Après avoir travaillé pour Moët-Hennessy, le jeune homme a fondé deux sociétés d'édition à Paris sans jamais cesser de songer à la politique. A trente-six ans, sa candidature en Auvergne lui paraît naturelle. Elle a été négociée, sans heurts, dans une commune où le maire sortant UDF souhaite se retirer après trois mandats successifs. L'enjeu est à la portée du fils de l'ancien président de la République que le mot de dynastie agace. *« N'oubliez pas que l'électeur a son mot à dire et que c'est lui qui choisit »*, assure-t-il avec un brin de lassitude.

B. C.

Un entretien avec Charles Pasqua

Suite de la première page

– Le maintien de M. Longuet au gouvernement, la solidarité affichée par le Parti républicain avec son président et son trésorier, ne risquent-ils pas de contribuer au discrédit des responsables politiques dans l'opinion ?

– Chacun se détermine en son âme et conscience. M. Longuet considère qu'il est injustement critiqué. Une enquête est en cours. Il est libre de décider ce qu'il veut, sachant que le premier ministre a rappelé la règle : tout ministre mis en examen doit quitter le gouvernement.

– Il y a une semaine, le gouvernement a été mis en cause pour son refus de laisser Taslima Nasreen venir en France plus de vingt-quatre heures. Or les ministères des affaires étrangères et de la culture affirment que c'est vous qui vous êtes opposé à la venue de l'écrivain bangladais.

– J'ai été consulté sur la venue en France de cette personne qui devait participer à une émission de télévision. Je ne m'y suis pas opposé. Par contre, s'agissant de la tournée qu'elle envisageait de faire dans un certain nombre de villes de France, j'ai considéré que ce n'était pas souhaitable.

L'affaire Taslima Nasreen

– Donc vous assumez la décision ?

– Je n'ai pas l'habitude de me dérober...

– Mais, sur le moment, vous avez renvoyé la responsabilité sur le ministère des affaires étrangères ?

– Non, non. Ce n'est pas mon style. Je ne renvoie rien sur les autres. Mais je n'apprécie pas le manque de solidarité gouvernementale. La décision n'a pas été prise par moi, elle a été prise par Matignon. Et tout le monde a été d'accord. Qu'on ne vienne pas dire ensuite, pour se donner le beau rôle : « Ce n'est pas moi, nous sommes les bons et il y a un méchant ». Moi ça ne me gêne pas d'assumer, mais que les autres assument leur part.

– Donc vous étiez hostile à une tournée de Taslima Nasreen en France ?

– Oui, et je le reste. Qu'elle fasse la promotion de son livre, qu'elle visite la France, c'est très bien, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais une tournée publique, c'est un autre problème. J'ai à me préoccuper des conséquences sur la sécurité intérieure du pays. Et j'ai suffisamment de forces de police mobilisées dans d'autres actions pour ne pas souhaiter être obligé d'assurer ce type de sécurité.

– Cela signifie-t-il que, si Taslima Nasreen demande une nouvelle fois à se rendre dans notre pays pour y parler publiquement de son livre, vous direz au premier ministre que vous n'y êtes pas favorable ?

– Absolument. Si elle veut venir visiter la France, je n'y vois aucun inconvénient. Qu'elle donne des émissions de télévision, de radio, non plus. Mais une campagne publique, je suis plus réservé.

– N'en venez-vous pas, par souci de la sécurité, à oublier vous-même les principes républicains dont vous vous réclamez et sur lesquels vous fondez votre image politique ? N'est-il pas paradoxal que vous refusiez à Mme Nasreen de défendre publiquement en France son combat pour la laïcité et la liberté, notamment celle des femmes ?

– Mais Mme Nasreen peut parfaitement s'expliquer ! Je trouve que son combat est un combat courageux et qui mérite un coup de chapeau. Qu'elle veuille venir en France ne me choque pas. Mais, à partir de ce moment-là, dans le contexte de la tension entre des mouvements intégristes proches du terrorisme et ce qui se passe dans le bassin méditerranéen, se posent un certain nombre de conséquences éventuelles, que mon rôle est de prévoir. Mais si le premier ministre décide que Mme Nasreen doit pouvoir procéder à des signatures de livres dans toutes les villes de France, je prendrai les mesures nécessaires pour assurer sa sécurité et celle des Français.

– Vous avez eu connaissance de menaces émanant de milieux islamistes hostiles à la venue de Taslima Nasreen ?

– Non. Mais j'ai déjà eu l'occasion de le dire : les risques d'attentats terroristes en France existent bien.

– On a eu le sentiment ces derniers mois qu'il y avait des dissonances entre les diplomates et vous à propos de l'Algérie, que vous en faisiez une affaire essentiellement sécuritaire et que, par là-même, vous souteniez le gouvernement d'Alger.

– Mais oui, j'ai entendu tout ça, je ne suis pas sourd...

« La politique étrangère de la France est une »

– On l'entend même du côté du ministère des affaires étrangères, du corps diplomatique...

– Le corps diplomatique n'est pas chargé de diriger la politique étrangère de la France, il est chargé de l'appliquer. Il peut avoir le sentiment qu'il veut, mais la première des choses qu'il devra faire, c'est de garder ce sentiment pour lui. Et s'il a des plaintes à formuler, il n'a qu'à les formuler à son ministre et au premier ministre. La politique étrangère de la France est une : il n'y en a pas deux, il n'y en a pas trois, il n'y en a qu'une seule.

– Laquelle sur l'Algérie ?

– Qu'il y ait, entre les différents protagonistes du drame algérien, des négociations et qu'elles aboutissent, que les attentats cessent et que ce pays trouve sa voie vers la démocratie.

– Il vous est arrivé d'être plus radical que cela, de présenter les islamistes comme des gens qui ne peuvent pas être des interlocuteurs.

– On m'a dit : vous avez l'air de considérer qu'en Algérie, il y a, d'un côté, le gouvernement et l'armée qui conduit la répression et, de l'autre, les islamistes, et qu'il n'y a pas d'islamistes modérés. J'ai répondu : il y a des musulmans modérés mais, dans ce cas, ils ne sont pas islamistes et il y a des modérés, mais qui ne sont pas islamistes. Est-ce que quelqu'un est en mesure de me dire, s'agissant de la mouvance islamiste, où s'arrête le FIS, où commence l'AIS, où commence le GIA ? Sachant que, de toute façon, dans les milieux islamistes, on considère que le double langage fait partie intégrante de la politique, que la main droite ne doit pas savoir ce que fait la main gauche.

– François Léotard a fait à un journal saoudien des déclarations qui étaient très sévères pour le gouvernement algérien, qui critiquaient son incapacité à mener à bien des négociations. Est-ce qu'il exprimait « la » politique étrangère de la France ?

– Je n'ai pas vu ces déclarations. Mais de toute façon, la France n'a pas à s'immiscer dans la politique intérieure de l'Algérie. Elle peut conseiller, elle peut souhaiter, mais elle n'est pas partie prenante dans les événements d'Algérie. Elle n'a pas à l'être. Le gouvernement algérien ne peut pas faire la paix tout seul ; il faut bien qu'il ait en face de lui des gens qui soient décidés à faire un bout de chemin. Si j'en juge par les événements des derniers jours, on ne va pas tout à fait dans ce sens puisque les terroristes continuent à s'en prendre aux milieux intellectuels, maintenant aux universités, aux écoles. C'est très difficile, je me garderai bien de donner quelque conseil public que ce soit.

– Vous dites qu'on ne doit pas s'immiscer. Mais ne s'immisce-t-on pas quand Jean-Charles Marchiani, qui est l'un de vos proches, rencontre Rabah Kébir, le représentant du FIS en Allemagne ?

– Tout à l'heure vous me reprochiez de ne pas avoir de contacts avec le FIS, maintenant vous me reprochez d'en avoir.

– Néanmoins vous confirmez ?

– Je répète : nous n'avons pas à nous immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat. Cela ne veut pas dire pour autant qu'un gouvernement ne doit pas se tenir informé. C'est ce que fait le Quai d'Orsay et c'est ce que font les services français. Mais il n'y a pas de contacts avec Rabah Kébir.

« Qui est le FIS en réalité ? »

– Il n'y en a pas eu ?

– Il n'y a pas de contacts avec Rabah Kébir. C'est la thèse des Américains ça ! D'ailleurs, si nous voulions avoir des contacts avec le FIS ce n'est pas la peine d'aller très loin. Il y a Sahraoui à Paris. Si on veut avoir le point de vue du FIS ce n'est pas difficile. Mais qui est le FIS en réalité ? Le gouvernement algérien a mis en semi-liberté les deux principaux dirigeants du FIS, mais est-ce que ce sont toujours eux qui ont une audience auprès des Algériens ? L'expérience que l'on a des organisations clandestines – y compris celle à laquelle j'ai appartenu autrefois –, c'est que, lorsque les responsables sont arrêtés, au bout de très peu de temps, ils sont remplacés et perdent le contact.

– S'agissant de la non-ingérence dans les affaires algériennes, il y a quand même l'aide économique...

– La France accorde une aide économique à l'Algérie, pas au gouvernement algérien. C'est la politique constante de la France, tous gouvernements confondus.

– Mais sur le plan de la sécurité, il y a quand même une certaine coopération...

– Ah non !

– Même pour une affaire comme l'attentat de Marrakech, qui concernait Maroc, Algérie et France ?

– Non, pas l'Algérie. J'ai trouvé qu'on l'avait accusée un peu trop vite d'être mêlée à cette affaire ; à mon avis, rien ne permet de le dire.

– Pour vous, ce sont des desperados de banlieues françaises qui sont allés faire un coup au Maroc ?

– Non, je pense qu'il y a l'implication de mouvements politico-militaires.

– Basés en France ?

– Les gens étaient en France ; la direction de ces mouvements n'était pas en France.

– Le soupçon marocain d'une infiltration des services algériens dans cette affaire, vous n'y croyez pas, vous n'avez pas d'éléments ?

– En ce qui concerne la partie française de l'enquête, non. C'est vrai qu'il y a des gens qui ont été manipulés. Qu'ils aient reçu des instructions de personnes pour commettre des attentats au Maroc, ça c'est évident. Certaines de ces personnes sont identifiées, elles appartiennent à des mouvements terroristes.

– Quand vous placez des gens en résidence surveillée à Folembray ou que vous les expulsez, même si vous ne le faites pas prioritairement pour rendre service au gouvernement algérien, ça le concerne...

– Le gouvernement algérien ne nous a rien demandé. Je suis décidé à ne pas laisser se développer sur notre sol des mouvements qui utilisent le terrorisme, même s'ils ne l'utilisent pas en France, pour le moment.

– Vous ne pouvez nier cependant que votre souci de la sécurité en France vous amène à mener votre propre politique étrangère.

– C'est vous qui avez cette idée, essayez de me la démontrer.

« Il y a un premier ministre »

– Il y a de nombreux exemples. Le cas des deux Iraniens que vous avez renvoyés, au début de cette année, à Téhéran alors que la Suisse en réclamait l'extradition...

– Qui a pris la décision ? Comment croyez-vous donc que fonctionne le gouvernement ? Vous croyez que ces décisions sont prises sans qu'il y ait eu délibération à un certain niveau ? Les assignations à résidence, vous croyez que j'ai fait ça tout seul ? Bien sûr que c'est moi qui les ai proposées, mais il y a un premier ministre, il y a un minimum de délibération, et les décisions arrêtées par le premier ministre engagent le gouvernement tout entier.

– Est-ce que vous en référez à M. Balladur pour aller rencontrer, il y a quelques mois, un ministre saoudien au Sahara occidental ?

– Mais évidemment !

– Et vous avez aussi rencontré, au printemps, le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz quand il était officiellement tellement malade qu'il a dû venir se faire soigner à Paris...

– Parce que vous croyez que la décision de laisser venir Tarek Aziz à Paris a été prise seulement par moi ?

– Pour se faire soigner non. Mais il n'était pas censé rencontrer des ministres français ?

– Ça, c'est un autre problème.

– Tout de même il n'y a pas de fumée sans feu : ce n'est guère un secret que le Quai d'Orsay vous soupçonne d'empiéter secrètement sur son domaine. Et vous nous répondez : ce sont des décisions du gouvernement...

– Alain Juppé a fait la même réponse l'autre jour à l'Assemblée nationale. Je crois que les entourages en rajoutent, parce que chacun a tendance à défendre son pré carré, c'est bien normal.

– Est-ce qu'ils n'en rajoutent pas en proportion des divisions du gouvernement, des divisions pré-présidentielles dans la majorité ?

– Très honnêtement, je ne crois pas. On a des petites tensions de temps en temps, mais ça n'a strictement rien à voir avec la présidentielle. C'est parce qu'on a des portefeuilles différents que parfois il y a des chevauchements. Je ne crois pas du tout que l'affaire de la présidentielle interfère sur le comportement. En tout cas, ça n'interfère pas sur le mien, étant donné que, pour le moment, bien malin qui pourrait dire qui je soutiendrai le moment venu.

– La pré-campagne présidentielle n'en divise pas moins le gouvernement. De ce point de vue, est-ce que l'appartenance de M. Juppé au « comité politique » de M. Chirac est, selon vous, compatible avec sa présence au gouvernement ?

– Cela pose incontestablement un problème. Il lui appartient de dire jusqu'à quel point il pourra concilier les deux fonctions. La tâche gouvernementale doit prendre le pas sur les autres.

L'engagement sur les primaires

– Pourquoi tenez-vous tant à des « primaires » pour l'élection présidentielle ? Alain Juppé dit que c'est une idée « dépassée ». Vous êtes le seul à les vouloir, et les sondages semblent parfaitement tenir lieu de « primaires »...

– Alain Juppé, qui a négocié et signé cet accord en 1991, devrait le relire. Nous sommes exactement dans les temps. Moi, j'aime bien honorer ma signature. Chacun son genre. Tous les dirigeants de la majorité d'aujourd'hui ont signé en 1991 un engagement ferme et irrévocable, selon lequel c'est un système dit de « primaires à la française » qui permettrait de choisir, dès le premier tour, le candidat à l'élection présidentielle. Ce point figurait dans la plate-forme sur laquelle nous avons gagné les élections législatives de 1993.

» Nous avions tout loisir de mettre en place ce sytème. Je m'y suis employé. J'ai proposé une formule simplifiée : elle n'a pas été retenue. M. Giscard d'Estaing pour l'UDF et M. Chirac pour le RPR m'ont fait savoir qu'ils étaient partisans de l'application stricte des accords de 1991. Je leur ai donc réécrit en disant : soit, mais nous sommes juste dans les temps pour que ce système soit appliqué ; il faut qu'avant la fin du mois d'octobre, le comité national chargé d'organiser les primaires soit constitué.

– Ne faudrait-il pas, pour cela, que des candidats se soient déclarés ?

– Pourquoi ? Vous pensez que nous risquons de ne pas avoir de candidats ? Il n'a jamais été dit que, pour organiser les primaires, il fallait qu'il y ait *d'abord* des candidats. Ce qui a toujours été convenu, c'est de mettre en place un système qui permettrait une large ouverture, parce que, dans les institutions de la République, il n'y a pas de candidats désignés par les partis ou qui s'autoproclament les seuls candidats possibles. On met en place le système et, ensuite, on fait appel à candidatures, et non pas l'inverse. Quand on dit qu'on ne peut pas mettre en place le système parce qu'il n'y a pas de candidats, c'est, tout simplement, une dérobade.

– On a eu l'impression que vous appeliez à la rescousse les parlementaires faute de parvenir à convaincre le premier ministre et les chefs des partis...

– Les parlementaires se font l'écho de ce que leur disent leurs électeurs. Ils veulent l'union. Or, l'union ne peut se réaliser qu'au travers de ce système de primaires. Evidemment, on peut toujours espérer une succession de désistements qui nous conduirait sans drame vers une candidature unique, ou encore, l'intervention du Saint-Esprit. Je pense qu'il vaut mieux prévoir et s'organiser en toute hypothèse. Les députés, qui ont pris des engagements devant leurs électeurs et devant l'opinion publique, doivent rappeler aux états-majors de leurs partis respectifs qu'il faut tenir ces engagements.

« La peur de l'échec sera un excellent stimulant »

– Craignez-vous, sinon, une division de la majorité qui permettrait au candidat de l'opposition d'être en situation de l'emporter ?

– La réponse est « oui ».

– Combien de chances vous donnez-vous d'aboutir ?

– Une sur deux. La peur de l'échec sera un excellent stimulant. En tous les cas, ceux qui prendront la responsabilité de ne pas organiser le système des primaires et, par conséquent, de consacrer, d'une manière ou d'une autre, la division de la majorité, le paieront très cher dans l'opinion.

» En tout cas, moi, je ne m'arrêterai pas là. S'il faut prendre mon bâton de pèlerin et faire le tour de France, je le ferai. Ce faisant, je reste fidèle au souhait du premier ministre de ne pas voir s'engager la campagne présidentielle avant le mois de janvier. Je ne me prononce ni pour un candidat ni pour un autre, mais pour une candidature d'union. Je ne suis dans aucun clan, aucun comité, ni dans aucune coterie. J'essaye de penser à l'intérêt général, et je suis sûr que je ne suis pas le seul. »

Propos recueillis par
**PATRICK JARREAU,
EDWY PLENEL
et CLAIRE TRÉAN**

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le premier adjoint au maire de Grenoble, Pierre Gascon (CDS), et le premier vice-président du conseil général de l'Isère, Pierre Grataloup (divers droite), assurent la gestion des dossiers *municipaux* et départementaux durant l'indisponibilité d'Alain Carignon, qui a été *écroué* mercredi 12 octobre à la prison Saint-Joseph de Lyon après avoir été mis en examen pour corruption passive. « Cette décision du magistrat instructeur est complètement insensée », estime l'un des avocats du maire de Grenoble, Guy Danet, pour lequel « le juge n'a pas pu prouver qu'Alain Carignon avait personnellemnt reçu un centime de *quelqu'un* ».

■ PLAFOND. M. Balladur souhaite *faire voter une loi diminuant* de 30 % le plafond des dépenses permises aux candidat lors des élections, et cela avant la prochaine présidentielle. Le premier ministre estime, en effet, que l'on « dépense trop *d'argent dans* la politique », ce qui développe « la tentation », alors qu'il craint que les « affaires » n'« empoisonnent » la vie politique. Il a fait cette proposition le jour même où se réunissait la commission mise en place par *M. Séguin* à l'Assemblée nationale pour examiner *tous les aspects des* rapports entre l'argent et la politique.

La détention de l'ancien ministre de la communication à la prison Saint-Joseph de Lyon

Rien ne prouve qu'Alain Carignon ait « reçu un centime de quelqu'un », estime un de ses avocats

LYON

de notre bureau régional

Lorsque, la première heure du jeudi 13 octobre, un fourgon de police anonyme – pas même escorté par des motards – a transporté l'ancien ministre de la communication du palais de justice des bords de Saône au quartier *Saint-Joseph* des prisons de *Lyon*, des images se sont imposées à ceux qui connaissent, de l'intérieur, ces lugubres établissements.

Après que le convoi eut franchi les doubles et hautes portes qui donnent sur l'autoroute A 7 et le Rhône, Alain Carignon n'aura pu échapper à un passage par le greffe où *il* aura dû subir le rituel de la mise sous écrou – dépose des bijoux, de l'argent, des affaires et des papiers personnels, prise d'empreintes, fouille au corps – avant d'être enfermé dans une cellule d'attente, hors de la « détention » qui reste isolée durant toute la nuit, et d'entendre le bruit des *tours de clé*.

La reconstitution mentale de *cette épreuve du brutal dépouillement* de l'identité et des apparences sociales de la dignité, que



subissent chaque jour, dans les mêmes lieux, des « fournées » de justiciables inconnus, rappelait qu'il y a peu – un grand « faux pas » ? – entre *les allées* du pouvoir tapissées d'or et de rouge et le parcours de la justice ordinaire.

Depuis le matin de mercredi, au moins, M. Carignon avait mesuré ce risque et pris la précaution de se munir de quelques effets personnels *rangés dans un sac* de voyage. Jeudi matin, Alain Carignon a été installé, comme son conseiller Jean-Louis Dutaret, dans une cellule de l'aile nord du quartier Saint-Joseph isolée du reste de la détention et voisine de la double cellule qui avait été aménagée pour Klaus Barbie. Le maire de Grenoble se retrouve ainsi, vraisemblablement, dans la pièce même que Pierre Botton, gendre du maire de Lyon, occupa durant cinq mois.

Dans les maisons d'arrêt de Lyon – que la mise en service des « prisons Chalandon » n'ont que très relativement désengorgées –, le fait de disposer seul d'une cellule n'est pas un mince privilège puisque, il y a peu, les détenus s'entassaient souvent à quatre dans des espaces insalubres de 9 mètres carrés, y compris la tinette commune... Le maire de Grenoble dispose, comme presque chaque prisonnier, d'un poste de télévision et, jeudi, il a reçu la visite, une heure durant, de l'un de ses avocats, Mᵉ Jacques Boedels, qui l'aurait trouvé *« très combatif »*.

Mᵉ Guy *Danet*, *ancien bâtonnier* de Paris, qui assure la défense du maire de Grenoble au côté de Mᵉ Jacques Boedels, paraît toujours habité d'une vive colère à l'égard d'un mandat de dépôt qu'il considère comme *« honteux »*. *« Cette décision du magistrat instructeur est complètement insensée, puisqu'il sait bien que mon client serait resté à la disposition de la justice et aurait répondu à toute convocation. Lors des deux auditions qu'il a subies, Alain Carignon s'est complètement expliqué et il ne reste pratiquement rien le concernant dans le dossier. »*

Selon l'avocat, c'est parce que le volet Dauphiné News ne *« tenait pas »* que le juge d'instruction est parti sur de nouvelles pistes et notamment celle des nombreux voyages financés par des sociétés du groupe Merlin. Toujours *« scandalisé »*, Mᵉ Danet se déclare aussi *« confiant »* : *« Jusqu'ici le juge n'a pas pu prouver qu'Alain Carignon avait personnellement reçu un centime de quelqu'un. Et il ne pourra pas davantage le prouver à l'avenir. »*

ROBERT BELLERET

▶ Lire aussi « Dans la presse », page 18.

PORTRAIT

Raymond Avrillier, l'écologiste « tombeur » de maire

GRENOBLE

de notre correspondant

Depuis son élection au conseil *municipal en 1989, Raymond* Avrillier se sent investi d'une *« mission salvatrice pour Grenoble »*, que lui aurait confiée, pense-t-il, les 4 460 électeurs – 8,5 % des suffrages exprimés – de sa liste Ecologie-Alternatives-Autogestion (A2A). Aujourd'hui, ce conseiller de quarante-sept ans, ingénieur de formation, qui mène des recherches à l'université sur *« la politique locale et les risques majeurs »*, reconnaît *« sans fausse modestie »* être le *« tombeur »* d'Alain Carignon. Et Raymond Avrillier se décerne une vertu : *« la ténacité »*.

Ainsi, depuis 1989, il n'a pas cessé de s'interroger sur le coût de la campagne municipale d'Alain Carignon, estimée alors à 20 millions de francs, et sur son financement. Il a suivi l'évolution du groupe de presse *Dauphiné News*, créé à l'initiative du maire de Grenoble. C'est lui qui devait retrouver, au début de 1993, la trace de cette publication dans la région *parisienne*. Il révéla qu'elle était devenue la propriété de la Lyonnaise des eaux et que celle-ci épongea toutes les dettes des *News* à partir de 1990. Ces informations ont alimenté le dossier, alors *naissant, de ce qui allait devenir « l'affaire Carignon-News »*.

Au conseil municipal, où son groupe ne compte que deux élus sur cinquante, les interventions de l'élu écologiste sont redoutées, à droite, pour leur longueur et, surtout, pour leur efficacité. A gauche, on feint d'admirer son obstination à ausculter chaque dossier. Mais ses collègues, notamment socialistes, *avouent être souvent agacés par ses « excès »* oratoires et ses multiples recours devant les tribunaux pour contrecarrer l'action de la majorité municipale. Depuis cinq ans, Raymond Avrillier dérange tout le monde. Mais l'énorme travail, généralement solitaire, qu'il a conduit, profite aujourd'hui largement à toute l'opposition municipale.

« Encombrant mais utile »

Raymond Avrillier s'est notamment battu contre « son » maire en déposant plus de quatre-vingts recours devant le *tribunal administratif de Grenoble* et le Conseil d'Etat. Le premier, qu'il a engagé aussitôt après son élection, concernait – déjà – la privatisation de l'eau de Grenoble. Le dernier, remis il y a quelques jours, vise une note *d'honoraires de 110 000 francs* versée au cabinet d'avocats de Mᵉ Jean-Louis Dutaret.

Pour les magistrats de la ville, *« il pose souvent les vrais problèmes, mais parfois, il s'égare »*. Dépourvu d'une formation juridique et de moyens financiers pour se faire assister par un avocat (il touche une indemnité d'élu de 1 100 francs par mois), Raymond Avrillier « bricole » souvent ses dossiers ou il les confectionne en toute hâte. Mais les juges reconnaissent volontiers que ses nombreux recours ont eu *« un impact positif sur le conseil municipal. Ils ont obligé la ville à être plus exigeante sur l'application des textes et des règlements. M. Avrillier est une personne encombrante, mais utile à la commune »*, conclut l'un d'eux.

Pour contenir les assauts judiciaires de cet écologiste qu'Alain Carignon qualifiait dans sa lettre d'information du 10 octobre dernier de *« conseiller municipal gauchiste »*, la ville recruta en 1992 un magistrat de la chambre régionale des comptes venu de *Marseille*, Claude Payre. Peine perdue. Raymond Avrillier continue d'inonder le tribunal de ses recours et de courroucer la municipalité.

Au mois de mars, il rejoindra le conseil régional Rhône-Alpes où il siègera parmi les élus Verts. *« On se prépare déjà à ma venue en faisant le ménage dans certaines associations satellites de l'assemblée régionale. On sait que c'est l'un de mes dadas »*, affirme Raymond Avrillier. Mais c'est à Grenoble qu'il mènera sa *vraie bataille, celle des municipales. « Je ne serai pas forcément tête de liste. Je n'ai pas d'aspiration au pouvoir »*, prévient cet homme à l'aise dans son rôle d'*« aiguillon »*, de *« gêneur »* et d'*« agitateur »*.

CLAUDE FRANCILLON

Le premier adjoint de Grenoble assure la gestion des dossiers

GRENOBLE

de notre correspondant

Tétanisés par la brusque incarcération du maire (RPR) de Grenoble, également président du conseil général de l'Isère, la ville et le département tentent de parer au plus pressé. Ses collaborateurs les plus proches et les élus de sa majorité veulent tout d'abord donner l'impression que le « séisme politique » survenu dans la nuit du 12 au 13 octobre n'a pas ébranlé les fondements d'un système politique en place depuis onze ans à Grenoble et neuf ans dans l'Isère.

Lundi, les quarante-six membres de *la majorité municipale* – le conseil est composé de cinquante-neuf élus – se sont réunis pour apporter, unanimement, leur *« soutien total au maire de Grenoble »* et pour rappeler que le premier adjoint de la ville, Pierre Gascon (CDS), *« assure la gestion des dossiers municipaux, en relation avec l'administration pendant l'indisponibilité d'Alain Carignon, conformément aux dispositions du code des communes »*.

Ce communiqué laconique exprime le profond malaise qui règne au sein de la majorité municipale, peu préparée à assumer *seule une absence aussi rapide de* son maire. Si la gestion courante de la ville et de ses trois mille fonctionnaires ne pose pas de problèmes particuliers, la conduite des affaires politiques qui relevait de la seule compétence d'Alain Carignon, est, en revanche, laissée sans pilote.

Depuis plusieurs mois, ce dernier devait affronter une sourde rivalité avec les membres chiraquiens de son conseil municipal, emmenés par le député (RPR) Richard Cazenave. Quant aux élus *réunis depuis* 1989 au sein du groupe dit de la « Nouvelle gauche », qui étaient les représentants de « l'ouverture », pratiquée il y a cinq ans par Alain Carignon, *leur influence* n'a *pas* cessé de s'effriter depuis deux ans. Le ciment que jouait encore le maire entre les différentes composantes de sa majorité risque cette fois d'*apparaître au grand jour*. Quelques heures après son incarcération, des voix, encore discrètes, se levaient pour s'interroger sur l'opportunité de la candidature de M. Carignon à sa propre succession.

Au conseil général de l'Isère, l'absence du président, qu'on espère là aussi *« très temporaire »* a été comblée aussitôt par la montée en puissance du premier vice-président, Pierre Grataloup (divers droite). Le bureau de l'assemblée départemental l'a notamment chargé de préparer la prochaine session budgétaire qui s'ouvrira au début du mois de décembre. Mais, dans cet hémicycle également, la concurrence risque d'être très vive, cette fois entre l'UDF, appuyé par le groupe des non-*inscrits et* le RPR, *si son* actuel président était empêché pendant une longue période.

L'avenir de ces deux assemblées devrait se jouer dans les prochains jours. L'opposition de gauche entend à cette occasion attiser les moindres braises. Ses élus municipaux ont réclamé la convocation d'un conseil municipal exceptionnel, *seul capable* légalement de remédier à l'actuelle *« vacance du pouvoir »*.

C. F.

CLÉS/*Procédure*

■ Référé liberté. Cette procédure d'urgence, introduite dans le code de procédure pénale par la loi du 24 août 1993, ouvre la possibilité de demander sans délai la libération d'une personne placée en détention. Le président de la chambre d'accusation doit se prononcer dans les trois jours sur cette demande de mise en liberté. L'ordonnance du président de la chambre d'accusation, qui n'est pas motivée, n'est pas susceptible de recours (article 187-1 du code de procédure pénale).

■ Mandat d'amener. Aux termes du *Code de procédure pénale* (article 122), *« le mandat d'amener est l'ordre donné par le juge à la force publique* (police ou gendarmerie) *de conduire immédiatement la personne à l'encontre de laquelle il est décerné devant lui »*. Cet acte judiciaire doit préciser l'identité de la personne et mentionner la nature des faits qui lui sont imputés, ainsi que leur qualification juridique et les *articles de loi applicables*. Dans l'affaire Carignon, le juge a pu y recourir pour éviter que les intéressés se concertent, influencent des témoins, ou fassent disparaître des pièces.

Les réactions après l'incarcération d'Alain Carignon et le débat sur la politique et l'argent

Le choc dans la majorité

■ **Alain Juppé (RPR)** : *« C'est profondément attristant pour Alain Carignon lui-même et ce n'est bon pour personne, car on connaît la tendance à l'amalgame dans notre pays*, a déclaré jeudi soir sur France 3 le secrétaire général du RPR et ministre des affaires étrangères. *Cela rejaillit sur l'ensemble des responsables politiques et de la démocratie »*.

■ **Eric Raoult (RPR)** : le secrétaire général adjoint du RPR, s'est déclaré *« bouleversé »* et *« choqué »*. *Il a jugé « tout à fait disproportionnée »* l'incarcération du maire de Grenoble. *« Alain Carignon n'est pas un bandit*, a-t-il dit. *Cela crée un climat qui est préjudiciable à toute la démocratie »*.

■ **Elisabeth Hubert (RPR)** : *« La justice aujourd'hui suit son cours et rien n'a été fait pour empêcher quoi que ce soit »* dans le déroulement de cette *« triste affaire »*, a déclaré la secrétaire générale adjointe du RPR.

■ **Alain Madelin (UDF-PR)** : le ministre des entreprises (UDF-PR) note que l'incarcération de M. Carignon *« est manifestement quelque chose dont la majorité et le gouvernement auraient pu se passer »*. Mais il souligne que *« la justice doit faire son travail »*.

■ **André Rossinot (UDF-Rad)** : le ministre de la fonction publique a assuré M. Carignon de son *« soutien à titre amical »* et mis en garde contre *« les vautours du populisme qui rodent autour de la République »*.

■ **José Rossi (UDF-PR)** : le secrétaire général du Parti républicain a déclaré ressentir *« beaucoup de peine et de tristesse pour un élu local et national qui a toujours manifesté beaucoup de dévouement et de conviction dans sa démarche politique »*. Il a ajouté que la justice *« paraît s'exercer de manière sereine »*.

■ **Richard Cazenave (RPR)** : suppléant d'Alain Carignon et, à ce titre, député de l'Isère, il a déclaré être *« sous le coup de la stupeur »* et souhaité que *« chacun garde en tête »* le principe de *« la présomption d'innocence »*.

■ **Martin Malvy (PS)** : pour le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, *« il y a un climat délétère. Ces affaires qui entourent le gouvernement et la majorité desservent la classe politique dans son ensemble »*. Mais, a-t-il ajouté, les affaires, aujourd'hui, ne sont pas liées au financement des partis politiques mais, la plupart du temps, *« à l'enrichissement personnel »*.

■ **Michel Sapin (PS)** : l'auteur de la loi de 1992 sur le financement de la vie politique, a déclaré qu'*« il ne faut absolument pas faire de quartier pour les actes de corruption et d'enrichissement personnel. »*

■ **Ségolène Royal (PS)** : *« Le gouvernement est en voie de décomposition »* avec *« maintenant cinq ministres qui sont dans le collimateur de la justice, dont certain pour avoir piqué dans la caisse »*, a déclaré le député des Deux-Sèvres.

■ **Jean-Marie Le Pen (FN)** : le président du Front National a jugé que la *« corruption dans notre pays était une institution »* et s'est *« félicité que la justice n'épargne pas les puissants »*.

■ **Bruno Mégret (FN)** : *« Avec l'incarcération d'Alain Carignon (...), les magistrats prennent la pleine mesure de leur indépendance à l'égard du pouvoir politique (...). C'est nouveau et c'est juste, car il est temps de nettoyer les écuries d'Augias de la classe politicienne »*, a dit le délégué général du Front national.

L'opposition se félicite des premiers travaux de la commission réunie par M. Séguin

Le groupe de travail sur la clarification des rapports entre la politique et l'argent, mis en place et présidé par Philippe Séguin, s'est réuni, pour la première fois, jeudi 13 octobre. Composé de seize personnes, ce groupe comprend, outre le président de l'Assemblée nationale, les présidents des cinq groupes parlementaires (RPR, UDF, PS, PC et RL) et deux députés de chaque groupe.

En guise de préambule, les députés ont reçu un volumineux dossier rassemblant plusieurs fascicules relatifs à la législation en vigueur sur le financement de l'activité politique, les déclarations de patrimoine, le statut des élus, les marchés publics et les délégations de service public, ainsi que le bilan des diverses propositions de loi déposées à ce jour sur le bureau des deux assemblées, et un état comparatif de la législation en vigueur dans les autres pays occidentaux. Ces documents, préparés à la demande de M. Séguin en un temps record par les services de l'Assemblée, ont été particulièrement appréciés par les membres du groupe de travail.

Contrairement à ce qui s'était passé la veille à Matignon, où les présidents des groupe socialistes de l'Assemblée et du Sénat avaient quitté au bout d'une heure la réunion à laquelle les avaient conviés le premier ministre (*le Monde* du 13 octobre), les représentants de l'opposition ont exprimé leur satisfaction à l'issue de cette première rencontre. *« Cette réunion a été longue, studieuse et intéressante »*, a déclaré Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Les socialistes étaient d'autant plus satisfaits que le document relatif aux marchés publics et aux délégations de service public reconnaît explicitement le bien-fondé de certaines de leurs critiques à l'égard des mesures prises par le gouvernement de M. Balladur, et particulièrement, la modification de deux articles de la loi du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique. Détaillant le dispositif législatif voté sous le gouvernement de Pierre Bérégovoy, la note de l'Assemblée nationale souligne, en effet, que *« l'efficacité de ces dispositions a été quelque peu atténuée »* par une loi du 8 août 1994. Le groupe de travail mis en place par Philippe Séguin se réunira tous les jeudis matin, et devrait présenter des *« propositions concrètes avant le 1er décembre »*.

Réduire les dépenses des candidats

L'entrain affiché par l'Assemblée nationale sur cette question de la lutte contre la corruption a suscité une forte réserve de la part de René Monory (UDF-CDS), président du Sénat. Répondant à une demande des sénateurs socialistes et communistes, M. Monory a expliqué jeudi qu'il n'entendait pas, pour sa part, *« bousculer les procédures et légiférer à chaud »*. *« Il est vrai que l'on peut être inquiet de l'excitation qui s'est emparée de certains*, a ironisé le président du Sénat. *Mais les difficultés actuelles, qui sont d'abord économiques et sociales, ne doivent pas se trouver accrues du fait de la proximité des échéances électorales. »*

Enfin, cette journée s'est enrichie d'une nouvelle proposition. A l'hôtel Matignon, où l'on se montre toujours soucieux de ne pas laisser l'initiative de la lutte contre la corruption aux parlementaires, l'entourage du premier ministre a fait savoir que celui-ci va proposer de réduire de 30 % les plafonds de dépense autorisée pour la campagne présidentielle. D'après la loi de 1990, ces plafonds étaient de 120 milions de francs pour les candidats présents au seul premier tour et de 160 pour les deux en compétition au second. Mais un décret du 26 août 1993 avait, conformément au texte de 1990, augmenté tous les plafonds de dépenses électorales de 7 %, c'est-à-dire du pourcentage de l'inflation en trois ans. Pour la présidentielle cela les portait à 128,4 millions de francs et à 171,2.

Si, comme le souhaite M. Balladur, la réduction était votée par le Parlement avant la fin de cette session, les deux principaux candidats à la présidentielle ne pourraient pas dépenser plus que 120 millions. Or, en 1988, François Mitterrand avait dépensé 99,8 millions, Jacques Chirac 95,9 et Raymond Barre 64,1. Ce qui, a-t-on calculé à l'hôtel Matignon correspond, compte tenu de l'inflation, aux plafonds souhaités par M. Balladur. Le premier ministre a déjà réduit de 10 % en 1994, par rapport à 1993, la contribution de l'Etat au financement des partis politiques.

P. R.-D.

M. Balladur craint que les affaires n'« empoisonnent » la vie politique

Devant des sénateurs, reçus à déjeuner à l'hôtel Matignon, jeudi 13 octobre, Edouard Balladur a exprimé sa crainte de voir la vie politique *« empoisonnée »* par les affaires au cours des prochains mois. Le premier ministre revient sur ce climat et sur les « affaires » dans un entretien publié dans *la Voix du Nord* du 14octobre. Il se dit *« persuadé que les Français comprendront que l'on ne peut pas faire grief au gouvernement de laisser la justice fonctionner normalement »*. *« Les affaires qui apparaissent sont les affaires du passé et partout l'on constate qu'aujourd'hui la corruption est en très net recul »*, assure M. Balladur.

Il souligne ainsi que *« si ces affaires viennent au grand jour, c'est que le gouvernement laisse la justice remplir son rôle normalement et ne fait rien pour les étouffer »*. Pour lui, si l'on assiste actuellement *« à l'éclosion d'un certain nombre d'affaires »* c'est aussi *« parce que nous avons une législation solide désormais »*. Réaffirmant son souhait de voir les dépenses électorales réduites, le premier ministre estime qu'on *« dépense trop d'argent dans la politique aujourd'hui, ce qui développe les tentations »*.

Le MRG n'entend pas « participer à la curée »

Refusant la *« polémique »*, le MRG a déclaré, jeudi 13 octobre dans un communiqué, qu'il *« ne participe pas à la curée déclenchée par les affaires judiciaires qui frappent la majorité »* et se prononce *« pour une justice sereine »*. Citant plusieurs personnalités de la majorité, notammment MM. Carignon, Longuet, Madelin, Roussin, Noir et Arreckx, le communiqué souligne que *« toutes les personnes accusées ont droit aux protections de la loi, droit au secret de l'instruction, droit jusqu'à la condamnation à la présomption d'innocence, droit à la sérénité des médias, droit à une justice neutre et équitable »*.

Le MRG ajoute : *« La plupart des intéressés ont fait, dans un passé récent, assez de leçons de morale à la gauche. La seule attitude digne, pour la gauche, est aujourd'hui d'abandonner la droite à ses divisions meurtrières et d'abandonner les personnalités impliquées à une réflexion sur la véritable morale publique. »*

Le financement du PR et la garde à vue d'un banquier parisien

Des sociétés gérées par Alain Cellier font l'objet d'une enquête en Suisse pour blanchiment d'argent sale

Des sociétés financières panaméennes gérées en sous-main par le banquier Alain Cellier, proche de Gérard Longuet et du Parti républicain, font l'objet d'une information judiciaire ouverte à Genève pour blanchiment d'argent sale, a-t-on appris jeudi 13 octobre. Le banquier parisien a été libéré jeudi soir, après avoir été mis en garde à vue pendant quarante-huit heures par le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Le magistrat rennais, qui enquête sur une commission occulte de 6 millions de francs versée à l'occasion d'une tractation immobilière entre le PR, la COGEDIM et Michel Reyt, PDG de la SAGES, devait entendre ce dernier dans la matinée de vendredi, à Rennes.

Que reprochent le conseiller rennais et la justice suisse à M. Alain Cellier ? Au fil de ses investigations concernant les réseaux croisés de financement politique et de tractations immobilières du PR, M. Van Ruymbeke semble avoir acquis la conviction que M. Cellier, ami de longue date de Gérard Longuet et des dirigeants du PR, joue depuis des années un rôle-clé dans le financement occulte de cette formation.

Alain Cellier, directeur général de la banque Nomura France, a une réputation de financier brillant et d'homme discret. Agé de cinquante ans, codisciple de Gérard Longuet et de François Léotard à l'ENA (promotion Rabelais, 1973), il a commencé sa carrière à la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Après un intermède à l'ambassade de France aux Etats-Unis, en qualité de conseiller financier, M. Cellier retournera à la CDC jusqu'en 1983. De 1983 à 1986, il est directeur à l'administration centrale du Crédit commercial de France, puis, de 1986 à 1993, membre du directoire de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet (NSM). Il était à la banque Nomura France, filiale à 100 % de la première maison de titres japonaise, Nomura Securities, depuis juin 1993.

Le mutisme de Michel Mauer

D'après nos informations, M. Cellier serait aussi l'« ayant droit économique » d'un montage financier dans lequel le banquier parisien gère, à travers une fiduciaire suisse (1), plusieurs comptes panaméens ouverts dans des banques du Luxembourg. Agissant dans le cadre d'une commission rogatoire internationale du magistrat français, la justice helvétique a récemment mis au jour ce montage, découvrant au passage que les 6 millions de francs, touchés fin 1988 par Michel Reyt, à l'occasion de la vente de son appartement parisien du boulevard Saint-Germain à une filiale de la COGEDIM qui l'avait ensuite revendu au PR, sont partis de l'un de ces comptes panaméens.

L'enquête aurait de surcroît révélé que 49 millions de francs avaient été virés sur ce compte entre les 15 et 26 septembre 1988. De source judiciaire helvétique, on reconnaissait, jeudi, qu'une information a été ouverte concernant cette affaire, mais on se refusait à tout commentaire.

C'est notamment pour connaître l'origine de ces versements que M. Van Ruymbecke a fait entendre M. Cellier, mercredi et jeudi, à Nanterre (Hauts-de-Seine) par la police judiciaire. Sans grand résultat, semble-t-il. Michel Mauer, PDG de la COGEDIM, s'était lui aussi cantonné dans le mutisme, ce qui lui vaut d'être aujourd'hui incarcéré à la maison d'arrêt de Rennes. Michel Reyt sera-t-il plus loquace ? Les avocats du président de la SAGES estiment que le conseiller Van Ruymbeke *« opère consciemment un amalgame entre la vente des locaux parisiens et l'activité de Michel Reyt et de la COGEDIM sur Massy »*. *« A Massy, il s'agissait d'une opération de promotion immobilière et Michel Reyt a travaillé en toute légalité »*, a notamment déclaré Me Philippe Billaud.

R.-P. P. et F. Bn.

(1) Cette fiduciaire, Experta, établie à Zurich, *serait la même que celle utilisée* par Roger-Patrice Pelat dans les délits d'initiés de l'affaire Pechiney fin 1988, afin d'acheter discrètement des actions destinées à être ensuite revendues, le bénéfice étant destiné à une société panaméenne.

Une perquisition a eu lieu durant onze heures au siège d'Alcatel-CIT. – L'enquête du juge d'instruction d'Evry (Essonne), Jean-Marie d'Huy, chargé d'enquêter sur d'éventuelles *« manœuvres frauduleuses »* commises par Alcatel-CIT au détriment de France Télécom (*le Monde* du 25 juin), a été marquée jeudi 13 octobre par une nouvelle perquisition au siège d'Alcatel-CIT à Vélizy (Yvelines) qui a duré pendant près de onze heures. Accompagné des enquêteurs de la section financière de la police judiciaire de Versailles, le magistrat a cherché à vérifier *si un système de surfacturation aux dépens de France Télécom avait été mis en place au sein de la branche « Commutation publique »* d'Alcatel-CIT, la plus importante en chiffre d'affaires, qui traite notamment les marchés de centraux électroniques en France et à l'étranger. De nombreux documents comptables ont été saisis. Le 17 juin 1993, une première perquisition au siège de Vélizy avait permis de mettre en lumière, pour la branche « Transmission », un système de fausse comptabilité fonctionnant au détriment de France Télécom.

CONCUSSION : un élu de Saint-Sébastien-sur-Loire mis en examen. – Le premier adjoint au maire socialiste de Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique), Michel Caudal, a été mis en examen, mercredi 12 octobre, pour concussion, après la découverte d'indemnités litigieuses dont profitaient les élus de la ville. Laissé en liberté, M. Caudal, âgé de soixante-trois ans, a été mis en examen en sa qualité d'ancien président de l'Association sébastiennaise de formation civique (ASFC), aujourd'hui dissoute. Créée en 1989 pour *« favoriser l'éducation et la formation civique »* des élus, l'ASFC bénéficiait d'une subvention annuelle de 250 000 francs votée par le conseil municipal. En fait, les sommes perçues par l'association auraient servi à indemniser, à hauteur de 800 francs par mois, les conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition.

***LE BEAUSSET* (Var) : mise en examen du maire.** –
Edmond Lafond maire (RPR) du Beausset (Var), a été mis en examen pour *« complicité de faux »* et placé sous contrôle judiciaire, jeudi 13 octobre, sur décision du juge toulonnais Danielle Natta. Cette mise en examen entre dans le cadre d'une affaire de modification illégale du plan d'occupation des sols qui avait valu au secrétaire général de la mairie, Henri Martinenq, d'être écroué en décembre 1993, puis remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Depuis, les gendarmes avaient poursuivi leurs investigations pour rechercher d'éventuelles complicités au sein de la municipalité.

PRÉCISION. – A la suite de notre article intitulé : « Le conseiller Van Ruymbeke place en garde à vue un banquier ami de Gérard Longuet » (*le Monde* du 13 octobre), la charge Sellier Nat West tient à préciser qu'elle n'a rien à voir avec Alain Cellier, directeur général de la banque Nomura France, mis en cause dans cette affaire.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'enquête sur les tueries de l'Ordre du Temple solaire

L'identification du corps de Luc Jouret ne donne pas la clé de l'énigme

Le corps de l'homéopathe belge Luc Jouret, considéré comme le gourou de l'Ordre du Temple solaire, a été identifié, jeudi 13 octobre, parmi les cadavres découverts le 5 octobre à Granges-sur-Salvan (*nos dernières éditions du 13 octobre*). Cette information, révélée par le juge d'instruction valaisan Jean-Pascal Jacquemet, lève une partie du mystère sur la mort de cinquante-trois personnes en Suisse et au Canada. Elle ne permet cependant pas d'expliquer les circonstances et les motifs du drame.

Vendredi, les enquêteurs continuaient de travailler sur l'hypothèse d'un suicide collectif pour certains membres de la secte et de l'assassinat pour certains autres. L'enquête se poursuivait en Suisse, en France, au Canada et en Australie, pour déterminer l'origine et la provenance de récents mouvements de fonds.

Deux dirigeants de l'Ordre, le Français Joseph Di Mambro et le Suisse Camille Pilet, avaient été auparavant identifiés par les médecins légistes (*le Monde* des 12 et 13 octobre). En outre, Elie Di Mambro, vingt-quatre ans, le fils du « grand maître », figure également parmi les victimes. Selon la police valaisanne, on ignorait toujours, vendredi matin, si Jocelyne Di Mambro, l'épouse du « grand maître », faisait partie des victimes de Granges-sur-Salvan. Dans un communiqué publié la veille, le juge Jacquemet avait précisé que l'identification des autres corps (une quinzaine) prendrait plusieurs semaines *« vu la carbonisation avancée des cadavres restant à examiner »*.

La famille de Patrick Vuarnet, l'expéditeur des trois cents lettres adressées quelques heures après le drame à la presse (notamment au *Monde*) et à diverses personnalités à travers le monde, a précisé, jeudi, que *« la candeur et la crédulité de Patrick ont été abusées »*. Selon un communiqué diffusé par ses proches, le fils de l'ancien champion de ski Jean Vuarnet aurait pris *« l'initiative de se présenter spontanément à la police de la sûreté à Genève, le lundi 10 octobre »*, pour exposer dans le détail *« la nature des relations qu'il avait entretenues avec certains organes de ce mouvement, qui l'ont manipulé »*. *« Ignorant tout des mobiles de ceux qui l'avaient incité à agir, il s'est exécuté »*, souligne le communiqué.

Aucune charge n'a été retenue contre M. Vuarnet, qui a posté ces lettres à Genève à la demande de Luc Jouret, qu'il avait rencontré une dernière fois la veille du drame.

Ph. Br.

HOMONYMIE. –Jean-Pierre Lassalle, professeur de linguistique à l'université de Toulouse-Mirail, ne doit pas être confondu avec Pierre Lassalle, auteur de livres ésotériques, responsable du groupe Voie de la lumière, cité dans un article sur l'émiettement des sectes (*le Monde* du 7 octobre).

EN BREF

ÉDUCATION : François Bayrou confirme le dépôt d'un projet de loi de programmation. –François Bayrou a confirmé, mardi 11 octobre, qu'un projet de loi de programmation sur cinq ans pour l'éducation serait soumis à la discussion du Parlement lors de la présente session. Le ministre de l'éducation nationale, a toutefois indiqué qu'il n'était pas certain que cette loi de programmation prenne en compte l'année 1995. *« Mais il s'agit uniquement d'une question de présentation »*, a précisé François Bayrou.

DOPAGE : une discobole chinoise a subi un contrôle positif. – Une discobole chinoise, Qiu Qiaoping, a été convaincue de dopage aux anabolisants lors d'un contrôle surprise réalisé cinq jours avant les Jeux asiatiques en cours à Hiroshima (Japon), a annoncé, vendredi 14 octobre, le Comité olympique chinois. L'athlète a été exclue de l'équipe chinoise et risque une suspension de quatre ans. – (*AFP.*)

JUSTICE

« Comme si Laure n'avait jamais existé... »

L'histoire des Tamalet ou comment, en ne jugeant pas les criminels en état de « démence », les tribunaux abandonnent les familles des victimes à leur désarroi

Le soir, lorsque qu'elle franchit le porche de son immeuble, Thérèse Tamalet retrouve *« l'épouvante et l'effondrement »*. Il y a bientôt un an, au pied de cet escalier, sa fille Laure, qui avait vingt ans, a été assassinée de huit coups de couteau par un homme qui tentait de la violer. Depuis, Mme Tamalet, son mari et son fils vivent *« de manière automatique » : « Je continue à travailler avec mon mari dans notre agence artistique, je prend des rendez-vous, je vais à des auditions, mais en dessous, c'est Hiroshima. Comme mon mari, comme mon fils, je vis avec cette béance et cette torture qui ne me quittent pas. Tout ce que nous avions construit s'est subitement effondré dans une horreur absolue. »*

Par fidélité à la mémoire de leur fille, les Tamalet n'ont pas voulu quitter l'appartement où Laure avait vécu. Depuis bientôt un an, chaque fois qu'ils rentrent chez eux, ils passent près de l'endroit où le corps de leur fille a été découvert avant de monter dans leur appartement et de retrouver leurs souvenirs. *« En bas, dans la cour, c'est la mémoire de cette voiture de police garée devant l'immeuble, de mon fils sortant du car qui pouvait à peine parler, de ces policiers qui s'affairaient*, raconte-t-elle. *Quelques étages plus haut, dans l'appartement, ce sont les photos de Laure, l'endroit où nous vivions tous ensemble. Le passage entre les deux est brusque, presque invivable. C'est immensément difficile de quitter ces lieux où Laure a vécu, mais c'est aussi immensément difficile de rester. »*

Dans la tourmente qui a suivi la découverte du corps, les Tamalet n'avaient même pas la force de chercher à comprendre. *« Nous étions complètement anéantis. »* Pas à pas, ils ont découvert l'univers policier, puis le Palais de justice de Paris : les inspecteurs de la brigade criminelle, les couloirs du tribunal, les cabinets d'avocats. *« Les policiers se sont montrés d'une humanité parfaite*, raconte Mme Tamalet. *Il n'y a pas eu un mot de trop. »* Lorsqu'il a fallu aller à la morgue chercher le corps de Laure, l'un des inspecteurs chargé du dossier les a rejoints. *« Il n'était pas obligé de venir mais sa présence nous a grandement aidé. Nous n'avons pas voulu voir le corps pour garder le souvenir de Laure lorsqu'elle était vivante. C'était épouvantable d'être là. »*

« Ce silence et ce vide terriblement effrayants »

Le meurtrier de Laure n'est pas resté longtemps en liberté. Après avoir erré dans les rues de Paris, Jean-Luc Guilloy a finalement été arrêté. Il a avoué le meurtre et a été incarcéré à la maison d'arrêt de Fresnes, mais la justice semble devoir s'arrêter là : réalisée à la demande du juge d'instruction parisien, la première expertise psychiatrique a estimé que Jean-Luc Guilloy était atteint d'un *« trouble psychique ou neuro-psychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes »*. Si le juge d'instruction suit l'avis des psychiatres, le meurtrier de Laure Tamalet ne sera jamais jugé : aux yeux du code pénal, Jean-Luc Guilloy, qui n'est pas *« pénalement responsable »* du meurtre qu'il a commis, bénéficiera quasi automatiquement d'un non-lieu *(voir encadré)*.

Les Tamalet craignent plus que tout ce non-lieu qui porte un nom si difficile à entendre. *« Le meurtrier a été arrêté mais il ira directement dans un asile, comme s'il n'avait rien fait*, explique Mme Tamalet. *Il n'y aura ni tribunal, ni jugement, ni déclaration de culpabilité. Il ne nous verra jamais, nous ne le verrons pas non plus, et il restera ce silence et ce vide terriblement effrayants. Comme si Laure n'avait jamais existé. Comme si on avait tout effacé. »* Les Tamalet ne demandent ni la peine de mort ni la perpétuité. Ils attendent simplement de la justice qu'elle désigne le coupable. *« S'il s'agit d'un malade mental, sa place est en hôpital psychiatrique, mais avant, il faut qu'il soit jugé*, poursuit la mère de Laure. *La grandeur de l'homme, c'est sa responsabilité. En l'envoyant en asile sans le juger, on le ravale au niveau de la bête et on lui enlève toute dignité. »*

Deuil impossible

Après avoir longtemps hésité à mêler le nom de Laure à un combat public, les Tamalet ont décidé de lancer une pétition demandant que tous les *« présumés coupables »* soient jugés. *« De ce fait*, écrivent-ils, *le sort du criminel est décidé par la justice de la République et non uniquement par les psychiatres. »* Sans le savoir, ils rejoignent ainsi le combat de tous ceux qui souhaitent depuis des années que la justice retrouve sa place en statuant sur la culpabilité et en suivant le destin hospitalier du malade. *« L'absence totale de phase judiciaire est un manque de notre droit, qui n'est bon ni pour la victime ni pour le coupable*, souligne l'avocat des Tamalet, Me Henri Leclerc. *La tenue d'un procès n'empêcherait pas que le coupable soit déclaré non punissable et qu'il soit placé en hôpital psychiatrique, mais il faut qu'une audience ait lieu. Aujourd'hui, la justice est totalement dépossédée : la décision n'est pas judiciaire, elle est scientifique. »*

Malgré les difficultés, les Tamalet sont aujourd'hui prêts à remuer ciel et terre pour que, dans ces dossiers, la justice cesse de se défausser sur la psychiatrie. Indignés par les textes actuels, ils ont écrit à des parlementaires afin qu'une proposition de loi réforme l'article du code pénal consacré à l'irresponsabilité. *« Je n'ai aucun sentiment de vengeance, je veux simplement que le meurtrier de ma fille soit jugé*, conclut Mme Tamalet. *Je le fais pour Laure, bien sûr, mais aussi pour mon fils, qui a dix-huit ans et qui croit en la justice. Si la procédure sombre dans un non-lieu, nous ne pourrons jamais commencer le travail de deuil. »*

ANNE CHEMIN

L'irresponsabilité pénale

L'article 122-1 du Code pénal précise : *« N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. »* Depuis l'entrée en vigueur du code Napoléon, en 1810, seul le vocabulaire a été modifié : lors des discussions sur la réforme du code pénal, en 1992, les députés et les sénateurs, qui ont maintenu le principe de l'irresponsabilité pénale, se sont contentés de réécrire l'ancien article, qui précisait qu'il n'y avait *« ni crime, ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister »*.

Lorsque les experts-psychiatres constatent des *« troubles psychiques ou neuro-psychiques ayant aboli le discernement ou le contrôle des actes »*, le juge d'instruction rend une ordonnance de non-lieu. La personne mise en examen, qui n'est pas jugée, est alors placée en hôpital psychiatrique. A partir de ce moment, la justice cesse de suivre le destin de ce malade : pour qu'un auteur de crime ou d'un délit qui a bénéficié d'un non-lieu quitte l'hôpital, il suffit que deux experts-psychiatres autorisent sa sortie en rédigeant des rapports concordants. En 1991, sur les 72 412 personnes inculpées par un juge d'instruction, 334, *soit 0,46 %, ont bénéficié* d'un non-lieu pour *« démence »*.

A. C.

RELIGIONS

Désavouant des évêques allemands

Le cardinal Ratzinger exclut tout assouplissement de la position de l'Eglise sur les divorcés remariés

Dans une lettre à tous les évêques, approuvée par le pape et rendue publique vendredi 14 octobre, le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, rappelle l'interdiction faite aux divorcés remariés de s'approcher du principal sacrement de l'Eglise : l'eucharistie. C'est une réponse sèche à des évêques allemands qui avaient souhaité un assouplissement de la discipline catholique.

« Si les divorcés se sont remariés civilement, écrit le cardinal Ratzinger, *ils se trouvent dans une situation qui contrevient objectivement à la loi de Dieu et, dès lors, ils ne peuvent pas accéder à la communion eucharistique, aussi longtemps que persiste cette situation. »* Dès le début de sa lettre, le cardinal Ratzinger coupe court aux espoirs nés d'un assouplissement de l'attitude de l'Eglise (1). Il y a un an, trois évêques allemands – et non des moindres (2) – avaient déclaré que, sans remettre en cause l'inviolabilité du mariage, l'Eglise devrait autoriser un examen, au cas par cas, de la situation des divorcés remariés (*le Monde* du 19 octobre 1993).

Les conditions énumérées par ces trois évêques sont aujourd'hui « retournées », quasiment mot pour mot, par le cardinal Ratzinger, qui exclut tout accommodement, y compris pour les divorcés remariés *« qui ont été abandonnés, bien qu'ils se soient efforcés de sauver leur précédent mariage »* ; ceux *« qui sont convaincus de la nullité du mariage précédent, sans pouvoir le démontrer »* ; ceux *« qui ont déjà parcouru un long chemin de réflexion et de pénitence »* ou quand *« pour des raisons moralement valables, ils ne peuvent satisfaire à l'obligation de se séparer »*.

Pas de réconciliation sans « complète continence »

Tout en soulignant que *« cette norme n'a aucun caractère punitif, ni discriminatoire »*, le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi rappelle, en citant l'exhortation *Familiaris consortio* du pape en 1982, que, pour les divorcés remariés, une réconciliation avec l'Eglise n'est possible qu'à condition *« de prendre l'engagement de vivre en complète continence, c'est-à-dire en s'abstenant des actes réservés aux époux »*. Les trois évêques allemands avaient jugé cette disposition tout à fait impraticable.

Condamnant des *« pratiques pastorales »* jugées laxistes, le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi rappelle aux *« pasteurs et aux confesseurs »* qu'ils ont le *« grave devoir »* d'avertir un divorcé remarié qui se rend à la table de communion qu'*« un tel jugement de conscience est en opposition patente avec la doctrine de l'Eglise »*. Il écarte même toute intervention de la conscience personnelle pour juger de la validité du premier mariage et du remariage : *« Le consentement par lequel est constitué le mariage n'est pas une simple décision privée. »* Il a des conséquences sociales et passe par une *« médiation »* de l'Eglise dont *« les lois s'imposent en conscience »* à tous les fidèles.

Le cardinal Ratzinger rappelle pourtant que les divorcés remariés *« ne sont en rien exclus de la communion ecclésiale »* et que la participation à la vie de l'Eglise *« ne se réduit pas exclusivement à la question de la réception de l'eucharistie »*.

H. T.

(1) On lira *Questions des divorcés à l'Eglise*, par Mgr Armand Le Bourgeois, Desclée de Brouwer, juin 1994, 76 francs.

(2) Mgr Karl Lehman, évêque de Mayence et président de la conférence épiscopale, Mgr Oskar Saier, archevêque de Fribourg, vice-président, et Mgr Walter Kasper, évêque de Rottenburg, l'un des théologiens favoris de Jean-Paul II.

COMMENTAIRE

Discipline germanique

LE cardinal Ratzinger tranche dans le vif une controverse devenue – avec la multiplication *du nombre des divorces* – l'une des plus douloureuses au sein du catholicisme. Hier, les divorcés remariés abandonnaient purement et simplement l'Eglise. Aujourd'hui, ils veulent y rester, mais ne plus y être traités comme des chrétiens de seconde zone. Ils ne sont plus excommuniés de droit, mais, interdits de sacrement, ils se sentent, à tort ou à *raison, excommuniés* de fait.

Sans doute une normalisation de leur situation serait-elle un coup porté à la réputation d'« indissolubilité » du mariage. Mais, en refusant l'examen des cas particuliers – ce que *demandent à présent certains* évêques –, le cardinal Ratzinger traite, de manière procédurale, une question touchant des fidèles divorcés et remariés, qui, pour certains, avaient été abandonnés par le premier conjoint, ou *avaient tout tenté pour sauver* leur première union, ou qui, depuis, ont pris des chemins de conversion.

Ce faisant, le principal responsable – après le pape et couvert par lui – de la doctrine catholique à Rome provoque directement trois grandes personnalités de l'épiscopat allemand. C'est une *opération de déstabilisation* interne dont le cardinal Ratzinger, lui-même allemand, prend l'épiscopat du monde entier à témoin, à côté de laquelle la brouille en France autour de Mgr Gaillot ressemble à une gentille bluette. Cette lettre confirme un raidissement doctrinal et une dégradation des rapports entre le Vatican et certaines Eglises locales qui *annoncent peut-être un climat de* fin de règne.

HENRI TINCQ

SCIENCES

Après le gel de 40 % d'une partie des crédits de la recherche

Un vent de révolte souffle sur le CNRS

Depuis quelques jours, le CNRS est entré en ébullition. Si l'on en croit une rumeur qui court parmi ses 27 000 chercheurs et salariés, le plus grand organisme de recherche français serait menacé de *« démantèlement »*. Une réforme serait en préparation, qui ferait passer le nombre de ses unités de recherche de 1 300 à 700 ou 400. Justifiée ou non, cette crainte vient renforcer la colère des chercheurs, traumatisés par la rigueur du plan de redressement financier engagé par Guy Aubert, le nouveau directeur de l'établissement. Chefs de laboratoire en tête, ils ont engagé, vendredi 14 octobre, une journée de revendications et de manifestations un peu partout en France.

« Intervenez au plan local, par laboratoire ou en vous regroupant. Informez clairement vos chercheurs. Protestez auprès de vos directeurs scientifiques et auprès du directeur général. » A Marseille, on ne plaisante pas. On mobilise et on agit, à l'instar de nombreux laboratoires de recherche de Paris et de province. La révolte gronde au sein des équipes du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui trouvent que *« la coupe est pleine »* et ont décidé de le faire bruyamment savoir, vendredi 14 octobre, au directeur général de l'établissement, Guy Aubert, en manifestant spontanément dans les unités de recherche et, à l'appel des syndicats, devant le siège parisien du CNRS.

C'est une lettre de M. Aubert, datée du 29 septembre, qui a mis le feu aux poudres. Il y annonçait que l'utilisation des crédits sur subvention d'Etat dédiés aux autorisations de programme (AP) seraient plafonnées à 60 % de leur montant total pour 1994 (1). Stupeur dans les laboratoires. Comment finir l'année avec 40 % de crédits en moins ? Aussitôt on se concerte, on réunit des assemblées générales qui, à en croire un directeur de laboratoire, *« ont fait salle pleine, comme en 86, lorsque l'on avait évoqué le démantèlement possible du CNRS »*. A la direction du CNRS, on précise que 550 millions de francs manquent cette année pour couvrir les 1 300 millions de crédits distribués chaque année aux laboratoires.

Les conséquences sont redoutables : à l'Institut de biologie Jacques-Monod, par exemple, *75 % des crédits de soutien ont* déjà été dépensés. Conséquence, *« sur 36 équipes, 11 sont aujourd'hui immobilisées »*, affirme un chercheur, qui explique. *Il n'est plus possible de commander des produits pour la culture des cellules, des aliments pour les animaleries ou des radio-isotopes pour le séquençage de l'ADN. »*

Expériences stoppées et missions interrompues

A la faculté des sciences d'Orsay (Essonne), où s'est tenue une importante réunion d'information à l'initiative de son président, *Alain Gaudemer, le responsable* du département de physique, Jean Marec, constate que *« bon nombre d'équipes sont bloquées. Faute de pouvoir commander des fluides, certaines expériences ont été stoppées. Les missions à l'étranger sont interrompues »*. Même écho au Lure, le laboratoire d'utilisation du rayonnement électro-magnétique, engagé dans d'importantes coopérations internationales. Son directeur, Robert Comes, craint de devoir *« couper les faisceaux »* faute d'argent pour payer les fluides et l'électricité. Même écho encore à l'Observatoire de Paris, où *« des thèses sont menacées »*, et où *« on se demande comment assurer la maintenance des équipements et payer les calculs scientifiques des trois mois à venir. »*

Dans les laboratoires, on comprend mal. On reconnait volontiers que le CNRS est aux prises *« avec des difficultés financières et qu'on ne pouvait éternellement engager des autorisations de programme sans avoir en retour les crédits de paiement permettant de les couvrir »*. Mais, ajoute-t-on, la décision de Guy Aubert, *« a des allures de diktat »*. Lorsque le 1er septembre, le directeur général du CNRS a arrêté provisoirement les comptes pour faire le point sur la situation financière de l'établissement, *« les gens ont râlé*, explique Jean Marec, *mais c'est vrai qu'il fallait assainir »*. *« En revanche*, ajoute Jean Pailhous, de Marseille, *on aurait aimé quelque chose de plus souple qui permette d'étaler la dette dans le temps. »*

Aujourd'hui, constatent les chercheurs, *« les gens sont doublement inquiets »*. Inquiets de ces gels des crédits nécessaires au fonctionnement de leurs labos et du gel de juin 1994, toujours en vigueur, de 8 % des crédits de l'ensemble de la recherche ; mais inquiets aussi *« d'une dilution »* ou, selon d'autres, *« d'un démantèlement du CNRS »*. Des rumeurs insistantes circulent en effet dans les laboratoires sur le recentrage du CNRS autour de pôles d'excellence en nombre réduit.

Trois départements à la place de sept

Des 1 300 unités qui dépendent aujourd'hui du CNRS à des degrés divers (2), il n'en resterait, dit-on, que 400 ou 700, ce qui permettrait de dégager des crédits sur *« des objectifs renouvelés, hors des clivages sectoriels existants »*. Selon des propos tenus, le 27 septembre lors du Congrès de la société française de chimie, par le chef de la Mission scientifique et technique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Bernard Bigot, *« la conséquence logique de ce schéma »* pourrait être la réduction de sept à trois du nombre des grands départements du CNRS : sciences humaines et sociales, sciences de la vie, sciences de la matière et de l'ingénierie. Mais, tient à préciser M. Bigot qui a évoqué ce projet jeudi 13 octobre devant les présidents d'université, il ne s'agit, pour l'instant, que de propositions.

Pour sa part, M. Aubert nous a déclaré qu'il tenait à préserver *« au maximum »* les unités de recherche sous sa responsabilité, mais qu'en ce qui concerne la gestion financière du CNRS, il n'était *« pas simple, à peine arrivé, de devoir faire le ménage »*. *« Je comprends fort bien que des chercheurs qui travaillaient sans réelle visibilité financière éprouvent, au moment où ils enlèvent le bandeau qu'ils avaient devant les yeux, un choc en voyant le mur qui les attend »*, résume le directeur général du CNRS.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Ce montant comprend les reports de crédits des années antérieures ainsi que les notifications faites pour 1994 d'engagement de programmes.

(2) Il existe trois sortes d'unités au sein du CNRS : les unités de recherche associées (URA, 939 en 1993) financées partiellement par le CNRS et qui pourraient, en grand nombre, passer totalement sous la tutelle des Universités ; les unités mixtes CNRS-Universités (UMR, 138 en 1993), seraient plus nombreuses et les Unités propres du CNRS (UPR, 256 en 1993) dont le nombre serait *« réexaminé »*.

THÉÂTRE

ESPIONS ET CÉLIBATAIRES à la Salle Gémier

Faux et usages de faux

Dans la préface de l'édition française de son diptyque, *Espions et célibataires*, qui porte à la scène les figures célèbres de Guy Burgess et Anthony Blunt, deux Britanniques passés au service de l'URSS dans les années 30, l'auteur anglais Alan Bennett ne peut être plus clair : « *Bien sûr, Blunt, Burgess et Cie avaient l'avantage sur nous d'avoir encore des illusions. Ils avaient un endroit vers où se tourner. Le problème aujourd'hui, c'est que si l'on veut trahir son pays au profit d'un autre, on voit difficilement lequel en vaudrait la peine. S'il y avait le choix, plus de gens le feraient.* » Il ne sera donc pas question ici d'une quelconque reconstitution historique – genre dans lequel Bennett excelle pourtant, comme l'a montré au National Theater son admirable pièce *The Madness of George III*, – mais d'une méditation drolatique et polémique sur la conviction, l'engagement, la complexité de deux hommes nés dans un siècle de faussaires.


MARC ENGUERAND

Philippe Clévenot et Dominique Valadié

Dans *Un Anglais à l'étranger*, on retrouve Burgess (André Marcon) à Moscou en 1958, en exil dans son « pays d'accueil ». Il revient du Théâtre d'art où il s'est endormi en écoutant *Hamlet*, dans une production du Shakespeare Memorial Theater invité à Moscou pour dégeler un peu les relations Est-Ouest. Il vit dans un drôle d'appartement, cerné par une armée de bustes anonymes à la parade sur de hautes étagères, entre une bouteille de scotch et un phono d'où surgit la voix de Jack Buchanan qui n'en finit pas de se demander *Who Stole My Heart Away ?* Burgess est un homme vieillissant, un peu sale, bourré d'esprit, homosexuel, qui partage sa vie avec un jeune Moscovite, Tolya (Alexis Forestier), dont il soupçonne qu'il lui est gracieusement fourni par le KGB. Il a donné rendez-vous pour le lendemain à l'une des actrices les plus fameuses de la troupe anglaise, Coral Browne (Dominique Valadié), afin qu'elle prenne ses mesures pour lui expédier dès son retour à Londres un indispensable costume anglais.

Dans *Un problème d'attribution*, nous pénétrons dans l'appartement du professeur Anthony Blunt (Philippe Clévenot), historien d'art, spécialiste de Poussin. Les mêmes hautes étagères, les mêmes bustes anonymes. Pour l'heure, entre deux interrogatoires menés par un flic aussi redoutable que débonnaire (André Marcon), il n'en finit pas de s'interroger, au pied d'un écran où sont projetées les diapositives de deux tableaux du Titien, *l'Allégorie de la prudence* – dans l'interprétation de laquelle se perd un jeune élève (Louis-Do de Lencquesaing) – et *le Triple Portrait*, dont l'attribution est contestable. L'affaire est délicate, car cette toile appartient à la reine Elizabeth (Dominique Valadié), dont Blunt surveille les collections privées.

Jubilation communicative

Tous ces personnages existent ou ont existé. Tous ont traversé les heures les plus noires du siècle. En conscience, nos deux espions (qui se sont rencontrés à Cambridge dans les années 30) ont cru à l'utilité, à la justesse même des paris de l'Internationale communiste, surtout quand, au début des années 40, la Grande-Bretagne et l'URSS étaient alliées. Burgess par conviction ; Blunt avant tout par ironie, l'un réfléchissant l'autre dans ce diptyque en forme de miroir. Cette manière de porter au théâtre des hommes et des femmes ayant existé est la première spécificité de ces pièces comme seuls les auteurs britanniques savent aujourd'hui les écrire. Seconde spécificité anglaise : une liberté de ton, un humour constant jamais appuyé ou pesant, ce goût de la conversation pour la conversation et les traits qu'elle permet. Presque chaque mot est une combinatoire où se superposent le récit apparent, la critique de ce récit, la distance du dramaturge que ne rebute pas la philosophie. Alan Bennett est un grand auteur de théâtre, bien servi par l'un de nos philosophes entrés en mise en scène : Bruno Bayen.

L'agilité intellectuelle de ce dernier lui permet de révéler, puis de déjouer chacun des pièges de cette écriture sans que le spectateur se perde en route – ce qui est arrivé quelquefois au metteur en scène. Et puis Bayen aime la politique, l'art, le jeu et leur cortège de duplicités. Il aime depuis toujours les mots cachés dans les mots, les mots derrière les mots, les images dans les images, les images derrière les images ; à l'instar de Blunt, on se le figure passant textes, décors, acteurs au rayon X pour en découvrir matière et sens cachés. C'est la nature exacte du travail qu'il a réalisé pour *Espions et célibataires*. Bayen gratte où cela fait mal.

Pour y parvenir, il s'est entouré d'acteurs de première grandeur. Les doubles compositions de Marcon, Clévenot et Valadié ont une saveur, une intelligence exceptionnelles. Ils sont aidés bien sûr par le théâtre de Bennett, avant tout écrit pour les acteurs qui, ici comme en Angleterre, s'en emparent avec une jubilation communicative.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre national de Chaillot (Salle Gémier), 1, place du Trocadéro (16e). Métro : Trocadéro. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée le dimanche à 15 heures, 80 F à 150 F. Le texte de la pièce, dans la traduction d'Elisabeth Whitelaw, est paru aux éditions Christian Bourgois, 138 pages, 80 F.

PHOTO

La mode sur papier glacé

Le cinquième Festival international de la photo de mode rend un hommage à la photographe Lilian Bassman, active à New-York dans les années 30-40. La compétition officielle présente une sélection des plus belles images de mode publiées entre février 1993 et juin 1994. L'occasion de constater combien le genre s'est transformé en dix ans.

Qu'est-ce-qu'une bonne photo de mode ? Selon Béatrice Dupire, co-organisatrice du Festival avec Ady Sy, « *elle est à la fois la révélatrice de notre vie quotidienne, et celle qui permet de nous en échapper. Elle capte l'éphémère, tout en restant intemporelle...* » Au delà de la formule, les années 80 ont marqué une révolution dans le genre. Porté par une surenchère médiatique, le photographe et le modèle ont pris le pas sur le créateur lui même, condamné, pour être reconnu, à fabriquer à son tour des images...

Certains couturiers se transforment d'ailleurs en photographes, comme Karl Lagerfeld, ou Thierry Mugler. Le tarif d'un photographe de mode flirte avec 150 000 francs par jour pour les plus « cotés », soit le prix d'un tailleur de haute couture. Une photo de mode s'achète comme une reconnaissance médiatique pour les confectionneurs en mal d'image. Gianni Versace « se paie » Avedon. Le vêtement ? On le voit moins et devient un faire valoir pour des « top models » qui, jadis, étaient payés pour le mettre en valeur.

Gérant leur nom comme une entreprise, Linda Evangelista, Naomi Campbell ou Claudia Schiffer choisissent « leurs » photographes. Rédactrices de mode, mannequins, photographes : chacun veut avoir le premier rôle, limitant le débat esthétique à une querelle de chapelle, et les magazines spécialisés à des supports livré au narcissisme des uns et des autres.

La photo de mode est devenue une mode à elle toute seule. Un exemple : surgie à Londres en pleine vague *grunge*, la tendance « réaliste » (Mario Sorenti, David Seams, Corinne Day) serait déjà dépassée. Le festival consacre une exposition à Corinne Day. Il y a quelques mois à peine, elle prenait des photos de pauvres filles anonymes aux cheveux filasses, buvant en petite culotte, des cannettes de bière ; aujourdh'hui, elle montre des femmes fatales, longues jambes, haut talons, crinière blonde, incarnées par les mannequins allemands Nadja Auermann ou Claudia Schiffer. On est passé en moins d'un an, d'un extrême à l'autre, du *squatt* à la voiture de sport, dans l'urgence d'une nouveauté qui sonne souvent comme une machine enregistreuse de nostalgies.

La capacité à plagier les maitres est devenue un critère plus important que le talent, et qui justifie toutes les impostures. De Steven Meisel à Wayne Maser, on ne compte plus les parodies de Guy Bourdin ou Helmut Newton. Surexpositions au « ring flash » qui éblouit le visage, prises de vues dans des jardins publics, rouges étincelants du vernis à ongles et des bouches, poses sexuelles appuyées. Or Guy Bourdin, comme l'explique Maimé Arnodin, créatrice avec Denise Fayolle de l'agence de communication et de publicité Nomad, « *c'était d'abord l'imagination. Il inventait constamment* ». Helmut Newton s'amuse des copieurs, et rappelle que la véritable nostalgie ne peut s'improviser : « *La femme fatale m'intéresse depuis toujours. C'est toute ma jeunesse à Berlin* ».

Une situation chaotique

Le grand chamboulement au royaume des apparences a donné lieu à une situation visuelle chaotique sans que les règles d'hier (la pose, la mise en valeur du vêtement) ne soient véritablement remplacées. Les derniers grands « chocs » visuels datent du milieu des années quatre vingt, avec les catalogues de Peter Lindbergh pour Comme des Garçons, Nick Knight pour Yohji Yamamoto, Javier Vallhonrat pour Sybilla, Paolo Roversi pour Roméo Gigli. Il y avait, dans ces « couples », de véritables affinités électives, un sentiment commmun de la beauté, une émotion ensuite partagée par le public.

« *Aujourd'hui les magazines sont faits par des gens qui ont des problèmes de marketing à régler* », déplore Jeanloup Sieff, présent dans le Festival où, pied de nez au culte du mannequin vedette, il propose une exposition collective baptisée « Vues de dos ». Pour les photographes, le magazine est d'abord une carte de visite, un terrain d'expériences où l'important, n'est pas de travailler en équipe, mais d'exprimer son « *moi profond* ». « *J'ai connu l'âge d'or des années 50-60*, raconte Jeanloup Sieff, *les rédactrices en chefs remplissaient leur fonction : elles nous donnaient envie de travailler. Les directeurs artistiques n'étaient pas des maquettistes aux ordres.* » Son premier souvenir ? *Harper's Bazaar*. « *C'était la Mecque. Dès mon arrivée à New York, on me confiait une série. J'ai tout fait au Leica grand angle. Les chaussures des filles étaient un peu déformées.. Mais ils ont tout passé, sans tailler. On dinait avec Hiro, Avedon. On se stimulait les uns les autres. On inventait des histoires. Un jour, j'ai proposé une parodie d'Hollywood. On a fait refaire la tombe de Rudolph Valentino par un décorateur, on a reconstitué une scène de* Psychose *avec Alfred Hitchock. Les photos continuent de vivre leur vie, alors qu'on a complètement oublié qui a crée la robe à pois. L'important, c'était de montrer des vêtements en parlant d'autre chose. C'était plus intéressant qu'une dame qui saute à la corde en poussant des petits cris devant un fond gris. On voulait étonner. Aujourd'hui, on veut choquer mais sans savoir pourquoi.* »

« *Ou sont les nouveaux Penn, Avedon, Horst ?* », se demande Maimé Arnodin à qui l'on doit des campagnes publicitaires qui ont résisté au temps. Un exemple : la photo pour le lancement du parfum Opium, par Helmut Newton : « *Yves Saint Laurent avait dessiné le costume de Jerry Hall, et placé lui même les bijoux. Il y avait une cohérence totale entre le produit et l'image. Une bonne photo de mode c'est d'abord une collaboration entre la rédactrice, le directeur artistique, le photographe et le styliste* ». L'histoire de la photo de mode est en effet liée à des associations célèbres : Helène Lazareff et Peter Knapp (*Elle*), Diana Vreeland et Alexander Liberman (*Vogue USA*), Carmel Snow et Brodovich (*Harper's Bazaar*). Aujourd'hui, à la tête de *Harper's Bazaar*, Liz Tilberis et Fabien Baron proposent une image plus libre de la femme, coïncidant d'ailleurs avec l'évolution des vêtements eux même : moins de décor, plus de lignes. « *La vraie photo de mode n'est pas raccoleuse, elle fait presque abstraction de la femme*, dit Maimé Arnodin. *C'est une silhouette qui suppose une mise en scène, une réflexion. Aujourd'hui on aurait plutôt tendance à mitrailler et à choisir ensuite.* »

Un luxe de pays riche

Dans ce contexte, le travail que réalise depuis deux saisons le photographe Ferdinando Scianna (Magnum) pour Yohji Yamamoto apporte un souffle d'air. Voilà enfin du noir et blanc qui n'est pas « rétro ». En faisant poser des Irlandais ou des Espagnols anonymes dans le Connemara ou en Andalousie, il restitue, chez le spectateur, comme chez le modèle, la curiosité qu'inspire, non pas la mode, mais un beau vêtement. Avec ces photos prises dans une rue traitée comme un décor, il fait passer le cadre de la photo de mode d'un registre télévisuel à celui du théâtre : les modèles redeviennent comédiens. « *Mon métier, ce sont les gens* », dit Ferdinando Scianna. Les chemises blanches et les vestes noires de Yohji Yamamoto s'adaptent particulièrement à cet exercice de style. Cette expérience a le mérite d'ouvrir une voie entre le photojournalisme et la photo de mode, ce que Scianna nomme « *cet entre-deux mers entre la fiction et la réalité* ».

Or le danger, aujourd'hui, on l'a vu avec les campagnes Benetton d'Olivero Toscani, reste l'amalgame. Les organisateurs du festival ont cru bon de demander à des photographes de mode un cliché sur « la Tolérance ». Dominique Issermann a refusé : « *C'est comme montrer des vêtements en loques pour avoir l'air de faux pauvres. Tout le monde fait du second degré, en s'offrant le petit théâtre des horreurs de la planète. Le tiers monde devient le réservoir d'images des nantis. La seule différence entre une photo de mode et une photo tout court, c'est qu'au moins sur la première on est sûr que tous ceux qu'on voit ont été payés. Ne nous le cachons pas : la photo de mode est le luxe des pays riches et en paix* ».

LAURENCE BENAÏM

▶ Festival de la photo de mode, Carrousel du Louvre, jusqu'au 18 octobre.

Les défilés de prêt-à-porter de l'été 1995

Collections haute tension

Au quatrième jour des défilés, les cabas Prada sont légèrement déformés par les dossiers de presse, les cartons d'invitations et autres colifichets de saison, épingle à cheveux de John Galliano, mini-bouteille à la mer de Jérome l'Huillier, rose artificielle de Junko Shimada, barres de Slimfast, et quart d'eau minérale. Tenir disent elles, alors que le marathon des défilés censé remettre à l'honnneur l'art du paraître, prend parfois des airs de folie. La tension monte. Parfois c'est l'émeute. Les paravents de sécurité tombent, on pousse, les photographes s'insultent, c'est la cage aux fauves. Le paradoxe veut que la soie froissée se démode, remplacé par l'impeccable, le strict et le structuré.

Tous semblent à la recherche de ce « *sens du fini, et du parfait* » dont parlait Christian Dior. Mais il manque cette part d'invisible sans laquelle, l'hommage tourne à la reconstitution, et la beauté à l'académisme. Vivienne Westwood, souvent reconnue comme la reine Victoria de la mode punk, a présenté un défilé-fleuve de quatre vingt douze modèles, avec abondances de draperies, de bouillonnés, et de faux-culs, dans une rétrospective de la mode du XXe siècle revue par le XIXe. Ce qui donne parfois des mélanges croustillants, dentelle et sac poubelle, nylon et taffetas.

Installé pour quelques jours dans une galerie d'art du Marais, le belge Dirk Van Saene présente des modèles qui à première vue, semblent avoir été exécutés d'après des patrons datant des années soixante : petits manteaux d'après midi en doupion, robes de fille d'honneur rose dragée, tailleurs des *Demoiselles de Cherbourg*, placés comme des modèles de musée sur des mannequins d'atelier : « *Les Américaines adorent, les Italiennes aussi. C'est une réaction aux vêtements mous, sans forme. Elles veulent quelque chose de plus couture* », affirme-t-il, comme si tout en soulignant le passé, il l'effaçait, au nom d'une mémoire un peu amnésique, qui copie tout le monde, Givenchy, Saint Laurent, Courrèges, sans citer persomne.

Deux stylistes créent la surprise

Loin de ce formalisme parfois asséchant, deux stylistes ont crée la surprise : Véronique Leroy, qui partant d'un cadre très précis, la fin des années soixante dix, fait exploser sur le podium ses couleurs fluo, ses tarzanes disco en chemisier vert pomme, ses poupées de téléfilm en perfecto rose Malabar et bottines décolletées à chainette d'or. En fait, c'est la technique qui rend tout possible, et ces robes seconde peau qui redessinnent la chute des reins, épousent les rondeurs sans les écraser, signalent une connaissance du corps sans doute acquise auprès d'Azzedine Alaïa, dont elle fut l'assistante. Ce qui ailleurs ressemble à un exercice d'érudition, içi explose comme un fou rire sincère et communicatif.

Même enthousiasme chez Martine Sitbon, avec ses satins à la David Bowie, ses complets-vestons pour dames qui évoquent toutes ses influences, du glamour hollywoodien au glam-rock, dont elle fait son cinéma. A des milliers de kilomètres de distance, dans un autre temps, Issey Miyaké, lance ses couleurs, comme des ballons dans le ciel, au rythme de *l'outeki*, du *yantin*, et du *shou*, répliques d'instruments anciens chinois et japonais qu'interprète sur scène l'ensemble Liu. Là, on ne crayonne plus les formes, on les aère. C'est l'été. Sur un corps sans relief, les vêtements deviennent comme des a-plats de couleurs après la pluie, quand la nature brille d'un éclat artificiel : mobiles de cristal tissé, manteaux-feuilles, spirales grises et roses orangés, robes-tentes de quelques grammes pour un aller-retour aux pays illimité des songes.

L. B.

MUSIQUES

DAVID ET JONATHAS à Ambronay

William Christie, le pédagogue

Depuis le 28 septembre, soixante-seize chanteurs et musiciens, venus de quatre grands conservatoires européens, ont travaillé, sous la direction de William Christie, « David et Jonathas », un opéra de Marc-Antoine Charpentier. Après des répétitions à Paris et La Haye, cette Académie baroque européenne, créée à l'initiative du Festival d'Ambronay, s'est retrouvée à Lyon pour six jours de répétitions d'ensemble, avant la première représentation, le 14 octobre, en ouverture d'un week-end entièrement consacré au compositeur français.

Les chanteuses anglaises tricotent *souvent pendant leurs* pauses. La soprano, qui chantera plus tard Jonathas, n'échappe pas à la règle, un œil sur ses aiguilles, et les oreilles rivées sur la musique. Chemise à carreau, blue-jean, William Christie fait travailler les chanteurs et l'orchestre, dans la salle Varese du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon. Il corrige une *élocution un peu embrouillée*, encourage la viole de gambe, reprend un trait de clavecin. Va et vient entre la scène et la salle, double jeu du musicien et du pédagogue.

Dès les universités américaines, puis *au* conservatoire supérieur de Paris où il dirige la classe de musique ancienne, William Christie a toujours accordé une grande place à l'enseignement. Et l'aventure des Arts Florissants, entamée en 1979, est, au double sens du terme, l'histoire d'une formation permanente. Christie a puisé dans *le vivier de ses étudiants pour* monter cet ensemble baroque, devenu un des plus célèbres du monde. A l'opposé des traditions françaises, qui isolaient la pédagogie de la production, il a toujours pensé qu'il fallait *« intégrer les élèves à la vie professionnelle »*. Il trouve un bon écho dans le *Conservatoire royal de La Haye* et la Guildhall School of Music and Drama de Londres, où il est professeur « honoraire », et qui participent, avec les deux conservatoires supérieurs français de Paris et Lyon, à l'Académie baroque européenne, montée par le festival d'Ambronay.

William Christie n'en est pas à son premier coup d'essai dans le domaine. Avec les mêmes conservatoires, il a déjà donné *Didon et Enée* de Purcell, *Hippolyte et Aricie*, de Rameau et des extraits d'*Athys* de Lully. Cette fois-ci, il a choisi *David et Jonathas* de Marc-Antoine Charpentier (1). L'œuvre s'y prête, puisqu'elle fut conçue pour les élèves du collège de jésuites Louis-le-Grand. Son prologue et ses cinq actes devaient encadrer une tragédie, *Saül*, en cinq actes elle aussi, désormais perdue. Des rôles assez nombreux, *d'importantes interventions* des chœurs, un orchestre fourni en font, au-delà de ses qualités artistiques, un bel « outil pédagogique ». Les soixante-seize musiciens et chanteurs ont été sélectionnés à la suite d'auditions passées à Londres, La Haye, Paris.

Un sérieux impressionnant

Les instrumentistes viennent, en majorité, de Hollande. Beaucoup de voix ont été choisies en France et en Angleterre. Au total, les élèves de cette académie joyeuse et studieuse représentent dix-neuf nationalités. *Parmi* les chanteurs, Chinatsu, japonaise, vient de la *Guildhall School, tout comme* Rowena, la Britannique. Magriet, la Hollandaise, Pedro, le Brésilien, haute-contre qui chante la Pythonisse, sont issus du conservatoire néerlandais. Rachid, de Paris, marocain, n'a qu'un an et demi de chant classique derrière lui, mais est porteur de toute une tradition de *musique arabe transmise par* son père compositeur. Patricia Petibon, une des deux Jonathas, a déjà chanté avec « les Arts Flo ». Chœur des étudiants : *« Ce qu'on apprend ici ? d'abord le rythme. Il faut travailler rapidement, tout va très vite. Pour nous, c'est très difficile, on n'a pas beaucoup d'expérience. »* Solo de William Christie qui semble très content : *« Il n'y en a qu'un qui n'a pas suivi »*, dit-il, après six jours de répétitions à Lyon. *« Ils sont tous très préparés. Même à leur âge, on discerne très vite les tempéraments routiniers. Eux, ils sont très enthousiastes »*.

Même ambiance dans la salle d'à côté. Là, Javier Lopez Pinon fait travailler la « mise en espace ». Professeur de la classe d'art dramatique de La Haye, le metteur en scène espagnol explique : *« Il est très difficile de leur faire trouver leur vraie expression physique. »* Sur la scène, les jeunes gens sont encore un peu maladroits. Lopez Pinon coupe, simplifie. Christie, qui se réjouit de cette première collaboration, déclare : *« Il est indispensable pour une pièce comme celle-là que les chanteurs puissent bouger. Et si on avait eu plus d'argent, on aurait fait une vraie mise en scène. »*

Pourtant l'argent est là, grâce au festival d'Ambronay. Depuis l'année dernière, la manifestation baroque de l'Ain, devenue, comme dit Christie, *« un phare »*, a ajouté une activité pédagogique à sa vingtaine de concerts. En 1993, la première Académie baroque européenne a été confiée à Jordi Savall et ses musiciens d'Hespérion XX qui ont fait travailler des étudiants sur la musique française principalement. *Cette année*, William Christie, *qui* en est le directeur musical, explique : *« Ce parrainage nous apporte le confort. »* L'Etat, par le fond d'innovation culturelle, la région Rhône-Alpes, le département de l'Ain, le festival lui-même, les conservatoires versent chacun leur quote-part d'un budget de 1,7 million de francs. Les Arts Florissants apportent le travail de William Christie et la logistique de la tournée. Car l'adjonction des différentes forces permet de présenter *David et Jonathas*, après la création à Ambronay, dans six autres villes *françaises et européennes* pour huit représentations en tout (2).

Le 12 octobre, la répétition général publique dans l'abbatiale d'Ambronay a montré le sérieux du travail réalisé en trois semaines. Un style impeccable chez les instrumentistes comme chez les chanteurs, un sérieux, une *concentration impressionnante*. La mise en espace, simple et sans lourdeur, renforçait l'intensité du spectacle et l'émotion dégagée par la musique de Charpentier, si naturellement lyrique. Dans les deux rôles titres ce soir-là (il y a deux distributions en alternance), deux magnifiques chanteurs déjà *pleins de promesses :* Otto Bouwknegt, haute-contre à la française, aux *superbes aigus*, au timbre chaleureux, Patricia Petibon, avec ses pianissimi de rêve. Et, à leurs côtés, toute une cohorte de jeunes musiciens profondément engagés, que leur chef a dirigés sans concession, comme de vrais professionnels. Au dernier salut, William Christie a laissé ses *jeunes partenaires seuls*, face aux applaudissements vibrants du public : devoir accompli. Et déjà, Alain Brunet, le directeur du festival d'Ambronay, songe au programme de sa prochaine Académie baroque européenne : en *1995*, ce sera *Didon et Enée* de Purcell, sous la direction de Christophe Coin.

PIERRE MOULINIER

(1) William Christie et les Arts Florissants ont enregistré l'œuvre pour la firme Harmonia Mundi (2 CD HMC PO1289 90).

(2) *David et Jonathas*. Abbaye d'Ambronay (Ain), le 14 à 20 h 30. Victoria Hall, Genève, le 15. Opéra-comique, Paris, le 17. Théâtre de Caen, le 18. La Haye et Utrecht, les 20 et 21. Christchurch, Spitalfields, Londres, les 24 et 25.

▶ Le Week-End Charpentier d'Ambronay comprend, outre *David et Jonathas*, quatre autres concerts. *Marc-Antoine Charpentier et ses contemporains*, par les Solistes du Studio Versailles Opéra, Emmanuelle Haïm, direction, le 15 à 17h. *Te Deum*, par l'orchestre Musica Aeterna de Bratislava, les pages de la Chapelle et la Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles, Olivier Schneebeli, direction, le 15 à 20 h 30. *Grâce et Grandeurs de la Vierge*, par Les Demoiselles de Saint-Cyr, Emmanuel Mandrin, direction, le 16 à 16 h. *Messe pour les funérailles de la duchesse de Guise* par Le Concert Spirituel, Hervé Niquet, direction, *le 16 octobre à 20 h 30*.

▶ Ambronay (Ain) : abbatiale (74-35-08-70).

▶ Présente à Ambronay, France-Musique diffusera les concerts de vendredi et samedi en direct et en simultané. Et, le dimanche 16 à 17 h 30, l'émission de Jean-Pierre Derrien, « A bon entendeur salut », *sera consacrée à Charpentier et à* son *Te Deum*.

GIL SCOTT - HERON à l'Elysée-Montmartre

L'Elysée-Montmartre avait fait le plein, jeudi 13 octobre, pour le concert parisien de Gil Scott-Heron. Un bon millier de spectateurs, blancs à 95 %, partagés entre un lot de fidèles et une majorité de curieux attirés par le récent statut de père fondateur du rap du *chanteur, pianiste et compositeur*. De rap, même historique – au *début des années 70, les textes* parlés, chantés sur fond de percussions et de jazz –, il n'y en eut guère.

Gil Scott-Heron est passé de longue date à une soul funky mêlée de jazz et blues. Le propos de Gil Scott-Heron est politique. Il dénonce le racisme, le pillage du *tiers-monde*, la *drogue dans* les ghettos avec une foi et une conviction qui transparaissent dans sa voix coulante, éraillée, d'une grande justesse. Gil Scott-Heron construit son chant comme un musicien de jazz, il tourne autour de la mélodie, en répète des notes. Il chante comme jouait John Coltrane, dans la durée. Cette voix, celle des grands crooners comme *Marvin Gaye ou Al Green*, Gil Scott-Heron l'offre dans la première partie de son concert, équilibré entre quelques souvenirs (*The Bottle*, esquissé) et de nouveaux thèmes dont *The Other Side*, suite lumineuse et émouvante, vraie réussite d'un honnête nouvel album, *Spirits*.

Sur scène, *Gil Scott-Heron* n'a malheureusement plus d'interlo*cuteurs. Après l'entracte*, son groupe, Amnesia Express, sacrifie à l'enchaînement rituel des solis (batterie, percussions, basse électrique) pour un public sympathiquement impressionnable, et le concert s'éloigne définitivement des promesses de la première partie.

S. Si.

▶ *Spirits*, 1 CD TVT Records MUMCD 9415 523-417-2. Distribué par Polydor.

LINTON KWESI JOHNSON en tournée

Linton Kwesi Johnson, enfant terrible de la *dub poetry* des Jamaïcains de Londres, apparaît sur la scène du Zénith comme un docte professeur de communisme utopique. Costume trois-pièces, chapeau et petites lunettes d'intellectuel – ce qu'il est. LKJ est d'abord un poète – *né en Jamaïque* en 1952. Emigré à Londres onze ans *plus tard*, il publia ses *premières* œuvres écrites dans la revue militante *Race Today*. Puis vint la musique, et cette manière bien particulière de scander la langue des ghettos de Londres et de Kingston, où *socialism* s'écrit *sowshallism*.

Depuis son premier album, *Poet and the Roots, Dread Beat and Blood* en 1978 (chez Virgin), *jusqu'au dernier en date, Tings and Times* (LKJ Records/FNAC Music, en 1990), LKJ est resté fidèle à ses engagements, à sa poésie-journalisme qui lui permet d'interpeller son public parisien (une grande majorité de jeunes des banlieues) en connaissance de cause : *« Mais pourquoi donc les Français s'inquiètent-ils autant de Jean-Marie Le Pen quand ils ont un tel ministre de l'intérieur ? »*

Le Jamaïcain travaille depuis longtemps avec Dennis Bovell, excellent bassiste et arrangeur de grand *talent*. Sur la scène du Zénith, où il entamait une tournée française le 8 octobre, soutenus par la précision de la caisse claire, libérés par les folies du violoniste Johnny T., les mots prennent très vite les couleurs de la ville, de sa violence, de ses luttes.

V. Mo.

▶ Le 14 à Toulouse (Bikini), le 15 à Agen (Le Florida), le 17 à Grenoble (Le Summum), le 18 à Lyon (Le Transbordeur), le 19 à Genève (Le Palladium), le 20 à Nice (Théâtre de verdure), le 21 à Marseille (Le Moulin), le 22 à Montpellier (salle Victoire).



ARTS

A la FIAC

Anniversaires

Le Genevois Jan Krugier expose *des dessins*, des aquarelles et des pastels remar*quables en tous points. Ils ont* pour auteurs Véronèse, Tinto*ret, Cézanne ou Degas, mais* aussi Picasso et Giacometti. C'est un choix bien étrange pour une foire prétendument dédiée à l'art contemporain. C'est que Jan Krugier a une philosophie bien à lui : est contemporain tout ce qui le touche, et tout ce qui enrichit la peinture d'aujourd'hui. En offrant aux regards les corres*pondances formelles qu'il* décèle entre les corps de Tinto*ret* et ceux de Wilhelm de Kooning, entre les paysages de Cézanne et ceux de Picasso, entre les matières de bronze de Germaine Richier et celles d'un pastel de Michel Haas, il rappelle, parfois cruellement, aux visiteurs que l'histoire de l'art ne commence pas forcément à partir de 1960.

Dans son petit musée ambulant, il aurait pu inclure Roger-Edgard Gillet, tant l'influence du père fondateur de la peinture moderne fut chez lui déterminante. *C'est* en effet un portrait peint par Cézanne, *découvert dans un musée* américain, qui fit basculer la *carrière de ce peintre qui* s'annonçait dans les années 50 comme une des gloires montantes de l'abstraction lyrique. Il commit le crime alors suprême, celui de retrouver une veine figurative qu'il produit encore aujourd'hui, avec une sombre et tempétueuse série baptisée « Bateau ivre ». La FIAC 94 marque le quarantième anniversaire de sa collaboration avec la galerie Ariel. *Bel exemple de fidélité.* Même constance chez Denise René *qui défend depuis cinquante* ans, contre vents et marées, l'abstraction géométrique. On ne sait plus trop s'il faut admirer sa rigueur, son professionnalisme, ou son énergie : une épaule fracturée ne l'empêche pas d'être en permanence présente sur son stand. Il rend cette année un hommage appuyé aux artistes latino-*américains et montre comme* toujours des œuvres majeurs, *dont un Soto superbe.* Septuagénaire, Riopelle pratique une peinture de jeune homme, à la bombe. La galerie Sapone expose des travaux récents, des œuvres réalisées selon le principe du pochoir. Riopelle s'empare de tout ce qui passe à sa portée, oies empaillées, chaînes, grillages, et fixe leurs silhouettes sur le papier. C'est *un brin baroque*, très *inventif* et parfois gai.

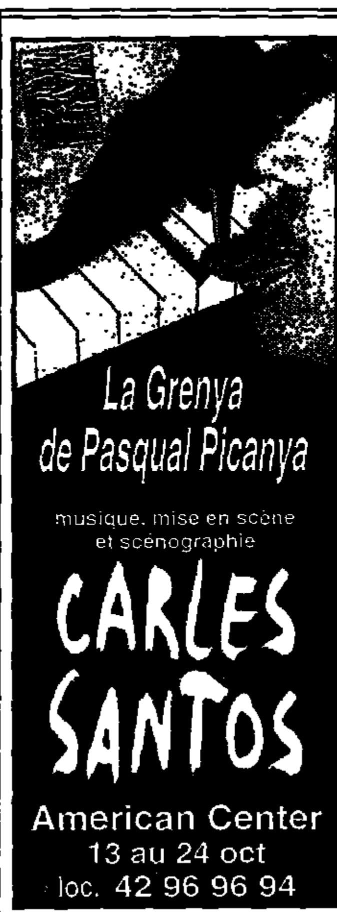
Jean Bazaine a quatre-vingt-dix ans, dont soixante-dix ans *consacrés à la peinture*. La galerie Louis-Carré montre ses dernières œuvres, des gouaches sur papiers collés. Les beaux esprits, qui faisaient la moue devant ses harmonies de couleurs bleu-blanc-rouge de naguère et trouvaient mièvre son lyrisme tempéré, vont avoir une surprise. Ses ultimes travaux ont une énergie que pourraient envier bien des jeunes, une force que bien des *expressionnismes* n'atteindront jamais et une densité *que seule permet une longue* pratique.

HARRY BELLET

Mort du peintre et graveur Albert Flocon

Le peintre et graveur Albert Flocon est *mort* le 12 octobre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-*cinq ans. Né en 1909 en* Allemagne, membre du Bauhaus, *Albert Flocon (Menzel de* son vrai nom) a été un des principaux collaborateurs d'*Oskar Schlemmer*, grand théoricien d'un théâtre géométrisé. Elève de Kandinsky, de Klee, il fut aussi danseur et metteur en scène à l'apogée du théâtre « schlemmérien » en 1929. En 1933, à l'arrivée d'Hitler au pouvoir, il quitte l'Allemagne pour la France où il sera arrêté par les nazis. En 1946 il choisit la nationalité française et développe son œuvre, une vingtaine d'ouvrages, des centaines de gravures et peintures, des milliers de dessins. Il avait durant plusieurs années enseigné la perspective à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, qui lui consacre actuellement une exposition.

Ha. B.



Le Nobel de littérature attribué pour la deuxième fois à un écrivain japonais

Kenzaburô Oe, le funambule solennel

Le prix Nobel de littérature 1994 a été attribué jeudi 13 octobre à l'écrivain japonais Kenzaburô Oe (nos dernières éditions du 14 octobre). *C'est la deuxième fois* qu'un Japonais reçoit la prestigieuse récompense décernée par l'Académie suédoise. Le premier lauréat avait été Yasunari Kawabata, en 1968.

TOKYO

de notre correspondant

Kenzaburô Oe est un homme discret. *Un écrivain.* Non pas un personnage public. C'est pourtant l'un des romanciers les plus originaux et représentatifs de la littérature japonaise contemporaine. L'un de ceux qui a le plus clairement rompu avec une tradition esthétique que cultivaient, à leur manière, l'autre Prix Nobel japonais, Yasunari Kawabata, ou Yukio Mishima. L'un de ceux aussi qui a le mieux reflété les sentiments complexes de la génération de l'après-guerre.

Ecrivain engagé, Oe le fut. Lorsqu'il achevait ses études, il présenta un mémoire sur Jean-Paul Sartre et il devint par la suite un auteur contestataire. Porte-parole, malgré lui, de la jeune génération progressiste des années 60, *il fut en butte aux menaces* du terrorisme de droite. Engagé, Oe l'est encore, à sa manière : sans grandiloquence ni prises de position péremptoires. Il fonde son rejet de la société contemporaine *sur l'affirmation* de valeurs plus essentielles à ses yeux, plus fragiles aussi : la paix et une certaine dignité dans le fait d'assumer sa vie.

C'est avec modestie que cet homme chaleureux a accueilli la nouvelle qu'il avait reçu le prix Nobel : il estime partager cette distinction avec de grands écrivains japonais décédés récemment qui, estime-t-il, l'auraient tout autant méritée tels que Masuji Ibuse (auteur notamment de *Pluie noire*), Shohei Ôka (*les Feux*) ou Kôbô Abe (*la Femme des Sables*), dont les œuvres ont accompagné la sienne. *« Grâce à leur héritage, et parce que le hasard a fait que je suis toujours en vie, j'ai l'honneur d'être le lauréat »*, dit-il. *« Cette distinction permettra, je l'espère, un plus grand rayonnement de la littérature asiatique sur la scène mondiale »*, ajoute-t-il.

Oe croit à l'acte d'écrire et, en cela, il s'oppose à un Mishima qui par une mort théâtrale dénonçant la *vanité des mots* face à la supposée vertu de l'acte, chercha, et réussit, à donner *un sens* ultime à son œuvre, imposant le silence à ses adversaires. Comme le note Masayuki Ninomiya dans un remarquable article sur Oe, ce dernier *« essaye avec ténacité, avec opiniâtreté, de neutraliser le poison ainsi injecté dans la conscience et l'inconscience de nombreux contemporains* (1) ».

Oé est un homme d'espoir, et la consécration de son œuvre intervient à un moment charnière de sa vie : *celle d'une grande joie personnelle* et d'un tournant dans sa carrière d'écrivain.

Symbiose entre père et fils

Un drame a marqué sa vie comme son œuvre : la naissance d'un enfant handicapé mental. Un drame qu'il assuma, intégra à sa quotidienneté comme à son travail d'écriture et qui sous-tend des récits poignants mais dépouillés de toute apitoiement sur soi, à commencer par son célèbre roman *Une affaire personnelle* (1964), clé de toute son œuvre à venir, ou *Dites-nous comment survivre à notre folie* (1969). Or cet enfant, Hikari, âgé de trente et un ans, qui n'a pour tout moyen de communiquer avec le monde que la *musique est devenu compositeur.* Il vient de donner son premier concert à Tokyo. Et ce n'est peut-être pas un hasard si le dernier volume de la trilogie que Oe a achevée il y a quelques semaines, *l'Arbre vert qui s'enflamme* (*Moeagaru midori no ki*), consacré une nouvelle fois à cet enfant qu'il a accompagné dans sa nuit et qui compose sa musique dans la pièce où lui-même écrit, se termine sur ce mot : *« Réjouis-toi. »*

« Un mot, dit l'écrivain, *qui est en quelque sorte un point final à mes activités de romancier »*. Comme si un but avait été atteint : trente ans après qu'il se fut posé la *question tragique de savoir* s'il devait permettre à cet enfant anormal de vivre en le faisant opérer ou de le laisser mourir, Oe a décidé de chercher *« d'autres modes d'expression »*, notamment l'essai.

Si la symbiose entre ce père et ce fils est au centre de son œuvre, Oe a hérité de l'enfant qu'il fut, dévorant Arthur Rimbaud et le poète vagabond et tragique, mort très jeune, Chuya Nakahara, le feu de la révolte et il n'a pas renoncé à s'affronter aux problèmes de son temps, donnant à une œuvre très enracinée au Japon, à un terroir natal, fût-il légendaire, une dimension universelle. Un roman comme *Dites-nous comment survivre à notre folie « ne concerne pas que les Japonais »*, écrit avec justesse Masayuki Ninomiya.

Né le 31 janvier 1935, Oe grandit à cette époque charnière où le Japon fut exposé à deux idéologies contradictoires : le totalitarisme du régime militaire et l'esprit démocratique. Il fera partie de ce qu'il nommera une *« génération arrivée en retard »* (pour la guerre, comme pour la paix) et dont l'une des figures sera le héros de son roman *le Jeune Homme venu trop tard* (1962). Quatre ans plus tôt, avec un court roman, *Gibier d'élevage*, Oe avait remporté le prix Akutagawa, ce qui lui valut, à vingt-trois ans, une entrée remarquée dans le monde littéraire (le cinéaste Nagisa Oshima tira un film de ce premier *roman*). Critique d'une civilisation matérielle, aussi agressive que destructrice, *qui s'enivre* d'efficacité, dénonçant le gigantisme de l'Etat, Oe affirmera son importance dans la littérature avec un roman d'une extraordinaire puissance imaginative *le Jeu du siècle*.

Une écriture tourmentée, où la violence se conjugue à l'onirisme, fit d'emblée des livres de Kenzaburô Oe le reflet de l'état d'esprit d'une génération, qui y *reconnaît ses interrogations* comme ses inquiétudes. Le jeu constant entre une *réalité dure*, prosaïque et une imagination visionnaire, parfois apocalyptique, sera pour l'écrivain une manière d'assumer son époque.

Variations sur l'espoir et le désespoir

Appréhendant l'histoire sur le mode onirique dans son dernier roman paru en français : *M/T et l'histoire des merveilles de la forêts*, Oe renoue les fils des révoltes paysannes d'autrefois à travers les légendes de son enfance. La patrie mythique du rêve, le royaume de l'enfance et de la nature sont une constante de son œuvre depuis l'un de ses premiers récits : *Quelque part ailleurs*, publié en 1959.

Les critiques notent l'imagination foisonnante et la richesse du style d'Oe qui enchaîne allégories et métaphores en des variations inopinées sur l'espoir comme le *désespoir.* Trois auteurs, dit-il, ont marqué son travail d'écriture : Sartre, Norman Mailer et Rabelais.

Oe fut toujours tiraillé entre les deux *intentions primordiales* : être l'héritier de la littérature de l'après-guerre, et donc des valeurs de libération qu'elle véhicule, et en même temps pleinement de son époque. Il a traversé ces dernières années une crise, se retrouvant *quelque peu isolé dans cette* société dite « post-moderne » qu'est le Japon avec son hédonisme à la petite semaine et son subjectivisme médiatique. Son œuvre demeure empreinte, note Nagao Nishikawa (2), de cet *« Art du funambule solennel »*, titre de l'une de ses nouvelles des années 60.

PHILIPPE PONS

(1) « Kenzaburô Oe ou la vie « volontaire », dans *Littérature japonaise contemporaine*, essais, sous la direction de Patrick De Vos, éditions Philippe Picquier, 1989

(2) *Le Roman japonais depuis 1945*, Presses universitaires de France, 1988. En français, *l'œuvre de Kenzaburô Oe a été* publiée d'abord chez Stock (*Une affaire personnelle*) puis chez Gallimard.

Les projets de Sumner Redstone, élu « homme de l'année » au MIPCOM

Viacom-Paramount envisage de créer un cinquième réseau national de télévision aux Etats-Unis

Elu « homme de l'année » par le marché international des programmes de télévision (MIPCOM) qui a eu lieu à Cannes, du 10 au 14 octobre, Sumner Redstone, PDG et actionnaire de Viacom-Paramount, a annoncé le lancement d'un cinquième « network » aux Etats-Unis, le renforcement du réseau de distribution de Blockbuster et l'internationalisation de l'ensemble du groupe.

CANNES

de notre envoyé spécial

Il a l'apparence d'un papa-gâteau. *Sumner Redstone*, soixante et onze ans, PDG de Viacom, présent à Cannes, jeudi 13 octobre, pour recevoir le titre d'« homme de l'année » décerné par le MIPCOM est pourtant sorti grand vainqueur d'une double et *longue bataille boursière qui* a lui a permis de rafler Paramount, l'un des *plus* prestigieux *studios* de cinéma et de télévision de Hollywood. Et de fusionner avec le géant de la distribution vidéo, Blockbuster.

Affable et souriant, Sumner Redstone a dressé le bilan et donné quelques coups de projecteurs sur ses projets. Après avoir rappelé que MTV, chaîne des *jeunes et de la musique*, était reçue dans 250 millions de foyers répartis dans 63 pays, que la chaîne Nickelodeon marchait sur les traces de MTV, que Vicacom et Paramount disposaient ensemble de 50 000 heures de programmes..., l'heureux PDG d'un des plus grands groupes de communication du monde a donné quelques indications sur ses projets immédiats.

Il a d'abord repris a son compte l'idée, déjà émise par les dirigeants de Paramount, de lancer un cinquième « network » aux Etats-Unis aux côtés de ABC, CBS, NBC et Fox. Ce *cinquième réseau* serait baptisé United Paramount. Il a aussi annoncé que MTV, actuellement diffusée en anglais sur un seul canal, serait dédoublé en Asie et diffusé en mandarin. Sur le plan distribution, près de 1 000 nouveaux magasins Blockbuster, spécialisés dans la vidéo et les produits interactifs seront ouverts dans le monde entier d'ici à 1998. *L'émergence du réseau* Blockbuster au plan international est destinée à accompagner le marché du magnétoscope qui se développe aujourd'hui à plus de 70 % hors des Etats-Unis, mais aussi les marchés naissants du CD-ROM, *du CD-I, des jeux vidéos, etc.*

Une chaîne mondiale pour enfants

Sumner Redstone a confirmé, en outre, discuter avec Telecommunications Inc. (TCI) à propos de la vente de ses réseaux câblés. Mais le douzième câblo-opérateur des Etats-Unis, (1,1 million d'abonnés) souhaite obtenir au moins 2,5 milliards de dollars de son réseau en fibre optique et coaxial. Cette sortie du « hardware » permettrait de mieux financer le recentrage du groupe sur le « software », « à savoir les films et les programmes de télévision mais aussi les livres, les magazines, les jeux vidéos, les produits dérivés », voire les parcs d'attraction sur des thèmes de MTV ou Nickelodeon, la chaîne destinée aux enfants. *« Développer une chaîne mondiale pour les enfants est un défi majeur et nous le relèverons »*, s'est enthousiasmé le patron de Viacom. Nickelodeon va *« bientôt produire des longs métrages de cinéma »*, destinés à une distribution internationale, *« en fiction ou dessin animé »*. Enfin Viacom veut créer de nouvelles chaînes thématiques de manière à diffuser par satellite des bouquets de chaînes cryptées sur les téléviseurs du monde entier. Sumner Redstone *a indiqué que* le développement de son groupe était *« l'une des grandes passions de son existence »*...

YVES MAMOU

Le service public n'émet plus depuis le 12 octobre

Les journalistes de Radio-France et de RFI ont reconduit leur grève

Les journalistes de Radio-France *et de* Radio-France Internationale (RFI) ont voté, jeudi 13 octobre, à l'issue *d'une assemblée générale* commune, la reconduction pour *vingt-quatre* heures de la grève engagée mercredi 12 octobre *« pour lutter contre les disparités salariales entre France 2, France 3 et Radio-France » (le Monde* du 14 octobre). A Radio-France, les journalistes ont voté oui à l'unanimité (à main levée) ; à RFI, la consultation à bulletins secrets a fait apparaître 120 oui, 20 non, 6 blancs ou nuls.

L'appel à l'arrêt de travail lancé par la société des rédacteurs et soutenu par les syndicats a été à nouveau massivement suivi, jeudi 13 octobre (72 % de grévistes dans les stations locales, 62 % à Paris, selon la direction). Il a fortement perturbé les antennes de France-Inter (un seul journal, à 13 heures), de France-Info, et des stations décentralisées. A RFI, l'encadrement a assuré des bulletins de cinq minutes.

La présidence de Radio-France a fait savoir, jeudi 13 octobre, que la réunion prévue le 24 octobre *« avec les organisations syndicales représentatives »* était avancée au lundi 17, et porterait *« non seulement sur les débuts de carrière, mais sur les salaires de l'ensemble des journalistes »*. Les techniciens, réalisateurs et assistants de RFI, qui avaient déjà arrêté le travail du 25 septembre au 4 octobre, avant de conclure un accord salarial avec la direction (*le Monde* du 5 octobre), ont déposé un nouveau préavis de grève de vingt-quatre heures pour le mardi 18 octobre à 0 heure, *« par solidarité »* avec les journalistes qui les avaient soutenus. Une nouvelle assemblée générale commune à Radio-France et RFI devait avoir lieu dans l'après-midi du vendredi 14 octobre.

L'arrêt de travail du service en langue espagnole

La « régionalisation » de l'AFP mobilise l'ensemble du personnel

La trentaine de journalistes du *service en langue espagnole* de l'Agence France-Presse (AFP) ont décidé, jeudi 13 octobre, de poursuivre la grève commencée lundi 10. Ils veulent obtenir l'abandon du projet de leur direction, qui prévoit le transfert d'une partie du service à Washington (*le Monde* du 12 octobre). Le conflit *semble s'être durci au fil de la* semaine. L'ensemble des syndicats de l'agence – Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), SNJ-CGT, CFDT, Force ouvrière, CFTC, CGC – de toutes les catégories de personnel (journalistes, techniciens, employés et cadres) se sont opposés à ce projet.

Dans un communiqué commun, ils se déclarent *« convaincus »* qu'il constitue *« la première étape d'une plus vaste opération »* visant à *« la généralisation des délocalisations »*, *« un développement de la filialisation des activités « rentables » et un recours à la sous-traitance »*. Ils estiment que la direction devait *« retirer son plan »* Une assemblée générale doit avoir lieu lundi 17 octobre.

Dans un communiqué diffusé *jeudi 13 octobre dans la soirée sur* les écrans de la rédaction, Lionel Fleury, PDG de l'AFP, qui était injoignable vendredi 14 octobre dans la matinée, *« déplore »* pour sa part le *« refus du dialogue »* des syndicats. La direction de l'agence souligne qu'elle *« n'envisage ni la « généralisation des délocalisations »* ni le *« développement de la filialisation des toutes les activités rentables »*, ni le *« recours systématique à la sous-traitance »*, ni une remise en cause du *« statut du siège »*, ni le *« dumping social »*. Elle a proposé à nouveau de rencontrer les journalistes du service en langue espagnole et les syndicats *« pour aborder tous les points de l'indispensable projet de réforme »*. Pour la direction *« il n'est pas question d'abandonner cette dernière étape d'une régionalisation commencé à Chypre et en Allemagne. Tous les journalistes qui vivent la concurrence des autres agences sur le terrain savent qu'elle est nécessaire. »*

Y.-M. L.

Le désendettement du groupe Hersant

La Socpresse revend ses parts dans un quotidien tchèque

La Socpresse (filiale du groupe *de communication* de Robert Hersant) a vendu à la société autrichienne Landes Verlag les 53,5 % de capital qu'elle détient dans le quotidien régional de Bohême du Nord *Severocesky Regionalni Denik* (45 000 exemplaires de tirage moyen). Le groupe Hersant, contraint à appliquer une politique de désendettement, a vendu récemment dix journaux régionaux qu'il possédait en Pologne *au groupe de presse* allemand Passauer Neue Presse (*le Monde* du 19 septembre). Ce dernier est aussi propriétaire de la quasi-totalité des journaux régionaux tchèques. En République tchèque, la Socpresse contrôle encore 49 % du plus grand quotidien national, *Mlada Fronta Dnes* (près de 400 000 exemplaires) et quatre quotidiens régionaux.

DANS LA PRESSE

L'affaire Carignon

Libération (Gérard Dupuy) : « S'il y a une nouveauté en France, ce n'est pas la corruption – même si une décentralisation mal fagotée l'a disséminée un peu partout. La nouveauté, c'est que la justice marche, s'est mise à marcher. Vu le retard accumulé, il faut souhaiter – on peut rêver – qu'elle ne verra pas son action entravée (comme le promet le gouvernement) mais qu'en outre elle aura, pour une fois, tous les moyens nécessaires pour accélérer le pas et rattraper le temps perdu. Les réformes, s'il est besoin, pourront venir après. »

Le Figaro (Ivan Rioufol) : « Les juges se fourvoieraient à vouloir couper des têtes. Nos acteurs politiques méritent, sans doute, d'être rappelés à l'ordre : les leçons de morale font moins de mal que certaines amnisties de circonstances. Ils n'ont nul besoin, cependant, de subir la terreur d'une nouvelle Révolution française, avec son lot de Saint-Just et de Robespierre. D'autant que ces excès-là se paient toujours en retour, au mieux par des restaurations, au pire par des dictatures. »

Le Parisien (Fabien Roland-Lévy) : « Le climat politique *devient* irrespirable. L'avenir du gouvernement Balladur s'annonce incertain. La donne présidentielle est en passe de se trouver bouleversée. Affaires, chômage, populisme : qui sait dans quelle aventure électorale ce *cocktail explosif* peut nous conduire ? La purge judiciaire était sans doute devenue nécessaire à la bonne marche du système. Il serait dramatique qu'elle le fasse exploser. »

L'Humanité (Charles Silvestre) : « Il vit avec 2 300 francs par mois. Il n'est pas le seul. Ils sont cinq millions comme lui. Il dépend d'un minimum social. Il n'est pas le seul. Ils sont douze à treize millions en France comme lui. Il gagne moins de 8 250 francs. Il n'est pas le seul. La moitié des salariés sont comme lui. Et qu'apprennent-ils ? Ils apprennent qu'un ex-ministre du gouvernement de la France s'est vu offrir 20 millions de francs par une grande société pour avoir concédé un juteux marché des eaux dans sa ville. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « C'est bien une monarchie républicaine que [les magistrats] sont en train de jeter bas sur fond d'indifférence populaire. Une monarchie républicaine avec son argent facile, cette manière qu'avait son aristocratie de taxer les bâtisseurs ; ses privilèges, cette façon de se vêtir, de se nourrir, de se distraire et de se véhiculer aux frais du contribuable ; (...) cette facilité à échapper au bras judiciaire ; ses féodaux, baronies locales et duchés régionaux ; mais aussi son clergé, ces abbés de cour médiatique. Une monarchie qui se penchait volontier sur le sort du peuple mais n'en était plus. »

Les peurs des riverains de la place Stalingrad

Des commerçants et des habitants manifestent pour dire « non à la drogue »

A l'appel de commerçants et de riverains de la place Stalingrad, dans le dix-neuvième arrondissement, environ un millier de personnes ont manifesté jeudi 13 octobre entre 17 heures et 20 heures dans ce quartier de l'Est parisien. Ils entendaient protester contre le développement du trafic et de la consommation de stupéfiants dans un quartier où des habitants se sentent abandonnés par les pouvoirs publics.

Ils étaient venus la rage au cœur, dire *« non à la drogue »*. Il y avait là des grands-mères, des couples avec enfants, des célibataires. En silence ils ont parcouru les rues d'un quartier où les magasins avaient baissé leurs rideaux de fer, puis ils se sont rassemblés sur la place flambant neuve de la Rotonde de La Villette, à deux pas du métro Stalingrad. Ils étaient un millier.

Chacun avait une anecdote de la veille ou de l'avant-veille à livrer. L'un racontait comment il s'était trouvé nez à nez, dans sa cage d'escalier, avec un toxicomane menaçant, *« seringue en avant »*. Un autre expliquait que quelques mètres plus loin, *« à l'entrée du parking, une caméra filme les gens en train de se droguer. Et on ne fait rien. »* Une troisième confiait sa peur pour son petit garçon de quatre ans, quand les *« dealers et les toxicos sont en bas, de 15 heures à 22 heures, sept jours sur sept. »* Cette phrase revenait comme une rengaine : *« On les arrête et on les relâche aussitôt après. »*

Une poignée de quinquagénaires nostalgiques, le chien en laisse, devisaient sur le quartier. *« Avant, ici, c'était un village, tout le monde se connaissait. Maintenant, on n'ose plus sortir le soir*, assurait l'un d'eux. *La solution ? C'est les flics, si on veut, c'est peut-être les grenades aussi. »* On entendait parler de *« balles de 22 dans la tête »*, de *« peine de mort pour les dealers»*.

Chacun y allait de son commentaire. *« Vous avez vue l'émission « Bas les masques » hier soir ? C'est ça, l'explication : c'est le plaisir. Il n'y a pas cinquante solutions : le sevrage, et la réinsertion. Et il faudrait une meilleure coordination des forces de l'ordre.» « Ce qu'il nous faut, c'est les flics vingt-quatre heures sur vingt-quatre.» « C'est du délire, je n'ai jamais eu autant peur. Ce sont des parasites. Si ça continue comme ça, je vais déménager. »* Là se retrouvaient des gens apeurés, quotidiennement confrontés au ballet de la toxicomanie, parfois incapables d'aucun recul.

Des personnes exaspérées qui accueillaient par des sifflets Jean-Marie Habar, médecin et président de l'association Trait d'union, venu plaider pour *« rétablir le dialogue avec les toxicomanes »*. Des gens lassés de l'impuissance des pouvoirs publics, qui ne pouvaient comprendre Anne Coppel, sociologue, responsable d'un centre de distribution de méthadone à Bagneux, quand elle décrivait *« la situation intolérable, pour les riverains, les commerçants, les familles... et les toxicomanes »* et insistait pour *« faire autrement, faire aussi du soin. »*

Mouvements d'humeur

« Ce n'est pas ça qu'on est venu entendre », maugréait un manifestant. A l'invitation de Raymond Ortiz, restaurateur, les commerçants et les habitants du dix-neuvième étaient en effet venus pour être rassurés. Et pour ne plus se sentir isolés. Une représentante de la Confédération nationale du logement estimait que *« cela représente tout de même quelque chose, tout un quartier debout. »* Pour justifier les mouvements d'humeur et les quelques propos racistes qui fusaient çà et là, elle expliquait qu'*« on est tous un peu énervés, et on sent qu'il n'y a pas de solutions proposées »*.

Pris à partie à la fin de la manifestation, le député Daniel Vaillant (PS), tentait d'apaiser les colères, assurant que *« le cœur du problème, c'est l'argent »*. *« Je suis pour la répression du trafic et pour la prise en charge des malades »*, martelait-il au milieu d'un petit groupe animé. Vers 20 heures, il ne restait plus qu'un cercle de personnes à continuer le débat autour du député. Plus loin des membres du mouvement Humaniste distribuaient leur journal gratuit. A l'écart quelques jeunes gens observaient la scène.

Thierry, vingt-trois ans, expliquait comment, dans sa cité, rue Armand-Carrel, les habitants s'étaient mobilisés : *« Les toxicomanes nous ont dit « aidez-nous ». Alors on a trouvé un petit local pour eux. Ils ont une dignité quand même, on ne va pas les laisser crever dans la rue. Il y a suffisamment de misère comme ça. C'est à nous d'aider ceux qui veulent s'en sortir, nous, les gens du quartier. »* Et il formulait ses propositions : *« Il faut informer, faire de la prévention dans les écoles et créer des centres pour les toxicomanes dans l'arrondissement. »*

Idir, *« bientôt dix-neuf ans »*, constatait que dans sa cité à lui, près du canal, *« il y en a de moins en moins. » « La seule chose qu'on peut faire, c'est leur faire peur*, disait-il. *On a des bâtons, des fois on est obligé de leur mettre des coups, mais d'abord, on leur parle. »* Il approuvait pourtant la présence dans les parages du camion d'échange de seringues de Médecins du monde, parce que *« la première solution, c'est d'avoir de l'hygiène, pour que les petits ne jouent pas au médecin avec les seringues qui traînent. »* Et il évoquait son projet d'association, pour *« occuper les plus jeunes »* et *« leur montrer le bon chemin »*.

De l'avis de nombre de participants, *« la manifestation était loupée.»* Tous espéraient *« du concret »*, ils n'ont trouvé *« que des discours »*. Les grands-mères, les couples avec enfants, les célibataires étaient partis. Certains s'étaient sans doute défoulés, mais beaucoup demeuraient déçus.

LAURENCE FOLLÉA

La délinquance à Paris

Le nombre des crimes et délits est resté stable au premier semestre

Le baromètre de l'insécurité parisienne est à nouveau à la baisse pour le premier semestre de 1994, après la décrue (– 3,47 %) qui avait déjà été enregistrée en 1993. Le nombre des crimes et délits constatés par la police dans la capitale s'est en effet stabilisé au cours du premier semestre 1994.

Au total, le nombre des infractions est passé de 155 808 à 155 936, soit une progression infime (+ 0,08 %, au lieu de + 1,78 % pour la même période de 1993). La préfecture de police de Paris y voit *« une image encourageante de l'évolution réelle de la délinquance »*, dans la mesure où elle correspond à une baisse des délits visant les personnes, les domiciles ou les biens.

Au chapitre de ces délits de voie publique, qui constituent la moitié du volume global de la délinquance et sont les plus liés au sentiment d'insécurité, la baisse est sensible (– 4,9 %). Elle traduit une chute des cambriolages (22 288 cas, soit – 4,42 %) et des vols « à la roulotte » (21 240 cas ; – 14,23 %). La tendance est aussi à la baisse pour les vols de voitures (9 907 cas ; – 3,23 %), des vols avec violences (4 455 cas ; – 0,91 %) et à main armée (664 cas ; – 8,29 %). Seuls augmentent les vols à la tire (17 759 cas ; + 8,3 %). Du côté des atteintes aux personnes, l'accroissement des homicides et tentatives d'homicides (85 cas ; + 19,72 %), ainsi que les coups et blessures volontaires (2 635 cas ; + 9,7 %) est cependant préoccupant.

La stabilisation globale des chiffres est en partie due à l'accroissement des délits économiques et financiers (10 532 cas ; + 37,91 %), dont la majorité sont des escroqueries liées à la falsification et à l'usage des chèques volés (+ 72,86 %). Le vandalisme a aussi continué à progresser (16 950 destructions et dégradations, au lieu de 15 391 l'an passé).

Conséquence prévisible de la multiplication des contrôles systématiques opérés ces derniers temps dans les rues de la capitale, les délits à la police des étrangers se sont aussi accentués (1 839 cas ; + 29,96 %). A l'inverse, les infractions à la législation sur les stupéfiants ont baissé (– 20,24 %), en matière notamment de consommation (1 268 cas ; – 29,12 %), tandis que les décès par surdose s'accroissaient d'un tiers (79 morts constatées).

Si les quinzième et dix-huitième arrondissement restent les plus touchés par l'ampleur de la délinquance – avec respectivement 10 741 (+ 0,20 %) et 10 339 (– 1,64 %) crimes et délits –, les progressions les plus fortes sont enregistrées dans le septième (3 921 cas ; + 15,05 %), le vingtième (9 066 cas ; + 11,33 %) et le quatorzième arrondissements (7 448 cas, + 11,33 %).

Après une période de sécurisation relative, le Métropolitain connaît à nouveau une envolée de la délinquance (12 392 cas ; + 18,79 %), liée notamment à la hausse des vols *« à la tire »* (7 973 cas ; + 13,54 %) et des violences (175 cas, + 12,9 %) visant les agents de la RATP.

E. In.

La situation économique dans la capitale

Les faillites d'entreprises ont doublé entre 1990 et 1993

La chambre de commerce et d'industrie de Paris a annoncé mercredi 12 octobre la création d'un Observatoire des entreprises en difficulté. Cette initiative est due à l'augmentation des faillites d'entreprises. En 1993, 6 659 entreprises ont ainsi disparu dans la capitale, et les responsables économiques s'inquiètent de ce phénomène, qui a été multipilié par deux en quatre ans. *« Le traitement des difficultés des entreprises relève aujourd'hui autant de la prévention et de l'économie que de la justice »*, explique Pierre Serré, président de l'Observatoire et magistrat au tribunal de commerce de Paris.

L'étude qui vient d'être publiée montre que 80 % des défaillances se produisent dans dix secteurs principaux qui présentent la double caractéristique d'avoir été très touchés par la crise et d'être fortement représentés à Paris. Les plus vulnérables sont les sociétés d'études, de conseil, d'assistance (+ 114 %), du commerce, de l'habillement (+ 11 %), les sociétés immobilières et des travaux publics. Dans l'hôtellerie-restauration, la progression semble importante (+ 170 %) mais les défaillances représentent seulement 3,8 % de cette activité.

En ce qui concerne les procédures, l'Observatoire a constaté un recours de plus en plus fréquent à la conciliation. Par ailleurs, près des trois quarts des redressements judiciaires se concluent par une liquidation.

La finalité de l'Observatoire qui vient d'être créé est de mieux cerner les causes de ces défaillances et de *« développer les méthodes judiciaires et extrajudiciaires de prévention et de traitement »*. La publication d'une lettre périodique devrait y contribuer.

Avec des actions clairement identifiées

Le conseil régional va consacrer 1,233 milliard de francs à la politique de la ville

Après avoir reporté la discussion sur la modification de la convention avec Euro Disney et celle sur l'énergie (« le Monde » du 14 octobre), le conseil régional a adopté, jeudi 13 octobre, un rapport fixant ses modalités d'intervention dans la politique de la ville. Il permettra d'y consacrer 1,233 milliard de francs de crédits au cours des cinq prochaines années. Le rapport a été adopté par 123 voix (RPR, UDF, GE, Verts) sur 209. Les élus socialistes, communistes et ceux du Front national ont voté contre.

Les élus du conseil régional ne voulaient surtout pas voir les crédits de leur collectivité noyés dans ceux de l'Etat. Ils ont donc choisi de les affecter à des opérations de restructuration urbaine, de formation professionnelle, d'amélioration de l'environnement et de développement économique, selon des modalités qui devraient permettre de les identifier clairement. Ainsi, 253 millions de francs seront répartis de façon individualisée entre les sept villes de la région qui ont conclu avec l'Etat des accords de grand projet urbain (GPU).

Des conventions signées directement avec les maires permettront également d'affecter 615 millions de francs aux quatre-vingts communes qui ont signé des contrats de ville avec l'Etat. Cette fois encore les crédits, de l'ordre de 5 à 6 millions de francs par ville, seront pondérés en fonction de la volonté des communes de se regrouper, et ils seront d'autant plus élevés que celles-ci auront un faible potentiel fiscal.

La région a réservé 365 millions de francs pour des opérations de prévention dans des quartiers qui n'ont pas été retenus par l'Etat. Ainsi, une centaine de communes devraient bénéficier chacune de nouveaux crédits de l'ordre de 1,5 à 2 millions de francs. Un contrat spécifique, de quelques dizaines de millions de francs, devrait par ailleurs être signé dans les prochains mois avec la Ville de Paris. Le débat du 13 octobre a également permis l'adoption d'un certain nombre d'amendements qui montrent combien les élus régionaux cherchent à marquer une différence entre la politique de la ville engagée par le gouvernement et celle qu'ils initient. Ils ont ainsi fait des équipements sportifs et culturels ainsi que des opérations de formation professionnelle des priorités dans les quartiers en difficulté.

Des actions spécifiques seront menées dans le domaine des transports. C'est ainsi que leur sécurité sera renforcée autour des établissements de formation. Un amendement des Verts a été adopté pour que des négociations soient engagées avec la RATP pour améliorer la desserte des quartiers difficiles aux heures creuses. Les élus RPR et UDF ont obtenu, à cette occasion, que soient expérimentés des *transports collectifs à la demande*.

Ainsi, malgré une obstruction systématique et de nombreuses provocations du Front national, le conseil régional a pu définir une politique de la ville aux objectifs clairement affichés : réussir au cours des cinq prochaines années à améliorer les conditions de vie dans les nombreux quartiers en difficulté de la région.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Les propositions de Georges Sarre pour le budget 1995

Partant du principe que toute politique finit par se traduire dans un budget, Georges Sarre, député *(MDC) et conseiller de Paris*, a fait élaborer, à partir de ses propositions, un contre-budget municipal. Il l'a présenté à la presse quelques jours avant que Jacques Chirac ne fasse connaître ses orientations budgétaires pour 1995. Aux comptes de Paris pour 1994, M. Sarre ajoute pour 1995 près d'un milliard aux investissements de la ville et autant pour ses frais de fonctionnement.

Ces efforts supplémentaires porteraient essentiellement sur le logement (construction neuve, réhabilitation, réparations, achats de terrain, avances pour le logement social, aide aux SDF et mal logés), sur la famille (crèches et *assistantes maternelles*) *et sur* l'école. Pour financer ces dépenses M. Sarre augmenterait de 1,35 points le taux de la taxe foncière, de 9 % les taxes sur les cafés, les spectacles et les touristes et porterait les emprunts annuels de la Ville à près de 4 milliards de francs.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

COMA. Film français de Denys Granier-Deferre : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉLITS FLAGRANTS. Film français de Raymond Depardon : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; *George V, 8e (36-68-43-47)*.

LES GENS DE LA RIZIÈRE. Film franco-cambodgien de Rithy Panh, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 *Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ;* 36-68-68-12) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) *; Les Montparnos, 14e* (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LE LANCE-PIERRES. Film suédois d'Ake Sandgren, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MANGEUR DE LUNE. Film français de Dai Sijie : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) *; Elysées Lincoln, 8e* (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRUE LIES. Film américain de James Cameron, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 *Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-*68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, *8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e* (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-*50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-*70-23) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ;* UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-*87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

ÉCONOMIE

Les mesures gouvernementales de lutte contre les exclusions

Un SAMU social sera créé dans les trente plus grandes villes françaises

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, devait détailler, vendredi 14 octobre à Paris, les mesures gouvernementales, développées la veille par Edouard Balladur, en matière de « lutte contre les exclusions ».

■ SAMU SOCIAL. – Aux dispositions déjà connues, comme une aide accrue à l'embauche de RMistes, s'ajoutent des « mesures complémentaires », décidées le 13 octobre en réunion interministérielle, « après consultation » des grandes associations caritatives. Il s'agit en particulier du développement des contrats emploi-solidarité consolidés (CESC) et de la création d'un SAMU social, sur le modèle parisien, dans les trente plus grandes villes de province. Le gouvernement ajoutera, au titre de 1995, 1,5 milliard de francs aux 214 millions de francs dégagés en 1994 pour financer ces mesures. Nicolas Sarkosy a précisé, vendredi 14 octobre, que ce « financement complémentaire » serait intégré à un prochain collectif budgétaire.

Commentant l'ensemble du dispositif retenu pour combattre la pauvreté, Simone Veil, ministre des affaires sociales de la santé et de la ville, a distingué cinq chapitres :

● Emploi et activité. – Partant du principe qu'il vaut mieux, en attendant que la reprise économique se confirme, subventionner l'emploi plutôt qu'augmenter les revenus de substitution, le gouvernement entend accroître l'aide à l'embauche des allocataires du RMI (revenu minimum d'insertion). Six RMistes sur dix ont été, avant de perdre leurs droits, inscrits aux ASSEDIC.

Désormais – le décret d'application doit paraître prochainement –, toute entreprise du secteur marchand, qui embauchera un chômeur percevant le RMI depuis plus de deux ans, recevra pendant un an une subvention de 1 850 F par mois (l'équivalent du RMI) et sera exonérée, pendant cette période, des charges salariales patronales du régime général. L'année suivante, seule l'exonération sera reconduite. Cette mesure avait déjà été annoncée, mais d'une façon moins détaillée. Le cumul de la subvention et de l'exonération doit réduire le coût salarial total de 40 %.

Sur les presque 900 000 RMistes (DOM-TOM compris), 300 000 sont concernés par cette disposition. M. Balladur a indiqué qu'il avait *« bon espoir » que 200 000 d'entre eux en bénéficieraient « dans les années qui viennent »*. Mme Veil a été plus prudente et plus précise : elle a fixé l'objectif de 50 000 RMistes embauchés en 1995.

Autre mesure : les contrats de retour à l'emploi (CRE) passent de 140 000 à 160 000, avec, là aussi, la volonté que les RMistes soient davantage impliqués dans cette catégorie, avec 20 % de bénéficiaires contre 12,5 % actuellement. Les entreprises d'insertion professionnelle verront leur nombre de postes augmenter et les associations *intermédiaires* recevront des subventions de fonctionnement – ce n'était pas le cas jusqu'à présent – à concurrence de 110 millions de francs pour ces deux dernières dispositions.

Le gouvernement se donne également comme ambition de mieux structurer le secteur non marchand, qui, selon le ministre des affaires sociales, est lui aussi créateur de richesses, d'*activités collectives* utiles. La nouveauté consiste à développer, parmi les 650 000 contrats emploi-solidarité (CES) qui seront reconduits en 1995, les CES consolidés *(voir encadré)*.

● Santé et accès aux soins. – Très peu de gens vivant en France ne bénéficient pas, selon le ministre des affaires sociales, de l'assurance-maladie. Interpellée par les cas que lui soumettent des associations caritatives, Mme Veil a décidé de mettre ce dossier *« à plat »* : le 1er janvier 1996 au plus tard, tous les Français sans exception seront couverts par l'assurance-maladie. En attendant, toute personne *ignorante* de sa situation pourra se présenter à la caisse primaire de son lieu de résidence : si elle n'en possède pas, des droits lui seront automatiquement ouverts pour un an.

Pour ce qui concerne les structures, les crédits de fonctionnement vont *être doublés pour les réseaux de* soins, passant de 30 à 60 millions de francs, et 20 millions de francs supplémentaires seront alloués aux missions de soutien psychique et sanitaire en faveur des jeunes, notamment pour en renforcer le personnel médical.

● Logement des personnes démunies. – Le gouvernement n'apporte, en regard du dispositif existant, que *deux améliorations* : les crédits accordés aux FSL (fonds de solidarité logement) seront en hausse de 10 % et le nombre des prêts locatifs aidés pour l'insertion (PLAI) sera doublé, passant de 10 000 à 20 000.

● Situations de rupture et d'urgence. – Mieux *« prévenir »* les expulsions locatives, en étudiant en amont le dossier des personnes de bonne foi menacées de devoir quitter les lieux ; *« humaniser »* les procédures ; mieux utiliser les outils fournis *par la loi du 31 mai 1990 (dite loi* Besson) : tels sont les objectifs fixés. Le revenu insaisissable sera désormais apprécié à l'échelon de la famille et non plus à celui *de l'individu*. Il sera constitué du RMI majoré des prestations familiales.

S'agissant des structures, la dotation des sept cents centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), qui ont connu cette année *une grave crise budgétaire* en raison d'une baisse de leurs crédits, est augmentée d'un peu plus de 20 % (par rapport au budget diminué). Leur capacité d'accueil est portée, au total, à 33 500 places (au lieu de 33 000). Des lits seront médicalisés dans la plupart des centres et une opération de rénovation est prévue pour les plus vétustes d'entre eux.

L'initiative la plus nouvelle *concerne la création d'un* SAMU social dans les trente plus grandes villes de province, sur le modèle de celui qui a été mis en place dans la capitale, *le 15 décembre 1993*, par le préfet de la région Ile-de-France et le maire de Paris.

Enfin, pour éviter que l'absence de logement ne soit, pour les gens sans abri, rédhibitoire, en particulier dans la recherche d'un emploi, *le* mouvement caritatif et humanitaire sera désormais autorisé à délivrer aux SDF des attestations de domiciliation.

● Soutien aux associations. – Des dispositions, d'un coût total de 50 millions de francs, sont prises dans *ce domaine*. Parmi celles-ci, la rétribution, pendant un maximum de deux ans, d'un cadre chargé d'établir un plan de financement pour une association qui entend *se développer* et le relèvement à 20 000 F, dès 1995, de l'abattement sur la taxe sur les salaires payée par les associations. Cette dernière mesure profitera surtout aux petites organisations qui emploient peu de permanents.

Enfin prenant en compte le fait que le mouvement caritatif en général, et Aide à toute détresse (ATD)-Quart monde, en particulier, déplorent régulièrement que la parole soit si peu donnée aux plus défavorisés, le gouvernement a demandé au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – présidé par Robert Galley, député RPR et maire de Troyes – de recenser les *instances* où les plus démunis pourraient s'exprimer et d'examiner les modalités de ces interventions.

MICHEL CASTAING

FINANCES

Provoquant un recul des craintes d'inflation

La baisse des prix de gros américains rassure les marchés financiers

Depuis quelques semaines, les chiffres en provenance des Etats-Unis confirmant l'accélération de la reprise avaient la fâcheuse tendance de provoquer de vifs remous sur l'ensemble des places du Vieux *Continent*. Jeudi 13 octobre, les statistiques ont plutôt pris les marchés à contre-pied. La publication de l'indice des prix de gros pour septembre, en baisse de 0,5 % sur le mois précédent, a créé une heureuse surprise, les analystes ayant pronostiqué au mieux une pause, voire une légère hausse.

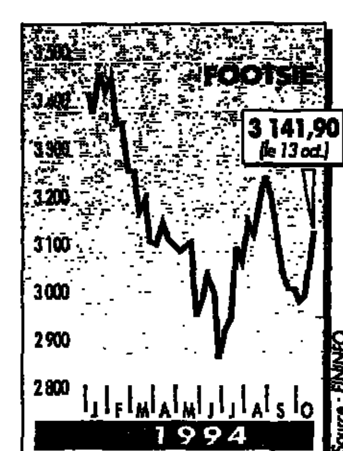
Depuis le début de la semaine, l'ensemble des places étaient mieux orientées pour des raisons essentiellement techniques, après la forte baisse de ces dernières semaines. Dans ce climat favo*rable, la bonne nouvelle venue* d'outre-Atlantique a immédiatement eu des conséquences sur le marché obligataire, baromètre le plus sensible aux craintes inflationnistes. Celui-ci s'est nettement détendu juste après l'annonce : le *taux d'intérêt sur les bons du trésor* à 30 ans, la principale valeur de référence de ce marché, est retombé à 7,83 % contre 7,90 %. En cours de séance, il était descendu à 7,81 % peu après la publication de l'indice. Dans son sillage, en France, le *Matif* a fortement grimpé, le contrat notionnel décembre gagnant 1,02 % à 111,96 en compensation dans un marché étoffé de 203 000 lots.

Sur le marché des actions, l'ensemble des places européennes ont regagné du terrain, à l'exception de Milan, qui a terminé la séance sur un recul de 1,45 %. Paris qui la veille avait consolidé ses récents gains (– 0,05 %), est reparti de l'avant en finissant la séance sur une avance de 1,96 %. Même ambiance à Londres, où l'indice Footsie 100 s'est adjugé 1,34 % en clôture. Zurich, Bruxelles et Amsterdam ont affiché des scores supérieurs à 1 %. *Seule Francfort*, à trois jours des élections législatives allemandes, a joué la prudence. Après quatre séances consécutives de hausse, l'indice DAX a gagné 0,24 % à 2 082,63 *points*.

Cela étant, nul ne peut pronostiquer une reprise durable des marchés d'actions. Vendredi devaient être publiés deux indicateurs particulièrement attendus des opérateurs : les prix de détail pour le mois de septembre, qui comme le précédent, mesure l'inflation passée, mais surtout celui qui concerne le taux de capacité d'utilisation des entreprises pour ce même mois. Ce dernier donnera une idée de l'évolution future de l'inflation.

F. Bn.

CAC 40 — 1 955,58 (le 13 oct.) — 1994 — Source : FININFO



FOOTSIE — 3 141,90 (le 13 oct.) — 1994 — Source : FININFO

Rechute du cours d'Eurotunnel

Alors que les marchés boursiers européens, *Londres et Paris en* particulier, se sont particulièrement redressés, l'action Eurotunnel sur ces deux places a enregistré *une sévère glissade perdant* 6,16 %, à 20,55 francs ou 245 pence. Le titre est tombé à son plus bas niveau de son histoire, *ayant perdu 55,6 % rien que* depuis le début de l'année.

A l'origine de ce nouvel incident, un entretien au quotidien *britannique The Guardian* de Graham Corbett, directeur financier d'Eurotunnel. Il prévient que le consortium franco-britannique ne *pourrait pas tenir ses prévisions de* résultats annoncés en mai.

Des Sicav dopées et renflouées

La remontée brutale des taux d'intérêt au début de l'année a fait des dégâts. Ils commencent à apparaître dans un certain nombre de Sicav court terme (organismes de placements collectifs plaçant les fonds sur les marchés financiers de court terme) pourtant présentés comme des modèles de sécurité.

La compétition pour figurer en tête des classements et attirer les épargnants est telle que certains gérants n'ont pas hésité, pour doper leurs performances, à prendre des positions spéculatives sur les *marchés à* terme, sur le Matif par exemple. Le retournement brutal des marchés de taux à partir de février a été fatal à ce type de stratégie. Jusque-là rien d'anormal : prendre des risques peut rap*porter beaucoup et coûter cher*. C'est la loi du genre.

Sauf que les dépositaires des sicav, responsables juridiquement, ont décidé dans certains cas d'apurer tout ou partie des pertes. Dernier exemple en date, celui de la Sicav Rochefort court terme, de Rochefort Finances, elle-même filiale à 60 % de la Caisse centrale de *réassurance* (CCR), entreprise publique faisant partie de la liste des « privatisables ». Rochefort court terme s'adresse avant tout aux compagnies d'assurances, caisses de retraite et entreprises industrielles, à qui elle propose des placements de trésorerie dont la rémunération est proche de celle du marché monétaire.

Rochefort court terme gérait au début de l'année un peu moins de 7 milliards de francs. *Une Sicav tout ce qu'il y a de* classique sauf que des opérations sur le Matif, dévoilées par le *Canard enchaîné* du 12 octobre, se seraient révélées désastreuses et se solderaient par 650 millions de francs de pertes. *La CCR a expliqué que les pertes* se monteraient en fait à 470 millions de francs et, afin que les souscripteurs ne soient pas lésés, qu'*« elles ont été immédiatement apurées »*. La CCR a licencié pour faute grave le mandataire social, Patrick Morlet, les deux gestionnaires de la Sicav et a porté plainte. La *Commission des opérations de* Bourse (COB) a ouvert une enquête.

Cette « affaire » rappelle en partie les mésaventures au début de l'été de la Sicav Arbitrésor de Finindice, filiale de la *banque Demachy-Worms*. Arbitrésor était présentée clairement comme un fonds de court terme cherchant avant tout la performance. Il avait au début de l'année placé, notamment, 8 % de ses actifs dans un fonds amé*ricain à hauts risques* baptisé Granite et géré par David Askin, un « génie » des marchés, ancien de la maison de courtage Drexel-Burnham-Lambert. Granite, lancé le 1er janvier 1994, avait collecté 600 millions de *dollars (3,2 milliards* de francs) qui étaient partis en fumée quatre mois plus tard. La banque Demachy-Worms a finalement décidé de compenser la moitié des pertes d'Arbitrésor, soit 40 millions de francs.

Ces renflouements sont difficilement compréhensibles. De deux choses l'une, ou les Sicav *en question ont trompé leurs* clients sur les risques pris et dans ce cas-là la justice doit être saisie, ou les Sicav ont informé de *leur stratégie* et elles n'ont pas à être renflouées, notamment dans le cas de la CCR *nationalisée, avec l'argent du* contribuable. Sinon, pourquoi tel OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) et pas tel autre ? A partir de quel niveau de pertes et de quel niveau de risques une *Sicav doit-elle être renflouée* ? Et quelle est la valeur des classements de performances ? Si la COB prend acte *« des règlements à l'amiable »*, elle se refuse d'ailleurs à les couvrir.

Dans des conditions certes différentes, un scandale avait éclaté il y a trois ans au Japon, quand des courtiers avaient compensé *les pertes d'un* certain nombre de leurs clients.

E. L.

COMMENTAIRE

Contrats au rabais

ÉDOUARD Balladur a complété, jeudi 13 octobre, son dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des moins qualifiés en annonçant le développement des contrats emploi-solidarité (CES) consolidés... Pour *l'heure, ce système, créé* en 1992, permet aux personnes parvenues au terme de leur CES, de pérenniser leur statut pendant cinq ans, moyennant une participation financière progressive de l'employeur inférieure au SMIC (1). En 1993, 6 300 contrats de ce type ont été signés et le gouvernement en attend 20 000 d'ici la fin 1994. Cette faible mon*tée en puissance a donc incité* M. Balladur à diminuer sensiblement le coût d'un tel contrat – aujourd'hui égal à sept fois celui d'un CES – pour l'employeur. Dans le schéma retenu – et uniquement valable pour 1995 –, l'Etat augmente non seulement de 10 % sa contribution, mais demande aussi aux conseils généraux de financer 10 % de ces contrats *sur leurs crédits d'insertion*. Les pouvoirs publics se réservent encore la possibilité de faire un effort supplémentaire pour les petites communes en difficulté.

Mais en « bradant » ainsi les contrats consolidés, le gouvernement ne risque-t-il pas de pervertir un outil dont tout le monde s'accordait à reconnaître l'intérêt ? Compte tenu de l'investissement qu'il représente, les employeurs (collectivités locales, associations, hôpitaux) ne « consolidaient » jusqu'à présent qu'avec parcimonie les emplois de CES, *sélectionnant avec soin* ceux ayant apporté la preuve de *leur utilité collective*, soit un sur six en moyenne. Pour profiter de cette aubaine, les employeurs se montreront-ils aussi rigoureux dans leur choix ? Grâce à ce coup *de pouce, le gouvernement* estime que cette mesure bénéficiera au maximum à 40 000 personnes en 1995. Soit un impact toujours *largement* en-deçà de la population éligible, à savoir 120 000 personnes. Que deviendront les autres ?

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) L'employeur peut choisir de financer 50 % de ce contrat, rémunéré sur la base de 120 % du SMIC horaire dans la limite de 30 heures hebdomadaires, ou augmenter progressivement sa participation sur les cinq ans, jusqu'à assurer 90 % de la rémunération.

Une entreprise d'intérim d'insertion sauvée in extremis

Pour les responsables d'Inter S, cela relève du *miracle ! Alors qu'ils envisageaient de « déposer le bilan »*, les dirigeants de l'une des principales entreprises d'intérim d'insertion en France, ont appris, mardi 11 octobre, que les pouvoirs publics allaient *enfin leur verser la subvention* promise depuis fin décembre 1993, soit près de 6 millions de francs d'ici à la fin 1994. Il aura donc fallu près d'un an d'atermoiements de la part des pouvoirs publics pour débloquer les fonds destinés – *en vertu du* décret du 22 février 1993 – à financer l'accompagnement social des intérimaires placés par Inter S et recrutés parmi les publics les plus en difficulté.

La *« viabilité économique »* et la *qualité de la prestation de* services assurée par cette structure d'insertion ne semblaient pourtant pas en cause. Dix-huit mois après sa création en mars 1993, Inter S propose déjà, par l'intermédiaire de ses trente-quatre agences et *antennes*, quelque 70 000 heures de travail par mois, soit 420 emplois équivalents temps plein. A l'horizon fin 1995, l'entreprise espère, grâce à l'ouverture d'une demi-douzaine d'agences *supplémentaires, fournir près* d'un million d'heures sur l'année, soit l'équivalent de 750 postes équivalent temps plein par mois. De plus, le quart des 1 700 intérimaires placés *chaque jour en moyenne* sont embauchés sur des CDD d'une durée supérieure à six mois ou sur des contrats à durée indéterminée. Contrairement aux entreprises d'intérim classiques, Inter S cherche avant *tout à « assurer un placement aussi pérenne que possible »* des personnes accueillies. Moyennant quoi, l'Etat accepte de financer une partie de l'indispensable suivi social de ces personnes, jusqu'à concurrence de 180 000 francs par an et par poste d'encadrement.

Mais, pour avoir voulu dès le *départ se doter d'un réseau* national, quitte à s'adosser sur un certain nombre d'associations intermédiaires existantes, Inter S a placé les pouvoirs publics en porte-à-faux. *« Nous avons dû inventer une ligne budgétaire spéciale*, explique-t-on au ministère du travail, *parce que jusqu'à présent ces subventions étaient prélevées sur les budgets déconcentrés des directions départementales du travail. »*. A charge pour cette *administration de* convaincre son homologue du budget de l'efficacité de la démarche d'Inter S. Cela a pris près d'un an au risque d'arriver trop tard...

V. D.

SOCIAL

Les deux patronats

Au-delà d'apparentes convergences, les candidatures de Jean Gandois et de Jean-Louis Giral à la présidence du CNPF font apparaître un vrai clivage sur le rôle de l'organisation

C'est à minuit, *jeudi 13 octobre*, qu'a expiré le délai pour la présentation officielle des candidatures à la présidence du CNPF. Seuls Jean Gandois et Jean-Louis Giral sont officiellement candidats à la succession de François Perigot. Verdict le 13 décembre.

Les apparences sont trompeuses. Tout semble calme au sein du CNPF qui, le 13 décembre, va choisir un successeur à François Perigot. Dans ce monde feutré où chacun se donne du « président » – de fédération, de commission, d'union patronale, d'association –, la bataille que se livrent Jean Gandois, 64 ans, ancien président de Pechiney et président du sidérurgiste belge Cockerill-Sambre, et Jean-Louis Giral, 60 ans, patron de « *son* » entreprise de travaux publics Desquenne et Giral, se fait sans bruit, à l'abri du grand public, à l'usage exclusif – ou presque – des 36 membres du conseil exécutif du CNPF, qui émettront un « avis » le 14 novembre, et des 536 membres de l'assemblée générale qui procéderont à l'élection en bonne et due forme un mois plus tard.

Tout cela n'est qu'apparence. Par rapport aux prédécentes guerres de succession, pour remplacer François Ceyrac en 1981 puis Yvon Gattaz en 1986, celle qui vise à remplacer le (trop) consensuel François Perigot, champion de l'apaisement au sein d'une maison tourmentée par ses rivalités d'intérêts au point de voir son influence affaiblie et son rôle contesté, innove à bien des égards.

Une petite révolution

Tant sur la forme que sur le fond, elle prend même l'allure d'une petite révolution. Sur la forme d'abord. Cette fois, le président sortant n'a pas de dauphin déclaré et observe, comme l'appareil de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie, une stricte neutralité. Comme à l'accoutumée, les deux candidats ont été auditionnés par le conseil exécutif – aussi officieusement qu'ils ont été entendus, à l'extérieur, par le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France... –, et ont entrepris un vaste tour de France des unions patronales, avec quelques coudées d'avance pour M. Giral parti très tôt, il y a un an. Mais pour la première fois, les états-majors des fédérations professionnelles – souvent partagées au-delà des penchants de leurs dirigeants – ont pris soin de soumettre les prétendants au jeu de la question. Enfin, la campagne de l'un comme de l'autre, menée de main de maître, a, jusqu'à présent, évité les coups bas.

Mais c'est sur le fond que la révolution est la plus sensible. A travers les propos de M. Giral dans sa lettre programme du 24 juin, de M. Gandois après l'annonce tardive de sa candidature, décidée une fois qu'il eut acquis la certitude d'une non-privatisation de Pechiney (*le Monde* du 26 juillet), leurs déclarations aux *Echos* du 26 septembre ou devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) (*le Monde* des 5 et 12 octobre), un vrai clivage apparaît sur leurs conceptions du CNPF et sur les politiques qu'ils seront amenés à mettre en œuvre. Certes, il y a plus d'un point de convergence entre les deux hommes. L'un comme l'autre veulent réhabiliter, rehausser, revigorer le CNPF afin de lui redonner un rôle de force de proposition. Dans une période où la montée des affaires – après celle du chômage – remet en cause la récente réhabilitation de l'entreprise, ils sont tous deux favorables à un nouvel arsenal de lutte contre la corruption et ne fuient pas la réflexion sur « l'éthique » et la « déontologie des entreprises ». Ils se retrouvent pour défendre les PME, dénoncer l'alourdissement de la taxe professionnelle dans le *projet de budget 1995, souligner* qu'une réforme de la protection sociale doit bien distinguer assurance et solidarité, réserver en priorité la gestion paritaire par les partenaires sociaux à l'assurance-chômage et aux retraites, en se dégageant éventuellement de la maladie et de la famille, ou encore développer les fonds de pensions.

Le jeu d'une campagne électorale où il faut rallier les uns sans effaroucher les autres peut même les amener dans les cénacles patronaux à faire des emprunts au discours du concurrent. « *Plus ça va,* commente ironiquement un dirigeant de fédération, *plus Gandois se giralise et plus Giral se gandoisise.* » Mais, pour l'essentiel, le clivage prend forme. Il ne tient pas aux soutiens dont ils se réclament, avec son lot de grands anciens et de fédérations pour chacun, François Ceyrac et l'Union des industries métallurgiques et minières pour M. Gandois, Ambroise Roux et la Fédération des travaux publics pour M. Giral, les grandes entreprises pour le premier et les PME pour le second. Il ne résulte pas davantage des amitiés politiques, M. Giral tentant de se défaire de son image « chiraquienne » et proclamant déjà qu'en cas d'élection il abandonnera ses mandats au conseil régional d'Ile-de-France et au conseil de Paris, M. Gandois ne voulant pas être cantonné dans le rôle du président d'entreprise publique qui a fait d'un futur ministre socialiste, Martine Aubry, son directeur général adjoint, et se maintenant à égale distance des différents postulants à l'Elysée, qu'il s'agisse de M. Chirac, de M. Balladur ou de M. Delors.

La différence est plutôt à rechercher dans l'idée qu'ils se *font du* CNPF, *de sa relation* à l'entreprise et à la société, de la manière de créer des richesses et de lutter contre l'exclusion, de la façon d'affronter les enjeux européens et internationaux. Plus qu'une querelle de mots – même si chacun ne met pas forcément la même chose derrière le même mot comme, par exemple, pour la flexibilité –, ce sont bien deux patronats différents que M. Giral et M. Gandois veulent construire. Le premier symbolise le patron d'une entreprise familiale dont il a hérité et qu'il a brillamment fait passer à la vitesse supérieure, avec une activité qui dépend pour une bonne part des marchés publics. Le second représente le manager d'entreprises, responsable devant les actionnaires, qui a montré ses talents de gestionnaire tant dans le public que dans le privé. Le premier appartient au sérail, le second a navigué à la marge. « *On retrouve le clivage,* confie un haut responsable patronal, *entre le « capitalisme possédant » et le « capitalisme manageurial ».* Deux visions du capitalisme. Deux patronats.

Chez Jean-Louis Giral, il y a un côté « parti de l'entreprise » cher à Yvon Gattaz et aux petits patrons, même si l'ancien président du CNPF et une partie de la CGPME se battent pour son challenger. Pour lui, le président du CNPF doit être avant tout « *le porte-parole, l'avocat des entreprises et des chefs d'entreprise. Son rôle est de veiller à ce que l'environnement des entreprises soit le plus favorable possible à leur développement* ». Dans cette optique, M. Giral veut démocratiser plus que réformer le CNPF afin de « *mieux associer la base aux décisions, assurer une meilleure écoute et une meilleure explication des décisions prises* ». Et, ajoute-t-il, « *il faut rechercher le consensus, mais éviter de tomber dans l'immobilisme.* (...) *Si on ne parvient pas à un accord, il faudra présenter, à côté de la position majoritaire, les arguments des minoritaires* ». Avocat des entreprises, M. Giral se montre très réservé sur la notion d'« *entreprise citoyenne* », assumant aux yeux de la société ses responsabilités sociales : « *Ce sont les prélèvements effectués sur les richesses qu'elles créent qui contribuent au financement de la solidarité nationale* ». « *L'exclusion est, à mes yeux, un problème de solidarité nationale plus qu'un problème d'entreprise* », souligne-t-il, en assénant une flèche aux dites « citoyennes » : « *Que des entreprises pour des questions d'image, se lancent dans le mécénat social, je n'y vois pas d'inconvénient* ».

Flexibilité et solidarité

Il découle de ces fortes convictions un registre revendicatif classique : baisse des charges généralisée et financée par une hausse de la TVA ; flexibilité accrue dans l'organisation du travail ; effort pour la formation et l'emploi des jeunes, avec à la clef un emploi à durée déterminée pour des jeunes sortant de formation. Hostile au traité de Maastricht – mais, contrairement au RPR, partisan d'une Europe fédérale –, très critique vis-à-vis de la politique du « *franc fort* », assez proche de « *l'autre politique* », M. Giral attend du gouvernement, qu'il égratigne volontiers, une véritable relance. Bien vu des syndicats et habile négociateur, il préfère aussi des négociations ciblées sur des thèmes précis après l'élection présidentielle à une grande « *négociation fourre-tout* » jugée inopérante.

L'autre patronat, celui de M. Gandois, fait entendre une autre musique. A un repli sur l'entreprise, il oppose une ouverture sur la société. « *Il est digne et noble,* assure-t-il, *d'être le porte-parole d'une communauté qui parle ensemble dans l'unité. Or les approches des entreprises sont parfois très différentes, les intérêts opposés. Le rôle du président du CNPF, c'est d'abord, sur des questions essentielles, de rapprocher les points de vue, de créer une unité.* » M. Gandois se déclare prêt à « *bousculer* » l'organisation patronale, envisageant même, « *avec l'accord le plus large* », des « *réformes profondes* ». L'ancien président de Pechiney voit dans le président du CNPF « *un acteur essentiel de la société* », qui doit « *réhabiliter l'entreprise, en montrant qu'elle est un acteur essentiel de la solidarité* ». Une « *politique pour l'entreprise* », dont le but est d'abord de « *créer des richesses* », mais qui passe entièrement par une acceptation de ses responsabilités sociales. Rien d'étonnant donc s'il considère que les entreprises ont un rôle à jouer dans la lutte contre l'exclusion : « *Leur action n'est pas de la philanthropie, mais tout simplement leur intérêt bien compris : à quoi servirait-il à une entreprise d'être individuellement compétitive si elle est écrasée par les charges des inactifs et des exclus ?* » Une réflexion déjà longuement développée dans sa contribution à la préparation du XIe Plan.

Cette logique de solidarité sous-tend toute la démarche de M. Gandois. « *La priorité n'est pas de savoir de quelles flexibilités nouvelles nous avons besoin, mais quel type de solidarité nous voulons, en voyant ensuite de quelles flexibilités nous aurons besoin pour mettre en œuvre cet objectif de solidarité.* » C'est dans cette optique qu'il a proposé une grande négociation sociale après l'élection présidentielle « *pour reconstruire un nouveau type de garanties sociales* ». C'est dans cet esprit qu'il se prononce pour une baisse des charges importante mais ciblée : « *Il ne s'agit pas de baisser les charges de toutes les entreprises de la même manière. Il faut cibler ces allégements.* » Revendiquant pour le patronat sa part de risques et une obligation morale de résultats – sans engagement sur un objectif de création d'emplois –, il admet que « *la programmation des allégements dépende des résultats en terme d'emploi* » et donc qu'il y ait réversibilité. Européen favorable à Maastricht – et donc au franc stable – jouant sur sa forte dimension internationale, Jean Gandois veut redéfinir la stratégie européenne du CNPF. Et il attend du futur hôte de l'Elysée d'audacieuses réformes, comme une remise à plat de la fiscalité.

Face à un tel enjeu – le choix entre deux patronats –, le combat s'annonce serré, et rares sont ceux qui se livrent à un pronostic, malgré un léger avantage à M. Gandois. Le CNPF va devoir jouer à quitte ou double.

MICHEL NOBLECOURT

REPÈRES

COMMERCE

Sensible reprise des ventes de cognac

L'année 1994 marque une reprise des ventes pour l'ensemble des maisons de cognac (après une chute constante entre 1990 et 1993) puisque pour les six premiers mois les expéditions sont en hausse de 7 %. Les stocks restent cependant très élevés : 3,39 millions d'hectolitres d'alcool pur au lieu de 3,02 en 1990. Par ailleurs, Henri de Paracomtal, président du directoire de JAs Hennessy (groupe LVMH) a indiqué, mardi 11 octobre, que son entreprise (numéro 1 du cognac avec 27 à 28 % du marché) venait de signer un accord de coopération avec la distillerie chinoise Kweichow Maotai, une marque de spiritueux très connue en Extrême-Orient.

PÊCHE

Jean Puech veut rendre plus efficace l'organisation des criées

Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé, jeudi 13 octobre devant le Comité national des pêches et des élevages marins, la poursuite de la politique en faveur de la pêche en 1995, « *car la crise actuelle n'est pas un simple accident* ». Le projet de budget 1995 prévoit un triplement des moyens budgétaires pour ce secteur. Le Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM) va recevoir 15 millions de francs supplémentaires d'ici fin 1994 afin, notamment de faciliter l'échange d'informations entre les criées, de permettre l'annonce anticipée des apports de poissons par les pêcheurs avant même leur arrivée au port et, enfin, de créer un fonds de garantie pour les professions du secteur du mareyage.

ROUTIERS

Bernard Bosson demande un accord sur le temps de travail pour le 21 octobre

Le ministre des transports, Bernard Bosson, a estimé, jeudi 13 octobre, qu'il « *était temps de mettre un terme à la négociation sur le temps de travail des routiers* », à l'occasion de la clôture du congrès de la FNTR (Fédération nationale des transports routiers), en donnant jusqu'au 21 octobre, au plus tard, à la profession pour s'entendre après l'échec des négociations le 7 octobre dernier. La proposition présentée par la CFDT et FO, qui consistait à passer de 220 heures à 200 heures de travail par mois, n'a pas permis de trouver un accord.

EN BREF

ALLEMAGNE : hausse du PIB de 2,25 % sur les neuf premiers mois à l'Ouest. – Le produit intérieur brut (PIB) de l'Allemagne de l'Ouest a augmenté de 2,25 % sur les neuf premiers mois de l'année, selon les premières estimations du ministère de l'économie, publiées jeudi 13 octobre. Le hausse du PIB a été de 1 % en données corrigées des variations saisonnières au troisième trimestre par rapport au second.

JAPON : Tokyo va ratifier le GATT avant la fin de l'année. – Le Japon entend ratifier avant la fin de l'année, comme prévu, les textes réformant le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), en dépit du retard pris par les Etats-Unis dans ce domaine. Le report de la ratification par Washington est source de « *grande préoccupation* » pour Tokyo, a toutefois souligné le vice-ministre de l'industrie et du commerce international, en espérant que le texte puisse être définitivement entériné par le Congrès début décembre. – (*AFP.*)

CROISSANCE : + 1 % au deuxième trimestre. – L'INSEE a confirmé, jeudi 13 octobre, que la croissance de l'activité économique française, mesurée par le produit intérieur brut (PIB) total, avait atteint 1 % au deuxième trimestre (soit un rythme annuel de 4 %), après 0,7 % au premier trimestre. La consommation des ménages a augmenté de 1 % au deuxième trimestre, après être restée stable les deux trimestres précédents. En juillet, l'INSEE prévoyait 0,6 % de hausse du PIB aux troisième et quatrième trimestres, ce qui permettrait de dépasser les 2 % attendus par le gouvernement pour 1994.

VIE DES ENTREPRISES

En lançant une boisson comparable

Le britannique Virgin s'attaque à Coca-Cola

Le groupe britannique Virgin s'attaque à l'omnipotente multinationale Coca-Cola. Il va lancer dans six semaines une boisson comparable au breuvage brun à bulles.

LONDRES

Correspondance

Imaginez : vous avez combattu avec succès les grandes chaînes de distribution, les compagnies aériennes, les fabricants de préservatifs et les maisons de disques du monde entier. Le scénario se reproduit depuis la création de votre premier business, un journal, à l'âge de seize ans, en 1964. Grâce à une succession de « coups », Richard Branson, président fondateur du groupe Virgin, s'est bâti un empire comprenant les Megastores, Virgin Atlantic Airways, Mates Condoms et Virgin Records (revendu entre-temps à Thorn-EMI). Et voilà que ce Peter Pan des affaires traverse une autre chasse gardée des corporatismes de tout poil, sabre au clair : le cola et son roi soleil, l'omnipotente multinationale Coca-Cola. Dans six semaines, la marque « Virgin Cola » – trois formules : *normal, allégé ou sans caféine* – va faire son apparition dans les rayons des super-marchés britanniques.

Fabriquée par le groupe canadien de boissons gazeuses Cott, Virgin Cola, dont la production *annuelle doit s'élever à un milliard* de boîtes, sera vendu à prix réduit par rapport au « coke ». « *Les consommateurs de coca et de pepsi sont contraints de payer des prix exorbitants* », affirme M. Branson. Chaque boîte sera ornée d'un message de ce maître dans l'art de la communication : « *Je suis persuadé que le goût de ce produit est bien meilleur que celui du coca. Si tel n'est pas votre avis je vous rembourse* ».

Coca-Cola a l'habitude de protéger jalousement son image de marque en menant une chasse impitoyable à toute contrefaçon. Le grand magasin Sainsbury qui avait lancé un produit concurrent du coca, « Classic », dont le design ressemblait un peu trop à la célèbre boisson du groupe d'Atlanta, a été contraint de changer la présentation. Virgin dispose d'un atout de poids pour se défendre contre toute attaque possible en justice : le conditionnement est rouge et le nom en lettres blanches, les couleurs du sigle officiel de la compagnie de Branson. Le « capitaliste hippy », inventif et original, entend sortir prochainement de sa manche ses propres marques d'eau minérale et de vodka, et pourquoi pas de cannabis, en cas de légalisation de cette drogue douce. A bon entendeur...

MARC ROCHE

Pour améliorer leur rentabilité

Les banques commerciales japonaises sont autorisées à intervenir sur les marchés

Grande première au Japon : le *ministre des finances a donné* l'autorisation à cinq des plus grandes banques commerciales du pays d'intervenir en tant qu'intermédiaires sur les marchés financiers. Il s'agit, selon le *Financial Times* du vendredi 14 octobre, d'une des plus importantes réformes de l'histoire financière japonaise. Dai-Ichi, Fuji, Sanwa, Sakura et Mitsubishi vont pouvoir créer à partir du mois prochain des filiales de courtage. Elles devraient disposer au départ d'un capital de plus de 2 milliards de francs. Seule surprise, l'absence parmi les cinq établissements sélectionnés de la Sumitomo Bank, la troisième banque du monde.

Le démantèlement de la législation isolant les activités des *banques et des maisons de courtage* a commencé l'an dernier au Japon avec l'autorisation déjà donnée aux établissements spécialisés dans le crédit à long terme *d'intervenir sur les marchés*. Mais pour que la concurrence des grandes banques commerciales ne mette pas les maisons de titres dans une situation trop difficile, un certain nombre de restrictions ont été mises à l'activité des filiales des banques commerciales. Elles n'auront pas le droit d'intervenir sur le marché des actions, le plus actif au Japon. Le gouvernement japonais a indiqué que ces restrictions pourraient être levées au cours des prochaines années. Les maisons de titres de petite et moyenne taille devraient être les principales victimes de la réforme qu'elles avaient tenté d'empêcher.

La possibilité pour les banques commerciales d'intervenir sur les marchés financiers va leur donner un ballon d'oxygène, alors que la rentabilité de leurs activités classiques, notamment de crédit à l'immobilier, est faible. Illustration des difficultés des grandes banques japonaises : elles ont, selon la Banque des règlements internationaux, réduit leurs avoirs à l'étranger de 450 milliards de dollars depuis 1991 et apuré leur bilan de 45 milliards de dollars de créances douteuses transférés dans une structure spécialement créée à cette fin par l'Etat l'an dernier.

Selon les syndicats de la compagnie aérienne

La direction d'EAS cherche à imposer des baisses de rémunération au personnel navigant

Rien ne va plus au sein de la petite compagnie aérienne EAS. Basée à Perpignan, cette entreprise avait été reprise, par décision du tribunal de commerce, par le financier Francis Lagarde, pour la somme *de 90 millions de francs* payable en neuf ans.

Depuis, l'homme d'affaires n'a eu de cesse de modifier les conditions de travail avec le personnel navigant, *jugées trop avantageuses*. Des négociations n'ayant pas abouti à la suite de la dénonciation des accords d'entreprises il y a quinze mois, son PDG a choisi *la manière forte pour imposer ses vues*. Selon les syndicats, pilotes et stewards – environ 180 personnes – ont reçu fin septembre un courrier leur présentant les nouvelles *conditions de travail* à compter du 1er octobre, jugées inacceptables pour le personnel.

Les nouvelles règles prévoient une diminution importante de la *rémunération avec la suppression* du 13e mois, de plusieurs primes et indemnités qui, selon les intéressés, peuvent conduire à une baisse d'environ 50 % de la *rémunération et à une diminution notable* des temps de repos. La CFDT proteste aussi contre le projet de licenciement de six équipages (trente personnes) et réclame l'annulation des décisions de la direction et la réouverture de négociations. « *Le prix de revient d'un équipage est de deux à trois fois supérieur à celui de nos concurrents*, estime Francis Lagarde. *Nous remettons le personnel à un niveau européen pour être compétitifs* ».

EAS, qui a perdu 78 millions de francs en 1993, va mal. La perte d'exploitation au premier semestre aurait été de l'ordre de 60 millions de francs.

M. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJET

BRITISH STEEL va construire une aciérie électrique aux Etats-Unis. – Tuscaloosa Steel, filiale américaine du sidérurgiste britannique British Steel va construire une aciérie électrique (mini-mill) d'une capacité de 1 million de tonnes par an aux Etats-Unis. Cette opération, d'un coût de 154 millions de dollars (830 millions de francs), représente le premier investissement capacitaire pour la production d'acier brut réalisé outre-Atlantique par une filiale à 100 % de la firme britannique. A titre de comparaison, le four électrique de Gandrange, mis en service par Usinor Sacilor, a nécessité un investissement similaire (870 millions de francs) pour une capacité annoncée supérieure (1,4 million de tonnes).

SOCIAL

CITROËN : chômage partiel à Rennes. – Trois journées de chômage économique partiel sont programmées pour novembre à l'usine Citroën de Rennes, a annoncé jeudi 13 octobre la direction. Cette décision, estime le constructeur, s'explique par l'évolution « *tout à fait incertaine* » des marchés automobiles et par la nécessité de « *mieux adapter les programmes de fabrication aux commandes* ». Ces journées de chômage partiel concerneront le personnel ouvrier, ainsi que les employés, techniciens et agents de maîtrise, à l'exception de ceux des constructions mécaniques et des ateliers d'emboutissage et de montage de la XM.

CAPITAL

SAT : offre publique de vente des actions de Lagardère Groupe au prix unitaire de 2 000 francs. – L'offre publique de vente (OPV) de la participation de Lagardère Groupe dans la SAT se fera au prix de 2 000 francs par action, a indiqué jeudi 13 octobre la BNP, banque-chef de file de l'opération. L'offre publique de vente et le placement garanti auprès d'institutionnels *débuteront vendredi 14 et* s'achèveront mercredi 19 octobre. Le résultat de l'OPV sera connu le 20 octobre. Lagardère groupe cède au cours de cette opération l'intégralité de sa participation dans la SAT, soit 25,84 % du capital (481 106 actions).

FNAC : OPA simplifiée fixée du 17 au 28 octobre inclus. – Le calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée sur les actions de la FNAC a été fixé du 17 au 28 octobre inclus, au prix de 3 065 francs par action FNAC. La société d'investissement Iéna (Pinault-Printemps-Redoute) s'est engagée à acquérir auprès d'Altus Finance (*Crédit lyonnais*) la totalité des 632 326 actions que détient cette dernière au prix unitaire garanti de 3 065 francs ainsi que toutes les actions non encore détenues par elle. Au terme de cette OPA, le groupe Pinault-Printemps-Redoute et Compagnie générale des eaux seront associés à hauteur respectivement de 66,6 % et 33,4 % du capital dans un holding de contrôle qui détiendra 97,6 % de la FNAC. Un pacte d'actionnaires lie ces deux actionnaires de la FNAC jusqu'au 31 décembre 1997.

VENTE

FERRUZZI cède sa filiale maritime Fermar à Coeclerici. – L'italien Ferruzzi a annoncé, jeudi 13 octobre, la signature d'un accord pour la vente de sa filiale de transport maritime Fermar au groupe italien Coeclerici. L'opération devrait être conclue avant la fin de l'année, selon le communiqué du groupe Ferruzzi. Fermar a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 161 milliards de lires (535 millions de francs). Le groupe Coeclerici est présent dans le secteur des transports maritimes *via* sa filiale Bulkitalia. Celle-ci a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 321 milliards de lires. La vente de Fermar était prévue dans le plan de restructuration du groupe Ferruzzi-Montedison. – (*AFP.*)

RÉSULTATS

DAMART SA : bénéfice net consolidé de 235,9 millions de francs pour l'exercice 1993-1994. – Le groupe textile Damart, spécialisé dans l'habillement, a réalisé un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 235,9 millions de francs pour son exercice clos au 30 juin. L'exercice comprend pour la première fois les résultats des sociétés étrangères acquises par sa filiale Damart International SA (Disa) au cours du premier semestre 1993, et ne peut être comparé au précédent. Le chiffre d'affaires consolidé annuel s'est établi à 5,4 milliards de francs, soit une progression de 36,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. A périmètre constant, cette hausse est de l'ordre de 7,1 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GENEFÎM

Activité

Dans un environnement économique difficile, avec un marché du crédit-bail immobilier qui reste en récession, l'activité de Généfim a été satisfaisante puisque 318 MF de contrats nouveaux ont été enregistrés au premier semestre 1994.

Sur le plan patrimonial, la société n'a pas signé d'engagements nouveaux, en raison de l'absence d'opportunités intéressantes.

Résultat du premier semestre 1994

Les recettes du premier semestre 1994 (locatives et de crédit-bail) se sont élevées à 319,5 MF, marquant une légère progression de 2,3 % par rapport à celles du premier semestre 1993. Les loyers de crédit-bail se sont élevés à 239,2 MF, et les recettes de location simple ont atteint 80,3 MF.

Au total, après dotations aux comptes d'amortissements et provisions, à concurrence de 109,6 MF (contre 96,3 MF au premier semestre 1993), le résultat courant du premier semestre 1994 est en baisse de 42 % par rapport à celui du premier semestre 1993 tant en raison d'un manque de recettes des locaux vacants, que de l'arrivée à terme de contrats de crédit-bail comportant des loyers fortement indexés.

Le résultat consolidé est en baisse plus significative, passant de 110,4 MF à 34 MF en raison du niveau plus faible des plus-values sur levées d'options de crédit-bail. Celles-ci ont atteint 12,9 MF au premier semestre 1994 contre 73,8 MF sur la même période 1993.

Perspectives de résultat pour 1994

Les tendances du deuxième semestre de l'exercice en matière de résultat courant devraient confirmer celles enregistrées au premier semestre de l'année avec des loyers de crédit-bail en faible progression et une activité patrimoniale confrontée au marché de la location simple toujours en récession. Des plus-values de cession, d'un niveau supérieur à celles du 1er semestre 1994, devraient être réalisées d'ici la fin de l'année dans le cadre de levées d'options de crédit-bail ou d'arbitrages.

Au total les plus-values réalisées au cours de l'exercice devraient être cependant d'un niveau sensiblement moindre à celles de l'exercice passé.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 octobre ▼Prises de bénéfice

La Bourse de Paris, qui a terminé en vive hausse la veille après l'annonce d'une baisse des prix de gros en septembre aux Etats-Unis, enregistrait des prises de bénéfice, vendredi 14 octobre, attendant la publication des prix de détail américains. En recul de 1,12 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,83 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un recul pratiquement identique (–0,84 % à 1 939,35 points).

Le Matif, qui avait vivement progressé jeudi, subissait également des prises de bénéfice, revenant à 111,86 en repli de 0,10 %. Aux Etats-Unis, jeudi soir, le T-Bond à 30 ans reculait à 7,85 % contre 7,90 % la veille dans la soirée.

A la veille des élections allemandes, les derniers sondages d'opinion donnent, avec une légère majorité d'intentions de vote, la coalition du chancelier Helmut Kohl gagnante. Dans cette perspective, le mark continuait à se renforcer sur les marchés des changes aux dépens notamment du dollar, qui tombe à son plus bas niveau depuis trois mois.

Du côté des valeurs, peu de hausses significatives : Immobilière Phénix gagnait 6,3 % avec 1 600 titres, Bis 4,7 % avec 7 925 titres, et Galeries Lafayette 2,2 % avec 384 actions échangées. Le titre Eurotunnel, qui avait déjà chuté de 6,2 % jeudi, poursuivait son plongeon à la Bourse de Paris, perdant 7,54 % à midi à 19 francs (4,1 millions de titres). Dans la matinée, l'action avait atteint son plus bas niveau historique à 18,50 francs.

NEW-YORK, 13 octobre ▲Réduction des gains en clôture

Wall Street a terminé sur un gain modeste, jeudi 13 octobre, après avoir gagné jusqu'à 55 points dans la matinée. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 14,80 points, à 3 889,95 points, soit une avance de 0,38 %. L'activité a été très soutenue avec près de 338 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 313 contre 871 alors que 686 actions restaient inchangées.

Cette progression s'est effectuée grâce à un net recul des taux d'intérêt à long terme après la publication d'une baisse inattendue de l'indice des prix de gros en septembre aux Etats-Unis (– 0,5 %). Les experts tablaient sur un niveau inchangé des prix de gros.

Mais les opérateurs à Wall Street et sur le marché obligataire ont préféré *liquider dans l'après-midi, avant la* publication vendredi de l'indice des prix de détail.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,85 % contre 7,90 % mercredi soir. Il était tombé jusqu'à 7,81 % en séance.

Les opérateurs espèrent que l'indice des prix de détail viendra confirmer que l'inflation reste sous contrôle et encouragera la Réserve fédérale à retarder une nouvelle hausse de ses taux directeurs.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Alcoa	84 1/4	83 3/8
Allied Signal Inc.	34 5/8	34 7/8
American Express	30 1/4	30 3/4
ATT	53 5/8	53 3/4
Bethlehem Steel	19 5/8	19 1/2
Boeing	44 1/8	44
Caterpillar Inc.	55 1/8	56 1/2
Chevron	42 1/2	42 3/4
Coca-Cola	49 7/8	50 3/4
Disney Corp.	38 7/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	58	58 1/2
Eastman Kodak	51 5/8	51 1/2
Exxon	58 3/4	59 1/2
General Electric	50 1/8	50
General Motors	47 1/4	47 1/4
Goodyear Tire	35 1/8	35 1/2
IBM	73	72 1/4
International Paper	76 3/4	77 3/4
Morgan (J.P.)	61	61 1/4
McDonnell Douglas	119 1/8	119 3/4
Merck and Co.	37	36 5/8
Minnesota Mining	54 5/8	55 1/8
Philip Morris	60 3/8	60 3/8
Procter & Gamble	61 1/2	62 3/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/4	47 1/2
Texaco	61 7/8	62 1/2
Union Carbide	32 1/8	32 3/4
United Tech.	84	83 3/4
Westinghouse El.	12 3/4	12 7/8
Woolworth	17	16 7/8

LONDRES, 13 octobre ▲Poursuite de la reprise

La Bourse de Londres a poursuivi sa forte reprise entamée en début de semaine, jeudi 13 octobre, dopée par le recul des taux d'intérêt à long terme américains après la publication d'une forte baisse de l'indice des prix de gros en septembre aux Etats-Unis. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 41,4 points à 3 141,9 points, soit une hausse de 1,4 %. Environ 816,2 millions d'actions ont été échangées contre 728,6 millions d'actions la veille. Les opérateurs ont été surpris par les chiffres des prix de gros américains, qui ont reculé de 0,5 % le mois dernier.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Allied Lyons	5,80	5,88
BP	4,21	4,23
BTR	3,18	3,28
Cadbury	4,50	4,39
Glaxo	6,92	6,07
GUS	5,67	5,68
ICI	8,15	8,11
Reuters	4,69	4,81
RTZ	8,93	8,98
Shell	7,26	7,34
Unilever	11,28	11,50

TOKYO, 14 octobre ▼Sous les 20 000 points

Après quatre séances consécutives de hausse, la Bourse de Tokyo a clôturé en baisse vendredi sous l'effet de prises de bénéfices. A l'issue des transactions, l'indice Nikkei est passé sous la barre des 20 000 points, perdant 179,54 points, soit 0,89 %, à 19 969,29 points. Le volume des échanges a légèrement progressé, s'élevant à environ 390 millions d'actions contre 350 millions la veille.

La faiblesse du dollar, qui est tombé au-dessous de 99 yens, a également pesé sur les actions, ont rapporté les opérateurs. Ils ont toutefois précisé que le sentiment du marché n'a pas été réellement affecté par ce repli, qui semble être surtout une « *correction technique répondant aux récentes hausses* ».

VALEURS	Cours du 13 oct.	Cours du 14 oct.
Bridgestone	1 520	1 500
Canon	1 800	1 770
Fuji Bank	2 230	2 180
Honda Motors	1 780	1 770
Matsushita Electric	1 700	1 670
Mitsubishi Heavy	781	784
Sony Corp.	6 000	5 970
Toyota Motors	2 070	2 070

CHANGES

Dollar : 5,2197 ▼

Le dollar se repliait nettement vendredi en milieu de journée sur le marché des changes parisien, à *5,2197 francs contre 5,2820 francs* jeudi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De *son côté, le deutschemark* continuait de grimper à 3,4263 francs contre 3,4254 francs jeudi soir (*cours BdF*).

FRANCFORT	13 oct.	14 oct.
Dollar (en DM)	1,5415	1,5239

TOKYO	13 oct.	14 oct.
Dollar (en yens)	99,88	98,87

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 oct.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (13 oct.) .... 4 %

BOURSES

PARIS

	12 oct.	13 oct.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 918,14	1 955,68
(*SBF, base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 320,31	1 341,59
Indice SBF 250	1 280,32	1 298,09

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	12 oct.	13 oct.
Industrielles	3 875,15	3 889,95

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	12 oct.	13 oct.
100 valeurs	3 100,50	3 141,90
30 valeurs	2 381,60	2 413,60

FRANCFORT

	12 oct.	13 oct.
Dax	2 077,57	2 082,63

TOKYO

	13 oct.	14 oct.
Nikkei Dow Jones	20 148,63	19 969,29
Indice général	1 606,16	1 593,08

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2175	5,2195	5,2173	5,2203
Yen (100)	5,2867	5,2910	5,3296	5,3354
Ecu	6,5255	6,5307	6,5189	6,5263
Deutschemark	3,4258	3,4283	3,4292	3,4332
Franc suisse	4,1147	4,1196	4,1297	4,1360
Lire italienne (1000)	3,3617	3,3653	3,3350	3,3400
Livre sterling	8,3088	8,3147	8,3035	8,3116
Peseta (100)	4,1209	4,1242	4,0967	4,1012

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 15/16	5 1/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16	2 7/16	2 9/16
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 7/8	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/4	5 7/8	6 3/16	6 5/16
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 14 OCTOBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −1,01 % (1935,94)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	6180	6150	−0,49
10	B.N.P. (T.P)	1033	1032	−0,10
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1050	1044	−0,57
10	Renault (T.P.)	2011	2011	—
10	Rhone Poulenc(T.P)	2165	2160	−0,23
10	Saint Gobain(T.P.)	1168	—	—
10	Thomson S.A (T.P)	1003	1066	−1,57
25	Accor 1	581	572	−1,55
10	Air Liquide 1	746	738	−1,07
10	Alcatel Alsthom 1	478	473,10	−1,03
10	Alcatel Cable 1	599	594	−0,83
50	Alspi 1	343	350	+2,04
10	AGF-Ass.Gen.France	220,50	220,50	—
5	Axa 1	256,40	252,10	−1,68
1	Bail Invest. 1	675	675	—
25	Bancaire (Cie) 1	535	520	−2,80
25	Bque Colbert C2#	101,50	—	—
50	Bazar Hot. Ville 2	640	—	—
1	Berger (M) 2	1105	1130	+2,26
25	Bertrand Faure 2	504	505	+0,20
25	BIC 1	669	660	−0,15
25	BIS 1	294,50	310	+5,26
10	B.N.P. 1	259,50	258	−0,58
25	Bollore Techno.1	414	411	−0,72
1	Bongrain 1	2800	2822	+0,79

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Dassault-Aviation1	420	421,50	+0,36
5	Dassault Electro 1	347,50	365	+5,04
1	De Dietrich 1	2679	2695	+0,60
10	Degremont 1	473	479	+1,27
50	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	83	81,80	−1,90
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	68	—	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	344	348	+1,16
25	Docks France 1	728	725	−0,41
25	Dynaction 1	160,50	138	−0,30
10	Eaux (Gle Des) 1	494,50	493,70	−0,16
25	E.B.F 1	880	899	+2,16
25	Ecco 1	648	658	+1,54
10	Elf Aquitaine 1	395,10	388,60	−1,64
10	Eiffage 1	943	933	−1,06
50	Eridania Beghin 1	758	762	+0,53
25	Essilor Intl 1	731	719	−1,64
25	Essilor Intl ADP 1	517	520	+0,58
50	Esso 1	789	771	−2,28
5	Eurafrance 1	1892	1888	−0,21
100	Euro Disney 1	7,85	7,80	−0,64
10	Euro RSCG W.W 1	619	610	−1,45
1	Europe 1- 1	1717	1710	−0,41

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
50	Sodero (Ns) 2	35,50	35,60	+0,28
10	Sodexho 1	901	904	+0,33
25	Sogenal (Ny) 2	127	—	—
1	Sommer-Allibert 1	2079	2060	−0,91
25	Sophia 1	403,10	404,10	+0,25
10	Sovac 1	433	433	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
100	Guinness Plc 1	39,40	38,20	−3,05
500	Hanson Plc 1	19,60	19,85	+1,28
100	Harmony Gold 1	53,40	52,35	−1,97
50	Hewlett-Packard 1	490	480,50	−1,94
500	Hitachi 1	53	52,15	−1,60
25	Hoechst 1	1100	1134	+3,09
25	I.B.M 1	387,10	377	−2,61
100	I.C.I 1	67,40	66,50	−1,34
50	I.T.T. 1	447,10	444,10	−0,67

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 13 octobre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 13/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2785	5,2820	4,95	5,55
Ecu	6,5295	6,5320	—	—
Allemagne (100 dm)	342,2500	342,5400	329	353
Belgique (100 F)	16,6305	16,6455	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,8000	305,8500	292	314
Italie (1000 lires)	3,3650	3,3705	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,3400	87,3900	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2610	8,2675	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3470	8,3480	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2415	2,2410	2	2,55
Suisse (100 f)	410,3000	410,8800	398	423
Suède (100 krs)	71,2800	71,2800	66	76
Norvège (100 k)	78,5500	78,5800	73	82
Autriche (100 sch)	48,6320	48,6730	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1220	4,1200	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3450	2,85	3,85
Canada (1 $ can)	3,9167	3,9199	3,65	4,25
Japon (100 yens)	5,2865	5,2831	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 13/10
Or fin (kilo en barre)	65350	65500
Or fin (en lingot)	65950	66050
Napoléon (20f)	379	389
Pièce Fr (10 f)	328	325
Pièce Suisse (20 f)	384	384
Pièce Latine (20 f)	381	382
Souverain	475	481
Pièce 20 dollars	2400	2600
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	630	750
Pièce 50 pesos	2500	2460
Pièce 10 florins	401	398

Matif (Marché à terme international de France)
13 octobre 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 203 356				CAC 40 A TERME — Volume : 30 132			
Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94	Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	110,94	109,32	111,96	Dernier	1967	1975,50	1985
Précédent	110,18	109,42	110,94	Précédent	1932	1940	1949,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissances

– Paris. Oxford. Montreuil-sous-Bois. Collonges-la-Rouge. Le Caire.

François, Florence, Muriel, Sarah et Rosite se rassemblent en pensée, en parole et en action, ce 15 octobre 1994, *pour souhaiter un joyeux anniversaire* à

Férial.

Mariages

Gervaise TAFFALEAU
et
Edouard KNOLL

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 18 septembre 1994.

Les Marronniers-II,
parc de Rocquencourt,
78150 Rocquencourt.

Décès

– Mme Flore Clarisse Barbault,
née *Irabé,*
M. Jérôme Barbault
et Mme Nicole Majary-Barbault,
Mlle Florence Colas,
M. et Mme Georges Barbault,
M. et Mme Gabriel Van Qui,
et leurs enfants,
M. Alain Paul
et Mme Martine Barbault,
et leurs enfants,
M. *Dominique Clément*
et Mme Evelyne Mauboussin,
et leur fils,
Irène Augiron,
et *ses enfants,*
M. et Mme Antoine Irabé,
et leur famille,
La famille Irabé à Paris,
beaux-frères et belles-sœurs,
cousins et cousines,
neveux et nièces,
M. et Mme Guy Crovace,
M. et Mme Olivier Mouchel,
M. et Mme Dupont,
Mme *Jeanine Nunes*
et M. Fred Ambos,
M. Serge Desourneaux,
et Mme Karine Simonet,
M. Dominique Macaigne
et Nathalie,
M. et Mme Michel Cortesi,
M. et Mme Roger Caratini,
La direction et le personnel de l'agence BPC à Meudon (Hauts-de-Seine),
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean-Georges BARBAULT,

survenu le 8 octobre 1994.

La levée du corps se fera le lundi 17 octobre à 9 h 45, en l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, 18, rue de la *Grange-aux-Belles, Paris-10e.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour à 16 heures en l'église *Saint-Laurent* de *Parthenay, suivie de* l'inhumation au cimetière de Parthenay (Deux-Sèvres).

52-54, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

– Rancon (Haute-Vienne).

L'ingénieur général de l'armement (C.R.),
Louis Brissaud-Vincent,
Mme Marguerite-Marie Brissaud-Vincent,
M. et Mme Roger Goldberger,
et *leurs enfants,*
M. et Mme Pierre Renard-Payen,
Le docteur Etienne
Brissaud-Vincent et Mme,
et leurs filles,
ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève
BRISSAUD-VINCENT,
née Mortegoute,

survenu le 13 octobre 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 octobre, à 10 heures, en l'église de Rancon (Haute-Vienne).

36, boulevard Gambetta,
87000 Limoges.

– M. Marcel Deneux,
son époux,
Mme Marthe Robin,
sa mère,
Ses enfants,
Florence, François, Philippe, Catherine *et leurs conjoints,*
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Sa *famille,*
Ses amis,
font part du décès de

Mme Estelle DENEUX,
née Robin,

survenu le 12 octobre 1994.

La cérémonie religieuse a lieu ce vendredi 14 octobre 1994, à 15 heures, en l'église de Beaucamps-le-Vieux (Somme).

Ni plaques ni couronnes.

– *Mme Mentzel-Flocon,*
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Albert FLOCON,

dans sa quatre-vingt-sixième année, le 12 octobre 1994, à Paris.

(Lire page 17.)

– *Les Vans (Ardèche). Paris.*

Mme Aline Audibert,
sa maman,
Mlle Paulette Combalüzier,
sa tante,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain FORTUNÉ,

survenu à l'âge de trente-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 15 octobre 1994, à 10 heures, en l'église des Vans (Ardèche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Son épouse
Et toute la famille,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu le 26 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

Ladislas GOLDSTEIN,
élève puis assistant
de Mme Marie Curie,
membre de la mission scientifique
du gouvernement provisoire
de la République française à New-York
puis à Londres
sous l'autorité du général de Gaulle,
professeur émérite de l'université
d'Urbana-Champaign (Illinois),
professeur émérite de l'université
Paris-XI-Orsay.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au cimetière de Saint-Mandé *(Val-de-Marne).*

59, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Henri Giraud,
Olivier et Marie-Mathilde,
Monique et Gérard Aubier,
Clara et Marie,
ont la douleur de faire part du décès de
leur mère et grand-mère

Germaine GIRAUD,
née Pichereau,

survenu le 12 octobre 1994 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu dans son village natal à Ayron (Vienne), le samedi *15 octobre à 15 heures.*

10 *bis,* rue Anatole-de-la-Forge,
75017 Paris.
27, avenue Flouquet,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

– *Colette Hiegel-Landrac,*
son épouse,
Juliette Hiegel,
sa mère,
Sa *famille* et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

***docteur Jean-Pierre* HIEGEL,**

survenu le 12 octobre 1994, dans sa cinquante-cinquième année, des suites d'un cancer, au retour de la mission humanitaire qu'il avait menée sans discontinuer pendant quinze ans dans les camps de réfugiés en Thaïlande.

L'incinération aura lieu, le mardi 18 octobre, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à *Paris, 16, rue* du Repos, où l'on se réunira à 9 heures.

16, boulevard de la *Liberté,*
92320 Châtillon.

Le docteur Gérard KRUG,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

chirurgien à La Rochelle jusqu'en *1974, nous a quittés le 6 septembre* 1994. Il aurait quatre-vingt-cinq ans ce jour.

Tous ceux qui ont aimé sa bonté, sa droiture et son sens de l'humour pensent à lui tout particulièrement.

– Michelle et Bruno Desbarats-Bollet,
sa fille et son gendre,
Marion et Fannie Desbarats-Bollet,
ses petites-filles,
Les familles Desbarats, Lematte, Péchet, Bollet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Sylviane LEMATTE,
née Péchet,

survenu le 10 *octobre* 1994, à quatre-vingt-un ans, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité de la famille et des proches au Chesnay (78), *mercredi 12 octobre.*

7, rue de la Fontaine,
78870 Bailly.

Remerciements

– *Mme Maurice Degros,*
Mlle Jacqueline Degros,
M. et Mme André Lévi,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors des obsèques de

M. Maurice DEGROS,
conservateur en chef honoraire
des archives du ministère
des affaires étrangères,
officier de la Légion d'honneur,

vous adressent leurs sincères remerciements.

8 C, rue Marc-Sangnier,
94700 Maisons-Alfort.
29, square Edison,
94000 Créteil.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans,
le 17 octobre 1990, le

docteur Solange
BENISTI-SARFATI

disparaissait.

– Le 15 octobre 1993 décédait

Guy GRALL,
né à Plouaret le 2 mai 1927.

Ses amis et le *Syndicat national* des agents de la direction générale des Impôts-CGT n'oublient pas.

– A la mémoire de

Félix GUEDJ,
bâtonnier du barreau de Casablanca,
né le 26 décembre 1885,
à Sousse (Tunisie),
interné dès juillet 1940, à Kenitra,
comme auteur de menées subversives
contre Vichy et comme juif.
Liquidé en prison le 15 octobre 1942.

Sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Ses neveux,
qui n'oublient ni ne pardonnent,
associent à son souvenir

Max GUEDJ,
son fils, avocat, né *le* 8 juin 1913,
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
Wing Commander (DSO, DFC)
de la Royal Air Force,
disparu en combat aérien en Norvège,
le 15 janvier 1945.

***Gilberte* GUEDJ,**
née Sultan, leur épouse et mère,
décédée le 23 septembre 1981,

qui a supporté ces drames avec une dignité exemplaire.

– Il y a vingt et un ans, notre fille chérie,

Danièle PLATZMAN,

nous quittait.

Elle avait dix-neuf ans.
Elle aimait la vie.

Communications diverses

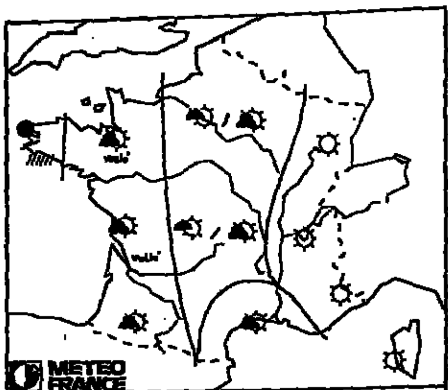
– Le docteur Michel Valentin signera son livre *Louis-René Villermé* (1782-1863) à la bibliothèque de l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, Paris-5e, *lors de l'opération* « Le Temps des livres ».

Dimanche 16 octobre 1994, de 10 heures à 18 heures.

Soutenances de thèses

– M. Maurice Gueneau présentera le mardi 18 octobre 1994, à 9 h 30, dans *la* salle Marcel-Mauss, à la *section* des sciences religieuses, escalier E, 1er étage, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Cultures et inculture *religieuses de jeunes lycéens* ».
Cette soutenance est publique.

MÉTÉOROLOGIE



LÉGENDE

Samedi : nuageux à l'ouest, soleil ailleurs. – Sur la pointe de Bretagne, le ciel sera très nuageux dès le début de la journée. En mi-journée, *le ciel se couvrira* et des pluies faibles et intermittentes tomberont l'après-midi.

Un peu plus à l'est, du Cotentin et de la Bretagne intérieure à *l'Aquitaine, le ciel sera souvent nuageux,* mais ce seront des nuages élevés qui laisseront filtrer le soleil par moments. Sur le Pays basque, quelques gouttes sont possibles en fin de journée.

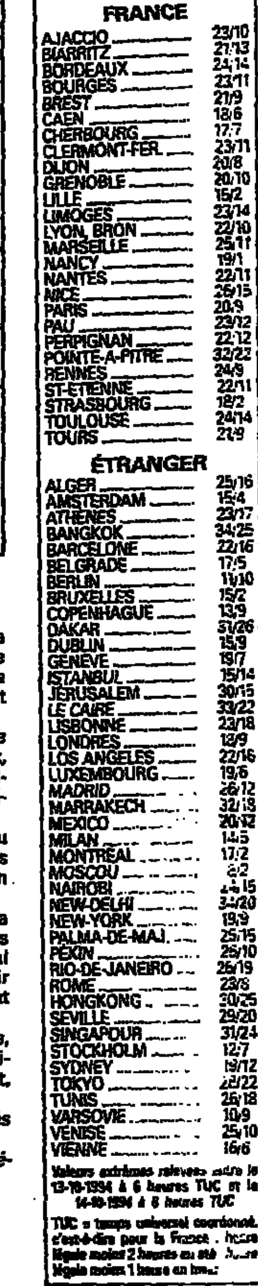
Sur le Languedoc-Roussillon et jusqu'au sud du Massif Central, les nuages bas présents par endroits le matin, surtout près du littoral, se fragmenteront en journée, permettant quelques *éclaircies.*

Sur toutes les autres régions, le soleil brillera encore largement malgré quelques nuages élevés qui seront parfois plus nombreux du Massif Central *au Bassin Parisien et au Nord.* Il faudra encore tenir compte des brumes et bancs de brouillard en début de journée, notamment dans les vallées de l'Est.

Les températures minimales seront en *hausse, souvent comprises enre* 10 et 14 degrés sur une moitié sud-ouest, 6 à 10 degrés sur la moitié nord-est, localement 3 degrés en Alsace.

L'après-midi, le mercure indiquera 17 à 24 degrés du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



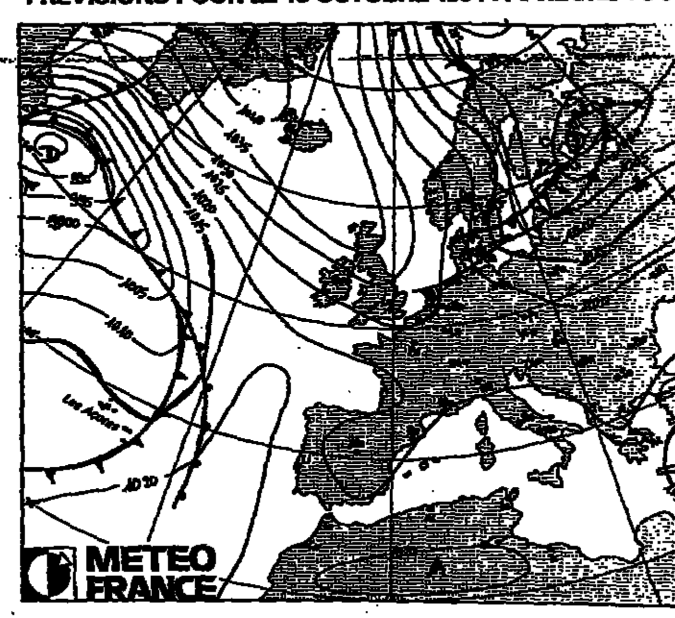
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	23/10
BIARRITZ	27/13
BORDEAUX	24/14
BOURGES	23/11
BREST	21/9
CAEN	18/6
CHERBOURG	17/7
CLERMONT-FER.	23/11
DIJON	20/8
GRENOBLE	20/10
LILLE	15/2
LIMOGES	23/14
LYON, BRON	22/10
MARSEILLE	25/11
NANCY	19/1
NANTES	22/11
NICE	26/15
PARIS	20/9
PAU	23/12
PERPIGNAN	22/12
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	24/9
ST-ETIENNE	22/11
STRASBOURG	18/2
TOULOUSE	24/14
TOURS	21/9
ÉTRANGER	
ALGER	25/16
AMSTERDAM	15/4
ATHÈNES	23/17
BANGKOK	34/25
BARCELONE	22/16
BELGRADE	17/5
BERLIN	11/10
BRUXELLES	15/2
COPENHAGUE	13/9
DAKAR	31/26
DUBLIN	15/9
GENÈVE	19/7
ISTANBUL	15/14
JÉRUSALEM	30/15
LE CAIRE	33/22
LISBONNE	23/18
LONDRES	12/9
LOS ANGELES	22/16
LUXEMBOURG	19/6
MADRID	26/12
MARRAKECH	32/13
MEXICO	20/12
MILAN	14/5
MONTRÉAL	17/2
MOSCOU	8/2
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	34/20
NEW-YORK	19/9
PALMA-DE-MAJ.	25/15
PÉKIN	26/10
RIO-DE-JANEIRO	26/19
ROME	23/8
HONGKONG	30/25
SEVILLE	29/20
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	12/7
SYDNEY	19/12
TOKYO	28/22
TUNIS	26/18
VARSOVIE	10/9
VENISE	25/10
VIENNE	16/6

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-10-1994 à 6 heures TUC et le 14-10-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 14 OCTOBRE

TF 1

13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.50 Club Dorothée.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 1.10).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.50 Feuilleton :
Les Yeux d'Hélène.
Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Jean-Pierre Bouvier (7e épisode).
22.30 Magazine : Combien ça coûte ?
Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine. Invité : Paco Rabanne. Dossier : l'automobile. La mine d'or de Salsignes (Cévennes) ; Le parcours d'un chèque ; Une école pour milliardaires en Suisse.
23.40 Série : Agence tous risques.
Réunion de famille, de Michael O'Herlihy.
0.35 Magazine : Formule foot.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série :
Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés :
La Chance aux chansons (et à 5.05).
Emission présentée par Pascal Sevran. L'avenir n'est plus ce qu'il était.
16.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.00).
18.50 Magazine :
Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : Roch Voisine, Isabelle et Paul Duchesnay, Desireless.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Série : RG.
Les Habitudes de la victime, de Claude Barma.
22.45 Magazine :
Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Femmes de séduction.
23.55 Variétés : Taratata.
Emission présentée par Nagui. Invitée : Cindy Lauper. Avec Peter Kingsburry, FFF.
1.25 Journal, Météo et Journal des courses.

FRANCE 3

13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
Invité : Jean-Pierre Coffe.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Lettres de mon lapin, d'Annette Langen et Constanza Droop.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chantez !
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa.
Présenté par Georges Pernoud. Otages de la banquise, de Pierre-Antoine Hiroz et Denis Jutzeler.
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Pierre Richard. Ghana : cercueils sur ordonnance. Slovaquie : le village oublié. Etats-Unis : Little Haïti.
22.50 Météo et Journal.
23.15 Magazine : Strip-tease.
Pour dix briques de plus, de Delphine Reynard ; Une mouche dans le pastis, de Pierre Hurel ; Le Cri du rossignol, de Cécile Patingre ; Radio Chevauchoir, de Benoît Mariage.
0.10 Moyen métrage : Libre court.
Chambre obscure, de Guillaume Georget.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 Cinéma : Impitoyable. ■■■
Film américain de Clint Eastwood (1992).
15.40 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.15 Cinéma : Wayne's World. ■
Film américain de Penelope Spheeris (1992).
18.00 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.30 Ça cartoon.

18.55 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Invités : Stéphane Traineau et David Douillet.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm :
La Vengeance au cœur.
De Bradford May.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : Fanfan. □
Film français d'Alexandre Jardin (1993).
0.25 Cinéma :
Les Vies de Loulou. ■
Film espagnol de Bigas Luna (1990).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Documentaire :
Histoire parallèle.
Actualités allemandes et américaines de la semaine du 8 octobre 1944 (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam.
Claude Nougaro (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire :
Légendaires Européens.
1. Faiseurs de mort, d'Antoine Gallien et Patrick Pesnot.
Une enquête sur les croyances superstitieuses en Europe. Sur la trace des vampires de Lituanie, qui s'en prennent aux chauffeurs de taxi...
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Le Décalogue 3, Tu respecteras le jour du Seigneur. ■■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988). (v.o.)
21.35 Cinéma : Le Décalogue 4, Tu honoreras ton père et ta mère. ■■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988). (v.o.)
22.30 Documentaire :
Exil à domicile.
De Leïla Habchi et Benoît Prin.
23.25 Cinéma :
Basements. ■■
Moyens métrages américains de Robert Altman (1987). The Dumb Waiter (le Monte-plats), avec John Travolta, Tom Conti ; The Room (la Chambre), avec Linda Hunt, Donald Pleasance, Annie Lennox (v.o., 105 min).

M 6

13.30 Série : Deux flics à Miami.
14.40 Magazine : Allô Cauet.
17.00 Magazine : Hit Machine.
17.35 Série : Croc-Blanc.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.50 Le Mondial de l'automobile.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et à 0.05).
Issey Miyake, Martine Sitbon, Jean-Paul Gaultier.
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : La Guerre des rues.
De Dick Lowry.
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Magazine : Sexy Zap.
23.55 Six minutes première heure.
0.10 Série : L'Exilé.
0.55 Magazine : Culture rock (et à 5.55).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique :
Le rythme et la raison.
Robert Wyatt (5).
20.30 Radio archives.
Cervantès.
21.32 Musique : Black and Blue.
Les batteurs de Bill Evans. Avec Georges Paczynski.
22.40 Les Nuits magnétiques.
L'art de la guerre.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Festival de Lille.
Israël-Palestine (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de l'Abbatiale d'Ambronay). Avant-concert. A 20.30, David et Jonathas, de Charbrier, par le Chœur et l'Orchestre Académie baroque européenne d'Ambronay, dir. William Christie.
22.35 Soliste. Idil Biret, piano.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en ré mineur op. 7, de Schoenberg ; Sonate pour violon et piano en la majeur op. 100, de Brahms.
0.05 Jazz club. Par Claude Carrière.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Vertiges de la transparence

IMMÉDIATEMENT après avoir traité de l'affaire Carignon, un journal télévisé consacra un sujet à un grand *banquet organisé par le* ministre Alain Madelin. Le ministre, expliqua-t-on, était très content. Il avait réuni beaucoup de beau monde. En effet, M. Suard, président d'Alcatel, banquetait. M. Juppé, ministre des affaires étrangères, banquetait. Même l'ex-juge et actuel député européen Thierry *Jean-Pierre banquetait.*

Davantage que l'évident bonheur des convives, c'était la désarmante innocence du commentaire qui frappait. M. Madelin, expliqua-t-on, avait réuni *« des politiques et des membres de la société civile ».* Le journaliste qui s'exprimait ainsi avait-il été sourd aux dix *minutes précédentes du même* journal télévisé ? Après que l'on nous eut appris à ne plus discerner désormais que corrupteurs et corrompus, pensait-il pouvoir tranquillement revenir à la terminologie bucolique des années 80, quand les patrons s'autobaptisaient innocemment « société civile » ? A la vue de *ces agapes*, venait mécaniquement à l'esprit des téléspectateurs la seule question des *temps qui* viennent : avec quel argent ? Sous le joyeux tumulte du banquet, on n'entendait que le vertigineux silence de la prison Saint-Joseph de Lyon.

En fin de soirée, chez Dechavanne, apparut une jeune femme tout aussi vertigineuse, Tabatha Cash, vingt ans. Ancienne vedette du porno, elle anime désormais une émission pour jeunes dans une radio de la bande FM. Dechavanne en diffusa un extrait. Après avoir *fait l'amour sans préservatif, un* adolescent s'y inquiétait de savoir s'il avait couru des risques. *« Bien sûr qu'il y a des risques, et peut-être qu'en ce moment tu es en train de crever »*, répondait froidement la voix de la belle Tabatha.

La caméra revint sur elle. Sous les insultes du plateau, *elle riait. Que lui reprochait-on,* enfin ? Sa grossièreté ? Son inaptitude totale à la compassion ? Tant d'hypocrisie la fit rire de plus belle. Allons donc, l'époque n'est plus à la compassion, à la solidarité, toutes ces vieilles lunes ! Moi, je me suis sortie de la galère du porno, je me fais un nom dans la baise *radiophonique, je passe chez* Dechavanne : crèvent les autres, les distraits, les paumés, les fragiles. La fantaisiste Muriel Robin, qui arborait le ruban rouge de la solidarité antisida et traîne tout un palmarès d'émissions pour les meilleures causes, manifesta un effroi de bourgeoise découvrant que sa fille *est une tueuse. Sur le paysage* du sexe comme sur celui de la politique un ordre nouveau se profilait, indistinct encore, mais glacé comme une lame de guillotine, réfractaire aux petits secrets murmurés, impitoyable aux égarés et aux tartuffes. Sans doute la transparence y gagnera-t-elle. Mais on préférerait partager un canot de sauvetage avec Muriel Robin plutôt qu'avec Tabatha Cash.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 15 OCTOBRE

TF 1

10.45 Ça me dit... et vous ?
Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages.
Journal d'un curé de campagne, de Pierre-Marie Bernoux et Didier Barral.
13.50 Série : Sydney Police.
14.45 Série : Paire d'as.
15.45 Série : Chips.
16.40 Série : Tarzan.
17.05 Magazine :
Trente millions d'amis.
17.35 Série : 21, Jump Street.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial formule 1, Tiercé, la Minute hippique et Météo.
20.45 Divertissement :
Super nanas. Emission présentée par Patrick Sébastien et Fabrice. Les nanas exceptionnelles : Dorothée, Valérie-Anne Giscard d'Estaing, Marthe Villalonga. Jury : Olivier de Kersauson, Jean Amadou, Roland Magdane, Gérard Hernandez, Thierry Roland. Variétés : Renaud Hantson, Indra, Dany Brillant.
22.45 Magazine : Ushuaïa.
Irlande : Aran sur les traces celtes ; Tango à 3 000 ; La nage indienne de l'éléphant ; Yann et le dauphin ; Air Chair Folie ; L'Homme d'Aran, de Robert Flaherty.
23.45 Magazine : Formule 1.
Grand Prix d'Europe à Jerez (Espagne).
0.20 Sport : Boxe.
Championnat du monde IBF poids coqs à Laredo, Texas (Etats-Unis) : Orlando Canizales (Etats-Unis) contre Sergio Reyes (Etats-Unis).
1.25 Journal et Météo.
1.35 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
2.00 TF 1 nuit (et à 3.10, 4.15).
2.10 Concert : Cellissimo.
Œuvres de Dowland, Mozart, Tchaïkovski, Villa-Lobos.
3.20 Feuilleton : Cités à la dérive. (1er épisode).
4.25 Documentaire :
L'Aventure des plantes.
4.55 Musique.
5.30 Documentaire :
Histoires naturelles.

FRANCE 2

10.55 Expression directe. FO.
11.05 Magazine :
La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 5.20).
11.55 Jeu : Pyramide.
12.25 Jeu : Combien tu paries ?
12.55 Météo (et à 13.30).
12.59 Journal.

13.35 Magazine :
Savoir plus santé.
Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Ces enfants qui ont vaincu le cancer. Invités : le professeur Jean Lemerle, le docteur Hervé Ruble, cancérologues pédiatriques.
14.30 Magazine :
Samedi, aventure et sport.
A 14.35, Wanka Tanka, le magazine hors pistes : A Phalaborwa, en Afrique du Sud ; A 15.35, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 16.00 ; Automobile : Rallye des pharaons-Rallye de la paix ; A 17.05, Tennis de table : Coupe du monde par équipes à Nîmes.
17.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
Finale du 12e grand tournoi d'Antibes 1994.
18.45 INC.
18.55 Magazine :
Chéri (e), j'ai un truc à te dire.
Présenté par Christine Bravo. Thème : l'homme, la femme et les sous. Invité : Francis Huster.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Théâtre : L'Amour foot.
Pièce de Robert Lamoureux, mise en scène de Francis Joffo, avec Robert Lamoureux, Jacques Balutin, Magalie de Vendeuil.
22.55 Magazine :
Les Enfants de la télé.
Présenté par Arthur. Invités : Pierre Tchernia, Michèle Laroque, Pascal Sevran, Michèle Bernier.
0.25 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin. My Lai, de Kevin Sim.
Un document bouleversant sur le massacre de My-Lai, commis par l'armée américaine en mars 1968 au Vietnam. Déjà diffusé sur M 6 en novembre 1989.
0.10 Journal et Météo.
1.30 Magazine : Taratata (rediff.).
2.50 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.55 Documentaire : Urti.
Les enfants de la terre qui tremble.
4.20 Dessin animé (et à 4.30).
4.25 Documentaire : URTI.
Taq pas la porte.

FRANCE 3

10.30 Magazine : Outremers.
11.00 Magazine :
Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Les Dicos d'or.
Demi-finales présentées par Bernard Pivot et Elise Lucet en direct du Conseil de l'Europe de Strasbourg. La dictée.
14.00 Série : New-York District.
L'indifférence tue, de James Quinn, avec George Dzundza, Christopher Noth.
14.50 Samedi chez vous (et à 16.45).
17.45 Magazine : Montagne.
La Montagne fumante, de Pierre-Antoine Hiroz.
L'expédition Erébus en Antarctique.
18.20 Expression directe. UDF.
18.25 Jeu :
Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour.
Offenbach, de Robert Pourvoyeur.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chantez !
20.35 Tout le sport.
20.50 Les Dicos d'or.
Demi-finales présentées par Bernard Pivot et Elise Lucet en direct du Conseil de l'Europe de Strasbourg et en duplex de Nice, Besançon, Paris, Bordeaux, Nantes. Corrigé de la dictée et proclamation des résultats.
22.10 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Débat : le duel Chirac-Balladur, à l'occasion de la parution du livre de Catherine Nay, le Dauphin et le Régent. Invités : Catherine Nay ; Michel Jobert,(ni Dieu, ni Diable, conversation avec Jean-Louis Remilleux) ; Claire Chazal, (Balladur) ; Franz-Olivier Giesbert, (Chirac) ; Pascal Quignard (l'Occupation américaine).
23.15 Météo et Journal.
23.40 Magazine :
Musique et compagnie.
Présenté par Alain Duault. Pablo de Sarasate : le Festival de Biarritz lui consacre un hommage à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa naissance.
0.40 Musique : Cadran lunaire.
Partita en mi majeur, de Bach, par Marie-Annick Nicolas, violon (10 min).

CANAL +

10.40 Surprises (et à 16.35, 5.55).
10.50 Le Journal du cinéma.
10.55 Cinéma : Jambon-jambon. ■
Film espagnol de Bigas Luna (1992). Avec Penelope Cruz, Anna Galiena, Javier Bardem.
L'obsession du sexe masculin domine ce mélo outré.
— En clair jusqu'à 14.00 —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures.
Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Sport : Basket, en direct de Coubertin ; championnat de France, 6e journée. PSG/Strasbourg
15.45 Sport : Football américain.
green bay/los angeles
16.55 Documentaire : Animaux de toutes les Russies.
Les steppes du Kazakhstan, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
— En clair jusqu'à 20.30 —
17.25 Dessin animé :
Léa et Gaspard.
17.30 Décode pas Bunny.
On a retrouvé mémé !
18.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.55 Flash d'informations.
19.00 ▶ Magazine : L'Hebdo.
Présenté par Michel Field.
20.00 Série : Absolument fabuleux.
20.30 Téléfilm :
Les Ailes d'un ange.
De Rod Holcomb, avec Lindsay Wagner, Shelley Long.
Les relations difficiles de deux amies dont l'une est atteinte d'un cancer incurable.
22.00 ▶ Jean-Louis Aubert au Zénith.
23.00 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Candyman. ■■
Film américain de Bernard Rose (1992). Avec Virginia Madsen, Tony Todd, Xander Berkeley.
0.45 Cinéma :
Beignets de tomates vertes. ■
Film américain de Jon Avnet (1991). Avec Kathy Bates, Jessica Tandy, Mary Stuart Masterson (v.o.).
Chronique nostalgique à la gloire de l'énergie féminine.
2.50 Cinéma : Villégiature. ■
Film français de Philippe Alard (1992). Avec Frédéric Gelard, Gwennola Bothorel, Marc Chouppart.
4.15 Cinéma :
Les Amies de cœur. ■
Film italien de Michele Placido (1992). Avec Asia Argento, Carlotta Natoli, Claudia Pandolfi (v.o.).
Drame sociologique inspiré au cinéaste-acteur par des événements réels.
6.05 Documentaire : Philadelphia, l'école de l'espoir.
D'Alan et Suzanne Raymond (52 min).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Documentaire :
Les Maîtres espions.
2. La taupe (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix.
Présenté par Martin Meissonnier. Les musiques de l'au-delà (Brésil) ; Sexe et musique à Tokyo ; La ligne l'maginot : Zebda-Fabulous Trobadors ; Jason Miles ; Killing Joke ; Mangala ; Abdel Alim Hafez (Egypte) ; Hot Tuna (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.25 Chronique :
Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor. L'impact de l'adhésion des pays scandinaves à l'Union européenne.
19.35 Histoire parallèle.
Actualités allemandes et françaises de la semaine du 15 octobre 1944, commentées par Marc Ferro et Geneviève de Gaulle.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire :
Varsovie, le prix de la liberté.
Des pierres que Dieu lança contre les barricades, de Stanislaw Krzeminski et Ryszard Jaworski.
A l'occasion du 50e anniversaire de l'insurrection de Varsovie en 1944, toute l'histoire de la résistance polonaise à travers les deux derniers siècles.
22.10 Téléfilm : I Love Vienna.
De Houchang Allahyari, avec Fery Farokhzad.
Un professeur iranien découvre à Vienne les délices et les tourments de l'Occident.
23.50 Magazine : Snark. Skatalan Logicoforbism, de Florence Deygas et Olivier Kuntzel ; Jadziu, le téléphone !, de Jozef Robakowski ; Bande-annonce, de Loïc Connanski ; Low, de James Herbert ; Entre deux sœurs, de Caroline Leaf.
0.00 Concert : The European Jazz Ensemble.
Aux 10es Journées de jazz de Leverkusen en 1990 (40 min.).

M 6

10.35 Magazine : Hit Machine.
11.45 Série : Loin de ce monde.
12.20 Série : Mariés, deux enfants.
12.55 La Saga des séries.
Invité : Roddy McDowall.
13.00 Série :
Les Rues de San-Francisco.
14.00 Série : Tonnerre mécanique.
15.30 Série : Berlin antigang.
16.30 Série : L'Aventurier.
17.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Série : Le Saint.
19.10 Magazine : Turbo.
Formule 1 : le Grand Prix de Jerez, en Espagne. Championnat du monde de moto de 250 cm³ et 500 cm³. Salon de la moto à Cologne.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et à 0.15).
20.05 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine :
Stars et couronnes.
Henri de Montpezat.
20.45 Téléfilm :
Dernier voyage en Malaisie.
De Jerry London, avec Julie Christie, Hugo Weaving.
Un jeune homme arrêté en Malaisie est condamné à mort pour avoir convoyé de la drogue. Sa mère se bat pour lui.
0.05 Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Fréquenstar (et à 5.55). Mimie Mathy.
1.15 Musique :
Boulevard des clips (et à 6.50).
2.30 Rediffusions.
E = M 6 ; Fax'O ; Culture pub ; Turquie, géants et merveilles ; La Mémoire du peuple noir (Brésil).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique :
Le Temps de la danse.
Reiner Moritz ; Festival de Biarritz.
20.30 Photo-portrait.
Louis Benesch, architecte, paysagiste.
20.45 Fiction.
Entretien avec Mona Thomas ; Nuit étoilée ; Hommage à Pierre Calaferte suivi de la rediffusion de sa pièce, Trafic.
22.35 Opus.
Brian Ferneyhough.
0.05 Clair de nuit.
Rencontre avec Alain Simon.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert. Avant-concert. A 20.30, en direct de l'Abbatiale d'Ambronay : Te Deum, de Charpentier ; Grands motets inédits, de Robert, par la Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles, les Pages de la Chapelle et l'Orchestre Musica Aeterna de Bratislava, dir. Olivier Schneebeli ; sol. : Jean-Paul Fouchecourt, haute-contre, Marteen Koningsberger, baryton.
23.00 Les Magiciens de la Terre. Par Daniel Caux.
0.05 Musique pluriel. Par Cécile Gilly. Concert (donné le 20 juin lors du Festival de Saint-Denis) : Quatuor à cordes n° 1 en deux mouvements, de Knapick, par le Quatuorsilésien.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h 10 : « Les canons de l'économie mondiale » (« Rue des entrepreneurs »).

Le Monde

PIERRE GEORGES

Génétiquement dotées

AINSI, à en croire cette étude de l'université de Chicago dont notre correspondant faisait état hier, la libération sexuelle aux Etats-Unis procéderait de la légende. Libérés, les Américains(e)s ? Pas du tout. Fidèles, monogames et modérément actifs. Et de rapporter l'appréciation du magazine *Time* sur les pratiques de la majorité : à peu près aussi excitantes qu'*« un sandwich au beurre de cacahuète et à la confiture »*.

N'ayant jamais pratiqué – on veut dire : ce type de sandwich –, on suppose qu'en bon français cela reviendrait à parler de l'amour jambon-beurre. Ou, avec l'âge, d'une sexualité pot-au-feu. Et pourquoi pas, après tout ? Car, génération après génération, c'est tout de même une constante qui revient : la majorité qui ne parle de ses ébats qu'à confesse sociologique, la majorité amoureuse est sage et conservatrice. Ils sont, ces 80 %, voire 85 % de sondés, le fond de sauce de toute enquête sexuelle bien mitonnée. Ils en sont la norme, non pas au sens moral, mais à celui du plus grand nombre. Pour les épices, il faut chercher ailleurs : dans ces minorités révolutionnaires, ces agitateurs de la libération sexuelle qui, si l'on a bien compris, prêchent un peu, mais avec conviction, dans le désert.

A cet égard, un chiffre de l'étude ne pouvait laisser que rêveur. Et un rien circonspect. Selon les chercheurs, 17 % des hommes et 3 % des femmes ont affirmé avoir eu des expériences sexuelles avec au moins une vingtaine de partenaires au cours de leur vie. S'agissant, en très large majorité, de relations hétérosexuelles, l'écart sensible de pourcentages ressemble fort à l'énoncé d'un de ces problèmes de robinets qui faisaient les délices de l'école primaire jadis. Sachant que 17 % des *hommes et 3 % des femmes...*

Car de trois choses l'une : ou les hommes se vantent. Ce qui est toujours possible. Ou les femmes minimisent. Ce qui reste plausible. Ou, c'est mathématique, les femmes quand elles sont libérées le sont cinq bonnes fois plus que les hommes.

On en serait resté là, en pleine perplexité comptable, si *le Nouvel Observateur* n'avait apporté sa contribution. L'hebdomadaire consacre un dossier, sérieux, à la génétique et à la sexualité. Et notamment, sulfureux débat entre inné et acquis, au possible gène de l'homosexualité, un certain XQ 28, nom à la Luc Besson, qui peut-être... Quand ils sauront vraiment, les scientifiques diront. Mais, plus utile à notre propos, un autre article est consacré à une piste nouvelle : il existerait un gène de l'infidélité. Et il ferait en sorte que l'homme et la femme soient programmés pour l'adultère. Peut-on suggérer, pour retomber enfin sur nos pieds, l'hypothèse que ce gène préfère les femmes.

Le numéro du « Monde » daté vendredi 14 octobre 1994 a été tiré à 480 076 exemplaires

Parallèlement aux investigations du juge Eva Joly

Une enquête préliminaire est ouverte sur les comptes du Forum des citoyens créé par M. Tapie

« Notre boulot à nous, la société, c'est de prendre en charge ceux qui ne sont pas dans le wagon des calibrés, ceux qui ne sont pas blancs, français, normaux », lançait Bernard Tapie, le 25 novembre 1990. Le député – alors non-inscrit – des Bouches-du-Rhône annonçait ainsi la création d'un Forum des citoyens à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), quelques jours avant de se rendre dans cette ville pour visiter la cité des Bosquets et de s'entretenir avec de jeunes immigrés. Quatre ans plus tard, l'association est en sommeil mais elle pourrait être à l'origine de nouveaux *ennuis judiciaires* pour son fondateur.

Le parquet de Paris a ordonné l'ouverture, vendredi 7 octobre, d'une enquête préliminaire portant sur des mouvements de fonds suspects entre le Forum des citoyens et la société Financière et immobilière Bernard Tapie (FIBT). En enquêtant sur la comptabilité de cette société en nom collectif créée en 1979 et entièrement contrôlée par M. Tapie et son épouse, le juge d'instruction Eva Joly a découvert la copie d'une facture de 210 000 francs, datée du mois de décembre 1991, et adressée au Forum des citoyens.

Selon nos informations, le libellé de cette facture ne précisait pas son objet. En outre, les raisons d'une semblable facturation entre la société qui gère les intérêts privés de M. et Mme Tapie – de l'hôtel particulier parisien au *Phocéa* – et une association destinée à faciliter l'insertion des jeunes dans les banlieues pouvaient apparaître douteuses. D'où les soupçons du magistrat qui, déjà chargée d'instruire les dossiers du *Phocéa*, dans lesquels M. Tapie a été mis en examen pour fraude fiscale et abus de biens sociaux (*le Monde* du 30 juin), a préféré se dessaisir de ces éléments, au moins provisoirement, au profit de la brigade financière de la PJ parisienne, afin de pouvoir achever les instructions qu'elle a commencées.

Les policiers devront vérifier l'authenticité des documents mis au jour par le juge d'instruction avec l'aide des experts judiciaires désignés pour examiner les comptes de la FIBT. Ils *devront* en outre établir quelle était la part de financement public dont bénéficiait le Forum des citoyens. C'est en fonction de ce critère que le parquet de Paris pourrait alors choisir, en cas d'ouverture d'une *information judiciaire*, la qualification retenue : abus de confiance ou détournements de fonds publics.

HERVÉ GATTEGNO

Après une chute de 21 % mardi 11 octobre la monnaie russe a regagné 20 %

Les variations du rouble reflètent les incertitudes politiques

Le gouverneur de la banque centrale russe, Viktor Guerachtchenko, a proposé, vendredi 14 octobre, sa démission. Après avoir chuté de 21,5 % en une seule séance, mardi 11 octobre, tombant à un plus bas cours historique de 3 936 roubles pour 1 dollar, le cours de la monnaie russe s'est nettement redressé, jeudi 14, en regagnant 20 %.

La rapidité avec laquelle le président Eltsine a réagi à la crise prouve à quel point la politique domine toujours la vie économique en Russie. Là où, lors d'une crise monétaire, on dénonce en Europe occidentale les spéculateurs, en Amérique latine la volatilité des capitaux, à Moscou, on commence par parler de complot politique. Boris Eltsine n'a pas hésité à parler de putsch financier, à qualifier la chute du rouble de *« menace pour la sécurité Nationale »*, avant de limoger, jeudi 13 octobre, le ministre des finances, Serguei Doubinine, remplacé par son adjoint Andreï Vavilov. Pour l'instant, le président de la Banque centrale Viktor Guerachtchenko reste à son poste.

De telles variations de cours se sont produites ailleurs. Dès lors que les incertitudes sur l'avenir grossissent, *les investisseurs* vendent de la monnaie locale pour acquérir des devises fortes, du dollar en premier lieu. Ainsi, la livre turque a perdu plus de 50 % de sa valeur depuis le début de l'année et près de 20 % pour la seule journée du 6 avril. La Russie est encore un pays où le marché des changes est dominé par les résidents, les banques et agents financiers russes, qui interviennent sur un marché très étroit et très volatile. Avec des transactions quotidiennes d'une centaine de millions de dollars à peine, soit dix fois moins environ que sur le marché parisien, toute variation de la politique des autorités monétaires a des conséquences immédiates sur l'offre et la demande de monnaie.

La tentation de la spéculation

Sur le moyen terme le rouble s'érode sous l'effet de l'inflation. 1 dollar valait 1 500 roubles en janvier 1994 et 125 roubles en juillet 1992, date de la libéralisation du marché des changes. Le 22 septembre, la Banque centrale de Russie, dont les réserves officielles de changes sont tombées à 3 milliards de dollars environ, *décide de cesser d'intervenir* sur le marché des changes pour soutenir le rouble. Depuis, comme les *banques russes n'étaient pas* tenues de détenir les roubles qu'elles vendaient contre dollar, *mais pouvaient les acheter* à terme, on comprend que la tentation de spéculer était forte.

Cette tentation a *atteint son* paroxysme mardi 11 octobre. Jeudi, les banques *se voyaient* contraintes de détenir les roubles nécessaires pour leurs transactions. La Banque de Russie, pour sa part, a employé les « grands moyens », en achetant (selon les *cambistes) l'équivalent* de 200 millions de dollars.

Il n'est donc pas nécessaire de parler de complot, sans pouvoir, non plus, expliquer clairement les raisons du Yo-Yo de cette semaine. En tout état de cause, l'enthousiasme qu'avait récemment suscité l'amélioration de la situation russe (l'inflation mensuelle a été ramenée de 22 % en janvier, à 4 % en août, avant de remonter à 7,7 % en septembre ; un accord sur la dette a été signé avec les banques commerciales) a fait place à un regain d'inquiétude sur la capacité du président à imposer la rigueur budgétaire et les réformes. « Putsch financiers » ou pas, il est probable que le rouble sera périodiquement la victime de fortes variations.

FRANÇOISE LAZARE

M. Séguin hospitalisé à Paris. – Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a été hospitalisé, jeudi 13 octobre au soir à Paris, à la *suite d'une mauvaise* grippe, a-t-on appris vendredi. M. Séguin n'avait pas présidé la *séance de l'Assemblée* jeudi. Il souffrait de cette grippe depuis le week-end dernier, a précisé son entourage.

Une exposition à Villeurbanne puis dans huit autres villes

Cinquante ans de « Monde »

Parmi les manifestations destinées à marquer son cinquantième anniversaire, *le Monde* organise une exposition intitulée « l'Ancien et le nouveau « Monde ». Elle met en scène sa vie interne et ses liens avec un demi siècle d'histoire. Inaugurée, vendredi 14 octobre, à Villeurbanne (Rhône), elle sera ensuite présentée dans huit villes françaises (1).

LYON

de notre bureau régional

La voix de Charles de Gaulle *qui grésille sur fond de coups de feu* (*« La guerre est gagnée »*), l'assassinat de John F. Kennedy, président des Etats-Unis (*« Ne quittez pas l'antenne,* répète le reporter, *il se passe quelque chose»*), des bruits de circulation, un soir sûrement, vers 18 heures, Yves Montand, une mélodie aux coins des lèvres (*« J'aime flâner sur les grands boulevards »*), Alain Geismar qui lui répond plus loin (*« Il ne faut pas abandonner la rue »*)...

Ces éclats sonores, échos *fugitifs qui taquinent les souvenirs*, accompagnent les pas du visiteur. Accrochées à hauteur *de son regard, cinquante* « une » du *Monde*. Dessous, bien alignées, cinquante piles *de journaux, comme cinquante* années au jour le jour. Fin de la première séquence.

Le visiteur, *casque sur les* oreilles, pénètre alors dans l'intimité d'une salle de rédaction *où se côtoient, dans un* raccourci, une lourde Remington, une petite Jappy légère et *un Coyote du dernier cri informatique*. Il surprend des conversations, des anecdotes, *des marchandages polis mais* fermes sur la longueur des articles.

Pour *monter cet hymne* à l'écrit, les concepteurs de l'exposition itinérante *« l'Ancien et le nouveau Monde »* – Frédérick Beuvry, Marianne Pascal et Denis Pingaud – ont lancé des passerelles entre les visages des rédacteurs d'hier et ceux d'aujourd'hui, entre des archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et des reportages vidéo, entre les soubresauts de la planète et les manières du *Monde* d'en rendre compte. Des étapes-clés, comme la construction de l'Europe, le rapport Khrouchtchev ou l'affaire Greenpeace, éclairent ce demi siècle de quotidien, cinquante ans aussi de rites internes, de principes journalistiques affirmés, de prises de position et parfois de retours de bâton.

Ce voyage dans la planète *Monde* s'accomplit comme une succession d'escales, de moments retenus dans la course des jours qui passent, quitte à lever un voile de nostalgie. Un *Monde* s'éteint, un autre se prépare. La terre, comme les rotatives, continue à tourner.

B. C.

(1) Grenoble (11-26 novembre), Paris (14 décembre-8 janvier), Lille (20 janvier-9 février), *Marseille* (17 février-5 mars), Toulouse (17 mars-2 avril), Bordeaux (14-29 avril), Rennes (12-27 mai) et Strasbourg (16-30 juin).

▶ Maison du livre, de l'image et du son, 247, cours Emile-Zola, 69100 Villeurbanne. Tél. : 78-68-04-04. Entrée gratuite. Jusqu'au 29 octobre. Dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, du mardi au vendredi de 11 heures à 19 heures, le samedi de 10 heures à 18 heures.

هكذا من الأصل

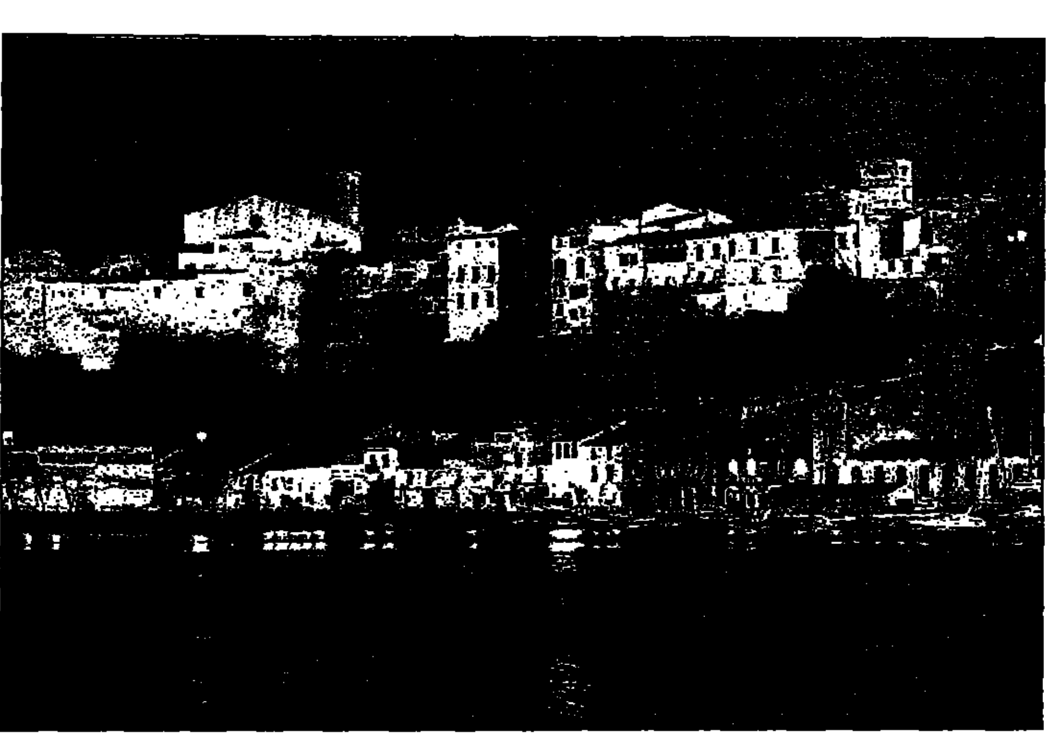
Le Monde

temps libre

VOYAGE

Minorque, Baléare à part

Catalane de nature, minorquine de culture, mais espagnole pourquoi donc ? Minorque n'aura jamais cessé de faire bande à part, c'était affaire de constitution, d'Histoire aussi.



PATRICK SOMELET/DIAF

Le port de Mahon.

VOICI une île curieusement gommée des cartes mentales des Français. Une simple dialectique aurait voulu qu'ils se souviennent de Minorque (la petite) en même temps que de Majorque (la *grande*), *si Ibiza* (plus petite que la petite), épaulée par Formentera, n'avait occupé la place. Les Pityuses, *il est vrai*, n'offrent pas seulement leurs sommets en prolongement à l'île majeure, mais une population de saison, avant-garde tumultueuse et colorée entraînant l'archipel dans les conventions chaque été renouvelables d'un Sud plus profond et de nuits plus lumineuses. Un commerce auquel Minorque se livre avec moins d'ostentation, préservant de vastes espaces où elle s'abandonne, en solitaire, à la tramontane. Yeuses et oliviers sauvages y sont dans le vent, et leurs feuillages animés d'une palpitation permanente suggèrent une irréductible vie *intérieure*.

Rien ne souligne mieux sa différence que le parti pris des pierres. Matière et mémoire, elles ont porté jusqu'à nous mille traces du passé monumental. Les *talayots*, avec leur pilier central où les moellons s'ajustent en s'élargissant vers la voûte, les *taulas*, tables géantes et minimales, et les *navetas*, entre cryptes et cathédrales, où diffuse tout le jour une lueur d'aube, ne sont pas seulement des miracles d'*équilibre*. Ils ont juré au paysage une fidélité déjà trois fois millénaire, qui les a menés aux marches de notre éternité. En accord avec eux, l'île s'est façonnée un visage auquel chaque *mètre de terre labourée a apporté* sa livre de roche. Une composition jamais achevée, qui enveloppe les arbres d'une toison pierreuse, transforme les chemins en tranchées, et quadrille le territoire de murs rectilignes, enseignant la géométrie à l'espace contenu par les *barrancos* et la mer, où paraît vouloir se jeter le trop-plein rocheux, du haut des falaises ocre.

Si Minorque n'a jamais cessé de faire bande à part, c'est affaire de constitution, et bientôt d'Histoire. Au croisement des routes de la Méditerranée occidentale, à mi-chemin entre l'Espagne et la Sardaigne, entre la France et l'Algérie, elle saura la litanie des Phéniciens et des Grecs, des Carthaginois et des Romains, des Vandales et des Arabes, avant de *s'affirmer, comme ses voisines*, aragonaise et repeuplée de Catalans au XIII[e] siècle. Les paysans qu'on y *installe*, droit venus de l'Ampurdan, y font trop bien croître leur bétail pour ne pas susciter de convoitises. *Leur* renommée parvient jusqu'au Turc, qui manifestera une avidité telle que l'on songera un moment à abandonner l'île à une simple garnison.

En 1535, c'est Barberousse qui met à sac la ville de Mahon, au sud-est, et embarque plus de la moitié des habitants en captivité. A peine une génération plus tard (1558), c'est l'amiral Piali Baja qui récidive, au nord-ouest cette fois, pillant et rasant Ciutadella, la riche capitale, et ramenant 3 452 captifs à Constantinople. L'ampleur du désastre vaut commémoration. Et, *chaque année*, « l'acte de Constantinople », rédigé par l'un des captifs, est lu au balcon palatin. Un *peuple s'est découvert dans ses* martyrs, dans ses disparus.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Lire la suite page IV
et l'entretien avec l'écrivain
Cees Nooteboom page V

GASTRONOMIE

Parlons goût

Le sucré, le salé, l'acide et l'amer. C'est avec ces quatre éléments que depuis toujours l'homme doit porter un jugement sur ce qu'il mange. Il en sera beaucoup question durant la Semaine du goût qui se tient du 17 au 23 octobre.

« V*OUS comprendrez. Arrias – qui avez tout lu, qui avez tout vu –, que le goût ne soit pas la chose du monde la mieux partagée, ni même la mieux étudiée !* ». Arrias a tout lu, a tout vu ; Iphis est snob avant l'heure et Irène soumise à l'oracle d'Esculape ; Cliton ne semble né que pour la digestion. Ces personnages issus des Caractères de La Bruyère – et *quelques autres* – attendent la Semaine du goût qui se tient, partout en France, du 17 au 23 octobre.

Aristote et les Anciens, certes, *distinguaient* quatre saveurs : le sucré, le salé, l'acide et l'amer. La tradition a suivi, et nos modernes physiologistes, ceux qui observent les cirons (1) au microscope, approuvent. D'autres, comme Irène habituée du voyage d'Epidaure, considèrent le domaine du goût comme celui de la vision colorée et pensent qu'à chaque degré dans le *continuum* de la perception – ici optique, et là gustative – correspond une valeur différenciée qu'il convient de nommer. Tant de saveurs, et si peu de mots pour les dire ! Et l'élégant Iphis de surenchérir *en disant que de bonnes âmes ne sauraient* choisir entre le bleu et le vert pour caractériser la couleur de la turquoise.

On sait très bien que nos Grecs, à défaut d'être taxés de daltonisme, distinguaient les mêmes couleurs que nous dans le *continuum sensible*, mais qu'ils n'en nommaient qu'un certain nombre, dont ils avaient utilité, laissant les autres à cette frange incertaine des choses barbares.

« Alors, Arrias, comprenez notre stupeur lorsque Irène saisit la balle au bond et déclare : « Mais, pour désigner toutes ces saveurs, il manque des mots ! » (2). La belle affaire !

Jean-Claude Ribaut



(1) Petit animal, selon Furetière, observé au microscope par Gassendi.

(2) Voir « Chacun ses goûts », par Annick Faurion, *la Gourmandise*. Editions Autrement, série « Mutations/Mangeurs » n° 140 (novembre1993). Annick Faurion interviendra pendant la Semaine du goût, au cours des cinquièmes Entretiens de *l'Amateur de bordeaux*, sur le thème de la « gustation » (olfaction et gustation ; le goût du physiologiste n'est pas le goût au quotidien ; chez l'homme, chaque individu est différent ; les réponses nerveuses comme les réponses verbales révèlent des profils multiples ; tant de saveurs et si peu de mots pour les dire).

Lire la suite page VI

ÉPOQUE

LES voitures qui font salon au Mondial de l'automobile ne se contentent plus d'être séduisantes. Les grands constructeurs nous les promettent « intelligentes » pour mieux déjouer les pièges de la circulation et améliorer la sécurité active du conducteur et de ses passagers. De nombreux véhicules « haut de gamme » nous rappelaient déjà à l'ordre pour une portière *mal fermée ou un oubli de bouclage de la ceinture* de sécurité. Dotée en option du système Carminat à partir de 1996, la Safrane de Renault sera alors l'une des premières à guider intelligemment son conducteur jusqu'à son point de destination.

Voici venu le temps de l'aide moderne au conducteur

« Carminat apporte deux prestations nouvelles dans l'habitacle d'un véhicule, explique Alain Sarignac, chef de ce projet chez Renault. *Une prestation d'information en temps réel sur le trafic, la météo, le stationnement ou des services et une prestation de guidage qui prend en compte la localisation du véhicule, la connaissance du réseau routier et du trafic pour guider au mieux le conducteur jusqu'à l'adresse indiquée*. » Trente-cinq Safrane, quelques Clio, R19 et Express sont déjà équipées, à titre expérimental, de Carminat. Sur les premières, l'écran de visualisation en cristaux liquides a été intégré à la planche de bord. L'affichage de la carte des grands axes routiers de Paris et de l'Ile-de-France donne une première idée du trafic. Des couleurs différentes indiquent la fluidité de ce dernier : vert pour les itinéraires de délestage, orange pour une circulation « en accordéon » ; rouge pour les bouchons et les travaux sur la chaussée ; noir pour une voie fermée. Les couleurs changent en permanence selon l'évolution du trafic en temps réel. Le moment est venu d'indiquer la ville et la rue de départ, puis la ville et la rue de destination et d'activer le système de guidage que l'on peut sélectionner en cinq langues (français, allemand, anglais, espagnol et italien) et suivant le *système métrique ou anglo-saxon*.

Pilote



RENAULT PHOTOTHÈQUE

et copilote

Sur l'écran s'affichent alors la position du véhicule avec une flèche blanche pour le sens de la marche, le nom de la rue (en bas de l'écran), le nom de la prochaine rue que l'on va emprunter et la distance qui nous sépare de cette intersection (en haut), une flèche indiquant la direction à vol d'oiseau et la distance qui nous sépare de notre destination (à droite). Une voix interrompt le programme musical de la bande FM pour confirmer les principales indications. « *Dans 200 mètres, tournez à droite* » ou « *Au rond-point, prenez la troisième sortie.* » Difficile de trouver un copilote plus sûr. Si vous introduisez une fausse adresse de départ, il lui suffira de une à trois minutes pour se repérer par rapport à *quatre des satellites GPS (1) et vous indiquer* votre erreur et votre position réelle à quelques dizaines de mètres près. Si vous tournez à droite alors qu'il vous indique d'aller à gauche, dix à quinze secondes lui seront nécessaires pour se recaler et vous proposer le nouvel itinéraire le plus court ou le moins encombré. Au moment de sa commercialisation, Carminat devrait donner une estimation du temps de trajet.

Pour la zone Paris-Ile-de-France qui concentre 80 % des bouchons recensés dans l'Hexagone, Carminat exploite les infrastructures déjà mises en place par les pouvoirs publics. Les capteurs magnétiques noyés sous la chaussée, à proximité du millier de feux tricolores de la capitale et sur le boulevard périphérique, *permettent au PC Lutèce d'avoir, toutes les cinq* secondes, l'évolution du trafic.

G. A.

(1) Grâce aux vingt et un satellites militaires américains qui tournent à une vingtaine de kilomètres d'altitude, tout véhicule équipé d'un GPS (Global Positioning System) peut connaître en permanence sa latitude, sa longitude, et son altitude.

Lire la suite page VIII
ainsi que notre dossier sur la « voiture intelligente »

WEEK-END

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Trésors philippins

Le 14 décembre 1600, un galion espagnol, le San-Diego, coulait en mer de Chine lors d'un combat naval. En 1991, l'épave fut repérée et un *ensemble de plus de trois mille* pièces retiré de ses flancs. La plus grande partie en est présentée, jusqu'au 8 janvier 1995, à la Grande Halle de La Villette, à Paris (*le Monde* du 8 septembre). Un astrolabe très ancien, une boussole, des porcelaines *de Chine, des jarres birmanes,* chinoises, philippines, mais aussi des canons, des armes, des monnaies... La façon sans doute la plus appro*priée d'aller découvrir ce fabuleux* trésor a été imaginée par le voyagiste Orients (29, rue des Boulangers, *75005 Paris, tél. : 46-34-29-00), spé*cialiste des Routes de la soie. A bord d'une péniche, le *Canotier,* dans le cadre d'une croisière sur le canal *Saint-Martin, avec conférence et pro*jections sur « l'épopée des routes maritimes de la soie ». Une façon de revivre l'aventure des marins avant la visite commentée de l'exposition. Les samedi 22 octobre, 26 novembre et 10 décembre, de 9 h 15 à 16 heures, 290 F (*navigation*, conférence, entrée et visite commentée de l'exposition). Réservations auprès d'Orients.

Poésie ludovicienne

« A fleur de mot », ce sera, à la Charlotte de l'Isle, ce salon de thé minuscule et charmant, cinq soirées de tex*tes et de chansons mis en espace* avec la complicité de comédiennes et de comédiens. Dans le cadre du « Temps de lire », un spectacle vivant et vivifiant, sur des textes de Sylvie Langlet et Nicolas Bilder. Les 18, 19, 23, 25 et 26 octobre à 21 heures (participation 40 F), *à la Charlotte* (24, *rue Saint-*Louis-en-l'Ile, 75004 Paris), mais la réservation (au 43-54-25-83) est indispensable.

Banlieue insolite

Ligne des Coquetiers, ligne des docks de Gennevilliers, petite ceinture, *l'Evangile, les Batignolles*... Le Centre ouest-parisien d'études ferroviaires (COPEF) organise, samedi 22 octobre, un voyage en autorail spé*cial qui suivra un circuit insolite en* proche banlieue nord et est. Départ à 14 heures de la gare de l'Est, retour vers 18 h 30. Parcours commenté, arrêts-photos, 190 F par personne (inscriptions avant le 18 octobre auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, joindre une enveloppe timbrée avec adresse pour envoi de la convocation, tél. : 45-81-11-06).

Post'art



Dessin de Lionel Andeler.

Le Musée de La Poste (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris) *effectue* sa rentrée avec une série d'expositions ayant pour thème – très général – la correspondance et le timbre (de 10 heures à 18 heures, sauf dimanches et jours fériés) : « Plis d'excellence », sélection de *soixante-dix lettres retenues pour* leurs qualités plastiques ou esthétiques (galerie, jusqu'au 31 décembre) ; « Mise en sac », *trente photographies* de Marie Goujon présentant des créations de la styliste Mireille Etienne-Brunel réalisées à l'aide d'objets et de matériaux à *usage postal* (*sous-sol,* jusqu'au 29 octobre) ; « L'aventure humaine de la préhistoire », exposition d'inspiration philatélico-archéo*logique conçue autour de deux émis*sions de timbres commémorant cette époque (salle 4, jusqu'au 17 décembre) ; « *Présence postale* et philatélique de la France d'outre-mer », seule exposition purement philatélique (salle 2, jusqu'au 17 décembre).

Normale pour tous

Fondée par la Convention dans la ferveur de l'an III, l'Ecole normale supérieure, dont on fête, en octobre, le bicentenaire, n'aura *en fait duré que* six mois. Ce qui ne l'empêchera pas, avant sa reconstitution par Napoléon Iᵉʳ en 1808, d'affirmer sa mission (dispenser « l'art d'enseigner » *aux meilleurs* élèves des lycées de France) et d'instituer une « norme » qui continue de marquer profondément la vie intellectuelle française. Les portes de l'école (45, rue d'Ulm, 75005 Paris) seront ouvertes au public, de 10 heures à 17 heures, les samedi 15 et dimanche 16 octobre. Au programme : projections, visites accompagnées des laboratoires, de la bibliothèque des lettres (deux expositions y sont présentées), ventes de souvenirs. Les 22 et 23 octobre, la direction des archives de France proposera une découverte des hôtels de Soubise et de Rohan et, dans ce dernier (87, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris), de l'exposition intitulée « Maîtres, élèves, célébrités, savants : *deux cents ans à l'Ecole normale supé*rieure », exposition qui sera présentée du 21 octobre au 26 janvier, de 12 heures à 18 heures sauf le lundi. Rendez vous le 22 octobre, de 10 heures à 18 heures, et le 23, de 14 heures à 18 heures. Renseignements au (1) 40-27-60-00.

Mascottes

L'élégance peut se cacher là où on ne l'attendait pas. Dans les bouchons de radiateur des automobiles par exemple. Michel Legrand expose trois cents pièces *sur le thème des créations à visage* humain, dont la célèbre effigie de la Rolls-Royce ou ce « chef indien » édité par Van Cleef & Arpels et tiré à trois *exemplaires.* Jusqu'au 2 décembre à l'Hôtel Ambassador (16, bd Haussmann, 75009Paris, tél. : 42-46-92-63), entrée gratuite, visite guidée les jeudis de 18 à 20 heures. Michel Legrand a également publié un ouvrage illustré, *Mascottes automobiles* (éditions EPA, 1993).

RÉGIONS

Symphonie équestre

Avec ses mille quatre cents élevages (un tous les 4 kilomètres carrés !), le Calvados est le royaume du cheval. *Une passion confirmée* avec éclat lors des Equi'days, une des plus belles fêtes consacrées, en Europe, à la plus noble conquête de l'homme. Avec, du 15 au 23 *octobre, un éventail de manifesta*tions : courses (Cabourg, Caen et Deauville), ventes de pur-sang et de trotteurs (Deauville), parade des étalons et des percherons (Deauville), matches de polo (Dozulé et Mesnil-Eudes), saut d'obstacles (Deauville et Caen), épreuves d'endurance (Pont-L'Evêque et Caen), concours de dressage (Caen), expositions, rendez-vous professionnels, tables rondes et trois spectacles, du 14 au 16 octobre, à Lisieux (réservations au 31-62-08-41). *Sans oublier les cinquante haras qui,* pour l'occasion, ouvriront leurs portes au grand public. Le dimanche 16 octobre, douze centres équestres (tél. : 31-85-52-72) feront de même afin de présenter les diverses facettes du tourisme équestre. Programme complet dans les offices de tourisme du Calvados. Renseignements au 31-86-75-67.

Saint-Hubert, nous voilà !

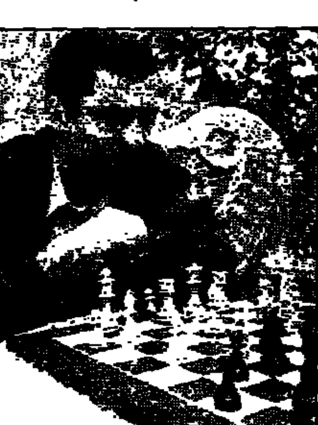
Cavaliers, meutes et sonneurs compo*seront un tableau vivant et animé pour* la fête de la Saint-Hubert, au Mont-des-Cats, à une dizaine de kilomètres de Bailleul, dans les Flandres. Un spec*tacle traditionnel à découvrir de* manière traditionnelle : en voiture attelée roulant à travers les houblonnières du « plat pays ». Puis, rênes posées, visiter à pied le beffroi, l'école dentellière, les moulins et le Musée Yourcenar. Les 15 et 16 octobre, grâce au forfait de la Maison du Nord-Pas-de-Calais (tél. : 40-16-07-07). Il comprend un laissez-passer, une découverte en voiture attelée avec *guide, deux jours et une nuit en pension* complète et coûte 735 F ou 685 F selon l'hôtel (3 ou 2 étoiles).

Paysages d'origine

Comment prouver le poids du ciel à ras *de terre ? Comment débusquer, chemin* faisant, la préhistoire grossière du sol – plis et supplices, violences et consente*ment des matières ?* Aller au-delà de l'*apparente* beauté du paysage ? Le photographe Jean-Luc Chapin y est sans doute parvenu, en désignant le passage du vent et les jeux de lumière, avec les arbres comme entremetteurs. Son travail, « De l'épuisement du paysage », est présenté jusqu'au 31 octobre à la galerie Arrêt sur l'image (13, rue Buffon, 33000 *Bordeaux* ; tél. : 56-48-56-36), et fait l'objet d'un ouvrage publié aux éditions du Temps qu'il fait, avec des *textes de Christian Caujolle.*

Echecs au sommet

Echecs haut de gamme, du 30 octobre au 5 novembre (vacances de la Toussaint), à Megève où, sous l'égide de l'Association française de l'Echiquier, l'université Gary-Kasparov, organisée par Passion Public avec le soutien de l'office du tourisme local, permettra aux débutants comme aux joueurs che*vronnés, aux adultes comme aux* enfants (à partir de six ans), de s'initier ou de se perfectionner en présence du champion du monde, de ses entraîneurs *russes et de professeurs réputés* tels qu'Olivier Renet, Nicolas Giffard (champion de France), Eric Birmingham et Stuart Conquest. Au programme : pratique du jeu, étude de cas, tactique, technique de préparation et mini-tournois. L'université (2 900 F pour six jours complets, 500 F pour le stage « débutant » des 5 et 6 novembre) sera suivie d'un tournoi qualificatif pour le Grand Prix Intel de Paris, qui se tiendra à *Paris, du 10 au 13 novembre.* A noter que Megève Réservation (tél. : 50-21-29-52) accorde aux participants des tarifs hôteliers privilégiés (à partir *de 160 F par personne la nuit en* chambre double) et que les familles sont les bienvenues (garderie d'enfants). *Côté détente,* un complexe sportif avec piscine et patinoire, et la possibilité de pratiquer divers sports. Renseignements à l'office du tourisme (*tél. : 50-21-27-28*). *Inscriptions* au 42-89-39-90.



CLEMENT LEDERRANN

Gary Kasparov

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Lutte des modes

Moi, *l'inégalité, l'exclusion, tout ça, ça me donne* des envies de tuer. Non, je ne parle pas des RMistes, des chômeurs longue durée, des sans-abri, bien sûr que non, quel intérêt ? Je parle chiffons. Et je les étranglerais avec leur bas de soie, les Miss *Cosmo,* Biba *et autres Madame Figaro, si je pouvais. Pourquoi ?* Qu'est-ce qu'elles m'ont fait ? Elles m'ont doublée en me narguant, pousse-toi de là, pauvre pomme, au volant d'une mode ludique, acidulée, coquine, folle, délurée, *glamour* et frivole, alors que j'en suis encore à me traîner *dans le misérabilisme passe-muraille* des *années de crise... Je les cite, les garces ! Et à me couvrir comme* un oignon, à l'image des mannequins en vitrine dans les boutiques, sous des couches superposées de pelures grises, beiges, marronnasses, kaki... sinistres. Châle sur doudoune sur veston sur gilet *sur chemise sur liquette sur pull-chaussette sur jupe sur short sur* caleçon. A croire que les igloos, c'est des saunas comparés à nos F3.

Et voilà qu'on me balance : Va te rhabiller ! Tu ne ressembles *plus à rien. Elles sont rose* dragée *et jaune citron, les couleurs de* l'automne. Un automne court vêtu et haut perché. Attends un peu qu'on t'apprenne à chalouper sans tituber sur dix centimètres de talon. Remarquez, ça, je ne demande pas mieux. Les godillots, très peu pour moi. Et *je fonce* chez André *acheter* de quoi me hausser *du derrière en attendant de le mouler,* façon berlingot, *dans une* skindress ras le bonbon.

Là, qui je vois faire le trottoir, lourdement appuyées à leur présentoir ? Mes vieilles baskets, mes grosses chaussures de mon*tagne et de marche. Toujours aussi moches, aussi mastoques,* aussi solides, aussi modestes, 259 balles, elles me racolent sans complexe : Tu viens, chérie ? Viens escalader le Montmartre ou le Montparnasse. Non, désolée, je préfère remonter les Champs-*Elysées. Elles doivent tricoter du talon aiguille en attendant la* cliente à l'enseigne de Kelian, ou de Carel, ces extravagantes godasses photographiées dans les magazines.

J'y suis allée, je les ai reluquées. Elles sont assez marrantes, *d'accord, mais, bon, c'est pas le pied ! Talons bobines de quatre,* cinq centimètres maxi. Talons bottier bizarrement incurvés. Et bottes guêpières qu'on met des heures à lacer, histoire de s'affiner la cheville. Rien de vertigineux, sinon les prix. Ça peut grimper jusqu'à 1 600 F. Moins cher que chez Lagerfeld pour Jourdan ou *chez Chanel. Là, ça se promène entre 2 300 et 4 200 balles, à des* onze, douze centimètres du sol. Inaccessible !

C'est quand même révoltant, avouez, une société à deux et même trois vitesses, dont les catégories se distinguent, comme dans *le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley, *à la couleur de leurs vêtements et à la hauteur de leurs tatanes. La mode de la rue se fait* toute petite devant la mode de l'avenue, elle-même beaucoup moins arrogante que la mode qui s'étale, insolente, sur papier glacé, dans les kiosques. Finie, la lutte des classes ? Dommage, moi, je la reprendrais volontiers !

ETRANGER

Les pays du Mékong

Le Mékong prend sa source au Tibet et se jette, quelque 4 000 kilomètres plus loin, en mer de Chine. Ce qui en fait le fleuve *le plus* long du Sud-Est asiatique. Chemin faisant, il assume diverses fonctions : fleuve nourricier, voie de communication, support du *rite. Ces rôles divers ont séduit* Assinter (38, rue Madame, 75006 Paris, tél. : 45-44-45-87) qui prend le Mékong comme fil conducteur d'un périple de vingt-six jours à travers Chine, Laos, Vietnam et Cambodge. De Xishuangbanna et la plaine de Galanba, près de Jinghong, en Chine, au lac de Tonlé Sap, à Angkor. Au Laos, les villes les plus importantes du pays sont bâties sur ses rives : Luang-Prabang, l'*ancienne capitale, mais aussi* Vientiane et Savannakhet. Descente en bateau traditionnel et visite des grottes de Pak Ou qui abritent des centaines de *bouddhas en bois, du Vat Phu,* le *plus* ancien temple khmer du Laos, et excursion en pirogue jusqu'aux chutes de Pha Pheng et Somphamit. Au Viet*nam,* le Vinh Long *et le marché* lacustre de Phung-Hiep. Au Laos, Phnom-Penh et trois jours à Angkor, ses temples et ses bassins hydrauliques. Départ les 23 janvier *et 13 novembre* 1995, pour vingt-six jours, 32 000 F. Consulter la brochure générale et la brochure Chine de ce voyagiste pour d'autres propositions.

Florence au Quattrocento

*Il y a plusieurs niveaux de connais*sance. Ce séjour d'une semaine, qui prend pour objet exclusif d'étude Florence et le Quattrocento, se situe d'emblée au plus haut. Le matin, de 9 heures à 13 heures, parcours culturel pédestre et guidé ; l'après-midi, flâne*rie libre ou balade* accompagnée ; puis ateliers thématiques précédant, en soirée, une conférence magistrale donnée dans un palais du XVᵉ siècle, le palazzo Gaddi. *Sujets de ces conférences* : la mesure de l'homme, la gloire des Médicis, l'éphémère printemps de Vénus, les jardins florentins, l'image du prince. Une journée à Sienne, la rivale de Florence, s'imposait. Une initiative d'Arts et Vie (tél. : 40-43-20-21), pré*parée par des universitaires,* pour les vacances d'hiver des zones B et C, du 26 février au 5 mars 1995. Deux prix : 5 200 F pour le séjour seul ou 6 200 F, *tout compris* (vols, *hébergement en* hôtel *4 étoiles au cœur de la vieille* ville, pension complète). Départs de Paris, Marseille et Nice.

Un guide pour les pays baltes

Estonie, *Lettonie et Lituanie* (*auxquels* on ajoutera la région de Kaliningrad) représentaient il y a peu un exotisme absolu. *Encore* peu et mal équipés, ces territoires se sont ouverts aux *visiteurs* étrangers, qui disposaient jusqu'alors de trop peu de repères pour s'y déplacer. *Consacré aux Etats baltes et à Kali*ningrad, le seizième titre en français des guides Lonely Planet se propose de les leur fournir. Avec, comme toujours dans ces *publications, une attention* particulière portée aux détails pratiques (de l'utilisation d'un vélo aux numéros des lignes d'autobus, ou aux trajets à parcourir à pied). Les *tarifs des hôtels* et des restaurants sont chiffrés, comme toujours, en dollars des Etats-Unis (*472 p., 135 F*).

VENTES

De Pétrarque à Stendhal

Berceau de notre culture classique, l'*Italie inspira Charles Filippi,* qui lui consacra la majeure partie de sa superbe bibliothèque. En vente vendredi 21 octobre, cet *ensemble évoque* l'*histoire* du livre, des manuscrits aux éditions modernes, et celle du pays lui-même. *Parmi les œuvres les plus anciennes,* antérieures à l'invention de l'imprimerie en 1455, figure un manuscrit des sonnets de *Pétrarque, exécuté* dans un atelier florentin au début du XVᵉ siècle. Superbement calligraphié, avec chaque poème *débutant par une majuscule* au décor floral, cet ouvrage de format *in-quarto* (255 × 170 mm), dans une *reliure du XVIIIᵉ siècle,* est estimé entre 120 000 et 150 000 francs.

En bibliophilie, on appelle *incunables* les premiers ouvrages, imprimés avant l'an 1500. *Le Songe de Poliphile,* un des livres les plus célèbres *de la Renaissance,* est proposé ici dans son édition princeps (originale), celle d'Alde Manuce – datée 1499 – l'un des *éditeurs italiens les plus répu*tés, qui avait une imprimerie à Venise et fut aussi l'inventeur du caractère italique et du for*mat in-octavo (où la feuille est* pliée en huit pour obtenir sa dimension de page de livre). Il s'agit d'un roman en forme de *vision, où le héros raconte son* itinéraire spirituel. Le texte, en prose italienne, est mélangé à des termes latins, grecs, *arabes, hébreux ou espa*gnols, ce qui rend sa compréhension difficile. C'est pourquoi l'auteur de la préface *avertit le lecteur de l'impor*tance des illustrations, qui l'aideront *« à comprendre ce que les mots ont d'obscur ». Ainsi, cent soixante* et onze gravures sur bois, dont une dizaine à pleine page, concourent à faire de cet ouvrage un des chefs-d'œuvre de l'histoire du livre. *Présenté* dans une reliure de la seconde moitié du XIXᵉ siècle, son estimation se situe entre 200 000 et 250 000 francs.

Les livres des XVIᵉ, XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles figurent aussi en grand nombre dans cette *bibliothèque, mais les souve*nirs les plus émouvants pour des Français résident peut-être dans les exemplaires per*sonnels de Stendhal de ses* œuvres, abondamment annotés. La troisième édition de *Rome, Naples et Florence, parue en 1827, comporte des* feuillets ajoutés par le relieur à la demande de l'auteur, truffés de commentaires indiquant *des clés, ou des précisions sur* ses opinions politiques, *qui* n'ont jamais été étudiées (estimation : entre 180 000 et 200 000 francs). *Une édition* originale des *Promenades dans Rome* (1829) comprend quatre-vingt-une pages sup*plémentaires, datées, s'éche*lonnant sur la période du 15 novembre 1831 au 20 juin 1841. Certaines racontent des souvenirs, les autres *forment* une sorte de journal où l'on trouve maints détails sur ses aventures amoureuses, et ses occupations *pendant cette* période si importante de son activité littéraire (estimation : entre 250 000 et 300 000 francs).

Catherine Bedel

▶ *Hôtel George-V, vendredi* 21 octobre, exposition la veille de 11 heures à 20 heures. Etude Ader-Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris. Tél. : 53-30-30-30.

Spadina Avenue

Artère la plus large de Toronto, Spadina Avenue en est aussi la plus bigarrée : on y parle toutes les langues, on y mange toutes les cuisines, on y entend toutes les musiques. Un théâtre permanent où l'on peut lire, « à boutique ouverte », presque toute une histoire de l'immigration...

Dans toutes les villes du monde, les noms attribués aux voies publiques ont pour propos d'en indiquer la destination (avenue du Bois), de célèbrer une victoire (avenue d'Iéna), d'honorer une institution (rue de l'Eglise), une personnalité politique (Jaurès), militaire (Gallieni), religieuse (Saint-Paul), artistique (Mozart) ou simplement de haut rang (duc d'Enghien). A Toronto, partant du lac Ontario, croisant entre autres, du sud au nord, Front Street (destination), Richmond (duc), Wellington (premier ministre), King, Queen et College (institutions), et s'achevant sur Bloor Street (militaire), Spadina Avenue est un cas à part. Selon le journaliste Rick Salutin, dans son introduction au livre de Rosemary Donegan (1), « Spadina » serait un vocable indien Ojibway, et l'Avenue *« pratiquement la seule de Toronto à honorer ses premiers habitants »*. « Toronto » signifiant en huron « lieu de rencontre », n'est-ce pas pour cela, s'interroge-t-il, *que Spadina fut le point de* chute de toutes les vagues d'immigration, souvent même leur point de dispersion à travers le Canada ?

Centre de la vie juive – religieuse, culturelle, commerciale (*l'équivalent du Sentier à Paris*) – théâtre d'une intense activité politique et syndicale avant la seconde guerre mondiale, déployant aujourd'hui une des « Chinatowns » les plus étendues dans le *monde occidental, Spadina* juxtapose les cultures et les styles. Le résidentiel se mêle à l'industriel et à l'artisanal (les ateliers d'artistes ont remplacé ceux de couture) les boutiques encore tenues par les *juifs côtoient les supermarchés* asiatiques et les épiceries cachères les bars à sushi, les cafés grecs et les tavernes sétchouanaises.

Sur la paroi nord d'un *immeuble situé au 185, Spadina*, se dessine encore l'ombre au toit pointu d'une des quatre demeures démolies en 1940. Cette maison fantôme incite le visiteur à jouer à saute-époque.

Il y a moins de deux cents ans, Spadina n'était qu'une ligne de démarcation : à l'Est, le quartier d'York ; à l'Ouest, la campagne, avec ça et là de grandes propriétés appartenant à l'aristocratie britannique *(le Canada appartient à la* Couronne). En épousant la fille du lieutenant-gouverneur, le docteur Baldwin, médecin et avocat, hérite d'un terrain qui, plat d'apparence, monte imperceptiblement du lac à la rue *Davenport dont le parcours* dentelé suit la bordure du glacier qui se déversa dans le lac Iroquois (bientôt Ontario). Construisant sa villa sur la colline, le docteur Baldwin trace la route qui mènera de sa *porte jusqu'au lac. Pourquoi* aussi large ? Peut-être, pense Rick Salutin, pour donner une plus-value aux demeures familiales qui s'aligneront le long de la rue (comme l'avenue Bosquet à Paris et Park *Avenue à New-York)* ?

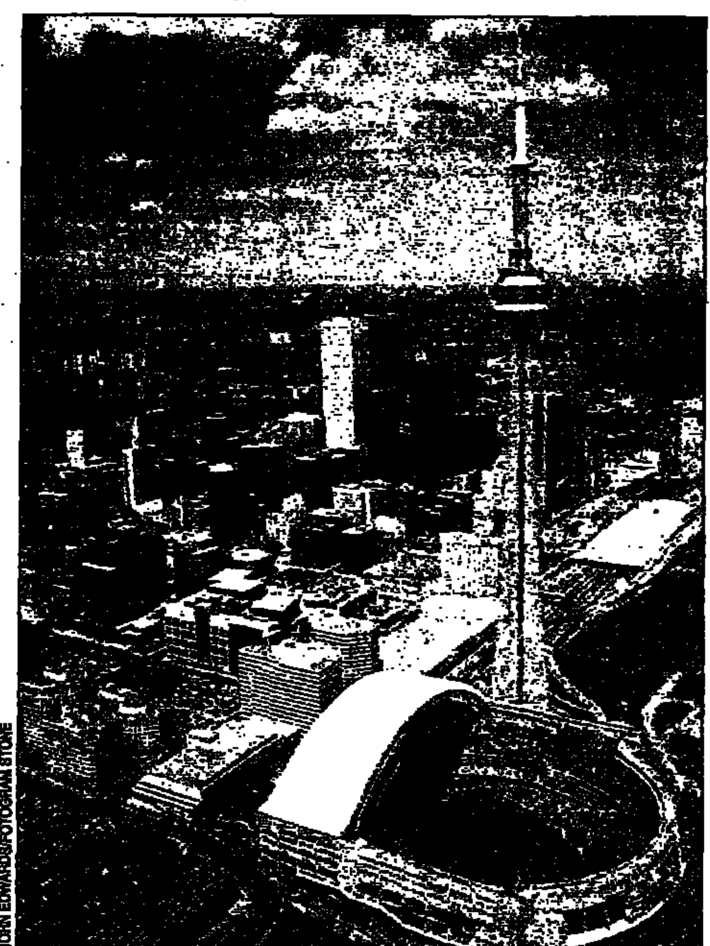
L'Histoire en décidera autrement, rapprochant Spadina des artères conduisant à la République, à la Bastille ou à la Nation, en faisant un boulevard de la Contesta*tion. Le cercle que le docteur* Baldwin dessina au nord de College Avenue (le Spadina Crescent), et qu'en 1838 il donna à la ville pour en faire un parc, ne peut-il pas être pris pour un geste de réconciliation après une rébellion en 1837 ? De même, poursuit Salutin, le prolongement de Spadina vers le sud, de Queen à Front Street, ne devait-il pas permettre, en cas de manifestation, l'intervention rapide des soldats en garnison à Fort York ? Tout au long de son histoire, Spadina sera le creuset et le cadre de dissensions économiques, politiques, culturelles, liguistiques.

Le 1 de l'avenue Spadina se terre dans le mail longeant les immeubles résidentiels au grand luxe incongru qui bordent le lac. De part et d'autre du pont franchissant un écheveau de voies ferrées, un espace qui tient encore du terrain vague. A gauche, le siège social du quotidien *The Globe & Mail*. *A droite, la tour de la Cana*dian National (la SNCF du pays) et le Skydome. Cousine torontoise de la tour Eiffel et surnommée « le pénis dans le ciel », la CN Tower comporte au dernier étage un restaurant panoramique et des antennes de télécommunications. Gigantesque palais des sports au toit entièrement rétractable (exemplaire unique), le Skydome est le domicile des Blue Jays, l'équipe *détentrice de la Coupe des coupes* de baseball. Face au Jumbotron (le plus grand écran au monde de télévision à haute définition), se dresse un hôtel cinq étoiles : des suites les plus chères, on peut suivre les ren*contres sportives et les méga* concerts de rock. Dans l'inévitable centre commercial voisin se trouve apparemment le premier Centre de réalité virtuelle ouvert au public.

Passée Front Street, au coin de *Wellington, premier contraste* : à l'élégant Clarence Square – avec ses maisons adornées de perrons et de terrasses, il est le pendant canadien du Washington Square newyorkais – s'oppose la lourde bâtisse *de la MacGregor Hosiery*, fabricant de chaussettes (les Happy Foot Socks) et l'une des dernières usines encore en activité sur Spadina (au 30).

Flanquant l'avenue au carrefour d'Adelaide, plusieurs immeubles jouent les cerbères, marquant en quelque sorte l'entrée de Spadina proprement dite. Entre arts déco et néo gothique, conçus en ateliers par le même architecte (Benjamin Brown), *ils donnent à la* cosmopolite avenue une surprenante unité architecturale. Le Darling Building (au 100), le Tower Building (au 106), le Balfour (au 119) et le Fashion Building (au 130) continuent d'abriter des fabricants et surtout des grossistes du vêtement – généralement des entreprises familiales, le plus souvent tenues par des juifs.

C'est à la suite des pogroms en Europe centrale que, au début de notre siècle, la communauté juive connaît son premier flux. Selon Rick Salutin, si, entre 1901 et 1931, la population torontoise *quadruple, l'israélite se multiplie* par quinze, devenant la plus forte minorité ethnique de la ville. Les immigrants trouvent accueil, logement et emploi dans les petites manufactures où ils viennent travailler à pied. Très vite, la notion syndicale prend racine. Les patrons, souvent d'anciens ouvriers, étant tous juifs (comme



La tour de la Canadian National et le Skydome.

JOHN EDWARDS/FOTOGRAM STONE

la plupart des commerçants de Spadina), les conflits sociaux sont aussi personnels, et la moindre grève (comme celle qui marqua en 1911, l'introduction de la machine à coudre Singer) affecte tout le quartier.

Après la célébration du premier anniversaire de la révolution russe, le 1er mai 1918, à l'Alhambra (450, Spadina), des fissures lézardent le front des socialistes (juifs, ukrainiens et finnois concentrés entre Richmond et Adelaide) quant à la signification même de ladite révolution. La lézarde conduit au schisme, le Parti communiste canadien se fonde en 1924. Journal yiddish et communiste, le *Wochenblatt* installe ses bureaux au coin de Spadina et de King. Les syndicats corporatifs se multiplient (cousettes, coupeurs, tailleurs de robes et de manteaux, ouvriers du chapeau, travailleurs de la fourrure) ; en 1928, ils constituent une coopérative-ombrelle et, à raison de 5 dollars l'action, édifient le Labor Lyceum qui, pendant quarante ans, sera le grand centre torontois de l'activisme syndical (c'est aujourd'hui un restaurant chinois.)

Faisant doubler le chômage en moins d'un an, la Dépression de 1929 accentue les tensions : naissance de guildes dissidentes, plus militantes que les syndicats établis. On joue à fond l'activisme, on fait grève, on manifeste. Dans la rue. Le carrefour de Spadina et de Dundas correspond à ce qu'est à Londres le Speakers'Corner de Hyde Park : quiconque peut, juché sur un tabouret, attaquer en toute impunité la classe dirigeante, le capitalisme, les banques, le système. Cette liberté irrite l'establishment qui, assimilant « communiste », « bolchevique » et « juif » et, agitant la menace d'exportulsion, interdit tout rassemblement public où serait utilisée une langue autre que l'anglais. En 1931, huit membres du Parti communiste canadien sont arrêtés. La réponse se fera entendre, deux ans plus tard, sur la scène du Standard Theatre. Construit à la place d'une église méthodiste transformée en résidence de médecin, le Standard (287, Spadina) est au cœur de la culture yiddish. Les grandes compagnies new-yorkaises en tournée y font étape, présentant *(en yiddish) les grands* classiques, de Shakespeare à Strindberg. C'est là qu'en décembre 1933, le Progressive Arts Club monte *Eight Men Speak*, sur l'arrestation et l'incarcération des leaders du PCC. La première représentation fait salle comble, la deuxième est interdite par la police. Mais, un an plus tard, les huit hommes seront libérés. (Devenu cinéma sous le nom de Strand puis, après la guerre, rebaptisé le Victory mais reconverti dans le strip-tease, le Standard est aujourd'hui un cinéma chinois où se projettent – en triple programme – des films de karaté et de kung-fu très rarement sous-titrés.).

Inquiète, dès 1933, de la montée du nazisme, la communauté juive manifeste régulièrement, sur Spadina, contre l'antisémitisme du gouvernement allemand. Pendant la guerre, les tensions sociales s'apaisent (on frôle le plein emploi), le Parti communiste rentre discrètement en grâce (l'URSS fait partie des alliés), la communauté juive accueille les réfugiés d'Allemagne. Subtilement, pourtant, sa composition s'altère. Plus riche et, partant, plus conservatrice, elle garde sur Spadina ses restaurants et ses ateliers mais émigre vers les banlieues ou les « beaux » quartiers. Les ouvriers sont désormais italiens, portugais ou japonais. Libérés des camps où ils étaient détenus pendant la seconde guerre mondiale, officiellement « dispersés » à travers le territoire canadien, les Nippo-Canadiens atterrissent le plus souvent sur Spadina : les juifs semblent plus disposés que les Anglo-Saxons à les engager. Pourtant, la communauté japonaise ne jettera pas l'ancre sur l'Avenue : celle-ci est en effet devenue chinoise.

Les Chinois arrivent au Canada en 1881, main-d'œuvre utilisable à bon marché pour la construction du chemin de fer, et créent un embryon de communauté sur la côte ouest, en Colombie britannique. Le système ferroviaire enfin mis en place, surgissent les tensions raciales et syndicales, culminant, en 1907, avec la mise à sac de *la Chinatown de Vancouver. La* communauté se déplace vers l'est et ouvre, sur Spadina, un chapelet de petites laveries. Une loi de 1923 en freine le flux, elle ne sera abrogée qu'après la seconde guerre *mondiale, la Chine comptant* parmi les alliés et les Sino-Canadiens (contrairement aux Japonais de deuxième génération) ayant servi dans l'armée fédérale. La communauté chinoise se déve*loppe alors rapidement, rempla*çant pratiquement la juive mais s'appuyant, comme elle, sur la cellule familiale. D'une tout autre eau sera la vague suivante, au début des années 70. Provenant de Hongkong, plus riche que la précédente, elle investit à tour de bras dans l'immobilier et le commerce, *débordant bientôt sur Dundas.*

Entre-temps, Spadina aura connu d'autres immigrations, plus ponctuelles : suite au soulèvement de Budapest en 1956, les immigrants hongrois feront leur plaque *tournante de l'église Sainte-Elizabeth-de-Hongrie* (le 282, Spadina est aujourd'hui le centre commercial et résidentiel de Chinatown). Les hippies des années 60 font de l'Avenue le plus grand « squat » de *Toronto, bientôt renforcés par* l'afflux d'Américains qui, objecteurs de conscience, préfèrent l'exil au Canada à la conscription pour le Vietnam. (Faut-il s'étonner que, le 29 septembre 1994, les *joueurs de hockey, Wayne Gretzky* en tête, aient choisi le Skydome, sur Spadina, pour évoquer leurs derniers efforts de conciliation afin d'éviter la grève et le lockout ?) Dans ce qu'on appelle alors le *« ghetto américain reconstitué »*, on entend surtout un nouveau son : le rock' n' roll. Avec, en façade, son palmier de néon, El Mocambo (462, Spadina) est, depuis les années 50, le temple du rock et du *pop : les orchestres locaux se pro*duisent au rez-de-chaussée, l'étage appartient aux superstars.

Bien des femmes ont marqué la vie de Spadina. Critique, féministe *et anarchiste, déchue de sa natio*nalité américaine pour « subversion », Emma Goldman se réfugie à Toronto dans les années 20. Habitant sur Spadina et y ayant ses bureaux juste au nord de King Street, elle prendra souvent la parole au Labor Lyceum, attaquant Staline, mais parlant aussi littérature, cubisme et jazz, traitant de liberté sexuelle, prônant le planning familial. Elle mourra d'une *crise d'hémiplégie, en 1940, chez* des amis, dans une rue voisine. Un *temps, l'aviatrice Amelia Earhadt* sera infirmière à l'Hôpital militaire, sur Spadina Crescent. Cet établissement, où aurait été découvert le virus de la poliomyélite, est aujourd'hui englobé dans le cam*pus de l'université, tout comme* l'Institut de psychiatrie, édifié sur le terrain où s'érigeait la maison du docteur Emily Howard Stowe.

Cofondatrice du Club littéraire des femmes de Toronto (une des *premières organisations* canadiennes de suffragettes, dit Rosemary Donegan, à réclamer le droit de vote et l'installation de toilettes séparées sur les lieux de travail), première femme à pratiquer offi*ciellement la médecine* au Canada, elle fonda également le Women's College Hospital. Sa fille (et voisine), le docteur Augusta Stowe-Gullen, première diplômée de l'Ecole de médecine, mènera le *combat politique de sa mère* jusqu'à la victoire, en avril 1917.

Curieusement, à l'entrée de Spadina Crescent, au 484, Spadina, un hôtel (le Waverley) jouxte un cabaret (le Silver Dollar) accolé à une *mission protestante (la Scott Mis*sion) mitoyenne d'une entreprise de pompes funèbres. Au-delà du « Croissant », le dernier tronçon de Spadina renoue avec les organisations culturelles et les institutions *de charité israélites (B'Nai Brith)*, s'achevant, Bloor Street, avec le Centre communautaire juif. En somme, l'avenue s'achève comme elle avait commencé.

De notre envoyé spécial
Henri Béhar

(1) *Spadina Avenue*, de Rosemary Donegan (Douglas & McIntyre Ed., 1985), *dont sont ici tirés nombre de renseignements historiques.*

Minorque, Baléare à part

suite de la page I

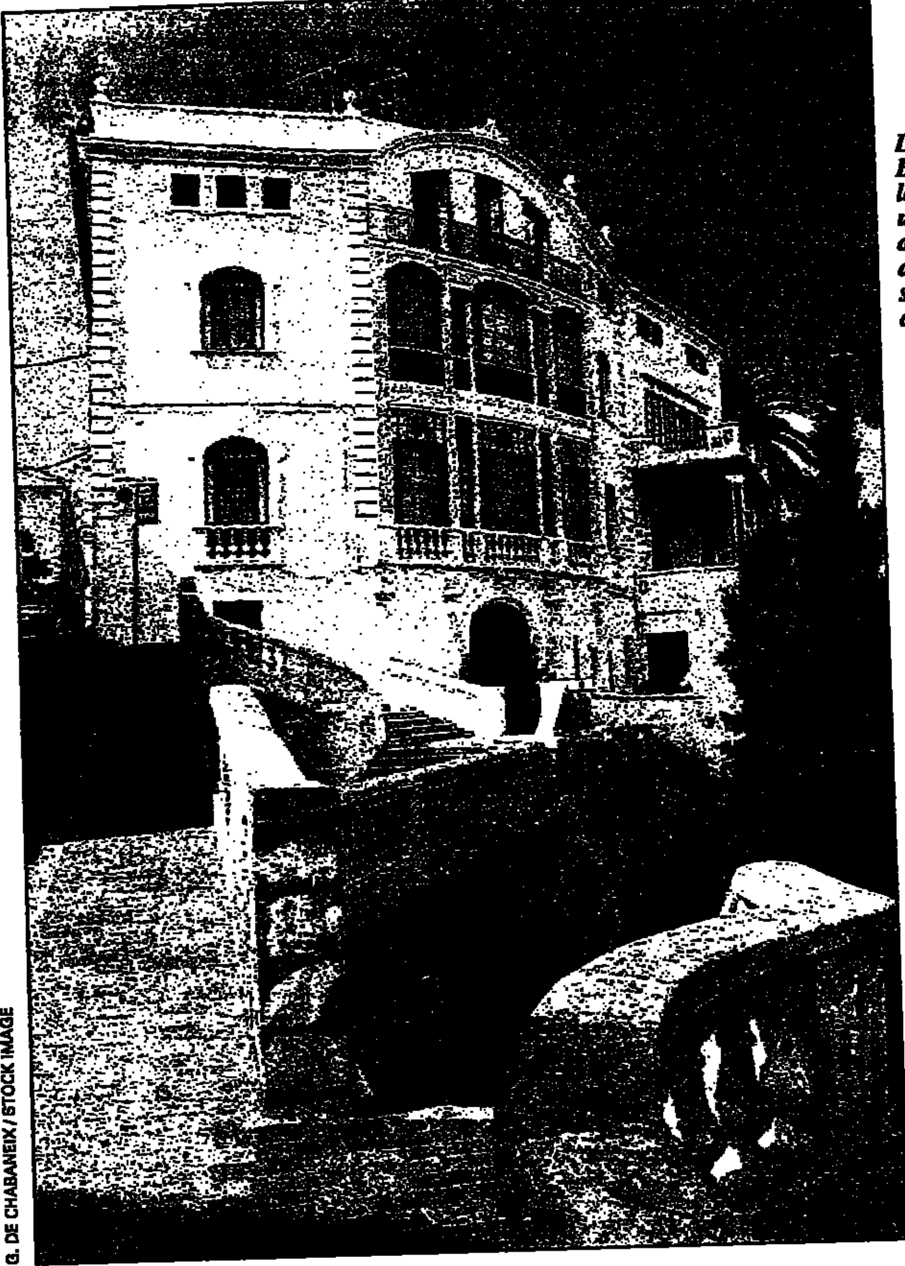
Les récits des survivants se transmettent de génération en génération, font frémir les enfants à la veillée, et s'agrègent à la *glosa* familiale. L'entretien, quatre siècles durant, de la haine du Barbaresque paraîtra se justifier, en 1939, quand les *regulares* marocains de Franco entreront dans l'île républicaine.

Les Anglais se sont approprié Gibraltar depuis quatre ans lorsque, aidés des Néerlandais, ils manifestent, au canon, leurs prétentions sur la plus orientale des Baléares. Ils s'y maintiendront durant près d'un siècle (1708-1802), avec deux intermèdes de sept ans : français (1756-1763) et espagnol (1781-1798), sans avoir manqué de bras minorquins pour les soutenir. Les Anglais occupent, mais ils aménagent et développent, suscitant une dynamique inédite. Née forteresse, l'île le devient sans retour, et la profonde rade de Mahon, déjà considérée comme la plus sûre de la région, en sera le havre le mieux défendu. Minorque s'épanouit sous les couleurs britanniques : tandis que ses voisines plongent dans l'obscurantisme bourbon, castillan de rigueur, elle entre dans le temps, citadin et commerçant, d'une florissante économie.

Les Britanniques laissent une architecture dont Mahon se flatte et s'amuse aujourd'hui, un entêtant parfum de gin, une lointaine variante du flegme (*« laisser dire et agir à sa manière ensuite »*), mais, surtout, un goût des libertés que l'île n'oubliera plus, abolissant, notamment, l'Inquisition cent ans avant sa disparition – officielle – de la péninsule Ibérique. Sur ce terreau, les idées de démocratie et de progrès se diffusent, sourdement, au siècle suivant. En 1931, la seconde république espagnole est accueillie dans les rues de la capitale par une retentissante *Marseillaise*. Tandis que Majorque marche au pas du Caudillo, Minorque défend la République jusqu'au bout, et ses élites connaîtront l'emprisonnement ou l'exil. L'un de ces proscrits, José Cardona (aujourd'hui conseiller général du Loiret), reconnaît : *« C'est la monarchie anglaise qui nous a donné le goût de la République. »*

A la bipolarité du sol (socle hercynien au nord et plateau calcaire au midi) les Anglais ont ajouté une bipolarité politique, qui commence à peine à s'effacer. Ce n'étaient pas seulement deux accents différents que l'on rencontrait en parcourant les 50kilomètres qui séparent l'est de l'ouest, mais deux sociétés. En destituant Ciutadella de son titre de capitale au profit de Mahon, les Britanniques avaient plongé les forces de l'ancien temps dans une quarantaine dont ils ne sortiraient qu'amoindris. La cathédrale et sa garde rapprochée de palais étaient laissés à leur temps et à leur histoire, assez pour les retrouver aujourd'hui intacts, propres à abriter le siège d'une banque ou d'une administration, à moins que les nobles familles désargentées ne se résignent à leur visite contre quelques piécettes. Ciutadella la traditionaliste, siège de l'évêché, refermée sur ses privilèges, fief d'une société rurale de grands-propriétaires-aristocrates, portait haut son goût du folklore et de la musique. Mahon la libérale, centre administratif et économique, port puis aéroport, ouverte au lointain, montrait son appétit pour le commerce et les sciences. Avant que les deux mondes ne commencent à fusionner en bonne démocratie.

La mort de Franco (1975) coïncide avec la résurgence des aspirations catalanes. Et plus encore, car, si l'on a pu voir inscrit quelque ambigu « Catalans dehors ! », c'est que Minorque veut être minorquine, signifier les contours de son autonomie dans l'autonomie. Durant ces années où la liberté cherche les formes où s'incarner, les anciens découvrent qu'ils n'ont jamais cessé de se souvenir, et les jeunes s'engagent fiévreusement dans la recherche et la préservation de l'identité gommée. L'Histoire s'isole pour mieux se recueillir. L'Eglise elle-même s'estime catalane, et les paroisses ne sont pas les dernières à prendre le minorquin au mot. Le dialecte sera revendiqué comme une pure expression d'un catalan originel préservé par six siècles d'insularité hautaine. La vague identitaire s'enveloppe dans sa langue. L'élan est tel qu'aujourd'hui 80 % de la centaine de livres publiés par an (pour 65 000 habitants !) le sont en catalan.



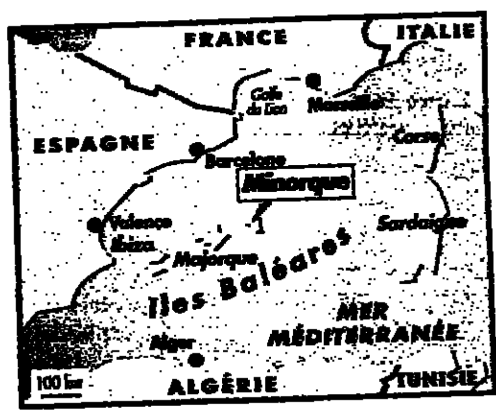
G. DE CHABANEIX / STOCK IMAGE

Les Britanniques laissent une architecture dont Mahon se flatte aujourd'hui.

Le bilinguisme (officiel) n'en est pas désavoué pour autant, car les Minorquins font assurément meilleur ménage avec le castillan qu'avec l'Espagne. Catalans de nature, Minorquins de culture, mais Espagnols, pourquoi donc ? L'élevage, qui n'a jamais cessé, produit assez de lait, assez de cuir pour alimenter des industries (fromage de Mahon – d'appellation contrôlée, – fabrication de chaussures) qui assurent à Minorque, avec l'orfèvrerie et le tourisme, un revenu supérieur à celui de la Péninsule. L'île serait espagnole, alors que l'unique *plaza* n'a jamais vu le mufle d'un taureau ? Non, Minorque en tient pour un art qui ne ressemble qu'à elle, et un animal : le cheval. Point d'affrontement cruel, mais une recherche aventureuse de l'équilibre. Une chevauchée guerrière polie par les siècles qui fait entrer en société des cavaliers parfois à peine sortis de l'enfance, venus avec sang-froid et habileté faire virevolter et cabrer l'animal au ras des têtes des spectateurs.

Ce n'est pas le seul exercice où la Baléare orientale soit parvenue à frayer son chemin dans la foule sans choir ni déchoir. Tandis que les côtes de sa grande voisine succombaient sous le nombre, Minorque est parvenue à garder mieux que de la réserve : ainsi compte-t-elle presque trois fois moins d'hôtels qu'Ibiza. Certes, elle doit au franquisme quelques irréparables souillures immobilières, des *urbanizaciones* significatives de la tentation de se vendre à bas prix auquel le régime avait conduit l'Espagne. Mais elles sont contenues dans des poches, d'où les habitants à la semaine (600 000 en 1993), aux trois quarts modestes sujets britanniques, ne sortent guère que pour la promenade en autocar. Son « retard » aux yeux d'investisseurs soucieux de quantité s'est trouvé une « avance » pour ceux, souvent contraints, qui recherchaient la qualité. L'idée de conserver un équilibre toujours menacé entre les kilomètres de sable blanc et d'eaux turquoise qu'une intense fréquentation porte vers une forme d'anonymat, et ceux qui restent hors d'atteinte, les paysages préservés par l'agriculture et les sites porteurs d'une identité inentamée, a suscité une sorte d'union sacrée dans l'île, pour son classement par l'UNESCO en « réserve de la biosphère » (1). Non sans que s'y croisent des motivations fort contradictoires : les écologistes en attendant une incitation à une protection accrue, les financiers une immédiate revalorisation du territoire, les politiques leur propre reconnaissance.

Le classement de Minorque il y a tout juste un an – douzième d'Espagne et trois cent vingt-troisième dans le monde, – a amené, non sans contradiction, un nouvel afflux de touristes. Les écologistes du Groupe ornithologique des Baléares (GOB) estiment que le problème ne sera pas réglé *« tant qu'il restera 170 000 sièges de charters vides »*. Le président du conseil insulaire, Joan Huguet, affirme que l'île peut *« supporter sans péril un flux de 200 000 personnes en plus – ou en moins. »* Il rappelle que près de la moitié du territoire est désormais protégé (43 % en aires naturelles et les 4 % recouverts de chênes), qu'aucune *urbanizacion* nouvelle n'est en cours, et que les négociations vont commencer avec les propriétaires qui bloquent la réhabilitation de l'antique « chemin des chevaux », qui faisait le tour de l'île et qui devrait être livré aux marcheurs et aux cyclistes. *« Le peuple de Minorque assume un compromis historique avec les générations futures depuis que l'île a été déclarée « réserve de la biosphère »*, aime à dire Joan Huguet. Un véritable plan directeur le rendrait assurément moins fragile.



De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) En France, sont inscrits comme « réserves mondiales de la biosphère » – espace protégé où la conservation des écosystèmes va de pair avec l'utilisation durable des ressources naturelles au profit des communautés locales – l'île d'Ouessant et l'archipel de Molène, en mer d'Iroise, une partie du parc naturel régional des Vosges du Nord, le parc national des Cévennes, la Camargue, le Fango en Corse, l'atoll de Taïaro en Polynésie et le parc national de la Guadeloupe.

CARNET DE ROUTE

Transports

Aviaco, filiale intérieure de la compagnie aérienne Ibéria, relie plusieurs fois par jour Minorque à Palma-de-Majorque et à Barcelone. Ibéria (tél. 40-47-80-90) offre des correspondances rapides au départ de Paris et de Nice et au départ de Marseille et Bordeaux avec Regional Airlines. Paris-Barcelone aller et retour à partir de 1 817 F et Barcelone-Mahon aller et retour à partir de 495 F. Nombreuses liaisons par bateau de Majorque ou de Barcelone, avec Trasmediterranea (tél. : [19-34-71] 36-28-47).

Restaurants

A Mahon, le Club Maritimo (tél. : 36-42-26) offre une table agréable. Les gourmands plus modestes, se régaleront des copieux *tapas* du café Europa. A Ciutadella, la Casa Manolo (tél. : 38-00-03) propose des plats traditionnels, tout comme le fait la Guitarra (tél. : 38-13-55). Le bel hôtel de ville abrite une inattendue caféteria à l'étage. A Fornells, Es Pla (tél. : 37-66-55), sur le quai, est le fief de la *caldereta* de langouste (sorte de bouillabaisse) et une escale inévitable (même le roi s'y soumet). A San-Luis enfin, Biniali (tél. : 15-17-24) propose un cadre champêtre et quelques chambres. Ailleurs, mieux vaut chercher à se loger en ville que dans une *urbanizacion*. A Mahon, le Port-Mahon (tél. : 36-26-00) ou l'Almirante (tél. : 36-27-00), ex-demeures de style géorgien qui dominent la rade, sont de bon confort.

Renseignements

Office espagnol du tourisme à Paris : 43 *ter*, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75381 Paris Cedex 08. Tél. : 47-23-65-61 ou 47-20-90-54. Minitel : 3615 Espagne. A Minorque : Foment del turisme, pl. Eplanada 40, Mahon. Tél. : 36-37-90.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	Voie normale CEE
3 mois ...	536 F	572 F	790 F
6 mois ...	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.
Vous pouvez payer par prélèvement mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA, INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
______
Pays : ______
______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP. Paris RP

VOYAGE

Cees Nooteboom, l'îlien

« C'est étrange d'avoir *trois vies : Amsterdam, Berlin et mon île.* » Rencontre à Minorque avec l'écrivain hollandais Cees Nooteboom sur l'une de ses terres d'adoption.

D'Amsterdam, où il a sa maison (XVII[e] siècle) et ses quinze mille livres, il n'a pas dit : *« ma ville »*. Pas plus que de Berlin, où il demeure quelques mois l'an. Mais de cette île, où il passe chaque été depuis vingt-cinq ans, *« cette île sainte de pierre, où tout est pierre »* et qu'il ne nomme jamais – comme s'il craignait qu'elle ne tombe en de mauvaises mains –, le romancier, poète et voyageur Cees Nooteboom dit : *« mon île »*. Avec une soudaine inflexion dans la voix, où affleurent le même amour et la même reconnaissance que lorsqu'il parle de sa langue (le néerlandais), celle *« où il est né »*, la seule dans laquelle il lui est possible *« d'écrire les choses importantes »*.

Car ce polyglotte rédige à l'occasion en anglais ou en allemand, n'aime rien tant qu'entreprendre une conversation serrée en espagnol ou en français, lire le catalan ou l'italien, ou retourner, en élève jamais affranchi des maîtres, au latin ou au grec. C'est sans hésitation qu'il passe dans la langue du visiteur, avec l'allégresse de celui qui saute dans un train en partance, sûr de sa destination et sans souci de bagage. D'emblée, il installe un ton étale de conteur, qui ne confie qu'aux mots le soin de dire. Une voix qui, parfois, paraît lire, comme si elle effectuait de rapides allers et retours vers un texte en train de s'établir. Non sans la prudence due aux incertitudes médiatiques du temps, la vigilance de celui qui entend être entendu, quitte à répéter et à se répéter.

« Tout de même, ce n'est pas pour rien que j'ai appris toutes ces langues. Ce besoin de voyager, d'être là, avec eux, de lire leurs livres, leurs journaux, d'écouter leur télévision. Je sais que c'est ce que les Anglais appellent fallacy [un faux raisonnement] *et suis suffisamment conscient pour ne pas me leurrer, mais c'est comme avoir plusieurs vies. Et je suis arrivé au stade où je pense que tout ça n'est pas forcément bien. Je connais des gens partout dans le monde, et partout j'entretiens des liens. Une sorte de réseau s'est constitué qui me conduit à des situations où je me précipite.*

» En mars, j'ai rencontré à Kyoto un jeune Japonais qui construit des maisons. Il m'a dit : « Je vais en bâtir une pour un lama au Ladakh. » *Immédiatement, j'ai pensé : il faut partir. Parce qu'il se pourrait bien que de cette rencontre naisse une très belle histoire. Je suis ouvert comme cela. Si vous êtes ouvert, les choses adviennent. Et dans le même temps, j'en suis presque à refuser d'aller dans des endroits nouveaux. Je dois partir à New-York, pour* l'Histoire suivante. *Et, déjà, je pense pousser en Californie, alors que c'est 4 000 kms. plus loin, simplement pour retourner dans le Marine County* [il a enseigné à Berkeley autrefois], *au bord d'une côte sauvage où passent les baleines. Comme si je devais vérifier que ça existe encore.*



ULF ANDERSEN/GAMMA

« Si vous êtes ouvert, les choses adviennent »

» Tout était déjà là dans Philippe et les Autres. *J'avais dix-huit ans, je faisais de l'auto-stop en Provence. J'ai senti cette urgence de partir. Je n'avais pas d'argent, rien. J'ai tout laissé. J'ai su comment vivre. »* Et Cees Nooteboom s'attriste en songeant que les Français n'ont jusqu'alors guère eu accès qu'à ses romans, qu'il désigne comme *« le deuxième cercle »* de son œuvre. Du *« troisième cercle »* (les chroniques et récits de voyages), ils ne connaissent que *Désir d'Espagne* et *le Bouddha derrière la palissade* (Thaïlande), mais aucun de ses ouvrages sur le Japon, Bornéo, Bali, la Birmanie et la Malaisie, qu'il est en train de revoir. Surtout, déplore-t-il, ils ignorent tout du *« premier cercle »*, celui auquel il attache la plus haute importance, *« le noyau de ce que je suis »* : ses textes poétiques. La découverte devrait leur en être offerte début novembre avec la publication par Actes Sud d'*Autoportrait d'un autre*, où son île, pour la première fois, *« se présente d'une manière directe »*.

« Je ne viens pas ici pour y trouver une vie particulière, mais pour m'enfuir d'Amsterdam et de Berlin, où l'on s'enferme dans le monde clos de l'édition. C'est étrange d'avoir trois vies : Amsterdam, Berlin et mon île. J'aime Berlin, je m'y sens bien, j'ai pu y travailler très à l'aise. Parce que je vois les lieux quand même en relation avec le travail. Amsterdam, c'est appartenir à la langue néerlandaise mais pas nécessairement à un système, qui est comme le monde littéraire à Paris, une sorte de jeu de société. Je résiste à cela. Je préfère être seul. Je m'exile volontairement d'une vie agréable où tout le monde sait qui vous êtes et où vous savez qui vous êtes. Il faut que ça ne soit pas trop commode. Je me demande de temps en temps si je ne suis pas artificiellement en train de prolonger la vie, en enchaînant chaque fois avec celle laissée un an auparavant. Parce que si on a trois vies, on a l'impression d'avoir beaucoup de vies. Mais le temps est sans pardon. » Lorsqu'on l'interroge sur ce goût permanent pour le dédoublement et le dédoublement dans le dédoublement, sur l'unité d'une identité éclatée, en expansion, il renvoie à un poème, *Trinidad* (Trinité), publié par *la Nouvelle Revue française* [septembre 1992], et *« écrit dans l'autocar entre Florence et Sienne (nombreux sont les poèmes ainsi liés à un endroit) :* Voici ce que j'ai souvent été : / un homme sur un chemin, / un homme à bord d'un avion, / un homme avec une femme. / Et voici ce que j'ai souvent été aussi : / un homme qui sous une pierre / voulait se cacher / pour ne plus voir de lumière. / Ces deux hommes, / ils portent mes valises, / lisent mes journaux, / gagnent mon pain. / Ensemble nous traversons / le bruit et l'air du monde / cherchant la statue invisible / où tous trois figurent / sous la forme d'un seul. »

L'enveloppe de cette *« statue invisible »* pourrait n'être rien d'autre que les murs chaulés de frais de sa maison, qui va puiser son silence à l'extrémité d'un chemin dont l'encadrement de pierres sèches se resserre jusqu'à contraindre les automobiles à merci. De son hameau, Es Consell (*« J'aime ce nom. Pourquoi le Conseil ? Personne n'a su me le dire »*), en la bonne cité de Sant-Lluis, tous ses derniers livres sont datés. Un imprimatur. Comme si chaque texte devait passer à l'épreuve des lieux, affronter le mur de pierre centenaire (*« les murs de l'île sont des sculptures. Un art authentique, secret. Les plus petites pierres, les plus anciennes à l'intérieur, et à l'extérieur cela ressort parfois rouge comme des blessures »*), unique perspective sur laquelle ouvre la fenêtre de son cabinet de travail.

La pièce paraîtrait austère partout ailleurs, une simple et large planche vernie accompagnant chaque paroi immaculée. Les livres, nombreux, sont disposés soigneusement, à plat, dans un ordre indéchiffrable. Kojève (*Introduction à la lecture de Hegel*), avoisine Jankélévitch et Valéry, Ibn Arabi (en français, *le Dévoilement des effets du voyage*), Sahih El Buhari (en allemand, *Nachrichten von Taten und Aussprüchen des Propheten Muhamad*), Flann O'Brien (en anglais), Baltasar Gracian (en espagnol, *El Arte de la prudencia*), une *Menorca magica* de Carlos Carrido (en catalan ?). On songe à un atelier de tissage et métissage des langues et des époques où chaque volume semble avoir été emporté puis déposé par un courant, comme le galet rond strié de blanc sur la table ou la calligraphie japonaise posée contre la paroi.

Lorsqu'on évoque *l'Histoire suivante* : *« Le latin, c'est l'essence, le français, la pensée, l'espagnol, le feu, l'italien, l'air (j'avais parlé d'éther naturellement), le catalan, la terre, et le portugais, l'eau »*, après avoir relevé qu'il s'est installé entre Apennins et Pyrénées, au croisement de ces éléments, Cees Nooteboom rappelle qu'il ne s'agit pas d'un essai, mais du mot d'un personnage de roman. *« C'était un peu une boutade, mais qui touche quand même à quelque chose. Le catalan est très terrestre et le chuchotement du portugais est comme une eau qui ruisselle. Quant au français, on ne lui fait pas injure en rappelant sa clarté. C'est la langue, entre toutes, où se sont exprimées les pensées de Pascal, Descartes, Montaigne. L'année dernière j'ai écrit une série de poèmes sur les éléments, sur les présocratiques : c'est vrai, ici on est enterré par les éléments, oui.*

» Alors il n'y a rien d'autre qu'à écrire, lire et se promener. Avec, toujours suspendue, la tentation de rester. Cette fois encore, je me vois rester. C'est un peu une cellule monacale. Je tourne le dos au monde sans être trop loin de lui. Il n'y a pas de téléphone, pas vraiment de vie sociale, mais une existence cyclique. Le travail chaque matin. De grandes promenades l'après-midi. Si l'on s'y tient durant trois mois, c'est fait. » Il en faut peu alors pour que l'économie centrée sur le travail ne s'achève droit sur une tentation d'abstraction : *« Ce n'est pas cette île : c'est l'île exemplaire, l'île emblématique, l'idée de l'île que je trouve ici. »*

Mais le premier pas au dehors contredit largement le propos, lorsque l'auteur de *Dans les montagnes des Pays-Bas* s'en vient, par des chemins de traverse, éprouver l'assemblage millénaire des *navetas* : *« Les cités préhistoriques permettent d'approcher le mystère de l'île. L'idée que des gens ont vécu ici il y a quatre mille ans ne se détruit pas facilement : ils sont encore là. »* Souvent, il s'est interrogé : *« Quel son avait leur voix ? »* alors qu'il s'enveloppait dans leur silence. Et le vent se chargeait de lui communiquer un peu de leur humanité. Un peu de la sienne : *« Ici le vent va et s'en vient. C'est une danse, un* temperament [une humeur] *comme disent les Anglais »*. Cees Nooteboom marche dans le crépuscule, s'arrête à l'aplomb d'un *barranco*, les bras un instant élevés dans un envol réprimé : *« C'est encore un endroit qui permet l'inspiration. Il n'en existe plus beaucoup maintenant. Sauf en Espagne même, dans la Meseta. »*

Ces dernières années, des gardes en Land-Rover ont pris position l'été sur les chemins des grandes propriétés, interdisant l'accès du maquis au marcheur qui s'en allait à la cueillette des câpres ou du cresson sauvage. *« L'île est encore féodale en un sens, et il y a des territoires, parmi les plus beaux, qu'on ne peut approcher que par la mer. »* Son goût des plantes, de leur connaissance, de leur consommation, se trouve freiné, déplore-t-il, par la langue, car il manque d'un dictionnaire catalan-néerlandais pour établir leurs noms. Encore conviendrait-il de ne pas négliger les spécificités minorquines. *« Chaque jour,* souligne-t-il, *le* Diario [le quotidien de l'île] *offre une chronique sur un mot minorquin, et explique ses différences avec le catalan. C'est comme une source qui ne peut pas s'arrêter. Voilà ce que j'appelle la culture.»*

Plus tard, du fond du jardin exhubérant et ordonné qu'il a planté année après année, entre hibiscus et cactées, il annonce, après avoir cherché le nom français de l'oiseau : *« Ce soir, vous entendrez le cri du courlis, cette plainte triste et pénétrante qui n'est pas exactement un chant. »* L'ornithologie n'est pas simple manière de revendiquer son intimité avec les lieux, un exercice de l'œil (de l'oreille), une forme d'approche qui autorise la présentation du *Falco tinnunculus*, le faucon fétiche de l'île, en vol, mais le plaisir (loin de ces bibliothèques qui viennent à lui manquer) de passer d'une langue à l'autre, du catalan au castillan, du néerlandais à l'anglais, au français, *via* la référence salvatrice à la dénomination latine.

Car, plus encore que la terre d'Espagne, le latin et le grec expliquent son enracinement dans l'île, l'assurant d'un territoire où leur mythologie sait s'incarner. Celui qui n'entreprend jamais de voyage sans tenir en main un des petits volumes de la Loeb's Classical Library (latin ou grec sur une page, anglais sur l'autre), grâce auxquels il se sent *« un initié qui appartient à un monde beaucoup plus ancien »* (*Désir d'Espagne*), peut y tenter de mettre la réalité contemporaine en page, face au texte ancien. Mais si l'on tente – part faite à l'ironie dont il ne se départ jamais – de délimiter son espace entre deux extrêmes qu'il repousserait pour frayer son chemin, ceux du verbe socratique et la maîtrise des récits de voyage, il signifie immédiatement le hors-propos.

Car Cees Nooteboom avoue plus que des réticences lorsqu'il voit poindre les tentations de la psychologie. Une « résistance » qu'il partage largement avec le professeur Mussert (personnage central de *l'Histoire suivante*) : *« Parce qu'on ne peut plus faire deux pas maintenant sans que quelqu'un vous explique ce que vous faites. Il manque l'héroïsme de la vie mythologique qui apparemment a disparu, ce qui est très étrange d'ailleurs. Il nous a été volé par Freud, qui nous a donné le complexe d'Œdipe. Beaucoup de choses dans notre psychologie ont été expliquées justement par la mythologie, et, en même temps, on nous a volé cette mythologie. En vous donnant le complexe d'Œdipe sans que vous le sachiez et sans peut-être que vous l'acceptiez, on a obscurci. Le professeur de philosophie résiste à cela. Il veut ses héros, il veut la mythologie même, et refuse qu'elle soit utilisée comme une clé pour des millions d'hommes. »*

« Mon île est demeurée un territoire mythologique. Je peux me mettre là sur un rocher et penser à Ulysse sans que ce soit inconvenant. Parce que tout est encore là. Certes, il y a une érosion du beau, mais l'essentiel reste intact. Nous sommes dans l'espace exact où ce monde est né, et cela procure quand même une satisfaction énorme. Et il y a aussi autre chose : je suis en train de lire la biographie de Heidegger de Rudiger Safranski [qui devrait paraître en 1995 chez Grasset], *et quand Heidegger parle de – je ne sais pas comment on peut dire en français – disons du direct de l'expérience, lorsque ça s'ouvre pour nous : eh bien, si l'on veut voir des choses pareilles, on les trouve ici. Ces expériences directes de l'Etre, je les ai beaucoup plus ici qu'ailleurs. Peut-être aussi parce que je m'en donne le temps, et que* [l'île] *m'offre le moyen de m'isoler. »*

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

▶ Les œuvres de Cees Nooteboom sont publiées par Actes Sud (*Autoportrait d'un autre, Désir d'Espagne, Une année allemande, le Bouddha derrière la palissade, l'Histoire suivante, Mokusei !*) et Calmann-Lévy (*Rituels, Philippe et les Autres, Dans les montagnes des Pays-Bas* et *l'Enlèvement d'Europe* (à paraître début novembre).

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

TABLE

Parlons goût

Suite de la page I

La belle affaire ! On distingue, et cela Cliton ne pourrait que le confirmer, des papilles caliaformes, foliées, filiformes et fongiformes. Si l'anatomie est reconnue, la fonction physiologique fait l'objet de controverse. Aux Amériques même, le débat est ouvert entre partisans de la perception nette des quatres saveurs et les tenants de la perception continue (3).

Alors jusqu'à postuler qu'un homme ne saurait accéder au goût pur, que tous les sujets gourmands sont différents et que les mots pour le dire n'arrivent point aisément, c'est le pas que franchit notre Irène. On en tire le fait confondant que l'on ne saurait éduquer un nombre de sujets dont la sensibilité génétique est différente. Quel emportement saisit donc Irène, de faire fi de la sorte, de tout le discours sur le goût, celui de nos chefs de cuisine comme celui de nos sommeliers, et même de Bergson qui, lui, au contraire, relève l'influence des mots sur le goût : « *Non seulement le langage nous fait croire à l'invariabilité de nos sensations, mais il nous trompera parfois sur le caractère de la sensation éprouvée. Ainsi, quand je mange d'un mets réputé exquis, le nom qu'il porte, gros de l'approbation qu'on lui donne, s'interpose entre une sensation et ma conscience ; je pourrais croire que la saveur me plaît, alors qu'un léger effort d'attention me prouvera le contraire* (4). »

Le sage Archestrate – *alias* Alain Senderens, qui préside aux destinées des Arts culinaires – admet que l'on ne connaît pas aujourd'hui le vocabulaire du goût... pour la société de demain. La grande distribution, qui parraine la Semaine du goût, ne lui paraît pourtant pas faire obstacle à une telle recherche : « *La quantité n'empêche pas la qualité* », dit-il, en découpant le plus exquis gibier de début de saison, la grouse d'Ecosse, farcie et panée, accompagnée de la cuvée « prestige » du Château de Gautoul, le vin qu'il élève avec amour du côté de Cahors. Il revendique pour le cuisinier – un artiste dont la création doit être protégée – l'adhésion à une éthique du goût. « *Peut-il y avoir une esthétique sans éthique* », dit l'inventeur du canard Apicius, sa façon à lui de mettre les pieds dans le plat !

De ces querelles, Cliton n'a cure : « *Il n'a jamais eu toute sa vie que deux affaires, qui est de dîner le matin et de souper le soir... Il nomme tous les vins et toutes les liqueurs dont il a bu ; il possède le langage des cuisines autant qu'il peut s'étendre... Aussi est-il l'arbitre des bons morceaux, et il n'est guère permis d'avoir du goût pour ce qu'il désapprouve* (5). » Il lui revient l'un de ces plats fameux dont les mots furent inventés pour la fable, comme *Peau d'Ane* pour les petits enfants. Par exemple, cette recette d'Alain Chapel : « *salade de roquette, reine des glaces, feuilles de chêne et esclergeons de pintadons de Bresse, aux chapons et huile de noix* ».

Grimod de La Reynière fut à l'origine de ces désignations royales, un poète en quelque sorte, le premier qui se soit consacré à nommer les choses de la table. Les mots suscitent le désir et en appellent à l'imagination. Le discours gastronomique est une invite. Le mot ne colle pas à la chose, car les choses se jouent des mots. Jeux de mets que sollicite le cuisinier pour la transformation du produit en arômes et saveurs. Chez Grimod, chez Brillat-Savarin, c'est une constante préciosité gourmande où la bouche ravie prononce, décline, susurre. *Le plaisir* des saveurs, c'est par un clin d'œil brillant qu'on le désigne. C'est le style, l'art des mets, cher à Francis Amunategui.

***« S'il manque des mots,** chère Irène, ils ont bien raison de manquer ! »* Et la cuisine est là, « *obscur objet du désir* » qui prétend sinon combler ce manque, pour le moins le désigner, riche de ce pouvoir métaphorique, là où se trouve la source de toute poésie. Avec les mots se manifeste le désir, se nomment les mets, s'esquisse l'imaginaire des saveurs. Pourquoi, quand La Bruyère disserte sur la chaire, le XIX[e] siècle, inlassablement, relie la bonne chère et la chair, dans le même chiasme illusoire ?

Laissons l'*Encyclopaedia Universalis*, à l'article « gastronomie », nous répondre : « *Le goût est ici la chose la moins partagée du monde, et l'utilisation variable dans son extension du vocabulaire servant à affirmer sa compétence joue le rôle de rituel et d'examen de passage : technique d'une part, il doit être aussi évocateur, métaphorique. Le discours sur les mets et les vins est allégorique* » (643-2-d). On vous souhaite, chère Irène, pour la Semaine du goût, beaucoup de « petites madeleines » à tremper dans votre tasse de thé. Pour mémoire...

Jean-Claude Ribaut

(3) D. C. Burney et L. Barthosshuk, de l'université de Pittsburgh, pour les premiers ; R. Erikson et M. Shiffman, de l'université de Duke, pour les seconds.

(4) *Essai sur les données immédiates de la conscience*, d'Henri Bergson, PUF.

(5) *Les Caractères*, de La Bruyère, Gallimard, coll. « Folio ».

A palais ouverts

Du 17 au 23 octobre, les étudiants seront accueillis à tarif réduit (de 30 à 50 %) dans de nombreux restaurants, y compris dans certains « trois étoiles ». C'est l'attraction vedette de la cinquième Semaine du goût, placée sous le patronage de la Collective du sucre et du Conseil national des arts culinaires, et qui comporte près de dix mille points d'animation répartis dans presque toutes les régions. Pour les connaître, tapez 3615 LE GOUT sur votre Minitel. Le parrainage sucrier n'a pas été du goût de tout le monde... En 1995, les vinaigriers, peut-être...

Au Musée des cultures légumières (11, rue de l'Abreuvoir, 93120 La Courneuve ; tél. : 48-36-39-60), les 22 et 23 octobre, dégustation-vente de pot-au-feu et de fruits et légumes de la plaine des Vertus (chou milan, oignon jaune paille). Il faudra attendre les 5 et 6 novembre, au Domaine de Saint-Jean-de-Beauregard (91940 Les Ulis ; tél. : 60-12-00-01) pour participer à la Fête des fruits et légumes d'hier et aujourd'hui : exposition, vente, conférences. Au déjeuner, « menu du botaniste gourmand », préparé par Pascal Pineau : hypocras, crème de coucourdes ; hérico *(sic)* de mouton, purée de févettes ; poires au sirop, yssues (dragées d'épices), pour 140 F avec un verre de vin clairet.

J.-C. Rt

JEUX

PHILATÉLIE

Salon du timbre

LE Parc floral de Paris accueille, du 15 au 24 octobre, le Salon du timbre, 1er Salon européen des loisirs du timbre. L'Association pour le développement de la philatélie (ADP), à l'origine du financement de cette manifestation – environ 25 millions de francs –, espère séduire un vaste public de non-initiés. Pour ce faire, l'agence ABCD lui a concocté une sorte de parcours initiatique, totalement inédit, de l'apprenti collectionneur.



La vignette souvenir.

Les habitués des grandes manifestations philatéliques retrouveront eux les « classiques » dans les trois pavillons d'accueil : graveur à la tâche sur son bloc d'acier doux ; timbre, de sa naissance à son tirage « en direct » sur une rotative taille-douce imprimant une vignette souvenir offerte à chaque visiteur. Classique aussi, mais sous un habillage inhabituel, la présentation, au travers de loupes-œilletons, des premiers timbres d'Europe exposés dans une chambre forte.

Etonnant, aussi, le dépaysement proposé dans le bâtiment principal : un décor où le visiteur est réduit à l'échelle d'un timbre, une salle du collectionneur où les objets sont devenus géants. Didactique, la déclinaison des différentes étapes d'une collection : regarder, manipuler, identifier, organiser, choisir un thème... Malicieux, enfin, le cabinet insolite, où foisonnent erreurs et anomalies.

Des animations rythment les dix jours du Salon : projections de films et conférences quotidiennes ; samedi 15, jeu animé par Julien Lepers, doté de prix réalisés par le sculpteur Arman ; dimanche 16, plateau animé par José Arthur ; les 21 et 22, défilé de mode « timbrée » ; le 19, journée Simenon avec la présence de ses trois fils, Marc, John et Pierre, à l'occasion de l'émission commune d'un timbre sur l'écrivain par la France (2,80 F), la Suisse (1 FS) et la Belgique (16 FB). La vente anticipée de ces trois timbres et du bloc-feuillet souvenir du Salon (16 F) représentant des dahlias aura lieu du 15 au 24 octobre.

Enfin, une centaine de négociants, les postes des douze pays de l'Union européenne, de Suisse, de Monaco, des Nations unies et des TOM, ainsi que la presse spécialisée, attendent les amateurs pour la plus grande bourse aux timbres de ces cinq dernières années.

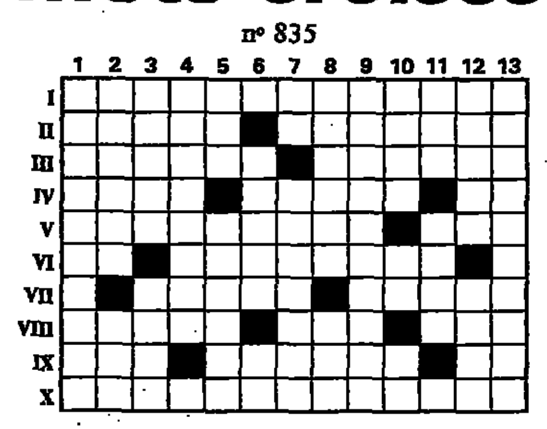
Pierre Jullien

▶ Du samedi 15 au lundi 24 octobre, de 10 heures à 18 heures (19 heures, les 15, 21 et 22). *Parc floral de Paris (bois de Vincennes, en face du fort).* Entrée du parc 10 F, accès gratuit au Salon. En échange du ticket, chaque visiteur reçoit le guide de l'exposition, vendu par ailleurs 15 F. RER Vincennes, métro Château-de-Vincennes, navettes gratuites jusqu'à l'entrée du parc.

Le Monde des philatélistes, qui consacre un numéro spécial au Salon du timbre, offre trente entrées gratuites aux premières demandes qui lui parviendront. Envoyer son adresse sur carte postale à : le Monde des philatélistes, « Opération Salon du timbre », 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cédex.

Mots croisés

n° 835



HORIZONTALEMENT

I. Labourent pour le pouvoir. – II. Concourt pour les prix. Déchirent le contrat. – III. Portés aux nues. Il a fait maigre. – IV. Refus. Il est du midi. Note inversée. – V. Renvoient aux oubliettes. En Suisse. – VI. Note. Ont pris couleur. – VII. Prend les cartes et les lettres. Pris des détours. – VIII. Passe par toutes les couleurs. Passage obligé. Trois sur quatre. – IX. Sotte. Forcément radioactifs. Voyelles. – X. Contrarie votre action.

VERTICALEMENT

1. Labour, c'est un allié. – 2. Font tourner rond ou nous tournent autour. S'amuse. – 3. Fait remonter à la source. Il est en place. – 4. Au music-hall hier, aujourd'hui à la télévision. – 5. Sot. Perplexe ou peut-être poète. – 6. Obéira à sa loi. Dieu. – 7. En l'air. Il commande le respect. – 8. Volent ou blessent. Sur un seul ton. – 9. Incorrigibles. – 10. Possessif. Chez les Guise. Possessif. – 11. Pronom. Château de la Loire. – 12. Pour améliorer l'espèce. Il fait fuir la ville. – 13. Aujourd'hui inapte à la reproduction.

SOLUTION DU N° 834

Horizontalement

I. Manufacturier. – II. Elévation. Ote. – III. Gîte. Touillés. – IV. Abside. Rouets. – V. Li. Turbins. EO. – VI. Terrée. Insu. – VII. Mir. Cal. Fta. – VIII. Anodin. Coasse. – IX. Nono. Trahison. – X. Excursionnent.

Verticalement

1. Mégalomane. – 2. Alibi. Inox. – 3. Nets. Tronc. – 4. Uvéite. Don. – 5. Fa. Durci. – 6. Atterrants. – 7. CIO. Bel. Ri. – 8. Tourie. Cao. – 9. Union. Föhn. – 10. Lusitain. – 11. Iole. Nasse. – 12. Etêtés. Son. – 13. Ressoudent.

François Dorlet

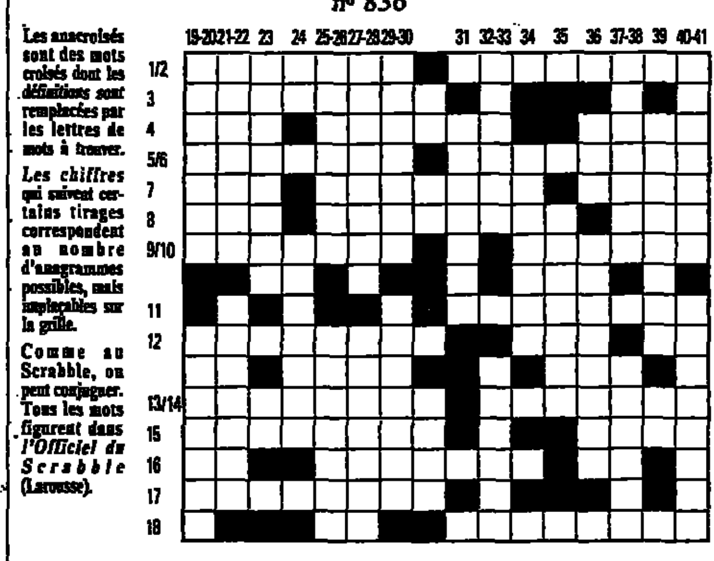
Anacroisés (R)

n° 836

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CEEHLNO. – 2. AAGIIMRT. – 3. CEEHINSV (+ 1). – 4. AIMNSZ. – 5. DEFIIRT. – 6. ABEEGRSU. – 7. FIOORSU. – 8. CDEEFIIL. – 9. EOPSSTY. – 10. ADEITV (+ 3). – 11. CEEEINNT. – 12. BEGINNOS. – 13. EIIMNOOS. – 14. EEMRRSU (+ 1). – 15. INOSSSTU. – 16. DEEEISS. – 17. EEEGNRSS. – 18. EELLQSSU.

VERTICALEMENT

19. ACESSTY. – 20. BEINOTT (+ 3). – 21. AACHIRS (+ 1). – 22. EHIRSTU (+ 1). – 23. EHINORSS (+ 1). – 24. GINNOPS. – 25. EEFIILN. – 26. DEIOOSV. – 27. CDEIOTUV. – 28. EIIMNOS (+ 3). – 29. EEINRSZ (+ 3). – 30. EEINNRS. – 31. AEIMMOS. – 32. EEMSSU (+ 3). – 33. BEEEMT. – 34. BCDLOSU. – 35. ADEINSS (+ 2). – 36. AEEISSTU (+ 1). – 37. AEGINOR. – 38. EFORTT. – 39. EEGIILTV. – 40. EEERSST (+ 4). – 41. EEIMRSTX.

SOLUTION DU N° 835

1. TIMOREE. – 2. INALPEES (ALEPINES, PENALISE, PINEALES). – 3. EPSOMITE (EPITOMES). – 4. MEGABIT. – 5. HIRCIN. – 6. ENERGIE (INGEREE, RENEIGE). – 7. ENROLER. – 8. EDITRICE. – 9. ORANAIS. – 10. SIESTAS (ASSISTE, ASSITES). – 11. OMBRENT. – 12. EPATERAS. – 13. ORANGEAT. – 14. EPSILON (EPILONS, OPINELS, PELIONS, SINOPLE). – 15. ABSOUTE (ABOUTES, EBOUTAS, TABOUES). – 16. RODOMONT. – 17. UREMIE. – 18. OSASSE. – 19. FRAISAI. – 20. SOUPESA (EPOUSAS). – 21. RWANDAIS. – 22. TOMBEUSE. – 23. OCRIONS. – 24. ITERIONS, renouvelions (ETIRIONS, IRONISTE). – 25. MEGARDE (DEGERMA). – 26. STENTORS. – 27. REBELOTE. – 28. GEMISSE (MEGISSE). – 29. EPINERA (PANIERE, PEINERA, RAPINEE). – 30. DEPOTEES. – 31. ESTERASE (ESSARTEE). – 32. PUTATIF. – 33. IMAGEA (AGAMIE). – 34. IDIOTIES. – 35. ATHEISME (HEMATIES). – 36. POULINA (POULAIN). – 37. BRISURES (BRISEURS, BRUISSER). – 38. RURALITE (RUTILERA, LEURRAIT). – 39. ENCRINES. – 40. LEMPIRA (PRIMALE...). – 41. SONDENT (TENDONS). – 42. INTELLOS (TEILLONS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 457

MORT AUX VACHES !

Par le truchement de l'ods 1 et de l'ods 2, les scrabbleurs ont contribué au sauvetage de quelque 300 mots disparus... du Petit Larousse illustré entre 1974 et 1990. Ils sont en revanche désarmés devant la raréfaction, voire la disparition de certaines espèces vivantes ; ils peuvent mesurer les dégâts en visitant la Grande Galerie du Muséum d'histoire naturelle, 36, *rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5e* (30 F le matin, 40 F l'après-midi), rouverte au public en juin 1994 après trente ans de fermeture.

Un des cas les plus anciens et les plus frappants est celui de la RHYTINE, vache marine de 9 mètres de long, *vivant près du détroit de Béring*, et disparue dès le XVIIIe siècle, exterminée par les hommes. Plus près de nous, dans toute l'acception du terme, les primates sont en train de payer un lourd tribut à la chasse et à la déforestation. Citons le DRILL et le MANGABEY couronné, du Cameroun et du Gabon (le premier est un babouin au museau boursouflé, l'autre est un grand singe frugivore) ; le LÉMUR couronné, ou *MAKI, de Madagascar*, arboricole ou rupicole, et dont le petit est rapidement nidifuge ; l'INDRI, de Madagascar également, longtemps protégé par des tabous (donc taboué ou *tabouisé) et dont les cris mélancoliques* sont perçus à 2 kilomètres de distance ; le COLOBE noir, mangeur de feuilles au pouce atrophié, de l'île de Bioco (ex-Fernando-Poo), au large du Cameroun, chassé pour sa chair boucanée et sa magnifique fourrure ; le GIBBON *à casque, de la Thaïlande et* du Cambodge, le plus petit des singes humanoïdes, qui se déplace d'arbre en arbre à l'aide des seuls bras ; le TAMARIN-lion ou ROSALIE, du Brésil, petit singe à queue non préhensile.

Autres mammifères menacés : l'ONAGRE de Perse (une des quatre formes de l'HÉMIONE, qui tient du cheval et de l'âne) ; l'AGOUTI des Antilles (mot guarani), chassé pour sa chair ; le WALLABY-lièvre d'Australie, décimé par les incendies.

Mentionnons pour finir l'IGUANE antillais, chassé par les hommes, les chats et les chiens, écrasé sur les routes, et le PÉLOBATE brun, crapaud *fouisseur, menacé en France par* la pollution des eaux et l'aménagement des sols sableux. Dans une chronique ultérieure, nous compléterons cette quasi-nécrologie par une autre concernant les oiseaux.

Michel Charlemagne

Club de Bagnols-sur-Cèze, mardi 2 août 1994.
Tournois mardi et vendredi à 14 heures

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ZIEPNTC			
2	T+SE?OLO	PINCEZ	H 7	58
3	?UNMQSI	ZOOL(I)TES	12 H	84
4	LFELDAS	M(E)SQUIN (a)	6 G	99
5	LL+UVEON	FADES	N 2	39
6	AEBEONU	NOUVELLE	N 8	76
7	TIPKIUE	BOUCANÉE	10 E	66
8	IPTU+MXA	KINÉ	8 L	69
9	IMTU+ULR	APEX	15 L	48
10	LTU+ANAG	MÛRI	11 B	18
11	TFAJROM	GAULANT (b)	14 F	66
12	-EDTUAET	JOUTA	C 9	40
13	DEU+RWTS	ÉTAT	8 A	28
14	-ECRILSE	WUS	14 A	38
15	RFDESDO	CISÈLERA (c)	3 G	78
16	DDER+EIE	SOIF	H 1	33
17	GMIRBET	DÉRIDÉES	1 A	83
18	BGIT+HAI	MER	7 A	26
19	GHIT+YER	BIWA	A 12	54
20	EGHIT+VA	RYE	J 1	32
		HAIE	O 1	44
				1079

(a) Ou l'anagramme MINQU(E)S en 6 C (b) ALANGUIT; 8 B,60, (c) CÉLERIS, E2, 73.
1. F. Lumbroso 1 052, 2. Denise Bonijol 957, 3. Danielle Pana 951.

Echecs

n° 1608

TOURNOI INTERPOLIS
Tilburg, 1994
Blancs : A. Karpov
Noirs : Kl. Georgiev
Gambit-D. Variante Tartakower

1. d4	Cf6	18. Ff1	Ff8
2. ç4	é6	19. Dç2	g6
3. Cf3	d5	20. é4 ! (g)	dxé4
4. Cç3	Fé7	21. Cxé4	Df4
5. Fg5	h6	22. Fç4 ! (h)	Fg7
6. Fh4	0-0	23. Té2 ! (i)	ç5 (j)
7. é3	b6 (a)	24. d5	Ta-a8
8. Fé2 (b)	Fb7	25. Tb-é1 !	Ta-d8
9. Fxf6	Fxf6	26. Db3 ! (k)	Fa8
10. çxd5	éxd5	27. g3 ! (l)	Db8
11. b4	ç6 (c)	28. d6 (m)	Tf8
12. 0-0	Dd6 (d)	29. Fxf7 ! (n)	Txf7
13. Db3	Cd7	30. Cé-g5 ! (o)	hxg5
14. Tf-é1	Fé7 (é)	31. Cxg5	Tf8
15. Ta-b1	a5	32. Té8 ! (p)	Dxd6 (q)
16. bxa5	Txa5	33. Dxf7+	Rh8
17. a4 !	Té8 (f)	34. Cé6 ! (r)	aband. (s)

NOTES

a) La « variante Tartakower », qui *fit ses débuts en 1922, est caractérisée* par la chasse du F-D- (5..., h6) et par le développement du F-D noir en b7 ou aussi en é6 dans certaines suites, après, par exemple, 8.çxd5, Cxd5 ; 10. Cxd5, éxd5 ; 11. Fd3, fé6. Notons que les Noirs n'ont pas peur d'affronter ici l'un des plus grands connaisseurs de cette variante. Karpov connaît, en effet, toutes les subtilités de ce début, qu'il a joué, ces dernières années, au cours de matches de première importance contre Short, Timman et Kasparov.

b) Ou 8. çxd5 ; 8. Fd3 ; 8. Dç2 et 8. Ta-ç1. La continuation 8. Fé2, Fb7 ; 9. Fxf6, Fxf6 ; 10. çxd5, éxd5 ; 11. b4 a bénéficié d'une grande mode en 1992 et 1993.

ç) 11..., ç5 est bien connu : 12. bxç5, bxç5 ; 13. Tb1, Da5 ; 14. Dd2, çxd4 ; 15. Cxd4, Fxd4 ; 16. éxd4, Fç6 ; 17. Cd1!, Dxd2+ ; 18. Rxd2, Cd7 ; 19. Tç1 ! et les Blancs sont légèrement mieux. (Tchernine-*Beliavski, Debrecen,* 1992).

d) Ou 12..., Té8 ; 13. Db3, a5 ; 14. b5, ç5 ; 15. dxç5, bxç5 ; 16. Ta-ç1 (Timman-Short, match de 1993).

é) 14..., *Tf-é8* ; 15. Ff1, Fé7 ; 16. Ta-b1, a5 ; 17. bxa5, Txa5 ; 18. a4! (Karpov-Bönsch, Baden-Baden, 1992).

f) 17..., Fa6 est aujourd'hui abandonné, car, après 18. Fxa6, Txa6 ; 19. Ta-d1 suivi de Té2-Tç2 les Blancs obtiennent un net avantage positionnel.

g) Au moment opportun, la phase initiale terminée, les Blancs ouvrent le jeu et tentent de profiter tactiquement de la dispersion des forces ennemies.

h) La diagonale a2-g8 commence à vibrer. Si nous déplaçons le Cé4, la D blanche peut prendre le pion g6 avec échec.

i) Faisant vibrer maintenant la verticale é1-é8 et préparant un désagréable clouage.

j) Les Noirs tentent d'activer leur F-D enfermé derrière le pion ç6, mais auraient mieux fait de se défendre par 23..., Ta-a8.

k) Progressivement, les Blancs ont amélioré leur avantage de position et réduit les possibilités défensives de leur adversaire. Une petite menace surgit : 27. a5.

l) Chassant la seule force ennemie bien placée.

m) Passant à la phase d'exécution avec la menace 29. Fxf7+ déjà dans l'air depuis le vingt-deuxième coup.

n) Quand même.

o) Un deuxième sacrifice.

p) Suivi d'un premier coup de grâce.

q) Si 32..., Txé8 ; 33. Dxf7+, Rh8 ; 34. Txé8+ et si 32..., Dxé8 ; 33. Txé8.

r) Deuxième coup de grâce.

s) Si 34..., Fh6 ; 35. Dxg6.

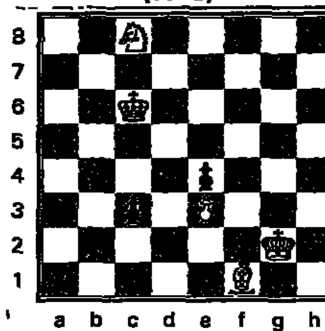
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1607
H.M. LOMMER (1946)

(Blancs : Rf2, Pa6. Noirs : Rh1, Cg1, Pb4, f4, f3, h3, h2.)

1. a7, b3 ; 2. a8 = F! (après 2. a8 = D?, b2 ; 3. Db7, b1 = D ; 4. Dxb1 les Noirs sont pat), b2 ; 3. Fé4, b1 = D ; 4. Fxb1, Cé2 ; 5. Fé4, Cd4 ; 6. Fd5, *C ad libitum ; 7.* Fxf3 *mat.*

Ou bien 1. a7, Cé2 ; 2. a8 = D! (et non 2.a8 = F?, Cd4 ; 3. Fb7, b3 ; 4. Fa8, b2 ; 5. Fé4, b1 = D ; 6. Fxb1, *Cç2! ; 7. Fa2, Cé3 et 8. ..., Cg4+ nulle),* Cg1 ; 3. Dd5, b3 ; 4. Dxb3 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1608
V. KIVI
(1938)



Blancs (4) : Rg2, Ff1, Cç8, Pé3.
Noirs (3) : Rç6, Pé4 et ç3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Bridge

n° 1604

LES LAURÉATS DU CAP

L'année dernière, dans le tournoi sur invitation patronné par Cap Gemini, qui a eu lieu à La Haye, une donne a été remarquable pour les annonces, où il *fallait s'arrêter* à 5 SA, et pour le jeu de la carte, où 6 SA semblait infaisable.

Nord : ♠ A D 8 ♡ A 10 5 ◇ R 9 7 5 ♣ A R 6
Ouest : ♠ 7 6 4 ♡ D V 7 4 ◇ V 6 3 ♣ 5 4 2
Est : ♠ 10 9 3 2 ♡ 9 8 3 ◇ D 2 ♣ V 10 8 7
Sud : ♠ R V 5 ♡ R 6 2 ◇ A 10 8 4 ♣ D 9 3

En général, les enchères ont été :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	6 SA	passe...

Une paire, cependant, s'est arrêtée à 5 SA grâce à un système totalement artificiel, mais le plus étonnant est que quatre déclarants ont tout de même gagné le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense. *Comment ont-ils joué* sur l'entame du 7 de Pique ?

Réponse

Après trois tours à Pique et trois à Trèfle, il fallait tirer As Roi de Carreau et *rejouer Carreau* en espérant que Ouest prendrait la main, qu'il aurait Dame Valet à Cœur et serait obligé de jouer dans cette couleur pour qu'on puisse y réaliser trois levées...

C'est donc *le 10 de Cœur* qui a procuré la douzième levée.

Bien entendu, si Ouest (qui est en main avec le Valet de Carreau) contre-attaque un petit Cœur, il faut mettre le 10 du mort...

JEAN BESSE

Champion, écrivain et probléministe, le Suisse Jean Besse, qui a souvent séjourné en France, vient de nous quitter à l'âge de quatre-vingts ans. Excellent mathématicien et ingénieur en informatique, Jean Besse a eu toute sa vie une grande passion pour le bridge. Au lendemain de la guerre, il était un des seuls à connaître à fond les annonces dites modernes, notamment le système Culbertson. Dans le jeu de la carte, c'était un artiste exceptionnel, et dans le *Dictionnaire du bridge* (1968) Georges Versini cite plusieurs coups réussis par lui. *« Voici,* écrit-il à la page 91, *une donne extrêmement curieuse où il était le déclarant. Elle a été publiée par la revue belge* Bridge *et commentée par J. Le Dentu. »*

Nord : ♠ R V 10 2 ♡ D V 8 ◇ R 10 4 3 ♣ R 3
Ouest : ♠ A D 8 ♡ 10 4 2 ◇ A V 6 ♣ A 10 7 4
Est : ♠ 7 6 5 ♡ R 7 6 5 ◇ 7 ♣ D 9 8 6 5
Sud : ♠ 9 4 3 ♡ A 9 3 ◇ D 9 8 5 2 ♣ V 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♣	contre	3 ♣	3 ◇
passe	passe	passe	

Ouest entame le 2 de Cœur pour le 8 et le Roi d'Est. Sud prend avec l'As et joue le 2 de Carreau pour le 6 et le Roi du mort (car il n'avait aucune indication particulière pour faire l'impasse au Valet). *Le déclarant tire ensuite la* Dame et le Valet de Cœur maîtres et joue le 3 de Carreau. Ouest fait le Valet, encaisse l'As de Carreau et contre-attaque le 4 de Trèfle pour le Roi du mort qui continue Trèfle. Ouest prend le Valet avec l'As et joue le 10 de Trèfle dans coupe et défausse. *Comment Besse a-t-il gagné* TROIS CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le saut à « 3 Trèfles » d'Est sur le contre de Nord était un barrage faible qui n'a pas empêché Besse de dire « 3 Carreaux ».

COURRIER DES LECTEURS

« Le donneur a-t-il le droit de rebattre le paquet *qui a été battu par son adversaire de gauche ?*, demande un lecteur. *Celui-ci s'est vexé que le donneur ait rebattu car il a considéré que c'était un geste de méfiance... »*

Le donneur *a parfaitement le droit de rebattre les cartes*, et certains joueurs le font même systématiquement... Celui qui avait battu en premier n'a donc aucune raison de se vexer.

Philippe Brugnon

ÉPOQUE

Conduite de haute sécurité

« On n'arrête pas un rêve qui marche », affichent les organisateurs du Mondial de l'automobile. Le comportement des automobilistes sera-t-il modifié par l'apparition de systèmes permettant de jouer avec le trafic et d'améliorer la sécurité active ? La voiture « intelligente » n'est presque plus du domaine du rêve. Des prototypes expérimentaux se mêlent déjà à la circulation.

N'était sa couleur bleue inhabituelle et les douze étoiles jaunes empruntées au drapeau européen, l'Alto se différencierait peu des autres Citroën XM. Seuls un télémètre laser intégré dans la calandre et une petite caméra placée au-dessus du rétroviseur central trahissent à première vue sa différence. L'Alto, qui sera présentée, mardi 18 octobre, à Roissy lors de la réunion des constructeurs et des équipementiers européens associés dans le programme Prometheus de recherches pour améliorer le trafic et la sécurité active des véhicules (1), est une synthèse des travaux menés dans ces domaines par le groupe PSA Peugeot Citroën et ses partenaires.

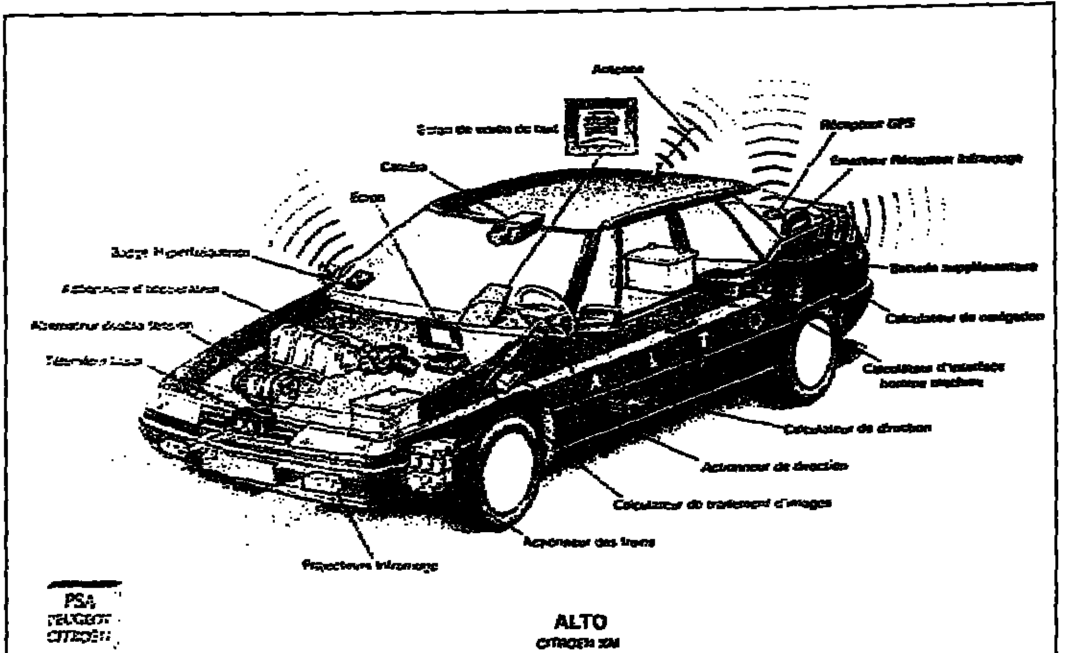
« *L'Alto est un exercice de style*, prévient André Rault, adjoint au directeur de la DRAS (direction de la recherche et des affaires scientifiques de PSA).

Peut-être proposons-nous plus d'informations que l'automobiliste n'en souhaite pour sa conduite. La voiture du futur sera peut-être différente mais, aujourd'hui, nous pensons être sur la bonne voie. » Embarquons donc pour un futur encore indéterminé.

Première surprise en pénétrant dans l'habitacle : la présence d'un écran à cristaux liquides intégré dans la console centrale. Outre ses fonctions classiques relevant du confort, comme le réglage de la climatisation ou la gestion de l'autoradio et des disques compacts, l'écran permet la lecture d'un système de guidage autonome informé. Cette information pourra se transformer en dialogue grâce à un badge hyperfréquence fixé sur le pare-brise pour communiquer avec des balises d'autoroutes (les trois premières ont été installées sur trois ponts de l'A 1, au nord de Roissy). Ce type de fréquence permet, en effet, à la voiture de livrer des informations sur des conditions d'adhérence précaires ou sur un freinage d'urgence afin que le gestionnaire de l'autoroute puisse les répercuter en amont pour les autres automobilistes.

Pour la conduite sur autoroute, l'Alto dispose d'un régulateur d'allure « intelligent ». Le système se compose d'un télémètre laser (peut-être un radar dans le futur) intégré dans la calandre, d'un calculateur de pilotage et de commande électronique de l'accélération et du freinage (ABS piloté). Les régulateurs d'allure actuels n'intègrent pas de distance de sécurité ou de confort par rapport à la voiture qui précède. Si le conducteur de l'Alto décide d'ôter son pied de l'accélérateur et de régler sa vitesse à 130 km/h, le régulateur agira pour que la voiture ne soit jamais à moins de 54 mètres (distance parcourue en 1,5 seconde à cette vitesse) de celle qui la précède. Si cet automobiliste rattrape un véhicule roulant à 120 km/h, l'Alto se rapprochera à 45 mètres et calquera sa nouvelle vitesse sur celle de ce véhicule. Si le conducteur estime que les distances de sécurité proposées par le constructeur sont trop grandes ou trop faibles par rapport à ses capacités de réaction ou à son état de fatigue, il peut sensiblement agir sur le réglage du régulateur. Pour reprendre son allure de croisière à 130 km/h, le conducteur peut, bien sûr, décider à tout moment d'appuyer sur la pédale d'accélération pour doubler. Mais attention dans ce cas à ne pas oublier d'actionner les feux clignotants.

L'Alto dispose, en effet, d'un système de contrôle latéral par suivi des lignes blanches qui se compose d'une caméra, d'un calculateur de traitement d'image et d'une alerte par icônes sonores. Tout changement de file non annoncé déclenche, au franchissement des pointillés, un signal qui reproduit le bruit des pneus sur des bandes rugueuses. Si le conducteur ne réagit pas à ce signal lors du franchissement des lignes blanches qui délimitent l'autoroute, un petit moteur installé sur la colonne de direction se déclenche pour remettre le véhicule sur la bonne trajectoire. C'est aussi le signal que la vigilance du conducteur se relâche et qu'un temps de repos s'impose.



DR.

L'Alto, mise au point par le groupe PSA

S'il sort de l'autoroute de nuit pour emprunter une petite route de campagne, le conducteur peut être ébloui par les phares des voitures qui le croisent. Pour éviter les inconvénients du « trou noir », l'Alto dispose de deux projecteurs infrarouge et d'une caméra sensible au proche infrarouge. Au moment du croisement, le conducteur continue à voir la route sur un petit écran de télévision placé devant lui . Plusieurs de ces systèmes ont encore besoin d'être fiabilisés. Le groupe PSA espère commercialiser en option le régulateur d'allure « intelligent » et le contrôle du suivi des lignes blanches dans un délai de trois ans à des prixrespectifs voisins de 6 000 et 5 000 francs.Ces systèmes, étudiés dans le cadre de Prometheus, ne vont-ils pas trop pénaliser le coût des voitures alors qu'il serait plus efficace de lutter contre les accidents par un contrôle plus strict des limitations de vitesse et de l'alcoolémie ? Le conducteur ne risque-t-il pas, surtout, de relâcher sa vigilance, comme peut le laisser craindre l'exemple des Etats-Unis où les accidents sont souvent plus spectaculaires avec une circulation très régulée ? « *Prometheus nous a montré que les priorités sont différentes selon les constructeurs, en fonction des mentalités ou des réglementations dans leur pays*, explique François de Charentenay, directeur de la recherche chez PSA. *Notre ambition est d'apporter un supplément d'information au conducteur pour lui permettre de voyager avec plus de sécurité et moins de fatigue, mais le rôle du conducteur doit rester primordial.* »

Mercedes travaille sur un robot capable, à terme, de remplacer le conducteur. Une équipe du CNRS de Marseille, dirigée par Nicolas Franceschini, a mis au point un robot bionique, actuellement exposé à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, dont une future fonction pourrait être le transport sans pilote. Après avoir décrypté le système visuo-moteur de la mouche, ces chercheurs l'ont transcrit en circuits électroniques, pour donner la vue à un robot capable de se déplacer sans collision, à une vitesse de 50 cm/seconde (1,8 km/h) dans une direction donnée (source de lumière). Ses « neurones visuels », reconstitués sous forme de mini-cartes électroniques, apprécient la distance des obstacles et la communiquent aux « neurones anticollision » qui braquent les roues pour contourner les obstacles.

Plusieurs constructeurs travaillent sur des analyses de scènes routières avec des systèmes qui permettraient de reconnaître les panneaux, d'analyser les situations aux carrefours, de juger si les trajectoires de plusieurs véhicules sont compatibles. « *Les analyses montrent que si un conducteur était averti d'une situation critique une seconde plus tôt, plus de la moitié des accidents seraient évités ou auraient des conséquences moins graves puisque le freinage aurait commencé plus tôt*, indique François de Charentenay. *Si on parvient à bien analyser ces scènes, on pourrait imaginer de faire agir un robot sur le volant ou les systèmes d'accélération et de freinage, mais nous en sommes encore techniquement très loin.* »

La philosophie de Mercedes n'est, surtout, pas partagée par les constructeurs français. « *La voiture est psychologiquement un symbole de liberté et d'autonomie pour nos compatriotes* », estime le directeur de la recherche de PSA. « *L'automobile reste un objet de passion pour les Latins*, renchérit Alain Felce, chef de produit chez Renault. *Nous privilégierons longtemps le rôle du conducteur parce que c'est notre philosophie d'entreprise et notre intérêt commercial. Le jour où la voiture ne sera plus un objet de passion, les automobilistes lui consacreront moins d'argent et chercheront à la faire durer.* »

Gérard Albouy

(1) Prometheus : Programme for European Traffic with Highest Efficiency and Unprecedented Safety (Programme européen de circulation avec la plus grande efficacité et une sécurité sans précédent).

Pilote et copilote

Suite de la page I

De son côté, le service Sirius, mis en œuvre à Créteil par le service interdépartemental d'exploitation routière (SIER), recueille les quelque huit cent mille données par seconde envoyées par les quatre mille capteurs et cinq cents caméras qui jalonnent les 700 km d'autoroutes et voies rapides dans un rayon de 40 km autour de Paris. Un système traite ces données et assure, dans les zones concernées, l'édition des informations sur les panneaux à messages alphanumériques installés sur le périphérique et les autoroutes. Ces informations passent sur l'écran de la voiture et sur la station FM choisie grâce à un système de diffusion numérique par ondes hertziennes, le Radio Data System-Traffic Message Channel (RDS-TMC). Moins de six minutes séparent le départ d'une information émise par une boucle magnétique et son retour sous forme de message exploitable. Carminat propose aussi à la demande la localisation de services qui peuvent être liés au déplacement :
parkings avec leur coefficient de remplissage ; gares et horaires des transports en commun ; garages ; stations-service ; hôpitaux ; musées ; théâtres ; hôtels, restaurants.

Près de dix ans auront été nécessaires pour finaliser Carminat. C'est en 1986 que Renault, Philips, la SAGEM et Télédiffusion de France avaient décidé d'unir leurs efforts et leurs acquis sur les systèmes de guidage et d'information embarqués dans les automobiles. Trois projets servaient de base de départ : Carin (Car Information and Navigation) de Philips ; Minerve (Média intelligent pour l'environnement routier du véhicule européen) de la SAGEM et Atlas (Acquisition par télédiffusion de logiciels automobiles pour les services) de Renault et TDF. En 1991 a été créée aux Pays-Bas la société European Geographical Technologies, dont Renault est actionnaire, pour fournir les cartes digitalisées sur disque compact.

Pour des raisons de marché, la première carte commercialisée a été celle de l'Allemagne. Dans ce pays, BMW peut donc proposer le système de guidage Carin de Philips (6 000 deutschemarks, soit 20 500 francs) en option sur ses Série 7. Trois programmes en cours concernent le territoire français : Cities (Paris-Ile-de-France), Pléiades (axe Paris-Lille-Londres) et Melyssa (axe Stuttgart-Lyon-Marseille). Les cartes de l'ensemble de l'Europe devraient être prêtes pour 1996. Carminat sera alors proposé en option par Renault (probablement entre 15 000 et 20 000 francs). Trois autres systèmes développés par SAGEM permettront au conducteur de connaître la situation du trafic en temps réel, mais n'offriront pas de fonction de guidage. Leur prix de vente devrait s'échelonner de 2 500 à 8 000 francs.

G. A.